CE QUI DEMEURE[1]

DEUXIÈME PARTIE (2)

XIII

Mme Sebert avait quitté sa fille, aussitôt après le déjeuner, pour une réunion d'œuvres. Seule dans l'ancien cabinet de travail de son père, Marie-Louise attendait qu'elle fût de retour.

Depuis que Michel était parti, cette heure du courrier de Toulon, qui suffisait autrefois à la joie de la journée, n'était plus qu'une heure de gêne et d'anxiété sourde. En huit jours, il n'avait écrit qu'un billet de quelques lignes, pour dire qu'il reprenait son service. Et pourtant, chaque soir, Marie-Louise et sa mère écrivaient tour à tour.

Lisait-il même leurs lettres? Ce n'étaient pas ces menues nouvelles du foyer qu'il attendait, sur le pont de son *Charles-Martel*. Une autre avait pris sa vie et ses pensées. Il ne leur appartenait plus.

Marie-Louise s'apprêtait à faire encore une fois bon cœur contre sa déception, lorsqu'un domestique entra, apportant la lettre.

L'enveloppe était lourde. Michel avait-il voulu réparer son silence? Elle l'ouvrit hâtivement. Puis, devant ces deux feuilles couvertes de lignes serrées, son cœur battit, ses doigts hési-

(2) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

tèrent. Qu'écrivait-il si longuement, lui qui disait toujours que trois pages étaient une grande lettre ?

« Chère petite sœur, je viens te demander un service qui te coûtera sans doute, et que tu ne comprendras peut-être pas tout de suite ; mais si je te dis que mon bonheur en dépend, et quelque chose que j'estime plus que mon bonheur, j'espère que ton affection me fera crédit jusqu'à ce que la vie m'ait justifié.

« J'aurais voulu te le demander de vive voix. Mais ce brusque départ, qui m'a surpris avant que j'aie pu voir clair dans ma décision, m'en a empêché. J'avais hâte pourtant de te la confier, ma sœur chérie ; n'accuse de mon silence que les circonstances, et cette pudeur où s'enferme d'abord un grand amour, d'autant plus qu'il est plus sérieux et plus profond.

« Tu connais Mme de Fougé ; toi-même tu m'as parlé d'elle plusieurs fois avec une sympathie et une pitié dont je te suis encore reconnaissant. Elle mérite l'une et l'autre mille fois plus que tu ne peux le croire. Elle a souffert, elle a lutté, d'abord pour conserver ce qui lui restait d'honneur dans un mariage abominable, puis pour reprendre, à l'encontre des préjugés de son monde, son indépendance et sa dignité. Je l'ai connue dans cette affreuse situation ; j'ai pu voir de quels héroïsmes cachés étaient faits ce sourire et cette douceur qui t'avaient séduite en elle ; j'ai deviné le conflit tragique de cette âme si fière avec une destinée vraiment trop injuste. C'est ainsi que je l'ai aimée.

« Quand je te disais, il y a un mois, qu'elle ne m'aimait point, j'étais sincère ; je ne croyais pas possible en vérité qu'une telle femme me distinguât. Pourtant, un jour, dans sa détresse qui se confiait à moi, son amour s'est trahi. Tu es aimée, petite sœur, tu aimes ; tu sais que si l'amour ne se commande point, pas davantage on ne peut lui désobéir... Il est libre, et il est le maître. Oh ! elle se défendait contre ce sentiment ; non pas qu'il pût la faire rougir, car elle n'y retrouvait que ce qu'il y a de plus noble en elle ; mais par délicatesse, par crainte d'aller à l'encontre de mes idées, par déférence pour vous, par dévouement pour moi. Pouvais-je accepter ce dévouement, pouvais-je demander encore un sacrifice à une femme dont toute la vie n'a été qu'une immolation continue ? D'ailleurs, elle s'est ouverte à moi ; elle a remis, si je puis dire, son bonheur et son honneur entre mes mains ; je serais le dernier des lâches si je leur pré-

férais maintenant ma tranquillité, mes aises, et ces vertus bourgeoises qui sont infiniment respectables, je le sais, mais si mal adaptées, hélas! à la vie. Du reste, dans une existence banale et médiocre comme la mienne, je n'en avais que le profit et non le mérite: je ne me diminue pas en y renonçant. Songe au contraire que Mme de Fougé est isolée, sans aucun appui chez les siens, qu'elle est prête à sacrifier pour moi ce qui lui reste de sécurité; et c'est toi-même qui me blâmerais d'agir autrement.

« Oui, je veux donner à Mme de Fougé tout ce que je pourrai de dignité et de considération. Même si nous ne suivons pas la route commune, j'entends qu'on respecte notre loyauté. Mme de Fougé va faire toutes les démarches possibles pour obtenir l'annulation de son mariage. Tu sais comme c'est difficile. Si par malheur elle n'y parvenait pas, mon devoir à moi n'en serait pas changé. Mais elle tient par-dessus tout à votre approbation et à votre affection. Elle n'a pas de plus cher désir au monde que de vous avoir pour mère et pour sœur; elle m'a répété bien des fois que jamais elle n'irait contre votre volonté. C'est donc de vous, plus que de moi, que dépend son avenir; vous ne voudrez pas, j'en suis sûr, lui refuser la vie heureuse et respectée qu'elle mérite.

. . . .

« Sœur chérie, tu vois avec quelle franchise je t'ai parlé. En te disant toute la vérité, j'ai peur de te faire du chagrin, plus que de me faire du tort. Tu es une sainte, toi; c'est une raison de plus pour que tu nous juges d'un esprit large et d'un cœur sans petitesses. En somme, dans la vie, on ne choisit guère sa route! L'essentiel est de la suivre droit. Si je suis obligé d'abandonner la vôtre, du moins je n'aurai pas à rougir de la mienne. J'avais le sentiment de ne pas valoir grand'chose: j'ai maintenant celui de me donner à une cause qui me grandira. Si je te demande de plaider cette cause auprès de notre mère, ce n'est pas comme un coupable; c'est par égard pour vous, et par justice pour celle qui a le droit d'entrer la tête haute à notre foyer. »

Marie-Louise laissa tomber la lettre. Ses joues pâles s'étaient empourprées soudain sous l'arrogance des dernières lignes. D'un geste aussi prompt que sa colère, elle se leva, courut au bureau de son père, et écrivit:

« Je ne sais, Michel, si tu as pu penser vraiment que je te

rendrais un pareil service. Je ne suis pas ta sœur pour t'aider à faire le mal. Je croyais que tu n'en aurais pas douté.

« D'ailleurs, ce n'est pas moi que cela regarde. C'est à Mère que tu devais écrire. Je ne lui remettrai pas ta lettre. Si tu avais pu lui parler la tête haute, comme tu dis, tu n'aurais pas recours à moi... »

Sa main trembla. Les mots qu'elle écrivait la déchirèrent. Juger son frère, le condamner, plus vite qu'elle n'eût fait peut-être un étranger... Elle jeta sa plume et, la tête dans ses mains, sanglota.

Mais pouvait-elle lui être indulgente ? Leur père mort depuis moins de deux ans, leur mère désemparée, son rôle de chef qu'il abandonnait, tout cela n'avait pas compté pour lui devant le sourire d'une femme ! Et il prétendait lui faire une place d'honneur à ce foyer qu'elle achevait de détruire ! Était-ce bien Michel qui parlait ainsi? Quelle maîtresse aveugle que la passion ! « On ne choisit pas sa route... » Ce serait donc la route de Michel, cet amour qui commençait dans l'égoïsme et le mensonge, qui finirait dans la révolte et le péché? Tandis qu'elle irait vers le bonheur, il irait vers la malédiction, toujours plus loin... La pensée l'en fit défaillir. Elle se mit à genoux. Sa prière la rasséréna; l'épouvante quitta son regard; elle pleura longuement, humainement.

Au milieu de ses larmes, l'esprit ferme, elle songeait. Oui, c'était bien son Michel. Elle le retrouvait là tout entier: cœur faible, mais en même temps cœur chevaleresque, capable de donner sa vie pour un sentiment comme on n'a le droit de la donner que pour une idée. C'était son Michel : cœur docile au charme, à la pitié, aux folies généreuses, cœur fort contre lui-même parfois, mais jamais contre les autres. « C'est ainsi que je l'ai aimée... » Il disait vrai : sans penser peut-être qu'il faisait mal, parce qu'il avait cru lui faire du bien.

Comment lui montrer qu'il se trompait ?

Courageusement, Marie-Louise ramassa la lettre. Il fallait la relire, l'étudier, voir clair. Rien ne lui coûtait plus que cette froide analyse. Mais déjà son dessein l'emportait sur sa douleur.

Parfois ses yeux, quittant les lignes, semblaient vouloir lire au fond des âmes.

C'était celle de M[me] de Fougé surtout qu'elle cherchait. Michel, dans cette cruelle surprise, restait l'homme qu'elle connaissait.

Mais l'autre? L'autre, la forte et la volontaire, sous sa grâce d'enfant blessée par la vie? Comment, pourquoi l'avait-elle entraîné? Oh! que Michel eût subi le charme de cette femme, rien de plus naturel. Marie-Louise elle-même lui rendait un naïf hommage. Humblement, quand elle se comparait à Thérèse de Fougé, elle ou ses amies ou ses pareilles, c'était à peine si elle se sentait une femme. L'expérience de son pouvoir sur les hommes, si courte et si timide, lui faisait deviner pourtant quel pouvait être celui de Thérèse. A la séduction de son esprit, Thérèse joignait cette indépendance et cette maîtrise du cœur qui devaient donner à l'amour quelque chose de si riche et de si profond. Pour Michel, elle avait peut-être aussi l'attrait d'être une femme d'un autre milieu, un peu une étrangère. Pourtant, elle avait dû faire violence aux mêmes scrupules que lui pour accepter son amour... Son passé, sa réputation, et ce regard si fier qu'elle portait sur la vie, ne disaient-ils pas une honnête femme? Avait-elle trop souffert? Ah! ne rien savoir d'elle et sentir le sort de Michel entre ses mains! Ne pas savoir même quels mots lui dire, si on pouvait lui parler...

Et pourquoi ne pourrait-elle lui parler? Hésiterait-elle devant une humiliation pour le salut de son frère? Est-ce que cette femme ne comprendrait pas le mal qu'elle faisait? Et n'essaierait-elle pas de ne pas le faire, si elle aimait vraiment Michel?

Marie-Louise regarda la pendule. Elle avait encore une heure avant le retour de sa mère. Discuter son idée lui parut lâche. Son âme prompte allait au feu sans hésiter.

Elle sonna la femme de chambre, l'avertit qu'elles allaient sortir ensemble, et courut s'habiller.

Un quart d'heure plus tard, elle sonnait rue de Solférino. Mme de Fougé était sortie, jusqu'au soir. Déçue, la jeune fille insistait. La trouverait-elle au moins le lendemain?

— Madame part ce soir pour le Midi.

Le rouge au front, Marie-Louise murmura :

— Pour Toulon?

— Pour Saint-Raphaël, je crois. C'est pour la santé de M. Georges.

Le domestique la dévisageait, comme s'il attendait une carte ou une explication. Elle dit merci, se détourna très vite, et sortit.

XIV

Quand Mme Sebert rentra, Marie-Louise vint au-devant d'elle :

— Maman, il y a de mauvaises nouvelles de Michel...

— Tu as eu une lettre ?

Elle pâlissait déjà, de trop comprendre. Marie-Louise l'entraîna vers un fauteuil, s'assit auprès d'elle, entoura sa tête de deux bras qui écartaient, non pas le malheur, mais sa méchanceté.

— Oui. Il me disait... des choses qu'il n'osait pas vous dire. Je l'ai brûlée, sa lettre, vous ne me blâmerez pas...

— Louise, qu'as-tu fait ! J'ai le droit de savoir.

— Oh ! je ne vous cacherai rien, mère chérie. Nous ne sommes pas trop de deux pour le sauver maintenant. Mme de Fougé l'aime ; ils veulent s'épouser. Il dit qu'elle va chercher à faire annuler son mariage. Mais ce n'est pas possible, ils le savent bien. Et alors, ils s'épouseraient quand même. Mais ils ne voudraient pas sans vous, sans votre consentement...

— Mon Dieu, mon Dieu !...

Mme Sebert cacha son visage dans ses mains. Le coup frappait d'autant plus fort qu'elle l'attendait, qu'elle en avait sondé à l'avance toute l'horreur.

— Mère chérie, ne vous désolez pas comme s'il n'y avait plus d'espoir. Quand il saura que vous ne pouvez pas dire oui, il réfléchira.

Mme Sebert, sans répondre, laissait couler les larmes qui s'amassaient depuis un mois dans son cœur de mère. Qu'eût-elle répondu d'ailleurs ? Elle savait toute leur histoire, — beaucoup plus loin qu'ils ne l'avaient vécue encore, — jusqu'au bout...

— Elle aussi, continuait Marie-Louise. Ce n'est pas une mauvaise femme. Écoutez, maman, voulez-vous que j'aille la trouver ?

Elle n'osait plus dire qu'elle l'avait fait, et ce qu'elle avait appris.

Mme Sebert se redressa.

— Non, mon enfant. D'abord, c'est moi qui irais.

— C'est qu'il faudrait y aller le plus vite possible...

Une telle force d'espoir brillait dans les yeux de la jeune fille que la mère, un moment, fut ébranlée. Mais pouvait-elle douter de la vanité d'une pareille démarche? Aller s'humilier devant une femme qui lui volait son fils, et lui imposer, à ce fils, la honte de repousser sa mère? Elle secoua la tête :

— Non, mon enfant, ni toi ni moi. Il faut qu'ils suivent leur chemin tout seuls...

XV

Les bouquets de fiançailles fleurissent toujours la maison des Sebert. Mais leur blancheur ne brille plus comme l'âme heureuse du foyer. Ils sont les témoins d'un bonheur solitaire, et qui semble injurieux. Marie-Louise s'est mise à pleurer, un jour, en disposant une gerbe de lilas.

M. de Kerhualé, très gentiment, vient plus souvent encore qu'autrefois. Il sent qu'il doit être désormais l'appui de ces deux femmes et leur conseil. Mais sa rude droiture laisse trop voir par momens qu'il comprend son nouveau rôle. Et l'enfant qui vient semble chasser l'enfant qui s'est en allé.

Michel écrit, un peu, mais il ne parle plus d'avenir. Marie-Louise, devant sa mère, veut en prendre espoir. Elle ne peut supporter ce silence; elle voudrait agir; elle querelle sa mère, la presse d'écrire; mais les mots, de si loin, n'ont pas d'accent, pas de visage, et la moindre parole mal comprise pourrait tout compromettre... Ah! si elle avait Michel auprès d'elle comme autrefois! Elle se rappelle qu'elle l'a toujours ramené; elle demande au passé de la rassurer sur le présent; elle ne sait pas encore qu'un jour nous change plus que dix années. Le Michel qu'elle connaît ne peut s'obstiner dans l'erreur; elle attend quelque chose de la journée qui va venir...

Sa mère souffre et n'attend rien.

A la voir, on dirait qu'elle n'a plus qu'une pensée : veiller sur le bonheur de sa fille et le mettre hors de l'atteinte de cette douleur. Elle n'en parlerait jamais, si Marie-Louise ne l'y obligeait, pour ne pas la laisser seule avec son fardeau. Mais, au fond d'elle-même, l'épreuve qu'elle avait prévue se déroule dans toute son horreur. Elle écoute, atterrée, le dialogue de sa peine et de sa conscience. Elle entend tour à tour la voix de son cœur, celle de sa race, celle de Dieu, celle du monde. Son âme

est un champ de bataille tragique et silencieux où toutes les idées luttent, tous les faits prennent parti, et les souvenirs mêmes semblent des morts qui se relèveraient pour faire une dernière blessure.

L'un d'entre eux, surtout, la poursuit. Elle a gardé, — tout le monde a gardé, dans sa famille, — la mémoire d'un naufrage pire que les deuils. Elle a vu sa mère, jusqu'à sa mort, ne pouvoir parler sans larmes de ce frère deux fois perdu. Elle-même se rappelle le grand adolescent, déjà séduisant, qui la prenait sur ses genoux, toute petite, et qu'elle appelait l'oncle Odo. Elle se souvient, à quinze ans, de parties de cache-cache avec lui qui la troublaient un peu, parce qu'il y apportait encore une espièglerie charmante, ou parce qu'on chuchotait déjà de lui des choses qu'elle ne devait pas entendre... Un goût hardi de la vie, tous les dons de l'esprit et du caractère, semblaient promettre à Rodolphe Bellières la plus belle destinée. Puis, brusquement, tous ces espoirs sombraient dans une folle aventure qui le séparait des siens, le jetait hors de la société, l'arrachait à son propre idéal. Il fuyait en Amérique ; on avait de ses nouvelles pendant quelques années, et puis, plus rien. On parlait de lui comme s'il était mort; mais la mort la plus triste laisse derrière elle une semence de paix qui fleurit à la longue; et lui n'a laissé que l'angoisse, les regrets, les remords peut-être. Car Mme Sebert a surpris sur les lèvres de sa mère des paroles terribles pour ceux qui avaient jugé. Elle sait que, dans ce drame, toutes les vertus familiales ont délibéré, sauf une, celle qui eût dit peut-être le mot de pardon et de salut. Oh! le lourd souvenir! Est-ce donc pour ce jour qu'il est resté si proche et si vivant? Est-ce pour son tourment, ou pour son conseil? L'ombre du pauvre Odo la hante; elle est jeune, elle a l'âge de Michel; et, sous des traits différens, la mère épouvantée croit surprendre dans leurs yeux le même regard et la même destinée...

Elle parlait souvent de l'oncle Rodolphe à Marie-Louise. Mais maintenant, c'est un fantôme qui lui fait peur.

Les visites, les courses, les loisirs occupés de lentes fiançailles, rien n'a changé dans le train quotidien de leur existence. Mais ce n'est plus qu'une parade qu'elles continuent pour le monde. Leur âme est ailleurs. Tout le long du jour, elles

n'ont qu'une pensée : que signifie ce silence obstiné de Michel? Elles voudraient aller le trouver, l'enfant qui les torture si cruellement. Un jour, l'inquiétude l'emportait : Mme Sebert a décidé d'aller chez Mme de Fougé. Marie-Louise, prise d'un remords, lui a dit le départ de celle-ci. Elle a laissé tomber son manteau de ses épaules, elle est restée.

Elles écrivent toujours, en tremblant, sans entendre l'écho de leurs paroles, là-bas. Elles ont peur du mot qu'elles disent et de celui qu'elles retiennent. Leur tendresse aveugle va sur les chemins, à la recherche de l'enfant qui se dérobe. Peut-être il ne la reconnaîtra plus. Mais se fâcher, blâmer, juger, non... Il faut qu'il sache seulement qu'elles l'aiment, et qu'elles ne le croient pas capable de mal faire.

Les jours où le courrier n'apporte rien semblent durs; les autres sont parfois pires.

Elles relisent ensemble la lettre qui vient d'arriver : deux pages froides et vides, comme à l'ordinaire, et puis une phrase trop claire et trop brûlante sous son apparente indifférence. Trois lignes ont suffi pour montrer l'impatience d'un cœur qui ne connaît plus que son amour et qui veut la route libre. Trois lignes qui seraient des menaces, si elles n'étaient de la souffrance. Marie-Louise s'étonne et s'indigne; sa mère comprend et se résigne. Et c'est un tête-à-tête où leurs peines se cherchent sans s'aider, car l'une s'émeut de la cruauté singulière de l'aventure, et l'autre a peur de ce qu'elle y voit de banal et de fatal.

Pourtant, Marie-Louise ne peut désespérer. Michel n'a-t-il pas du bon sens et de l'énergie? N'a-t-il pas toujours été un fils très tendre? N'est-il pas incapable de nuire à une femme? Elle a foi en son frère.

— Ce sont les meilleurs qui se perdent, dit Mme Sebert.

Marie-Louise voit deux larmes rouler sur le visage durci de sa mère. Et soudain elle comprend, elle pâlit.

— Maman, vous pensez à l'oncle Odo!

Quand elles se sont retirées, le soir, après s'être promis mutuellement de mettre de côté leur chagrin, c'est en vain que Mme Sebert essaie de tenir sa promesse. Elle s'assied auprès de la cheminée, ranime quelques cendres, et songe à son enfant.

C'est là, dans sa chambre de femme, parmi les souvenirs des siens, devant l'image de son père et celle de son mari, c'est là qu'elle a le plus de peine à l'absoudre. Oh ! elle adore son Michel, elle sait comme il est noble et tendre. Mais elle ne peut s'empêcher de l'admirer moins que ces deux hommes qui furent de si grands exemples. Il est leur fils, et il l'a prouvé ; mais il est aussi le fils d'un siècle qui a vu renier trop de croyances, excuser trop d'erreurs et sourire de trop de choses. L'ambiance d'une époque a corrompu sourdement les âmes les plus saines. Ceux que le mal entraînait, jadis, comme le pauvre oncle Odo, proclamaient eux-mêmes leur déchéance, et pour en épargner la honte aux leurs, ils disparaissaient. C'était plus dur d'abord, et peut-être moins ensuite... On portait la blessure secrète de leur chute, mais l'humiliation même avait quelque chose de fortifiant. Ceux d'aujourd'hui veulent faire reconnaître leur désordre comme règle ; ils prétendent garder les avantages de la vertu, rester dans la famille, y introduire de force les mœurs nouvelles... Peut-on le leur permettre? Est-ce que faire crédit à l'un, ce n'est pas faire tort à tous les autres? Oh ! pourquoi l'enfant coupable parle-t-il de ses droits? Pourquoi est-il si fier et si assuré dans la faute? Pourquoi veut-il faire une complice de celle qui serait si prête à pardonner?...

XVI

Pendant un mois, les deux femmes ont porté seules leur secret.

Rien, pensent-elles, n'a pu le répandre. Pourtant, voici qu'il rôde maintenant autour d'elles. Elles le retrouvent tout à coup dans l'embarras d'un visage, dans la muette sympathie d'une amie ou la subite froideur d'une autre. Sans doute, l'attitude de Mme de Fougé, son brusque départ, couvert d'un facile prétexte, son silence ensuite, auront mis l'éveil dans un entourage habile à démêler ces sortes d'intrigues. Mme Sebert et sa fille sentent le sourd travail des curiosités pousser ses approches autour d'elles, de jour en jour.

Mais c'est peut-être une diversion à leur peine. Il faut déjà défendre Michel : comme elles aiment mieux cela que de le juger !

En revanche, leur désarroi s'augmente à voir celui de leurs proches. A peine esquissé, le geste de l'enfant qui brise l'ordre

suffit à révéler les divergences profondes d'une famille qui semblait attachée tout entière aux mêmes traditions, qui le croyait peut-être. Devant le scandale commun, quelle incertitude dans les esprits, quelle confusion dans les consciences! Mme Sebert ne va point au-devant des commentaires ni des discussions. Elle écoute; elle entend le choc des passions sous celui des jugemens et des conseils. Quoi qu'elle fasse, elle aura contre elle une partie des siens.

M. de Kerhualé est un plus ferme appui. Dans l'orage, parmi toutes ces lumières fuyantes, sa morale courageuse semble un feu fixe. On le tient au courant de tout. Marie-Louise ne voudrait pas que rien lui fût caché. Il est bon, affectueux, il partage leur peine, mais sa pitié ne va pas plus loin que celle qu'il aime... Michel n'est pas son frère, et leurs natures sont si différentes! Elle sent qu'Alain le juge, et le juge sévèrement. Peut-elle le lui reprocher? Mais peut-elle n'en pas souffrir?

Il a dit aux deux femmes quelles épreuves de famille il avait eues, lui aussi. Et l'on sent qu'il s'est raidi pour les traverser. Il a lutté pour l'honneur du nom; il le met au-dessus de tout; il lui a sacrifié deux des siens, une sœur mal mariée et un frère mauvais sujet, auxquels il a fermé sa porte. Il a dit cette histoire simplement et très ému. Peut-être, il y a un mois, Marie-Louise aurait trouvé son Alain sublime; mais, ce soir, elle s'est mise à pleurer devant lui... N'a-t-il donc point pensé que, demain, Michel serait son frère?

Un autre soir, malgré les efforts de Mme Sebert, le douloureux sujet revient entre eux.

Michel a écrit une longue lettre adoucie, triste et respectueuse. Il semble avoir eu honte de son arrogance. Puisqu'on ne veut pas lui répondre, il attendra. Leur amour est assez fort pour se soumettre. Leur amour maître du temps, leur amour qui se sent pur, noble et invincible... Il a la délicatesse de ne pas le dire, mais c'est bien ce qu'il veut dire.

Marie-Louise épie le visage de son fiancé pendant qu'elle lui lit cette lettre. L'accent de franchise et de fierté qui l'émeut, elle, le rend soucieux. Et quand elle a fini, à la manière dont M. de Kerhualé fronce le sourcil, elle comprend qu'il est déçu, qu'il eût préféré autre chose. Qu'espérait-il, vraiment? Que Michel ait eu le cœur moins honnête et plus habile? Elle se

rappelle le mot de sa mère sur Mme de Fougé : « J'aimerais mieux que ce fût une coquette... » Elle demeure à songer, troublée jusqu'au fond d'elle-même. Une fois ou deux déjà, elle a cru comprendre cette distinction qui la révolte. « C'est l'irréparable! » a dit M. de Kerhualé découragé. Mais alors, la faute qui calcule, la faute qui s'assure l'impunité, serait moins grave que l'autre, non pas seulement aux yeux du monde, mais à ceux d'un croyant comme Alain? Est-ce donc là la morale chrétienne? Oh! ce n'est pas la sienne!... Michel s'égare, mais on peut encore être un honnête homme dans la mauvaise voie. Il connaît la vie, lui; il sait ce que le monde condamne; il a dû réfléchir à ce qui l'attend ; et pourtant, il n'a pas voulu jouer le jeu le plus sûr... C'est mal, ce qu'il fait; mais est-ce que l'autre chose ne serait pas plus laide encore?

Des larmes brûlent ses paupières; elle se lève et crie sa révolte :

— Maman! nous sommes tous des pharisiens...

XVII

Seule dans sa chambre après le départ de M. de Kerhualé, Mme Sebert relit une fois de plus la lettre de son fils.

Non qu'elle y cherche encore une raison d'espérer. Au contraire! Un cœur qui s'est dominé n'en est que plus fort. Leur amour n'a plus d'autre loi que lui-même, et sa destinée.

Mais comme elle est douce et pleine de respects, la lettre! C'est bien Michel, cette fois. Et la mère s'attendrit malgré soi de retrouver son enfant.

Peut-être y a-t-il dans ces pages quelque chose d'une autre aussi. Ils ont écrit la lettre ensemble. Certaines phrases ont la caresse d'une voix de femme. C'est une habileté, sans doute. Mais non, cela ne sent pas l'artifice. Cela ressemble tant à ce qu'elle dit, à ses gestes, à son sourire. Est-ce d'elle que vient ce changement? Est-il vrai qu'elle ne veuille pas aller contre la conscience d'une mère? Faut-il la remercier, au lieu de la maudire? Faut-il l'aimer, celle qui pourrait être une fille, celle qui voudrait l'être?... Mon Dieu, comme il serait moins dur de la haïr!

Un quart d'heure plus tard, le cri de sa tendresse frustrée n'est

pas encore apaisé, et Marie-Louise, qui a frappé sans qu'elle entendît, la trouve abîmée dans les larmes.

— Qu'avez-vous, maman, vous pleurez?

— Ce n'est rien... Et toi, tu n'es pas encore endormie? Tu m'avais promis...

— Je n'ai pas pu...

C'est qu'elle a son tourment aussi, qui se lit dans ses yeux fiévreux et pensifs. Elle ne prend pas garde à celui de sa mère; elle dit le sien tout de suite :

— Maman, est-ce que j'ai dit une vilaine chose, ce soir? Est-ce qu'Alain en a été blessé, croyez-vous?

— Non, mon enfant, ne t'inquiète pas.

— Et vous non plus, maman?

— Moi non plus.

— Pourtant, vous ne pensez pas comme moi, je le vois. Est-ce donc défendu de penser ainsi? Encore n'ai-je pas osé tout dire, devant Alain... Est-ce que vous seriez moins triste si Michel, — enfin si elle était sa maîtresse au lieu de vouloir l'épouser? Non, n'est-ce pas?

Mme Sebert fait un geste vague.

— Vous aussi, maman, vous voyez! On peut donc être plus coupable parce qu'on est plus honnête et plus généreux! C'est affreux...

— Dieu voit les intentions, mon enfant, nous ne savons pas comment il jugera. Mais nous devons considérer les faits, songer au scandale, aux conséquences...

Comme la vie est obscure! Marie-Louise reste silencieuse et désemparée. Sera-t-elle seule contre sa mère, son fiancé, tous les siens? Elle se jette au cou de Mme Sebert:

— Maman, je ne peux pas me changer... Mais cela m'est trop dur de n'être pas avec vous!

— Qui te dit que je ne suis pas avec toi?

— Maman, c'est vrai? Vous trouvez qu'on est bien sévère pour Michel?

— Oui...

— Vous pensez qu'il y a des chrétiens qui ne le valent pas, et que ceux qui lui jettent la pierre auraient peut-être agi moins noblement?

— Oui...

— Vous aimez sa lettre, n'est-ce pas, leur lettre?...

Tout à coup elle l'aperçoit, froissée, mouillée, toute chaude encore sur la table. Elle la prend doucement et se met à la déplier. Ses yeux tombent sur une des lignes qui l'ont touchée : « Elle ne veut pas demander votre estime, elle veut la mériter; ni forcer votre cœur, mais le gagner. » Marie-Louise regarde sa mère, qui a caché sa figure dans ses mains. Et soudain elle croit comprendre, elle est prise d'un remords, elle a peur :

— Maman, vous n'allez pas donner votre consentement ?

Une minute, pendant qu'elle attend la réponse, son cœur bat avec violence. Mais Mme Sebert relève la tête, regarde, dans un cadre devant elle, le portrait de son mari, puis celui de son père, debout sous le même uniforme que porte Michel, et dit d'une voix ferme :

— Je ne peux pas, mon enfant. Ceux qui sont là ne le voudraient pas.

Ensemble, elles ont pleuré longuement. Puis Marie-Louise explique sa pensée :

— Maman, j'ai eu un moment de révolte tout à l'heure, mais pas de doute, vous savez. Je n'ai pas voulu vous pousser à dire oui. Quand on veut avoir une plus vive lumière, il faut d'abord ne pas trahir celle qu'on a. Vous devriez répondre à Michel tout de suite, maman. Plus vous attendrez, plus ce sera difficile. Voulez-vous que nous écrivions ensemble?

Malgré l'heure, elle l'oblige à prendre la plume. Il est près de deux heures du matin quand elles ont fini. Demain, elles reliront leur lettre avant de l'expédier. Puis, agenouillées, elles offrent à Dieu leur sacrifice.

Mais Marie-Louise n'est pas sûre que tout soit dit encore. Elle s'attarde. Et, comme sa mère la presse d'aller reposer :

— Je vous demande pardon si je vous ai troublée avec mes idées, maman. Mais vous êtes le chef de famille. Moi, je ne suis qu'une petite sœur... Ce n'est pas la même chose...

Elle hésite, et plus bas :

— Peut-être que nous n'avons pas les mêmes devoirs.

— Que veux-tu dire, mon enfant?

Marie-Louise reste un moment sans répondre. Ses yeux pensifs semblent ne pouvoir lire encore tout leur secret :

— Je ne sais pas bien moi-même, maman... Je ne sais pas encore...

XVIII

Thérèse de Fougé n'avait pas prévenu Michel de son départ. Tout le long du trajet, dans la nuit tiède du wagon, tandis que la tête de Georget reposait sur son épaule, elle songeait à la joie prochaine de l'aimé. Ils avaient trop souffert, à peine l'un à l'autre, d'être séparés. Quelle surprise il aurait! Elle avait poussé la précaution amoureuse jusqu'à lui écrire, avant de partir, une lettre qui ne devait être mise à la poste que le lendemain. Ainsi elle gagnait un jour, sans qu'il pût s'étonner de son silence. Devinait-il, en ce moment, qu'elle venait à lui? Parfois, les paupières baissées, le roulement doux du train dans les ténèbres la trompait : elle croyait retourner en arrière. Elle ouvrait les yeux pour voir filer une lumière, et sa pensée courait de nouveau sur la route. Chaque station semblait plus longue à venir; l'aube tardait. Enfin, vers Avignon, la silhouette des Alpilles courut indécise sur le ciel pâle. Thérèse s'émut; dans deux heures, elle verrait la mer; elle enverrait son âme à Michel sur les flots.

A l'arrêt de Toulon, pendant qu'elle faisait déjeuner son fils, un regret la prenait de n'avoir pas averti Michel. Il serait venu la saluer au passage. Mais une rencontre banale, dans le tumulte de cette gare, à quoi bon? Rien, du moins, ne gâtait la douceur de se sentir si près de lui, sans qu'il le sût.

Elle avait retenu des chambres à l'hôtel, n'ayant pas eu le temps de chercher une villa. Mais, à peine arrivée, elle se mettait en quête, avec l'agent qu'elle avait prévenu. L'aspect de tranquillité, presque de solitude, de ces petites avenues taillées au flanc du coteau, bordées de jardins qui alternaient avec la pinède, lui plaisait infiniment. Elle arrêtait son choix sur une toute modeste villa de l'avenue du Grand-Hôtel, qui s'appelait *les Cistes*. Une petite façade blanche, un minuscule portique à deux colonnettes, un balcon au-dessus, et des roses qui grimpaient aux fenêtres : le doigt de Georget se tendait vers elles, étonné de voir leurs étoiles jaunes en plein janvier. Deux gros agaves, à droite et à gauche de la porte, semblaient garder l'entrée de leurs piques menaçantes; quelques palmes se balançaient auprès de la maison; et le reste du jardin se perdait

parmi les buissons de lentisques, de bruyères et de cistes. Un clair soleil chauffait ce petit paradis. L'enfant, ravi, en pressentait l'heureuse liberté; la mère en appréciait l'intimité tranquille. La location fut signée sur l'heure.

Deux jours plus tard, ils s'installaient aux *Cistes*. Thérèse avait apporté quelques livres, des étoffes, une malle entière de bibelots. Elle parait sa demeure, moins pour elle que pour Michel. L'affairement de ces journées, tandis que Georget jouait dans le jardin, fut une fièvre délicieuse. Puis, un soir, devant le soleil qui se couchait sur la mer et qui dorait, là-bas, les haubans du *Charles-Martel*, elle écrivit le billet qui dévoilait son tendre stratagème :

« Mon ami, il est temps que je vienne me faire pardonner mon silence. N'aviez-vous pas deviné que ce voyage, sur lequel je m'excusais, devait me rapprocher de vous? Aucune brise ne vous a-t-elle apporté, depuis trois jours, l'odeur d'un petit jardin de Saint-Raphaël? Oui, mon ami, je regarde en ce moment la mer sur laquelle vous vivez, la mer où vos yeux ont pris leur couleur et leur rêve. Et peut-être votre pensée aveugle me cherche-t-elle toujours au loin, vers le Nord... Ne regrettez rien, je suis partout où elle va vers moi. Alors vous ne m'en voulez plus, n'est-ce pas, d'avoir pris une petite joie d'enfant à cette surprise? Quand vous voudrez venir nous voir, vous nous trouverez, Georget soignant, sur le conseil des médecins, un vilain rhume qui ne voulait pas finir à Paris (oh! rien de grave, heureusement), et moi, — moi vous attendant, et vous remerciant, et me répétant tous les jours comme je suis heureuse et comme je suis à vous... THÉRÈSE. »

Il vint, tremblant de bonheur et de gratitude. L'enfant lui fit fête; il reprenait ses couleurs au soleil, il ne toussait presque plus. D'autres auraient voulu s'assurer que sa santé n'était qu'un prétexte, obtenir le doux aveu qu'ils devaient à l'amour seul la présence de l'amie. Michel était trop discret pour interroger Thérèse, et trop heureux. Elle ne s'en étonnait point. Mais elle, au contraire, ne cachait pas sa folie. Quand elle eut montré son petit domaine, debout sous le portique qui l'encadrait déjà familièrement, elle dit :

— On est bien ici... Georget est déjà tout changé : il avait besoin de ce bon soleil. Et moi, j'avais besoin de vous. Je vous sentais seul. Même si vous ne venez pas souvent, pas longtemps, vous

m'aurez toute à vous, puisque c'est pour vous que je suis ici...

Mais à peine avaient-ils goûté la première émotion de se retrouver qu'il fallait se dire adieu. Elle le reconduisait jusqu'à l'entrée, s'attachait à son bras. Tous les bruits s'apaisaient dans le crépuscule, tandis que la voix du large montait dans leur silence. En même temps que les étoiles, une lumière s'allumait dans la villa. Michel voyait la nuit envelopper la petite maison frêle, le jardinet perdu dans la pinède... Ah ! qu'elle gardât bien son cher amour ! Il prit les mains de Thérèse, les pressa contre ses lèvres qui criaient un merci passionné. Mais il ne lisait dans ses yeux qu'une réponse, toujours la même : « Tout est bon, tout est facile pour vous aimer... »

Pourtant, au même moment, il suffisait qu'un promeneur attardé passât sur le chemin pour qu'il vît une rougeur colorer le visage de Thérèse. Il ne lui demandait pas de l'accompagner jusqu'à la gare, parce qu'il sentait qu'elle n'oserait point. Qu'elle était délicieuse de n'avoir pas ce petit courage, après avoir eu celui de fouler le monde aux pieds pour lui !...

Michel ne pouvait guère demander de permissions, au retour d'un aussi long congé. Mais, dès qu'un camarade de carré voulait bien le remplacer quelques heures, il prenait le train pour Saint-Raphaël. Les dimanches où il pensait être libre, il prévenait Thérèse.

En dehors de ces visites, la vie aux *Cistes* s'écoulait solitaire et doucement réglée. Le matin, Thérèse faisait travailler Georget ; puis elle sortait avec lui. Mais, au lieu de descendre vers les maisons et le rivage, ils remontaient l'avenue du Grand-Hôtel. Si peu fréquentée que fût cette petite station, la jeune femme fuyait instinctivement la promenade banale, les hôtels, le casino abandonné, le mince décor de fête planté le long du rivage. Elle montait par les petits chemins du coteau, dominait la mer, et goûtait la solitude. Les cailloux roulaient sous leurs pieds, les lézards filaient. Il n'y avait pas de fleurs encore aux bruyères, ni aux cistes, ni aux mimosas, ni aux lavandes ; et pourtant la brousse était pleine d'aromes âcres ou doux, et les premières abeilles rayaient l'air lumineux, appelées par des pollens invisibles. Puis, un grand souffle balayait toute cette chaleur dansante et parfumée qui sortait du sol, apportant

l'odeur du large. Thérèse se retournait, fermait les yeux, comme pour recueillir un message d'amour.

Chaque jour, ils trouvaient une nouvelle promenade. Tantôt ils suivaient la mer, jusqu'au parc Calvet, qui pousse ses rochers rouges dans l'eau bleue. Tantôt ils montaient au-dessus de Saint-Raphaël, passaient la crête de la colline, et cherchaient des sentiers inconnus dans les petits vallons qui se cachent au versant de l'ombre. Quand le vent ne soufflait pas du Nord, ils allaient vers Valescure. Entre l'Esterel et les Maures, l'Argens ouvre, derrière Saint-Raphaël, sa large vallée. L'hiver y est d'une grande beauté. Thérèse se croyait parfois dans la campagne romaine, devant ces perspectives d'une noblesse un peu morne, ces villas aux terrasses blanches parmi les bouquets de pins-parasols, et la triste douceur des verdures noires sur les horizons bleus.

Ils suivaient la route qui mène encore à une dizaine de villas délaissées; puis ils la quittaient pour errer parmi les lauriers-roses, les chênes-liège et les hautes touffes de lentisques. Au bout d'une heure, ils s'asseyaient sur quelque tertre, l'enfant vaincu par la fatigue, elle par son doux secret; et, sans rien dire, elle regardait au loin l'ourlet d'or de la mer, ou bien la ligne des montagnes, découpée dans une lumière de cristal, ravinée d'ombres transparentes, ennoblie parfois d'une couronne de neige.

Thérèse aimait ce vallon de Valescure. Il ressemblait peut-être à son amour : silencieux, sauvage, un peu triste. Un paysan, qui les rencontrait souvent, commençait à saluer cette jeune femme au visage ardent, qui promenait là quelque rêve. Il remontait de la ville avant la nuit, tandis qu'ils y retournaient. Mais, si la santé de Georget n'eût réglé toutes leurs heures, Thérèse eût aimé s'attarder là-bas, voir la lumière s'éteindre peu à peu sur la plaine, sur la mer, dans le ciel profond, et la nuit l'envelopper, seule avec son amour.

XIX

Un dimanche où Michel était venu déjeuner avec elle aux *Cistes*, Thérèse proposa bravement une promenade :

— Voulez-vous venir avec nous, tout là-haut? J'ai découvert l'autre jour un endroit exquis, d'où l'on embrasse une partie de l'Esterel et des côtes à perte de vue.

Il accepta. Elle mit à Georget un grand chapeau qui le garantirait du soleil, noua autour du sien un voile de mousseline claire, et se déclara prête. Ils partirent.

Ils eurent vite atteint les dernières villas que la fantaisie de quelques hivernans avait plantées un jour en pleine brousse, puis abandonnées. Malgré leurs persiennes closes, la gaîté de leurs murs blancs coiffés de tuiles, leurs petites coquetteries d'architecture, leurs noms gracieux, que l'enfant lisait à haute voix sur les portes, disaient encore la joie de vivre et le charme du caprice qui passe. Puis les derniers toits disparurent; les chemins s'effilèrent en sentiers; et le chapeau de Georget voltigeait au loin, comme un gros papillon jaune, entre les têtes pressées des buissons. A mesure qu'ils montaient, l'atmosphère se faisait plus légère; des parfums la traversaient, couraient l'un après l'autre avant de se perdre dans le ciel. Un air transparent avivait les couleurs et mariait leur joie à celle de la lumière.

Auprès de la butte qui marque le réservoir des eaux, ils s'arrêtèrent un moment. Les lignes du golfe, derrière eux, avaient pris lentement toute leur beauté. Les deux îlots des Lions, dont on ne voit du rivage que la silhouette noire allongée sur l'horizon, montraient leurs flancs étalés, leur croupe humide et verte, leur ceinture de récifs. Une poussière dorée tremblait sur les eaux. Michel regarda sa compagne. Sous l'ombrelle blanche, le fin visage brillait d'une vie épanouie. Il connut une Thérèse nouvelle. Il pressa sa main; leurs yeux se rencontrèrent, se fuirent, se cherchèrent encore. Et le ciel parfumé, tremblant et lumineux, riait au-dessus de leurs têtes.

Georget les appelait. Ils reprirent leur route.

En approchant de la crête, ils trouvèrent l'ombre des pins Le sol s'adoucissait, feutré d'aiguilles sèches. « J'avais mal à vos petits souliers sur ces cailloux, » dit-il. Elle sourit, sans répondre; son pas vaillant s'alanguit un peu; son ombrelle jouait, inutile, sur son épaule, et il regardait sa silhouette blanche glisser entre les troncs des pins, dans l'ombre pleine de reflets.

Mais bientôt un horizon nouveau se levait devant eux, dans le décor de la pinède: à droite, la ligne fuyante des côtes, les longs promontoires dont l'étrave finissait par ne plus fendre, au loin, qu'une brume bleue; à gauche, au-dessus d'un chaos de

croupes boisées, les puissans étages et la crête aiguë du mont Vinaigre qui s'enlevaient sur un ciel net. Il eut un mot de marin :

— Mais on doit voir les côtes de Corse, par un temps comme celui d'aujourd'hui !

Il mit la main en visière sur son front, et ses yeux fouillèrent l'horizon.

— Vous ne voyez rien ? dit-elle au bout d'un instant.

— Non. Il faudrait, en tous cas, une jumelle. J'apporterai la mienne un jour.

Ce mot suffit pour les ramener à eux-mêmes. Ainsi, il viendrait encore, il nouerait de chères habitudes. C'était la première fois que Michel pouvait lui donner toute une journée. Son cœur débordait :

— N'est-ce pas que c'est beau ? N'est-ce pas qu'on est bien ici ?

Un avant-printemps flottait dans l'air. A leurs pieds, un amandier, près d'une chaumine cachée dans la brousse, jetait ses étoiles roses sur l'âpre verdure, comme un cri d'amour. Elle s'émut en l'apercevant. Puis elle s'étonna de la douceur soudaine et de l'intime allégresse qu'elle sentait tressaillir dans ce paysage. Était-ce l'heure ou la lumière ? La veille encore, ne promenait-elle pas, dans ces horizons héroïques, la fierté d'un amour un peu triste ? Elle songea que Michel n'était point là, et qu'un seul être suffisait à changer le monde pour elle. Il la regardait, elle se troubla et dit :

— Il me semble que tout ce paysage vous aime...

Ils s'assirent sur le tapis d'aiguilles rousses. Elle s'occupa de Georget, qui s'était échauffé, et lui fit mettre un petit manteau qu'elle avait apporté. Mais, à peine rafraîchi, l'enfant voulut descendre le ravin qui dévalait au-dessous d'eux. Elle essaya de le retenir, sans bonnes raisons. Il supplia, elle dut le laisser aller. Avait-elle donc peur d'elle-même ?

Michel s'était mis à lui parler de sa vie de bord, de son métier qu'il adorait. Il racontait avec la même simplicité les heures difficiles de sa carrière et les aubaines d'une vie errante. Elle croyait le voir, sur le pont de son navire, tantôt exécutant une manœuvre avec son beau sang-froid, tantôt rêvant pendant un quart de nuit ; elle sentait sa force calme, si supérieure à l'énergie tendue d'une femme ; elle était fière de

l'homme qu'elle aimait. Mais elle éprouvait aussi comme une jalousie sourde : toute une vie de lui où elle n'avait pas été ! Elle voulait la connaître, la remplir d'elle : ils ne seraient l'un à l'autre que lorsqu'ils auraient mêlé leur passé dans de communs souvenirs. Puis ils se taisaient, parce que toutes les paroles ne valaient pas un seul silence rempli du don d'eux-mêmes. Le soleil déclinait ; des ombres s'allongeaient devant eux, d'un ravin à l'autre. Y avait-il autre chose au monde, que la douceur et la gloire de leur amour?

Il avait pris ses mains et les baisait lentement, tous les petits doigts l'un après l'autre, puis ensemble, réunis en un bouquet sur ses lèvres ; et il la regardait entre chaque baiser, comme pour lui demander si elle voulait bien. Pourquoi n'eût-elle pas voulu ? Ah ! la molle journée, qui semblait dire au cœur de jouir... Elle ferma les yeux, et plus rien n'existait que la caresse humide de ces lèvres au bout de ses doigts abandonnés.

Un souffle passa dans la ramure des pins. Elle se dressa, cria de toute sa voix :

— Georget !

Aucune réponse ne parvenait. Elle s'avança, palpitante, jusqu'au bord du ravin :

— Georget !

Cette fois, la petite voix de l'enfant se fit entendre. Un instant après, il apparaissait entre les buissons. Elle courut à lui :

— Reviens vite, mon chéri ! Comme j'ai eu peur !...

XX

Le dimanche suivant, Michel ne fut pas libre. Elle avait espéré qu'il viendrait, mais une lettre, le matin, lui annonçait qu'il était retenu.

Pour oublier sa déception et pour occuper sa journée, elle se fit conduire avec son fils à Fréjus. Là, elle congédia sa voiture ; elle pensait revenir à pied par la plage, en se promenant.

Sur une dune de sable à pente douce, dans l'ouverture de la vallée, Fréjus rassemble ses maisons autour d'un grand clocher. Autrefois port de mer, l'Argens depuis des siècles l'ensable et l'éloigne du rivage.

L'après-midi du dimanche enlevait à la petite ville le peu de

vie qui lui reste encore. Thérèse en eut vite fait le tour, goûtant çà et là, dans les rues mornes, de beaux ombrages, d'anciens remparts, quelques façades de vieux hôtels.

Elle voulut terminer sa visite par l'église. C'était l'heure des offices; une rumeur de chants sortait de l'épaisseur des murs. Pour trouver la porte, il fallait descendre plusieurs degrés.

En pénétrant de la place ensoleillée dans l'église, elle ne vit plus que le braisillement de centaines de cierges dans une obscurité profonde. L'édifice semblait n'avoir pas de fenêtres; à peine quelques vitraux sombres, qui ne s'ouvraient que sur un monde de rêve. Une atmosphère d'encens enveloppait la foule, des voiles blancs de jeunes filles, des bannières pressées, des images de saints inconnus.

Thérèse s'avança, tenant Georget par la main. Au fond, l'autel rayonnait de lourdes dorures. Un clergé nombreux l'entourait. Sur la droite, dans un siège à degrés et à baldaquin, un vieillard mitré et chapé d'or semblait un figurant immobile.

— Qui est-ce, là-bas? demanda Georget.

— C'est un évêque, dit-elle.

Elle avait trouvé une chaise et s'agenouillait. Mais aucune oraison ne montait à ses lèvres. Elle était toute à l'étrange impression de ce culte enterré, curieux et lointain.

Autrefois, la première surprise passée, elle eût mêlé sa prière à celle des prêtres et son âme à celle de la foule. Aujourd'hui, tous lui semblaient des étrangers. Là-bas, sur le fond d'or, elle voyait des parures et des attitudes. Auprès d'elle, elle suivait des gestes. Elle s'étonnait presque de les faire encore, et les siens n'allaient pas plus loin que la terre.

Une angoisse l'étreignit. Jadis, son cœur trouvait Dieu si facilement! Mais la vie avait été trop méchante; il avait fallu trop compter sur soi...

Elle se releva, toucha l'épaule de son fils :

— Finis ta prière, nous ne pourrons pas rester ici, il fait si chaud!...

D'ailleurs, la course était longue pour revenir, et l'horloge de l'église marquait déjà trois heures un quart. Ils demandèrent leur chemin, traversèrent l'Argens, et gagnèrent la plage qui s'étend de là jusqu'à Saint-Raphaël.

Le temps venait de changer brusquement. Le ciel s'était

couvert, un vent assez fort soufflait de la haute mer. Thérèse s'inquiétait. Georget marchait serré contre sa mère, la vareuse boutonnée jusqu'au col, la main retenant le chapeau; leurs pas chaviraient dans le sable mêlé d'herbe pauvre.

De temps en temps, ils s'arrêtaient pour reprendre haleine et pour voir si la plage s'allongeait derrière eux. Mais elle s'étendait encore plus loin devant; et le petit môle de Saint-Raphaël, le casino rose, le dôme de l'église semblaient lents à grandir.

— Tu n'as pas froid, Georget?

Le vent emportait sa réponse; il faisait signe que non. Elle regrettait pourtant d'avoir entrepris cette course, qu'elle ne croyait pas si dure. Le jour diminuait. La mer était devenue toute verte, avec de grosses crêtes blanches qui brisaient jusqu'au loin. Les goélands, que cette côte déserte attirait, venaient pêcher à quelques mètres d'eux, plongeant au creux des vagues ou poussant leur cri rauque dans le vent. Georget se fatiguait; Thérèse le portait presque. Le ciel semblait grandir, et la solitude. Mais ce n'était pas la solitude qu'elle était venue chercher, volontaire et toute peuplée de son amour. C'était l'isolement, la détresse; toutes les attaches rompues, tous les appuis brisés. Où était-elle, où allait-elle? N'avait-elle pas quitté, sur l'appel d'un destin inconnu, jusqu'à cette petite main qui l'accompagnait dans la vie? Oh! elle ne l'abandonnerait jamais; mais déjà elle avait perdu le droit de s'appuyer à cette faiblesse. Ah! pourquoi Michel l'avait-il laissée seule aujourd'hui?...

Le feu du port s'allumait lorsqu'ils atteignirent l'estacade et les premières maisons. Une sécurité régnait à l'abri du môle, où les barques, les filets, les petits platanes du mail, s'endormaient dans l'ombre familière. Thérèse ralentit le pas. Mais l'enfant, tout las et étourdi, ne retrouvait point son souffle ni sa langue, avant qu'ils fussent rentrés aux *Cistes*.

Un quart d'heure plus tard, entre les genoux de sa mère, il regardait un bon feu de bois de pin pétiller dans sa chambre. Elle le pressait contre sa poitrine, reposée et rassérénée elle aussi, et ils ne pensaient plus que pour en rire au méchant vent qui avait failli les renverser tous les deux.

XXI

Michel l'avait grondée doucement; il l'avait vengée surtout de ce mauvais dimanche en lui donnant les deux dimanches suivans tout entiers.

Il ne fallait plus guère compter sur lui, désormais, en semaine. Avec les jours qui s'allongeaient, son service le retenait plus tard à bord. Une fois, Mme de Fougé avait pris le train pour Toulon et montré à son fils le port, les cuirassés, le *Charles-Martel*. Mais elle ne pouvait renouveler sa visite.

Alors, elle l'attendait et le désirait si fort, pendant huit jours, que les dimanches la trouvaient sans défense. La longue privation de la semaine, le je ne sais quoi de banal qu'avaient ces congés d'amoureux, la liberté d'un coin perdu où ils ne pouvaient mettre un nom sur un visage, tout faisait d'elle l'amoureuse affamée, qui mord au fruit de la joie comme il s'offre. Elle le sentait bien, et que ce n'était guère l'atmosphère de leur amour. Mais elle s'y détendait. Il faut des trêves dans la vie! Et tantôt c'était pour Michel, tantôt pour elle-même, qu'elle était si tendre, si légère et si folle.

Elle avait rêvé d'aller un jour avec lui jusqu'à l'auberge des Adrets et jusqu'au mont Vinaigre, dont les terrasses hardies, de loin, l'attiraient. Mais la course demandait une journée entière. Le cocher qu'elle voulait retenir lui avouait ingénument que ses chevaux et lui préféraient rester au soleil sur la petite place où ils attendraient d'autres cliens. Elle souriait de cette jolie insouciance méridionale; il proposait alors la promenade du Trayas, moins difficile. On allait beaucoup déjeuner à la Sube; la bouillabaisse avait une renommée... C'était assez pour qu'elle refusât ce beau programme. Puis elle se ravisait tout à coup, en songeant que les dernières lettres de Michel étaient soucieuses.

Le lendemain, la voiture venait les prendre aux *Cistes* à midi, et les emmenait sur la route étroite et capricieuse qui suit tous les replis de la côte jusqu'à Cannes. Elle n'offre aucun horizon comparable à ceux d'autres corniches fameuses; mais la couleur des eaux, la gamme des bleus, des violets et des verts dans les petites criques hérissées de rochers rougeâtres, amuse le regard comme fait une palette toute fraîche. En approchant

du cap Roux, on découvre de beaux aspects de cet Esterel ardent, dévoré de soleil et d'incendies, fruste et ignoré.

Arrivés au Trayas, ils donnèrent une heure au cocher pour faire reposer ses chevaux, et s'éloignèrent, afin de flâner à pied dans les sentiers de la montagne.

Ils revinrent à l'hôtel, quelques instans avant de repartir, pour prendre le thé.

En entrant dans la salle du restaurant, Michel aperçut, attablé près d'une fenêtre avec une femme, un de ses camarades, l'enseigne Plantier. Thérèse était déjà dans la salle, choisissait une table : il ne pouvait s'en aller. Il détourna les yeux et fit comme s'il ne voyait point Plantier.

A peine assise, Thérèse lut un ennui sur son visage. Elle s'informa. Il ne trouva pas de mensonge, et s'expliqua brièvement. Mais il lui cachait quelque chose.

— Avec qui est-il? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas.

— Vous ne lui dites pas bonjour?

— C'est inutile.

Elle comprit, et son visage s'empourpra.

Michel se leva :

— Je vais aller demander s'il y a une autre salle, dit-il à voix basse.

Elle posa la main sur son bras pour le retenir. Ils étaient seuls avec l'autre couple; l'inconvenance eût été flagrante. De quel droit, surtout, l'eût-elle faite? Par la baie vitrée, elle regardait la mer, tandis que le sang quittait lentement ses joues. Puis elle sentit qu'elle faisait souffrir Michel, et prenant sur elle, elle dit gaiement :

— Quelle promenade délicieuse nous venons de faire, dans ce petit sentier de chèvres!

Le goûter leur parut long. Michel, le dos tourné, ne pouvait penser qu'aux regards qui dévisageaient sa compagne. Plantier n'avait ni son estime, ni sa camaraderie. Michel le savait à l'affût de tous les appuis et les passe-droits de la politique. Avec quelques autres, il formait le clan des arrivistes et des suspects. En outre, de manières vulgaires et de vie louche, on n'ignorait pas qu'il entretenait des femmes en ville. Michel imaginait avec

répugnance la basse curiosité, les soupçons, la joie de Plantier.

Les chaises remuèrent derrière lui. Il se raidit. Le couple passa. Mais, à la porte, Plantier se retournait, venait frapper l'épaule de Michel et lui chercher la main, sous prétexte d'un renseignement de service à lui demander. Puis il parut attendre qu'on le présentât. Michel fut obligé de murmurer : « Mon camarade Plantier... » L'autre salua, pirouetta d'un air satisfait en disant : « A demain. » Son regard ajoutait clairement : « Bravo! mon cher, vous voilà donc des nôtres... »

Michel haussa les épaules. Thérèse était très pâle et suivait le vol d'une voile blanche, au loin, vers l'horizon.

XXII

Les jours, les semaines s'écoulaient. Quand elle ouvrait le courrier sur la table du salon, en rentrant de la promenade, Thérèse n'espérait plus y trouver la bonne nouvelle que son amour aveugle avait attendue si longtemps. Elle savait désormais que toute démarche était vaine en cour de Rome. Elle savait, ou devinait, qu'à Paris, on ne fléchirait point. Michel lui montrait les lettres de sa mère et de sa sœur. Elle les lisait avec lui; mieux que lui peut-être, car elle lisait en femme ces lettres de femmes. Il eût compris les raisons et les reproches; elle comprenait le silence et la tendresse. Il s'abusait encore, que déjà elle n'attendait plus rien.

Quand il venait la voir, elle ne l'interrogeait plus sur ce sujet. Elle n'avait jamais permis, d'ailleurs, que le premier mot de leurs rencontres fût celui du souci. Elle venait au-devant de lui, souriante, comme si leur amour ne dépendait que de lui-même. Mais lui disait sa tristesse; ou bien il la cachait, ce qui était pire. Et c'était toujours l'aveu qu'il y avait quelque chose au monde qui pouvait, non pas briser ni contraindre leur amour, mais le faire souffrir. Leurs lèvres, en se jurant le contraire, apprenaient à mentir.

Michel laissait à son amie toutes les lettres qu'il recevait de Paris. Elle les étudiait patiemment, pour arriver à connaître ces deux femmes qui, de loin, lui disputaient son bonheur, et, — curieuse épreuve, — à les aimer... Elle imaginait aisément leur état d'esprit; elle devinait de quelles angoisses et de quelles luttes était faite leur sérénité. Et puis, c'étaient la mère et la

sœur de Michel, et il y avait là des mots qui étaient tout lui... Comme elle les eût aimées facilement! N'était-elle pas tentée souvent de les plaindre et de les approuver? Ah! la vie lui avait appris du moins à ne point juger ni haïr! Si celles-là mêmes qui la condamnaient pouvaient savoir comme son âme demeurait douce envers elles!

Non, elle n'irait pas contre leur volonté. Vingt fois elle avait été tentée de leur écrire, mais sa double fierté de femme et de révoltée lui arrachait la plume des mains. Mendier une place à ce foyer qui ne voulait point d'elle lui faisait horreur. Quel regret inconscient, quel reste de lâcheté la poussait à chercher encore pour son amour la règle et la sécurité communes? Michel et elle ne seraient jamais que des irréguliers. Ah! c'était la Thérèse d'autrefois qui s'effrayait encore de ce mot, qui frémissait au souvenir de l'humiliante rencontre du Trayas. L'autre, la nouvelle, fléchirait-elle sous la loi qu'elle s'était faite? Elle avait cru rompre, et elle se sentait encore toute liée au passé. Elle se jugeait faible, sans courage, indigne en vérité de celui qui s'était donné à elle sans un regard en arrière.

Et puis, elle songeait: « Mais c'est pour lui que je n'ai pas de courage... Qu'ai-je donc quitté, moi, que je puisse regretter? Je n'ai pas peur de mon chemin. Seulement, je n'ai pas le droit d'y appeler Michel. Le courage qu'il me faut, c'est de ne pas lui demander ce sacrifice, c'est de m'en aller de sa vie... »

Oui, si cruel qu'il fût, c'était bien là son devoir. Une semaine, elle en porta partout avec elle l'obsédante image. Chaque jour la faisait plus proche et plus affreuse. L'hiver avait repris soudain; le temps était rude, et Georget souffrant; Thérèse allait seule vers Valescure. Au fond de l'horizon, la ligne des montagnes s'était couverte de neige, jusqu'au creux des premières vallées. Un vent mordant balayait la plaine. Thérèse répétait à l'âpre solitude le cri de son amour menacé. Parfois le soleil, chassant les nuages, lui rendait tout à coup son bel horizon, tout rempli des triomphes de la veille. Elle s'arrêtait, surprise, éperdue d'espoir. Mais les neiges s'éteignaient là-bas, les grandes ombres froides chevauchaient de nouveau la plaine. Elle rentrait, le cœur glacé comme le visage.

Le samedi, Michel la surprit. Il venait s'excuser pour le lendemain, car il partait pour Paris tout de suite. Il allait demander,

réclamer une réponse. L'attente et l'incertitude le brisaient. Il serait pressant, respectueux, tendre; il promettait d'être habile...

Debout dans le petit salon où elle le recevait à la tombée du jour, elle semblait l'écouter; mais elle n'entendait que le mot qu'elle se répétait au fond d'elle-même : « C'est moi qui vais partir, c'est moi... »

Quand il eut fini, elle s'avança, noua ses mains autour du cou de Michel, et dit :

— Je crois que vous auriez tort, mon ami. Si par hasard votre mère hésitait encore, est-ce ainsi que vous l'emporteriez? Les menaces confirment les faibles, lorsqu'ils n'ont pas besoin de raisons, mais de courage...

Plus bas, elle ajouta :

— Ne pensez-vous pas qu'il faudrait nous soumettre? Notre amour est assez fort pour attendre. Le temps, les égards, pourront seuls plaider notre cause, Michel.

Au lieu de discuter, il écoutait; toute son impatience semblait tombée; il était prêt à lui obéir. Oh! si vite... Elle dénoua ses mains, qui lui faisaient la victoire trop facile.

— Mais vous pouvez en juger autrement... Je vous demande seulement de réfléchir.

— Je m'en remets à vous, Thérèse. Vous avez toujours raison...

Elle baissa la tête, accablée. Puis, cherchant d'instinct quelque moyen de retarder le sacrifice, elle murmura :

— Nous devrions écrire à votre mère.

Elle expliqua sa pensée. Longuement, ils discutèrent les termes et le ton de la lettre. Puis elle ouvrit à Michel son petit bureau. Derrière lui, dans la pénombre, elle le guidait quand il avait un doute. Une fois, pour un mot où elle avait mis presque un cœur de fille, il vint la remercier en baisant ses mains. Puis il relut leur longue lettre, soumise, fière et résignée.

Il se retourna. Elle demeurait sans bouger, le regard au loin.

— Vous n'attendez pas plus de cette lettre que des autres, n'est-ce pas, Thérèse?

Elle eut le courage de ne pas mentir. Elle dit, en évitant le regard de Michel :

— Non. Mais il fallait l'écrire. Votre mère sera heureuse. Notre amour grandira dans l'épreuve. Si vous ne recevez pas de réponse, dans quelques jours, je rentrerai à Paris.

Elle le vit se lever, courir au bureau pour prendre la lettre et la déchirer.

— Que faites-vous, Michel? Vous savez bien que cela ne changerait rien...

Il allait se jeter à ses pieds et la supplier. Mais n'avait-il pas juré qu'elle seule ferait la loi de leur amour, et qu'il ne demanderait rien qu'elle ne voulût donner? Il laissa tomber la feuille et se tut. Une minute, elle put suivre sur son visage la lutte qu'il soutenait contre lui-même. Puis, de ce cœur enfin maître de lui, ce ne fut pas une plainte qui monta, ce fut une action de grâces :

— Vous vous en irez quand vous voudrez, Thérèse. Je n'oublierai jamais que vous êtes venue...

— Michel!

Elle se dressait, chancelante elle aussi d'une autre lutte, et trahie par l'élan de son corps qui se tendait vers lui sans le vouloir. Ah ! elle se serait défendue peut-être s'il avait supplié. Mais il se taisait, il s'oubliait encore...

— Michel, vous ne m'aimez donc pas, que vous ne voulez rien me demander? Est-ce que la vraie joie de l'amour n'est pas de donner davantage? Ah ! nous sommes des cœurs lâches! J'ai cru, moi aussi, que je pourrais te quitter, mon bien-aimé, pardonne-moi ! Si tu veux que je m'en aille, je m'en irai. Mais je ne peux pas toute seule...

Il la prit dans ses bras, secouée d'un grand sanglot. A peine entendait-il les mots d'amour qu'elle murmurait sur sa poitrine. Mais il la sentait toute à lui, pour jamais. Il baisait ses cheveux, son front, ses yeux brûlans et doux. Et comme il n'osait prendre ses lèvres, elle lui en faisait dans son cœur l'offrande secrète et misérable.

XXIII

En éparpillant son courrier sur la table, Thérèse aperçut une enveloppe qui portait l'écriture de M. Lesquières et la rompit tout de suite. Il écrivait si peu!

C'était encore une lettre de quelques lignes. Il se félicitait de ce que l'indisposition de l'enfant fût terminée, et assurait la mère de son affection discrète.

Oh! oui, discrète. Elle savait que c'était la seule qualité

dont son amitié fit coquetterie; mais elle lui en connaissait d'autres, et de meilleures. Pourquoi, depuis qu'elle était partie, n'avait-elle eu de lui que des billets comme celui-là ? Une nouvelle parisienne, de-ci de-là, — lorsqu'il pensait qu'elle pouvait lui être utile; un mot sur la saison, qui éprouvait durement ses soixante ans frileux, et c'était tout. Que pensait-il d'elle?

Mais elle-même, qui écrivait plus longuement, s'ouvrait-elle davantage? Depuis dix ans, elle lui avait confié toute sa souffrance; pourquoi ne partageait-elle point son bonheur? Fallait-il laisser croire au vieil ami qu'elle en avait honte ? Il devait se dire qu'après avoir rêvé de franchise et de lumière, elle allait comme les autres vers l'ombre et l'hypocrisie. Il devait penser — tout ce qui n'était pas. Laissant le reste de son courrier, elle ôta son manteau, releva ses gants, et se mit à écrire.

« Parrain, je vous en veux de vos billets si courts. Pourquoi ne m'écrivez-vous plus? J'ai quitté *tout*, mais pas vous : ne le savez-vous pas ? Les seules choses que je regrette de l'ancienne vie, c'est votre cabinet, votre feu, votre lampe, et votre cœur. Vous n'êtes pas fâché, parrain? Oh! non, vous ne pourriez pas, et moi non plus... Mais vous êtes peiné peut-être. Vous me parlez de votre « vilain hiver. » Fait-il si mauvais à Paris? N'avez-vous pas un peu de notre soleil? Parrain, tout mon bonheur ne chassera-t-il pas votre peine? Je ne vous l'ai pas dit assez peut-être, c'est de ma faute. Que regrettez-vous pour moi, qui ne regrette rien, rien, rien...

« J'ai peur de le deviner parfois. Je vous ai laissé seul à Paris pour me défendre. La tâche est lourde, je le sais! Vous ne m'en parlez pas, vous en gardez l'amertume pour vous tout seul. C'est cela, votre vilain hiver? Mais, — dites-moi toute la vérité, — vous pensez peut-être que le monde est cruel, mais qu'il voit clair. Vous ne me jugez plus, pour ne pas me juger mal? Oh! parrain, je vous assure que je n'ai pas peur que vous me jugiez...

« Vous vous étonnez sans doute que je ne fasse pas appel à votre obligeance pour les formalités de mon divorce. Malheureusement il faut attendre. Nous ne rencontrons jusqu'à présent que silence et opposition profonde. Michel, l'autre jour, voulait partir pour Paris, brusquer l'explication. Je l'en ai empêché : elle eût été trop pénible pour lui et pour les siens. Mais tout espoir de conciliation n'est pas perdu. Je voudrais tant y arriver,

pour lui et, — elle allait écrire : et pour moi. » Sa main s'arrêta, son esprit se cabra.

Pour elle, vraiment ? Elle y tenait beaucoup, à cette solution honteuse, à cette caricature du mariage, à cet honneur de procédure ? Peu s'en fallait qu'un dégoût ne lui soulevât le cœur. Où rentrerait-elle par cette porte basse ? Ni dans son monde, ni dans celui des Sebert, ni dans l'estime d'elle-même. Seulement dans un mensonge et une servitude de plus. Ah ! suivre son rêve jusqu'au bout, en épuiser l'orgueil et la folie, c'était tout ce qu'elle souhaitait ! Pourquoi s'en excuser, s'en justifier ? Elle reprit la plume :

« Pour lui, ai-je dit, pour ne pas l'arracher aux siens ; car pour moi, bon ami, vous connaissez le fond de mon cœur. J'ai pris, afin de chercher ma destinée, un chemin où il faut être seule, et ne pas tourner la tête en arrière. Tout ce que j'ai quitté ne compte plus à mes yeux, et encore moins ce qui n'en serait qu'une parodie misérable. Je n'ai pas voulu de l'intrigue secrète, mais je veux bien de la révolte au grand jour. Chacun choisit suivant son idéal ! Le monde ne croit pas à notre honnêteté, parce qu'il en serait incapable. Que nous importe ? C'est pour nous seuls que nous la gardons. Et si, un jour, nous jugions meilleur, et plus beau, et plus droit, de nous appartenir, qui nous en empêcherait ? »

Son cœur battait, sa main trembla ; elle jeta la lettre dans l'âtre et éclata en sanglots.

Une heure plus tard, sur le foyer de marbre, la feuille gisait encore, respectée par les flammes. Thérèse la ramassa, la plia sans la relire, et la fit porter à la poste.

Michel la laissa seule, en ces jours d'attente où elle aurait eu tant besoin de lui.

Seule contre elle-même, seule contre ce printemps qui éclatait maintenant dans l'air plus vif, dans le ciel plus fort, et que chaque nuit qui passait, chaque aube qui se levait faisait plus victorieux, comme son amour. Quand elle sortait, le matin, l'odeur des eucalyptus la faisait défaillir. Pourtant, les jardins renouvelaient à peine leur parure, les mimosas ne jetaient pas encore leurs flammes jaunes dans l'air bleu, et sur la verdure grise de l'Esterel, aucune nuance plus vive ne disait le changement de saison. Mais la lumière montait dans le ciel agrandi,

et avec elle l'ardeur d'une terre qui répandait, comme un cœur embrasé, son parfum sauvage et violent. Aux sentiers des petits vallons qui se cachent derrière le coteau, Thérèse, épuisée, cherchait l'ombre. Parfois, elle avait peur de sortir, et s'enfermait avec Georget dans l'étroit jardin des *Cistes*. Mais, quand elle levait les yeux de son ouvrage, entre les pins, là-bas, la mer étincelait et surprenait son cœur.

A quoi bon se défendre, d'ailleurs? Elle retrouvait en elle-même un trouble plus fort. Parfois elle essayait de se persuader encore que sa lettre aurait changé les dispositions de Mme Sebert. Puis elle se reprochait d'affaiblir son courage par un aussi vain espoir. Alors, quand, pendant de longues heures, l'horreur du demi-mensonge où elle vivait, l'hostilité de la vie contre son rêve, la logique impérieuse de la révolte l'avaient tourmentée tour à tour, l'amour apparaissait comme le seul refuge, la seule vérité, la seule victoire. Elle se levait, sortait de l'ombre étouffante du jardin, et montait pour voir, du haut de la colline, l'ardent rivage palpiter sous le baiser de la lumière.

Au premier courrier, Thérèse reçut la réponse de son vieil ami.

« Ma chère enfant, » disait-elle, « mon silence ne doutait pas de votre bonheur, il le respectait. C'est une manière d'en jouir, et quelle autre pouvais-je vous témoigner?

« Ne vous occupez point, pour moi, de ce qu'on dit. On en dit tout juste assez pour me donner le sentiment, — ou l'illusion, — que je veille sur la sécurité de votre bonheur. J'aime mieux mon nouveau rôle que l'ancien; et tout ce que je pourrais entendre de la bouche des autres ne me sera jamais aussi dur que ce que j'ai entendu de la vôtre, ma pauvre petite. Soyez heureuse, soyez heureuse, et ne me ménagez point, je vous en prie...

« Vous pouvez songer, d'autre part, que vous me devez la récompense de dix ans de tracas. Vous ne sentez pas que je les rattrape en ce moment, et au meilleur compte? Ce n'est pas moi qui ai fait la folie! Si vous ne regrettez rien, que regretterai-je donc? De ne plus me répéter tous les jours tristement: « Qu'est-ce qu'une vie de femme sans amour? »

« Je suis à votre disposition pour toutes démarches quand vous m'avertirez.

« Il reste un point, pourtant, sur lequel nous ne sommes pas d'accord. Vous vous assurez que je ne suis pas fâché. Hélas! je le suis, et je le reste. Ah! ce n'est pas ce qu'*on* me dit, c'est ce que *je* me dis. Je me dis que le bonheur vous a laissée bien raisonneuse. Je retrouve encore, en vous lisant, la Thérèse de ma lampe et de mon feu, qui prenait la vie comme une énigme douloureuse. De mon temps, il me semble, une femme eût cherché moins de raisons pour aimer... »

Elle rougit, rêva quelques secondes, et serra la lettre au plus secret de son bureau.

XXIV

C'était le troisième jour que Michel la laissait sans nouvelles. Elle comprit qu'il avait eu une réponse de sa mère et qu'il la lui cachait. Elle partit pour Toulon.

C'était la Mi-Carême. Elle trouva la ville en fête. Rue Courbet, où habitait Michel, elle apprit qu'il n'était pas encore rentré. Alors elle gagna le port, et là, parmi les chants, les mascarades, la grosse gaîté du populaire, tournée vers la rade, elle attendit.

Elle connaissait le mouillage du *Charles-Martel* et guettait les embarcations qui venaient à terre. Plusieurs avaient débarqué déjà des matelots dont la figure riait d'avance à l'appel des filles déguisées. Enfin elle aperçut Michel. Il était avec deux autres officiers. Elle s'éloigna rapidement, remonta de quelques pas la première ruelle, et quand elle le vit seul, au coin de la rue Neuve, elle l'aborda.

— Michel, vous ne m'aviez pas reconnue?

Le sourire avec lequel elle voulait l'accueillir se glaça sur ses lèvres. Michel avait tressailli, comme s'il redoutait de la voir. Sur son visage énergique, depuis quelques jours, la souffrance avait mis son empreinte. Thérèse oublia tout, pour aller droit au but :

— Vous avez eu une mauvaise réponse, Michel... Pourquoi vous en troublez-vous? Est-ce qu'il y a rien au monde qui puisse nuire à notre amour, dites?

Elle avait parlé presque à voix basse, et des yeux plus que des lèvres. Elle reprit plus haut, pour les passans :

— Voyez, je suis venue regarder la Mi-Carême... Quelle ani-

mation ! Mais il y a trop de foule, ici ; voulez-vous que nous allions plus loin ?

Il la suivit. Sur la place Victor-Hugo, des voitures stationnaient. Elle dit :

— Je voudrais que vous m'emmeniez promener dans la campagne. Il fait si beau ! Vous êtes libre toute la soirée, n'est-ce pas ? Et puis, vous reviendrez dîner avec moi aux *Cistes*, pour vous punir...

Il proposa diverses excursions. Elle choisit la plus courte.

Dans la voiture, dès qu'ils furent hors de la ville, elle lui donna sa main, sans rien dire. Sous l'abri de la couverture, leurs doigts se mêlèrent. Deux heures durant, ce fut toute la consolation qu'elle put lui donner. Elle aurait voulu qu'il inclinât la tête sur son épaule et qu'elle pût lui dire des mots maternels, des mots d'oubli, de paix et d'amour. Mais il regardait, au loin, la route blanche. Et quand elle lui demandait ses yeux, il les refusait, pour ne pas y montrer des larmes.

Ils rentraient. Elle dit :

— Je n'ai jamais été chez vous. C'est pour cela, peut-être, que vous ne m'y sentez pas près de vous. Avons-nous le temps, avant l'heure du train de Saint-Raphaël ?

Il regarda sa montre, et jeta l'adresse au cocher.

Il habitait deux pièces, meublées simplement, mais remplies de souvenirs rapportés d'escales lointaines, de livres et de portraits. En entrant, elle aperçut le sien sur la table de travail, le petit instantané qu'elle lui avait permis de prendre, un jour, dans le jardin des *Cistes*. Elle dit, en le désignant :

— Pourtant, j'étais là... Vous ne l'avez pas bien regardé, Michel, depuis trois jours. Ou bien, c'est que je ne puis rien pour vous...

Il l'arrêta, suppliant :

— Thérèse, pardonnez-moi ! Je vous jure que je ne mets rien au-dessus de notre amour. Je sais combien vous êtes courageuse, et prête à tout pour m'aimer. Mais c'est ce qui me torture ! Ce n'est pas pour moi que je souffre. Je m'étais juré de vous donner un peu de bonheur et de justice. Et mon amour ne vous apporte que des épreuves et des tristesses...

Elle arracha ses mains des lèvres de Michel et s'en couvrit le visage :

— Oh ! ne dites pas cela, Michel... J'ai plus de bonheur que je n'en ai rêvé jamais. Si je vous disais que j'en ai peur, de mon bonheur... Mais c'est moi, c'est moi qui ne vous donne rien en échange. Ah ! mon aimé, je suis lâche... Je t'ai tout ravi, tout ce qui faisait ton honneur, ta joie et ta force, ta noble vie, tout, jusqu'à ta mère et ta sœur... Et me voici devant toi, les mains vides... Je suis lâche...

Un sanglot la prit, secouant son corps frêle. Michel l'attira dans ses bras. Elle pleura longuement sans parler. Puis, tout à coup, relevant la tête :

— Où suis-je ? murmura-t-elle.

Paris était loin, Saint-Raphaël était loin... La nuit venait aux fenêtres. Dans l'ombre inconnue qui l'entourait, elle promena ses yeux effrayés et soumis.

— Je suis chez toi, Michel, je suis chez toi...

Elle savait qu'elle y viendrait un jour, et que l'orgueil même de son rêve la conduirait jusqu'à le briser de ses propres mains. L'heure était venue, que ni le hasard, ni le destin, mais elle-même avait préparée. Elle entendit Michel qui murmurait :

— Tu es chez celui qui t'aime, Thérèse. Pourquoi aurais-tu peur ?

Elle le regarda. Aucune surprise ne faisait trembler son cœur.

— Non, je n'ai pas peur. Et moi aussi, je t'aime, Michel, et nous n'avons plus rien au monde, l'un pour l'autre, que notre amour. J'ai tout quitté pour te servir, et je t'oblige à tout quitter, tu vois, pour m'aimer. Mais c'est mieux ainsi, n'est-ce pas ? Rien que notre amour...

Il répéta, tremblant : « Rien que notre amour... »

— Je te donne le mien, Michel...

Elle fermait les yeux, détournait la tête. Il la prit dans ses bras, et, cœur contre cœur, bouche contre bouche, ils connurent toute la richesse et toute la misère de leur amour.

Paul Renaudin.

(*La troisième partie prochainement.*)

L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES PRIVÉES
DEPUIS SEPT SIÈCLES [1]

LE LOGEMENT

I

CHATEAUX ET JARDINS

Nous ne savons pas trop si l'âme de nos aïeux fut pareille à la nôtre; il faudra le travail de plusieurs générations pour la dévoiler davantage. L'histoire qu'on nous enseigne ne nous a pas là-dessus appris grand'chose. Pour mesurer l'énergie des hommes qui foulèrent avant nous ce sol de France, nous n'avons pas de dynamomètre; aucun phonographe n'a enregistré leurs éclats de rire; nous ne pouvons jauger les tonneaux de larmes qu'ils ont répandues et il n'est point de réactif chimique qui trahira la somme exacte de leurs vertus et de leurs vices.

Il faut nous en tenir au matériel, tourner autour d'eux. Comme la coquille nous révèle l'animal disparu, le bâtiment nous révèle l'habitant, l'idéal de l'homme visible qui mange, marche, se bat ou travaille. Cet idéal crée le milieu ou excite à le transformer; mais le milieu à son tour influe sur l'idéal de vie, sur ce que l'on prise le plus à chaque époque et sur l'ordre et la nature des distances qui, suivant les époques, séparent les humains. Ce ne sont pas de simples chiffres, de

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1910.

simples rapprochemens d'érudition morte, que nous fournit l'étude du logement, du sacrifice que l'on faisait pour lui, de son rôle dans la satisfaction des besoins intellectuels.

Cela permet de deviner un peu les âmes, car une évolution psychologique a modifié les conditions de la vie sociale tandis que, d'âge en âge, s'accumulaient et se façonnaient si diversement les pierres, la brique, le bois et le fer. Malheureusement, à la distance de plusieurs siècles, les toits de chaume, les plus intéressans de tous puisqu'ils sont les plus nombreux, les millions de toits des inconnus de la glèbe et du pavé, sont ceux que l'on voit le moins. Eux aussi pourtant ont changé, aussi bien que les demeures superbes jadis insoucieuses de l'énorme masse sur quoi portait leur grandeur; et des trois phases historiques qu'a traversées le logement, — Force, Magnificence, Commodité, — la dernière seule comportait des biens accessibles à tous.

I

De ces biens le principal, au moyen âge, était la sécurité. La Force était le Luxe le plus urgent, puisqu'elle garantissait tous les autres. Entre les riches qui pouvaient s'offrir ce luxe par la possession d'un château fort et les vilains du plat pays qu'abritait un toit sans défense, il y avait alors plus de distance qu'il n'en subsiste présentement entre un Crésus et un indigent, du fait de leurs logis respectifs. Pécuniairement, l'écart était moindre aux temps féodaux entre le donjon et la masure qu'il ne fut aux temps modernes entre un palais princier et une cabane rurale, parce que le superflu des grands avait augmenté plus que le nécessaire des petits.

Dans ces châteaux sauvagement dressés sur quelque éperon de falaise, au sommet de roches escarpées par la nature et le ciseau, la place réservée à l'habitation était fort restreinte; seules les murailles en prenaient à leur aise, leur largeur égalait parfois celle de l'espace libre qu'elles encerclaient, de sorte que le diamètre extérieur d'une tour était double de celui du vide intérieur. Joignez à cela les voûtes des étages, les paremens des fossés et parfois une « chemise » de trois ou quatre mètres d'épaisseur, qui revêt et protège le pied des constructions, il est clair que la maçonnerie absorbe la plus grosse part du devis.

Suivant le plus ou moins de proximité de la pierre, le prix d'une maçonnerie de remparts variait, aux XIIIe et XIVe siècles, de 12 à 24 francs le mètre cube en monnaie de nos jours (1). Ces chiffres, plus élevés que les nôtres, montaient à 35 francs le mètre cube lorsqu'il s'agissait de travaux d'art, de cathédrales ou de salles gothiques, avec sculptures, ogives et colonnes; ils descendaient à 9 francs, si l'entrepreneur n'avait à édifier qu'une bâtisse vulgaire, dont les matériaux étaient moins solides. En appliquant le prix moyen de 18 francs le mètre cube aux châteaux dont les dimensions sont exactement connues, nous arrivons à nous rendre compte, par le prix qu'ils ont coûté à l'origine, de ce que les barons féodaux mettaient à leur loyer.

Le château du sire de Coucy, dont nous admirons encore les ruines, peut être considéré comme un des plus illustres spécimens du genre. Le donjon, de 30 mètres de large au dehors, avait 16 mètres au dedans et des murs de 7 mètres d'épaisseur; sa hauteur était de 50 mètres. Il contenait donc, des fondations au sommet, avec les planchers voûtés, une masse de 25 000 mètres cubes de maçonnerie d'une valeur de 450 000 francs. Les quatre tours d'encoignure, de beaucoup moindre importance, — 20 mètres de large en dehors, — et les deux grandes salles, — l'une de 60 mètres sur 15, l'autre de 21 mètres sur 11, — où se trouvent les cheminées sculptées des neuf Preux et des neuf Preuses, « en partie modernes, » écrivait Androuet du Cerceau en 1576, représentaient ensemble 31 700 mètres cubes, ou 571 000 francs.

Si bien que la maçonnerie du château de Coucy montait au total, en chiffres ronds, à un million de francs de notre monnaie. A combien s'élevaient les autres chapitres? Si l'on admettait pour une forteresse de Thiérache, au temps de saint Louis, les proportions admises pour les maisons de location du Paris actuel, la part de la maçonnerie ne serait que de 40 pour 100 du devis; les terrassemens en auraient absorbé 2 pour 100, la charpente (fer et bois) 18 pour 100, la toiture 5 pour 100, la menuiserie et les parquets 13 pour 100; le reste, — 22 pour 100, — se partagerait entre la plomberie, la fumisterie, la peinture

(1) Comme tous les prix contenus dans cet article : c'est-à-dire qu'un mètre cube de maçonnerie, payé 3 sous en 1250, coûtait *intrinsèquement* 3 francs, lesquels, au *pouvoir ancien* de l'argent comparé à son pouvoir d'achat actuel, correspondent à 12 francs de 1910.

et la décoration, les glaces, les marbres, la quincaillerie, l'ascenseur, l'électricité et les honoraires de l'architecte.

L'ignorance où l'on était de presque tous les besoins que nous venons d'énumérer constituait une première économie; avec des plafonds voûtés, des planchers dallés et des escaliers de pierre pris dans l'épaisseur des murs il n'existait pas de charpente et fort peu de menuiserie. Le bois d'ailleurs était à bas prix. Si la porte d'entrée d'un château notable arrivait à valoir jusqu'à 1 500 francs, c'est à cause du fer dont elle était garnie, de ses gonds, de ses équerres, des barres à serrures et à verrous qui la maintenaient, et des centaines de gros clous à double pointe qui la hérissaient. La toiture seule revenait cher à qui prétendait couvrir sa terrasse en plomb, comme celle de Coucy, parce que le plomb, — à 200 francs les 100 kilos, — coûtait six fois plus que de nos jours.

En ajoutant un quart, soit 250 000 francs, au million de la maçonnerie on obtient une somme de douze à treize cent mille francs à laquelle peut être estimé le débours d'Enguerrand de Coucy pour bâtir cette demeure exceptionnelle. Au taux, ordinaire à l'époque, de 9 pour 100, ce capital correspondait à un loyer de 122 000 francs.

Aucun autre seigneur en France n'était peut-être aussi chèrement logé et peu sans doute étaient aussi riches. En effet la baronnie de Coucy, composée de 150 paroisses, fut achetée plus tard (en 1400) 12 millions de francs par le Duc d'Orléans, qui avait eu pour moitié de ce prix le Comté de Blois, d'un territoire pourtant beaucoup plus vaste. C'est que la valeur d'un fief *en revenu*, — sans parler de sa valeur politique, — ne dépendait pas de sa superficie, mais du plus ou moins grand nombre de terres que le suzerain y possédait *en propre* et des droits lucratifs qu'elles lui rapportaient. Ainsi, dans la même région, le Comté de Clermont (Oise) ne rapportait que 225 000 francs (en 1514), quoiqu'il eût 1 669 fiefs dans sa mouvance; tandis que le Duché de Nemours (Seine-et-Marne), d'une étendue beaucoup moindre, devait être d'un bien meilleur profit, puisqu'il se vendait 22 millions de francs (en 1505).

Mais, précisément parce que Coucy fut le prototype de la magnificence féodale, on ne trouverait guère aucun « burg » qui lui puisse être comparé : Turenne par exemple, chef-lieu d'une puissante vicomté, est de dimensions cinq fois plus petites.

Des murailles de 7 mètres de large n'étaient pas communes; je n'en ai, pour ma part, rencontré nul autre échantillon. Pour 24 000 francs seulement, la comtesse d'Artois, en 1310, édifiait à son château de Bapaume la grande salle qui avait 27 mètres de long, 23 de large et 13^{m},33 de haut. Ici, les murs n'avaient que 1^{m},66 d'épaisseur et le mètre cube de maçonnerie ne revenait pas à 11 francs de notre monnaie.

Les prix du mètre *superficiel* nous révèlent, par leur diversité même, la différence de structure des remparts; ce sont parfois de simples revêtemens de briques appliqués sur des remblais de terre. Ils coûtent moins cher dans les petites cités que dans les « bonnes villes, » parce qu'ils sont plus minces; et chez les châtelains, au moyen âge, la massivité des murailles était le critérium de l'opulence, comme le furent aux temps modernes les lambris dorés ou les plafonds peints.

Dans ces donjons à l'accès situé parfois dans le vide, comme un perchoir ou un nid d'oiseau, abordables seulement avec une échelle ou par des courtines aussi dangereuses pour les défenseurs que pour les assaillans; dans ces logis-armures dont les sous-sols et les combles renfermaient tout le nécessaire de la vie : magasin de denrées ou « garnison, » moulin, cour, puits, écuries et étable, une salle unique servait aux propriétaires de chambre à manger, à causer et à dormir. Confians dans l'œil du guetteur, qui veillait au sommet de la tour trivialement baptisée d'*Engoule-Vent* ou de *Froid-Cul*, les habitans défiaient les surprises, sinon les sièges; car les forteresses soi-disant imprenables ont toutes été prises plusieurs fois, du XIIIe au XVIe siècle, après des assauts plus ou moins rudes et un blocus plus ou moins long.

Mais s'ils vivaient tranquilles, ils s'aperçurent qu'ils vivaient très mal sitôt que la guerre privée cessa d'être légitime et fructueuse. Ces maisons fortes étaient précieuses aussi longtemps qu'elles permettaient de dominer ou de se défendre : au XIVe siècle une position stratégique était si recherchée qu'il s'y campait parfois deux forteresses, toutes voisines l'une de l'autre : dans telles localités comme Charlus ou Gimel, en Limousin, se voyaient un « château supérieur » et un « château inférieur » appartenant à deux familles différentes. A Miremont, en Auvergne, les mêmes murailles sont alloties entre deux seigneurs : chacun a son corps de logis flanqué de deux tours, l'une carrée

et l'autre ronde ; la chapelle, au dehors, demeure indivise avec une cloche particulière pour chacun. En Lorraine, le manoir féodal se partage souvent en hauteur, par étages, ou en largeur, par le mur de refend de la grand'salle; tel héritier jouit de la moitié ou d'un quart.

Une simple tour, comme celle de Tulle au XIII[e] siècle, était possédée conjointement par plusieurs maîtres, laïques et clercs, qui négociaient librement les parcelles dont ils étaient détenteurs avec les droits y attachés. Les droits cédés par l'un d'eux représentent un capital de 150 000 francs. Ce n'est plus de loyers qu'il s'agit alors, mais de rentes foncières. Au contraire, le « droit de retraite » à l'intérieur des remparts du logis seigneurial est bien, pour les villageois des environs, — pour les « retraihans, » comme on les appelle à Époisses (Bourgogne), — une sorte de loyer qu'ils paient en contribuant à l'entretien des fortifications : « Mes amis, que faut-il faire pour se sauver? demandait un évêque à des paysans en les catéchisant. — Monseigneur, il faut se retirer dans le château quand les gens d'armes *venont*. »

Pour apprécier comment étaient logés ces paysans dans leurs propres chaumières, on n'a point la ressource d'en mesurer les ruines, ainsi qu'on le peut faire pour les châtelains. Ces cabanes rustiques n'ont pas laissé de traces. Leurs prix de vente ou de location, relevés dans une trentaine de nos départemens actuels, à Bruyères dans l'Aisne, dans l'Orne, à Almenèches, dans le Nord, à Wambrechies, dans la Dordogne, à Saint-Pardoux, à Beaucaire dans le Gard, à Clavy dans les Ardennes, dans le Cher, l'Eure, Seine-et-Oise, etc., etc., montrent ces loyers oscillant entre un maximum de 110 francs et un minimum de 15 francs, et ressortant en moyenne à une quarantaine de francs par an. Ces chiffres, rapprochés du coût des matériaux aux mêmes époques, font augurer que ces maisonnettes étaient fort peu de chose ; l'abondance du bois que chacun avait presque pour rien, grâce aux droits d'usage, et les prétentions très humbles des habitans expliquent ce bon marché des constructions rurales.

Beaucoup de gentilhommières étaient elles-mêmes des plus médiocres; on se tromperait fort si l'on imaginait la généralité des nobles au moyen âge en possession d'un château véritable. Le prix de ces châteaux, qui varie de 400 000 francs à 15 000, et

qui le plus souvent ne dépasse pas une soixantaine de mille francs, était encore trop au-dessus des facultés de la masse des hobereaux. Sur 263 fiefs d'un arrondissement, dont le revenu nous est connu au XVIe siècle, il s'en trouvait un de 25 000 francs de rente, deux de 12 000, six de 7 000, onze de 3 500, cinquante de 1 000 à 2 500, soixante de 1 500 à 1 000, et 133 de moins de 150 francs de rente.

De cette poussière de seigneuries il en fallait beaucoup, réunie en une seule main, pour constituer une honorable aisance; les filles de cette toute petite noblesse, à peine dotées, se mariaient dans la sous-bourgeoisie ou la grosse paysannerie des bourgs du voisinage; les fils aînés régnaient dans un manoir de quatre pièces, flanqué d'une tour et de contreforts, entre lesquels pendait en échauguette une guérite dont la destination n'était point belliqueuse. Ces bicoques ainsi façonnées en châteaux, sises au milieu d'un champ de blé, se vendaient une vingtaine de mille francs, et il se trouvait 500 ou 600 de ces patriciens champêtres, vivant fort maigrement sur leurs terres, contre 15 ou 20 familles de « haute noblesse, » c'est-à-dire de noblesse que les hasards de la guerre ou de la faveur avaient enrichie et possessionnée.

II

Celle-ci, depuis la fin du XVe siècle, avait métamorphosé ses demeures. Inutiles, puisqu'ils ne pouvaient tenir plus de quelques jours contre une petite troupe munie de canons, les anciens types firent aux générations nouvelles l'effet d'obscures prisons. Non qu'il eût existé précédemment un modèle invariable, ni comme *style*, puisque de Philippe-Auguste à Louis XII, trois gothiques successifs avaient pris la place du roman, ni comme disposition *militaire et tactique;* les villes fortifiées par Vauban et ses élèves, sur tout le royaume de Louis XIV, se ressembleront beaucoup plus que les donjons sortis de terre à quelques lieues d'intervalle et à quelques années de distance les uns des autres; d'une diversité infinie, élancés ou trapus, de trois ou de six étages, carrés, octogones ou en losange, parfois ronds du côté du précipice et rectilignes du côté du plateau, couronnés de plates-formes crénelées ou de toits aigus.

L'intérieur ne s'était pas moins transformé : tous les châteaux que nous englobons sous l'étiquette générique de

« moyen âge » et que, grâce au recul des temps, nous imaginons tous pareils, ne se ressemblent nullement. Il y eut plus de différence, *au point de vue des convenances de l'habitation*, entre ceux du milieu du XIVe siècle et ceux de la fin du XVe, qu'entre ceux de la Renaissance et ceux du siècle de Louis XIV, bien que ces derniers, *au point de vue architectural*, n'eussent absolument rien de commun avec leurs prédécesseurs immédiats.

Josselin, par exemple, demeure patrimoniale des Rohan, qui semble à nos yeux une relique féodale, était, pour le sire de Rohan qui l'édifia vers 1480, un logis de goût tout moderne, fait pour remplacer le *vieux château* du même nom, dont Beaumanoir avait été le capitaine (1351), dont le connétable Olivier de Clisson avait augmenté les défenses (1400) et qui, déserté par les contemporains de Louis XI, vieillit dans l'abandon jusqu'à sa démolition en 1629. Les chevaliers du XIVe siècle avaient une première fois, comme à La Rochefoucauld, démoli les forteresses de leurs ancêtres du XIIe pour leur en substituer de nouvelles, aussi bien que, deux cents ans plus tard, leurs descendans repétrirent à leur mode les constructions gothiques.

Il est très rare de voir, comme à Biron, les ouvertures en plein cintre de l'époque romane côtoyer des fenêtres à meneaux, surmontés d'accolades, du XVe siècle, qui voisinent elles-mêmes avec un pavillon du temps de Henri IV. Il est plus rare encore qu'une ample maison de campagne à vérandahs, suivant les plans de la Restauration ou de Louis-Philippe, succède, ainsi qu'à Randan, à un *oppidum* très peu postérieur à Charlemagne, sans que rien soit resté debout qui rappelle les dix siècles d'intervalle. Est-ce parce que les bâtimens ont vécu comme les hommes sans respecter le passé et sans toutefois l'abolir? Toujours est-il que le plus grand nombre fut remanié lentement et sans trêve, avant comme après le XVIe siècle. Mais ce qui caractérise, en opposition à l'idéal gothique, l'idéal de la Renaissance, c'est que le mot de « château, » qui en latin, étymologiquement, voulait dire un « fort, » perdit son sens belliqueux pour prendre dans la langue nouvelle une acception de noble beauté.

Ce changement d'objectif *dans les mœurs* précéda la révolution *artistique :* Gaillon fut bâti par le cardinal d'Amboise « à la moderne, » écrit Du Cerceau en 1576, ce qui pour nous veut dire en gothique de 1500; mais ce qui, pour l'architecte de

1576, voulait dire *à la mode surannée*, en opposition aux châteaux tout récens et dans le goût du jour qui, eux, étaient dits « à l'antique, » puisque en effet sous Charles IX les bonnes copies de l'antiquité étaient la dernière nouveauté.

Georges d'Amboise, après avoir carrément rasé le Gaillon citadelle, qu'il avait hérité de ses prédécesseurs archevêques de Rouen, au lieu de reporter le Gaillon pacifique sur un terrain plus libre, où il eût pu donner à ses constructions tout le développement nécessaire, crut devoir se servir des anciennes fondations, et déploya vainement de grands efforts pour dissimuler les défauts du périmètre trop étroit qu'il avait subi. François Ier fit de même à Saint-Germain et d'aussi brutales démolitions furent pratiquées alors, suivant leurs ressources, par Coligny à Tanlay (1540), par François de Béthune à Rosny, par Mornay à Villarceaux, par le prince de Gorrevod à Marnay (Franche-Comté), par cent autres ici ou là.

Souvent, après avoir mis bas les murs cicatrisés des guerres anglaises, fraîchement troués des boulets papistes ou huguenots, avant l'achèvement des nouveaux toits, l'argent manquait; il fallait suspendre. A Serrant (1546), une génération, arrivée à la moitié du corps principal, doit s'arrêter au perron. Les travaux n'y seront repris que cent ans plus tard (1636), par Bautru, qui commence les ailes : celles-ci seront achevées par de nouveaux venus au bout de soixante ans (1704).

La plupart des propriétaires en usaient avec plus d'économie; ils prenaient leur maison par la douceur. Ils avaient hérité, reçu en dot ou acheté des demeures lourdes et maussades; ils les manipulèrent en les démantelant : écrétant les bretesches crénelées, taillant des fenêtres dans les barbacanes allongées, élargies, perçant des lucarnes dans les toitures qu'ils finissaient par coiffer de campaniles. Quelques donjons, après des arrangemens et des toilettes successives, passèrent, comme à Esclimont, pavillons d'entrée ou porches d'honneur. Tels de vieux soldats devenus concierges. Les adaptations, les embellissemens, absorbaient parfois une vie entière; ils furent plus ou moins bien faits, plus ou moins heureux : question d'aisance et de goût.

A des enceintes respectées, l'on additionna des bâtimens, galeries et commodités modernes, « propres pour loger, » écrit Du Cerceau au sujet de Montargis; quoique les anciens donjons

eussent paru très « logeables, » deux cents ans plus tôt. A Vallery, sur l'emplacement des murailles gothiques partiellement abattues, le maréchal de Saint-André « leva deux corps d'hôtel, » avec un pavillon de très belle ordonnance; et le reste du vieux château de guerre lui servit de basse-cour.

Cette substitution d'une architecture à l'autre se fit plus ou moins tardivement : la Ferté-Vidame avait encore en 1635 ses deux antiques donjons, lorsque le premier duc de Saint-Simon acquit aux enchères cette maison couverte partie de tuiles et partie de bois, ou bardeaux, dont le mobilier ne valait pas 2000 francs. Ce « gros château » ne fut démoli qu'après la mort de l'auteur des *Mémoires*, lorsqu'il passa au financier Jean-Joseph de Laborde, qui le remplaça par une somptueuse maison de plaisance. Samuel Bernard transforma de même le château de Méry-sur-Oise, dont il avait épousé l'héritière, Mlle de Saint-Chamans. Parfois quelque vestige du passé restait debout : deux tours à Meilhan, une à Saint-Aignan ou à Mouchy, celle-ci reliée à l'habitation par un couloir.

Le rasement des forteresses privées et des maisons « situées en bonne assiette, » dont l'histoire fait souvent honneur à Richelieu parce qu'il le prescrivit, ne s'effectua *nullement en vertu d'un édit royal*. L'opération que le ministre de Louis XIII avait confiée à des exempts commissionnés à cet effet, et investis du droit de requérir la force armée, ne porta que sur *un nombre tout à fait infime* de châteaux. Ce fut par une évolution lente et volontaire, sous l'influence des goûts et des besoins nouveaux, qu'aux maisons à créneaux et à bastions succédèrent les maisons à statues et à terrasses. Jusqu'à la Révolution, le seigneur haut justicier conserva le droit de bâtir sur sa terre une citadelle *sans lettres du Roi*, et néanmoins, on n'en connaît aucun qui ait usé de cette licence.

Ceux des châteaux forts que personne ne se soucia de restaurer, et qui ne périrent pas de mort violente, tombèrent dans la décrépitude ; « déchus » après quelque siège, ou n'étant plus entretenus, ils moururent pierre à pierre. Les *Petites Affiches*, sous Louis XV, offraient la terre de Chaumont-sur-Ayre, composée de quatre villages, près de Bar-le-Duc, ajoutant qu' « un curieux se procurerait, *en démolissant le château*, des pierres d'une grosseur prodigieuse et susceptibles de toutes sortes d'ornemens, tant pour le dedans que pour le dehors d'une jolie

habitation, parce que ces pierres, une fois travaillées, forment un marbre de la plus belle espèce. »

Le château de Bonaguil (Lot-et-Garonne), avec donjon de 54 mètres de haut terminé par une plate-forme de 25 mètres de long, fut vendu, peu avant la Révolution, par son dernier seigneur pour 400 francs et deux sacs de noisettes. Les bois de la charpente étaient arrachés, en 1840, par un entrepreneur peu archéologue. « Classées » aujourd'hui, inscrites au bureau d'assistance des Monumens historiques, ces murailles reçoivent une vague aumône qui les empêche de s'effondrer tout à fait. Souvent aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, dans un coin des fiers édifices délabrés dont nul ne prenait plus souci, gîtait quelque famille besoigneuse du cru; ou bien le fermier du domaine, — c'est le cas à Thouars, siège du duché de La Trémoille, — logeait seul dans le manoir chevaleresque.

Tandis que la terre de Coislin, produisant près de 18000 francs de rente, est mise en vente en Bretagne, près de Nantes, la marquise de Coislin achète à Paris un hôtel, place Louis XV. Cette prédilection de Paris et de Versailles, que l'on a reprochée avec raison à la noblesse de Cour, ne lui était pas particulière. Les villes de province exerçaient alors la même sorte d'attrait sur la *local-gentry* d'alentour : « Il y a, dit un Anglais (1763), beaucoup de châteaux habitables dans un rayon de quelques milles autour de Boulogne-sur-Mer, mais la plupart sont vides. On m'a offert une maison complète, *en partie meublée*, avec un jardin (de 1 hectare 70 ares) en bon état d'entretien et deux prés pour foin ou herbe, » à 1 600 mètres de la ville et ayant une jolie vue sur la mer, pour 880 francs par an. « La noblesse n'a pas le bon sens de résider à la campagne, où elle peut vivre à petits frais et améliorer en même temps son bien. Elle laisse ses châteaux aller en ruines et ses jardins se transformer en pâtures et réside dans des trous obscurs de la haute ville, sans lumière, sans air ni confort. Là ces gens meurent de faim à la maison, afin de paraître bien habillés une fois par semaine, à l'église ou sur le rempart. »

L'*absentéisme*, comme on l'a nommé, ne fut pourtant pas général, même parmi les courtisans, puisque beaucoup de travaux furent exécutés et beaucoup de reconstructions entreprises au XVIII[e] siècle en province; tel le château de l'Hermitage, près de Condé, dans le Nord, que le duc de Croÿ avait abattu en 1749,

à la mort de son père, réédifié sur nouveaux plans durant vingt-trois années, en y dépensant un million de francs, et que son fils à son tour rasa en 1785 pour élever une demeure plus importante, à peine terminée en 1789.

Il est vrai que les propriétés créées à cette époque étaient situées le plus souvent dans un rayon voisin de Paris; l'éloignement de la Cour, sous les Valois, c'était la révolte; sous les Bourbons, cela sent l'exil. A l'exemple de Louis XV, qui se déplace moins loin qu'un roi mérovingien à travers la France, mais tourne toujours dans le même cercle, de Versailles à Marly, Fontainebleau ou Compiègne, avec, pour remplir l'intervalle de ces « grands voyages, » de petits séjours à Choisy, La Muette, Bellevue, Crécy ou Trianon, les princes du sang, les grands seigneurs se groupent dans les départemens contigus à la capitale. Si La Rochefoucauld, avec ses trois étages de galeries ajourées et les sculptures féeriques de ses voûtes, est abandonné par ses maîtres pour Liancourt ou La Roche-Guyon, c'est que la notion du confort avait varié depuis le XVIe siècle.

On ne jugeait plus, comme les contemporains de Charles IX, que ce fût « une chose digne d'admiration et la principale singularité parmi les plus exquis bâtimens de France, de voir les offices de Madrid, — au bois de Boulogne, — « pratiquées dessous en même sorte que le dessus, ayant leur jour descendant du haut par quelques cadres ouverts au ras de terre, » et quoiqu'un écrivain du même temps eût estimé les quatre grosses tours de Chambord « garnies de toutes commodités, comme chambre, garde-robe, *privés* et cabinets, » il fallait, pour s'y plaire au siècle des boudoirs, y vivre en maréchal de Saxe avec un traitement princier et loger dans ses communs un régiment de mille cavaliers à ses couleurs. « C'est ici la fin d'un beau songe, » disait en mourant le vainqueur de Fontenoy. Mais on s'explique aussi comment la gêne des propriétaires pouvait entraîner la ruine des demeures historiques, en voyant, sous le premier Empire, le « sénateur comte de Cossé, » fils du Brissac massacré en 1792, se bâtir modestement un logis dans la cour du château ducal inhabitable, qu'il renonçait à restaurer faute de ressources; travail énorme qu'un retour de fortune permit à la génération suivante d'entreprendre en 1844.

III

A la fin du régime féodal, lorsqu'ils cessèrent d'être un besoin, les châteaux furent un titre: ils n'étaient plus redoutables, ils devinrent somptueux. Par eux, au lieu de dominer, l'on brilla, avec des murs à l'épreuve des balles, mais non des écus. Aussi ces murs changèrent-ils de maîtres en même temps que d'aspect. Cette révolution qui fit, en architecture, du « tremeau » moyen âge, — partie de parapet entre deux embrasures, — le « trumeau » actuel, espace de mur entre deux fenêtres, fit, en histoire sociale, du châtelain en cuirasse un châtelain en veston. Depuis un Baudouin le Fourbe ou un Geoffroy le Barbu, spéculateurs en batailles du XIII[e] siècle, jusqu'aux sires du XX[e] siècle, lutteurs d'usine ou de comptoir, des avènemens successifs finirent par loger dans la « Tour de la Ligue, » la « Chambre du Roi » ou le « Pavillon des Grâces, » les illustrations de la Banque, des Chemins de fer, du Charbon, des Vins mousseux, des Sucres, des Tapis, des Engrais, de la Métallurgie ou des Produits chimiques.

N'allez pas croire que la mainmise des hommes nouveaux sur les anciennes demeures soit un fait propre à notre temps. C'est un fait permanent depuis sept siècles et sans doute éternel. S'il paraît plus saillant de nos jours, c'est parce que les « arrivés » d'aujourd'hui gardent leur nom et que les « parvenus » d'autrefois prenaient le nom de leur terre; un maître de forges achèterait aujourd'hui, de la descendance de Brantôme, éteinte dans la misère, l'immense domaine de Bourdeilles, qu'il ne se parerait pas comme Jean Bertin, bourgeois de Périgueux, enrichi dans la fabrication du fer, acquéreur de cette seigneurie en 1730, des titres de comte de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et premier baron de Périgord. Si ce transfert de propriété nous frappe davantage depuis la Renaissance, c'est que les acheteurs, tous gens de finance, sont d'un autre métier que les vendeurs, gens d'épée, tandis qu'au moyen âge ils étaient tous de profession militaire, la seule qui permît aux laïques d'acquérir et de conserver.

Ne nous y trompons donc pas. Depuis trois siècles, ces châteaux seigneuriaux, que leur valeur d'art ou leur intérêt d'antiquité fait qualifier d'historiques, n'ont été maintenus, restaurés,

embellis, que par la richesse des partisans, pirates d'impôt et trésoriers de l'ancien régime : soit que les gens de finance aient fait très vite, dans leur descendance mâle, souche de gentilshommes et de marquis qui achetèrent ces châteaux ; soit qu'ils y aient été représentés par leurs filles, devenues marquises ou duchesses, et, dans ce cas, leur nom roturier pouvait ne pas être sur la porte, mais leur sang coulait dans les veines des occupans de vieille extraction. Ceux-ci eurent à s'en féliciter; car ce sang était souvent de qualité supérieure, sang d'intelligence et de volonté. La fille du nouvel enrichi n'apportait pas seulement à son mari de l'or pour conserver une habitation qui lui échappait, voire pour recouvrer celle des ancêtres qui avait précédemment passé en d'autres mains, — j'en pourrais citer des exemples; — elle transmit plus d'une fois à sa race, par atavisme, quelque peu de l'énergie ou de l'habileté que le père avait dû posséder, pour réussir.

Pour qui avait le moyen de l'acquérir, un château n'était pas seulement une propriété, mais une dignité. On connaît l'histoire de Piron, assis sur un banc dans une promenade devant la statue d'un saint qu'il ne voyait pas, mais que les passans voyaient et à qui ils ôtaient leur chapeau. Piron rendait le salut, le prenant pour lui et se félicitait d'être devenu si populaire. Il ne se retourna que fort tard. Beaucoup d'hommes, que le hasard assoit ainsi devant la statue d'un saint, ne se retournent guère et meurent sans savoir que les honneurs dont ils jouissent sont rendus à leur dignité, au fauteuil sur lesquels ils étaient assis, à leur maison, à leur habit, c'est-à-dire à l'image qu'ils ont derrière eux. Ceux-ci sont des sots. Les sceptiques savent que les dix-neuf vingtièmes des passans saluent, non la grandeur et le mérite, mais seulement les marques extérieures par où l'on a coutume de signaler au vulgaire le mérite et la grandeur; aussi s'appliquent-ils dans la vie à s'asseoir toujours devant la statue d'un grand saint. Ceux-là sont des sages.

Qu'ils fussent sages ou sots, les financiers du XVIIIe siècle étaient sollicités chaque semaine, en ouvrant leur journal, par les offres de vente d'une « terre ayant titre de comté, » ou d' « un joli marquisat dont la seigneurie s'étend dans sept paroisses, avec beau château, grand parc, bosquets, belles eaux, » etc. Quoi de plus engageant qu'un placement joignant le brillant à l'utile, comme celui du « château de Leugny, près d'Auxerre, de dix

ou douze appartemens, dont plusieurs sont lambrissés et parquetés, *avec toute justice, droits de banalités* et de dîmes. On pourra s'accommoder des meubles qui sont en bon état. Un des fiefs qui composent cette terre *donne entrée* aux États de Bourgogne. » Ce ne fut que tout à fait sur la fin de l'ancien régime que l'on vit des châteaux figurer dans la colonne des ventes de « biens en roture ; » parce qu'ils étaient bâtis de fraîche date, sans plus de droits ou de privilèges qu'une maison de campagne d'aujourd'hui, et sans souci d'en posséder aucun ; indice que la féodalité était bien malade.

Lorsqu'un pacifique fonctionnaire bâtissait au XVIe siècle, son amour-propre eût souffert de n'être pas flanqué de tourelles ; la mode ainsi perpétua, soixante ans durant, après les tours sérieuses, les tours de fantaisie. Les architectes aussi donnaient encore, par habitude, deux mètres d'épaisseur à des murailles de palais à l'italienne, témoin Serlio à Ancy-le-Franc. Ce n'était pas pour enfler leurs mémoires ; leurs honoraires se réglaient à forfait. Chez le Roi ils touchaient un traitement annuel : Serlio 6400 francs, le Primatice 9600 francs, Pierre Lescot, Philibert Delorme et Jean Bullant, l'architecte des Tuileries, chacun 12000 francs. A titre de gratification il leur était octroyé de menus biens d'église : Lescot était « abbé » de Clagny, Delorme d'Ivry et Primaticcio de Saint-Martin de Troyes.

Mais s'ils ne furent pas « comblés de richesses » dans leurs personnes, comme le disent les dictionnaires biographiques, ces grands artistes de la Renaissance imprimèrent à l'habitation, dans leurs édifices « tout remplis d'œuvre jusqu'aux cheminées et lucarnes, » un caractère de faste extérieur jusque-là inusité, qui se perpétua deux cent cinquante ans malgré les changemens de style, et disparut avec le changement des mœurs au XIXe siècle, pour faire place à d'autres orgueils, à d'autres concupiscences.

Ce fut, comme je l'ai dit plus haut, la période de la Magnificence, succédant à la Force, et devançant la Commodité. Ce goût ne fut pas l'apanage d'une caste, il fut si général parmi la nation, qu'on ne saurait dire lesquels des hommes d'argent ou des hommes d'épée précédèrent les autres : Chenonceau fut bâti par Thomas Bohier, intendant des finances, au même temps qu'Écouen par Anne de Montmorency et Anet, de Diane de Poitiers, ne fut pas antérieur à Azay-le-Rideau d'un ex-

trésorier Gilles Berthelot. Les rois mêmes suivirent l'impulsion plus qu'ils ne la donnèrent : Louis XIV ne fit que réaliser à Versailles en plus grand, parce qu'il eut plus d'argent et de temps, tout ce qui d'abord à Vaux avait été rêvé par le bourgeois Nicolas Fouquet; et lorsque déjà Louis XV, lassé de l'apparat, n'affectionnait plus que les « bonbonnières, » Choiseul amplifiait Chanteloup et Paris-Montmartel augmentait Brunoy, à mesure qu'il augmentait sa fortune, jusqu'à y tenir, au dire des contemporains, « un état prodigieux. »

« Tenir un état, » signifier son rang par l'étalage de sa façade, par les dômes et demi-dômes qui la surmontent, par les frontispices, attiques, frises, moulures, cannelures, soubassemens et balustrades qui la décorent, par les cours, arrière-cours, perrons et portiques qui y donnent accès, par les communs d'ordonnance régulière qui l'encadrent, l'entourent et surpassent en pompe le corps de logis principal, — telles ces écuries « ridiculement belles » de Chantilly, couronnées d'une gigantesque Renommée de cuivre, — c'est là le but où tendent naturellement, et à l'envi les uns des autres, d'anciens laquais seigneurisés par le maniement des fonds publics, aussi bien que les fils des preux, assouplis aux révérences, tous coiffés de la même perruque et galonnés des mêmes broderies.

On peut être plus ou moins sensible à cette forme majestueuse de l'habitation, alors imitée de nous par toute l'Europe; on ne peut nier qu'elle n'ait été réalisée avec une harmonie dans les proportions, un sens de la mesure dans les attributs et dans le détail, dont la perfection n'a point été égalée de nos jours. Tout cela coûtait gros ; « ce sont les maisons qui ont écrasé la plupart des grandes familles, » dit le duc de Croÿ sous Louis XVI. Il semble bien que les hauts prix du XVIIIe siècle correspondent à un progrès effectif de luxe et non pas à une simple plus-value foncière: au temps de la Renaissance, Vigny était payé 500 000 francs par le connétable de Montmorency (1550), Ermenonville 700 000 par un capitaine de Henri IV, Dominique Devic (1590), Méry-sur-Oise, 625 000 francs par M. de Saint-Chamans. Chaumont seul, acquis par Catherine de Médicis, passe le million. Or, au siècle suivant, la construction de Choisy par Mansart coûtait 2 600 000 francs et, sous Louis XV et Louis XVI, Serrant se vendait 2 350 000 francs, Crécy, près de Dreux, 3 850 000 et Brunoy 3 340 000 francs.

Mais il est plus difficile de comparer, d'une époque à l'autre, le prix des châteaux que celui des maisons de ville. On doit négliger les propos en l'air dont les contemporains se faisaient l'écho ; leurs chiffres sont souvent aussi exagérés que leurs descriptions : lorsque Dufort de Cheverny, frappé de la longue suite des bâtimens à Chanteloup, dit qu' « il lui fallait *vingt minutes* (!) pour se rendre par les corridors, de la chambre où il logeait à l'appartement de l'abbé Barthélemy, » nous avons peine à croire, connaissant le toisé des appartemens, qu'il ne s'arrêtât pas un peu en route.

De plus, les châteaux se vendaient avec le domaine qui en dépendait et dont la contenance variait beaucoup à peu d'années de distance : la terre de Valençay, payée 168 000 francs en 1418, 408 000 francs par les d'Étampes en 1451, 1 140 000 francs en 1745 et 1 364 000 francs en 1766 par un fermier général, M. de Villemorin, n'avait peut-être pas au xv[e] siècle sa superficie du xviii[e] et sûrement pas les 19 500 hectares, acquis par M. de Talleyrand, qu'elle comprenait en 1848, parce que le précédent propriétaire y avait réuni 7 500 hectares des terres de Vœuil et de Luçay.

La seule base d'appréciation est un devis ou un compte détaillé, comme celui de Gaillon, dont la construction en douze ans (1497-1509) coûta 3 millions de francs au cardinal d'Amboise et où deux autres millions furent dépensés par l'archevêque Nicolas Colbert, l'un de ses successeurs, en agrandissemens et en jardins. Georges d'Amboise, le Richelieu de Louis XII, qui laissa en mourant 46 millions de fortune, ne se ruina pas au ministère comme Choiseul, qui perdait 6 600 000 francs pour avoir oublié de faire ajouter un mot à l'ordonnance royale, le gratifiant de ce cadeau.

Bien que Choiseul fît tout un peu légèrement, même les communs de Chanteloup, dont le plancher un jour s'effondra, parce qu'on avait creusé un fossé au pied des murs en omettant d'étayer leurs fondations, les prodigalités de ce grand seigneur, qui choqueraient notre siècle calculateur et un peu mesquin, trouvèrent ses contemporains pleins d'indulgence. Ils comprenaient cette passion ostentatoire, que nous jugeons si frivole et que nous ne comprenons plus. Ce que nous appelons « gaspiller sa fortune, » M[me] de Choiseul, née Crozat, cette duchesse de naissance très modeste et d'âme si haute dans

l'adversité, l'appelle, dans une fière lettre à Louis XV, « manger neuf millions au service du Roi; » et Mme de Dino raconte que l'exemple de Choiseul à Chanteloup détermina Napoléon Ier à payer le domaine de Valençay à son ministre Talleyrand, « afin qu'il y fît de même, invitant les ambassadeurs étrangers dont on serait content. »

L'ombre au tableau, c'est l'égoïsme ingénu de cette société dorée, où les hommes d'État croyaient remplir une mission en se logeant le plus superbement possible, mais où personne ne croyait avoir mission d'améliorer le logement de la majorité des Français. Chanteloup, vendu 8 millions de francs au duc de Penthièvre quelques années avant la Révolution, revendu 468 000 francs en 1798 à un chef d'escadron qui ne paya pas, puis 402 000 francs en 1802, démoli enfin en 1823 par des spéculateurs, c'est le symbole des pompes évanouies de l'ancien régime, remplacées par une conception nouvelle de la vie. C'est aussi l'exemple de la valeur fragile des habitations de luxe : sous Louis XIV, la princesse Palatine avait acheté 1 850 000 francs le Raincy, à l'entretien duquel les revenus suffisaient à peine Il fut vendu à sa mort 650 000 francs.

IV

De nouveaux luxes du château moderne étaient les jardins et les parcs, à peu près ignorés du moyen âge, bien qu'ils eussent été connus des anciens. Je ne parle pas des jardins suspendus de Sémiramis et des plantations pharaoniques, ni du parc d'Académos, terrain sec où poussaient seulement des systèmes philosophiques; mais à Rome l'*hortus* qui, dans la loi des Douze Tables, avait désigné un petit enclos de légumes, s'appliqua sous les empereurs aux villas de Tibur, à celles de l'Esquilin ou du Pincio.

Les jardinets du XIIIe siècle, tels qu'ils apparaissent sur les miniatures ou qu'ils sont décrits dans les chansons de geste, ne rappellent en rien avec leurs petites plates-bandes et leurs pots de fleurs blancs et rouges, les portiques à colonnes ou les viviers de marbre d'un Mécène ou d'un Lucullus. Les préaux ordonnés dans l'enceinte du château fort sont de minuscules damiers de sable et de gazon, parfois une « roue, » — corbeille ronde, — « habillée » de clisses de bois. Les vergers, hors des

murs, clos de briques ou de branchettes tressées, sont un assemblage d'arbres à fruits, d'herbes médicinales ou potagères, avec quelques fleurs et un banc de gazon où viennent s'asseoir les « suaves pucelles, » échappées par une poterne basse. Le Roi au Louvre a quatre carrés de sauge, hysope, lavande et giroflées, avec un parterre de rosiers et un de lys. Chez Mahaut d'Artois les groseilliers dominent et la Duchesse de Bourgogne, dans son « jardin-Madame, » a surtout des fraisiers et beaucoup d'ail.

L'entretien de ces parterres se faisait à petits frais. Le roi René d'Anjou prenait des « hommes jardineurs » à cinq francs par jour pour nettoyer ses allées; mais il les employait rarement. Charles V eut d'abord une simple jardinière, payée 1 200 francs par an; sur la fin de sa vie, ce prince ami du faste avait à l'hôtel Saint-Pol, aux appointemens de 5000 francs, un jardinier, Philippart Persant, auteur de tonnelles en treilles couchées et enlacées, fort admirées en leur temps. Le duc de Bedford, pendant l'occupation anglaise, bouleversa ces jolies choses et les remplaça par de gros ormes, chèrement amenés par eau au port de l'École. La somme allouée au jardinier de Charles V semblera fort modeste lorsqu'on saura qu'elle n'était pas destinée à rémunérer seulement ses services personnels. C'était un forfait; il devait là-dessus solder ses aides, ensemencer les choux et les courges aussi bien que les marjolaines, le pourpier et le romarin, planter, — sinon fournir, — les iris et les lauriers et renouveler les mottes de tourbe des pelouses.

Au XVI[e] siècle fut importé d'Italie ce qui devait s'appeler le « jardin français. » Il avait pour point de départ les vieux parterres et allées symétriques, se coupant à angle droit, ouvert ou aigu; la nouveauté consista à donner pour cadre, aux broderies et compartimens de verdure et de fleurs, les lignes d'architecture de l'habitation qu'elles épousèrent, tandis qu'au loin des « galeries de charpenteries, » recouvertes de lierre avec arcades variées, créaient une perspective monumentale.

Les Italiens avaient su les premiers développer ce thème avec succès. L'un d'entre eux, dès Louis XII, est mandé pour tracer des jardins où la maçonnerie et la menuiserie jouent autant de rôle que l'horticulture. A côté de Thomas de Lyon, le jardinier ordinaire du cardinal d'Amboise, payé 1 670 francs, travaille en 1506 le dessinateur Merculiano qui reçoit pour

six mois 2 700 francs. Ce dernier, ou son fils traité sous François Ier de « Messire » Passello de Merculiano, est un artiste. Il partage avec son compatriote Jérôme de *Naples* un budget annuel de 9 400 francs pour le « grand jardin de Blois » (1531), dont il est seul chargé l'année suivante ; traitement assez mince, puisqu'il devait subvenir là-dessus aux frais d'entretien.

Même système à Fontainebleau, où Quentin l'Africain touchait 3 200 francs par an pour « l'Enclos de l'Étang » (1541), et aux Tuileries dont Bernard de Caruesse avait l'entreprise (1570) pour 3600 francs, sous titre d'« intendant des plants. » Lorsque le travail laissait à désirer, ces jardiniers-ingénieurs étaient pécuniairement responsables: sous Louis XIV, à Saint-Germain, François Francini avait pour 4 150 francs le soin des fontaines et des grottes; mais, « vu le dépérissement de la plupart d'entre elles, » dit-on en 1679, il ne recevra que 2 770 francs. Pour les mêmes causes, il n'est payé que 1 550 fr., au lieu de 2 100 francs, à la veuve Bellin, chargée du potager de ce château. Ainsi exécutée à la tâche, dans le détail, la besogne était hiérarchisée au XVIIe siècle sous la haute direction de Lenôtre et de La Quintinie, appointés chacun à 14 000 francs.

La France alors dépassait tellement les étrangers qui l'avaient initiée à cet art, elle nationalisait si bien le jardin par des dynasties de maîtres, héréditaires dans leur profession, — depuis celle des Mollet qui débutèrent à Anet, jusqu'à celle des Richard qui finirent à Trianon, — que l'Italie à son tour rendait hommage à notre suprématie. Durant la guerre de la Succession d'Espagne, la coalition antifrançaise dont il fait partie n'empêche pas le duc de Savoie de rétribuer largement des Français en Piémont pour être surintendans et gouverneurs des parcs, jeux d'eaux et jardins de ses résidences de Turin, Mirafiori ou Veneria.

Chez les bourgeois, le jardinier était un ouvrier à la journée, employé à la taille des arbres, à l'ébourgeonnement ou autres tâches, moyennant un prix variable, depuis 3 francs 60 pour le patron en été jusqu'à 1 franc 50 pour les « garçons » en hiver. A ceux-ci sans doute le travail manquait souvent, puisque *les mêmes jardiniers*, lorsqu'ils étaient *à l'année*, se contentaient encore de 180 à 220 francs de gages dans les derniers temps de l'ancien régime. Applicables à des capacités ordinaires, ces émolumens étaient dépassés par les véritables horticulteurs; mais ils expliquent comment, pour 1 000 à 1 500 francs par an,

sous Louis XIV, les châtelains de l'Ile-de-France trouvaient à passer marché pour l'entretien global de leurs propriétés. Fleurs et légumes, il est vrai, étaient encore des plus simples.

Ils avaient progressé depuis le règne de François Ier (1537), où le Roi payait 360 francs pour faire porter à Meudon, *au mois de juillet*, des artichauts, des asperges « et autres diversités d'herbages et fruitages, » poussés dans le jardin de Blois et qui, vraisemblablement, n'étaient pas encore mûrs à Paris. C'est de ce temps aussi que date le chasselas des treilles royales de Thomery (1532), « la façon dés vignes lez Fontainebleau, » plantées et « conduites » par Jehannot le Bouteiller pour une somme de 9 600 francs.

Le goût de l'exotisme en horticulture s'était répandu depuis cette même époque, où l'on avait dépensé 1 540 francs pour envoyer « quérir des orangers en Provence, » jusqu'aux orangeries monumentales de Versailles et de Clagny, peuplées de mille arbres en caisse. On citait au XVIIe siècle les collections des ducs Mazarin et de Créquy, de la duchesse de Verneuil, de M. de Beringhen le premier écuyer. Le commerce des fleurs, sauf en Hollande pour les tulipes, était fort peu de chose. C'est un chiffre fantaisiste que celui de Mme de Sévigné, écrivant qu'à la réception du Roi par le prince de Condé à Chantilly il y aura pour 10 000 francs de jonquilles ! On eût été bien embarrassé de les trouver dans le Paris de 1671.

Les espèces de fleurs se multiplièrent et se perfectionnèrent durant cent cinquante ans : « les plus belles, dessinées pour le recueil de Gaston d'Orléans (1630) au Muséum d'histoire naturelle, sont telles, dit Buffon, qu'aujourd'hui un jardinier de village n'oserait pas les cultiver. » Mais leur prix demeurait assez bas. Au moyen âge, la mode si répandue des « chapeaux de roses, » c'est-à-dire des couronnes dont se paraient les convives dans les festins et qui souvent faisaient l'objet d'un hommage féodal, n'était pas un usage onéreux au prix de 3 fr. 75 *le kilogramme*, que valaient à Paris les roses de Provins. Chez la rosière du Parlement, sous Charles IX, 6 fr. 50 était le tarif du *millier* de boutons de roses. Sous Louis XV, la *Petite Bouquetière* de Paris vendait ses bouquets de 0 fr. 60 à 1 fr. 20 ; « encore fallait-il qu'ils fussent beaux. » C'était le prix réel et marchand *pour les dames;* des messieurs la même bouquetière se vantait d'obtenir dix fois plus ; mais sans doute en leur

laissant croire qu'elle céderait quelque autre chose avec ses fleurs.

Les arbres fruitiers, poiriers, pommiers, pêchers, abricotiers, de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le pied, suivant leur force, ne semblent pas avoir renchéri aux temps modernes. Ils coûtaient souvent plus, — jusqu'à 3 fr. 75, — aux XIVe et XVe siècles, dans les campagnes de Normandie que ceux de Catherine de Médicis aux Tuileries, ou ceux des vergers seigneuriaux et bourgeois du temps de Louis XV. Les ifs « taillés en palissades, » — 4 francs la pièce, — valaient plus que de nos jours. Du moins dans le Nord, car les chiffres différaient sensiblement suivant les provinces, pour toutes les essences : un poirier se vendait en Flandre le double de son prix en Orléanais; un mûrier allait de 1 fr. 20 en Languedoc jusqu'à 8 francs en Picardie, et les pépiniéristes qui faisaient à Paris le commerce des plantes rares devaient exiger, d'un « arbre chinois, » un peu plus des 2 fr. 50 qu'il se payait à Avignon.

Plantes et fleurs sont un luxe créé par nos serres chaudes, fort peu comparables à ce que l'on nommait pompeusement ainsi au XVIIIe siècle. Celles que Louis XV avait installées à Trianon et Paris-Montmartel à Brunoy, en profusion, et dont le Roi et le financier étaient aussi fiers l'un que l'autre, n'avaient pas changé depuis l'invention attribuée au XIIIe siècle à Albert le Grand. Avec ces grands vitrages adossés à des murs « dans lesquels il y avait des fourneaux, » on obtint, dit-on, le 1er février des pêches grosses « comme le bout du petit doigt, » dont la maturité est demeurée problématique, et vingt ans plus tard ces constructions avaient disparu, telles qu'un jouet encombrant.

V

Ce qui était impérissable, ce que la postérité ne s'est pas lassée d'admirer, c'est le jardin français, le glorieux jardin de Le Nôtre, qui, au parterre naïf encore du XVIe siècle, tantôt isolé et gauchement confiné dans un coin du château comme un potager, tantôt étouffé comme un préau de cloître par des limites trop proches et trop massives, substitua cette conception géniale : un palais, un vrai palais de plein air.

C'est pour avoir mal compris la pensée de celui qu'on appe-

lait le « grand *architecte* des jardins » et celle de ses émules ou disciples, que tant d'auteurs modernes et non des moindres, à commencer par Alfred de Musset, se sont plu à railler ces *édifices* de verdure dont Versailles offre le modèle. Leur reprocher de violenter la nature, de l'assujettir à l'obéissance dans les lignes rigides et la forme tyrannique des bosquets, c'est comme si l'on reprochait au créateur d'une habitation de pierre de contraindre les matières brutes à se façonner suivant ses plans.

Qu'est-ce, en effet, que cette architecture immense où tout est vivant, les murs, le sol et les toits? Une construction végétante, non bâtie, mais plantée, non maçonnée, mais taillée, cent fois plus vaste que le château fermé qu'elle enchâsse et prolonge de toutes parts. Les salons, galeries et cabinets de charmilles, tantôt voûtés de feuillages en ogive, tantôt entresolés en berceaux, les tapis alternés de fleurs et de gazon, le mobilier surtout : les statues, les groupes, les vases de marbre et de bronze, tout cela constitue de merveilleux appartemens de parade ou d'intimité, dont les hôtes trouvent réunis, à quelques mètres de distance, les charmes de l'ombre et du soleil.

Ces « jardins » sociables, qui ne prétendaient pas plus être des forêts vierges que nos maisons à cinq étages ne sont des grottes naturelles, visaient dans leurs moindres détails à plaire avant tout aux yeux. « Vous avez entendu dire, écrivait un Anglais, que Louis XIV regrettait de n'avoir pas de gravier propre aux allées, couvertes d'un sable mou et blanc. C'est une erreur, il y a beaucoup de gravier entre Paris et Versailles; mais les Français, qui aiment la clarté et l'éclat, préfèrent ce sable comme plus gai et plus agréable et ne s'aperçoivent pas que sa réflexion est très pénible. » Sans doute le caillou eût été dur au marcher et inutile, dans ces allées où l'on ne voyait personne les jours de pluie ; la blancheur du parquet de sable était plus « habillée, » plus en harmonie avec le décor de ces salons de plein vent.

Ne donnez point à ces « jardins » superbes un nom générique qu'ils partagent avec les « courtils » villageois, appelez-les des *logis extérieurs*, et vous reconnaîtrez que leurs alignemens géométriques masqués par la perspective, leurs étoiles, leurs demi-lunes, leurs quinconces et leurs boulingrins sont beaucoup moins froids et moins monotones que l'enfilade des

chambres, même lambrissées de marbre et plafonnées de peintures, dont se compose le logis intérieur.

Comme celui-ci les logis-jardins ont des jours ouverts sur le dehors, soit par de petites fenêtres, les « Ah ! ah ! » coupures de murailles avec sauts-de-loup qui surprennent la vue, soit par de larges baies panoramiques où l'œil s'accroche sur des lointains de montagnes, de lacs ou de mer, qui constituent l'ambiance nécessaire du genre. C'est même dans le choix d'un milieu approprié que gît l'écueil, pour le jardin comme pour la maison, parce qu'il se trouve sur la terre moins de sites grandioses que de plaines insignifiantes et que la « nature » offre beaucoup de paysages manqués.

J'allais oublier la caractéristique du jardin de Le Nôtre : c'était d'être animé par les eaux. Cette partie fut son triomphe, nous ne l'y avons pas égalé, et ce que notre temps a produit de plus parfait en ce genre est la restitution, minutieusement poursuivie par un millionnaire d'un goût très sûr, des cascades, fontaines, miroirs et vasques du château de Vaux. Pour remplir le réservoir gigantesque qui devait les alimenter, Fouquet avait détourné une rivière. Ces « effets d'eau » vive, tombante ou jaillissante, ces nappes, ces urnes, ces « buffets, » de cristal fluide, ces jets et panaches mesurés qui motivaient la présence et réglaient le maintien d'une multitude de sylvains, de tritons, de dryades, d'animaux réels ou fabuleux, debout, couchés ou accroupis, en marbre, en bronze, en plomb doré, exigeaient un volume considérable de liquide.

A Tanlay, chez le surintendant d'Emery, le canal avait 28 mètres de large sur une longueur de 650 mètres. Amener l'eau, de très loin souvent, et la faire monter à hauteur suffisante exigea un déploiement d'ingéniosité vraiment remarquable, avec les mécaniques rudimentaires dont on disposait. La dépense fut à proportion ; mais il fallait de l'eau à tout prix : ce fut une angoisse extrême à Versailles lorsqu'on craignit l'échec de la machine de Marly qui avait coûté quatorze millions ; sans plus attendre on se retourna d'un autre côté ; l'adduction de l'Eure fut décidée et les travaux, parmi lesquels la construction d'un aqueduc que l'on voit encore, inachevé, au milieu du parc de Maintenon, s'élevèrent à trente et un millions de francs.

Ces deux sommes réunies, — 45 millions, — équivalaient aux trois quarts des soixante millions auxquels était évalué le canal

du Languedoc et, sur le total de deux cent cinquante-quatre millions de francs qu'en un demi-siècle (1664-1715) absorba Versailles, bien que la distinction soit assez difficile à faire entre les jardins et les bâtimens, — beaucoup de matériaux et de salaires, confondus dans les comptes, s'appliquant aux uns et aux autres, — je ne serais pas surpris que la part du dehors fût presque égale à la part du dedans.

Le château de Ménars (Loir-et-Cher) fournit à ce sujet un piquant exemple. Son propriétaire du XVIII[e] siècle, M. de Marigny, frère de M[me] de Pompadour, avait orné le parc d'une quinzaine de statues et de groupes, dus au ciseau des meilleurs artistes de son temps. De nos jours, lors d'une vente publique, ces quelques marbres, qui formaient un lot réservé, dépassèrent un million de francs, prix légèrement supérieur à celui du château et du domaine tout entier. Les objets d'art ne coûtaient pas aussi cher à Louis XIV, qui achetait les marbres bruts et les faisait tailler par des sculpteurs à l'année : un Bacchus, d'après l'antique, était payé 14400 francs à Coysevox, les vases de Marly revenaient à 2650 francs, en marbre, à 550 francs en plomb ; c'était peu, mais il en fallut des milliers pour le *parc* de Versailles.

« Parc » était un vieux mot qui, pour désigner une chose nouvelle, avait changé de sens. Dans son acception du moyen âge, c'était une enceinte quelconque pour la chasse, close de murs, comme à Vincennes, ou plus simplement de haies et de fossés ; le sol y demeurait à l'état de labours, de bois ou de lande, et le plus grand nombre des châtelains n'en possédaient pas. Le parc n'était parfois qu'un verger. On disait en 1409 du château de Marcoussis, bâti par Jean de Montaigu, l'opulent ministre de Charles VI, qu'il possédait un « grand parc de *quatre hectares*, » planté d'arbres fruitiers et garni de fossés à poissons et d'une basse-cour. Deux cents ans plus tard, sous Louis XII, l'amiral de Graville décuplait cette surface.

Lorsque aux temps modernes toute maison bourgeoise prétendit posséder aux champs « un jardin honnête, où il y eût du couvert, » les riches, pour constituer des parcs d'agrément et de promenade, achetèrent tout autour d'eux, morceau par morceau, des pièces tellement divisées auparavant qu'il s'y voyait *jusque sous les fenêtres du château*, comme à Bourbilly (Bourgogne), 45 propriétaires différens sur 30 hectares. Ainsi

procéda Georges d'Amboise au XVIe siècle à Gaillon pour 400 hectares, qui furent vendus en 1815, avec la futaie qui les couvrait, 500 000 francs à une compagnie de marchands de bois. Si quelques parcs de l'ancien régime ont été ainsi dépecés depuis cent ans, il s'en est créé bien davantage de nouveaux, et beaucoup d'anciens ont été augmentés, autour d'habitations notables qui n'en possédaient jusque-là que de fort réduits.

Seul le type singulier dont la seconde moitié du XVIIIe siècle s'était engouée, sous le nom de « jardin chinois » ou « anglais, » a complètement disparu. Pour nous, les épithètes de français ou d'anglais appliquées aux jardins désignent simplement un ensemble de lignes droites ou courbes, celles-ci plus simples, suivant les sinuosités du terrain et exigeant de moindres frais d'exécution et de tenue. Tout au contraire, le « jardin anglais, » tel que l'entendaient ses propagateurs à la fin de Louis XV, était le plus artificiel et le plus alambiqué du monde.

« On ne peut trop remarquer, écrivait-on en 1775, qu'il ait fallu connaître la Chine pour apprendre à imiter la nature ; il est singulier que nous ayons tant tiré de là et qu'il ait fallu que nous allions prendre le *bon goût* si loin. Il y a environ trente ans que les jardins de la Chine ont commencé à prendre un peu en Hollande, surtout en Angleterre, et ce n'est que de la dernière paix (1763) que, la bonne compagnie française s'étant mise à voyager en Angleterre, — l'anglomanie régnait alors à Paris et la francomanie à Londres, — en a rapporté ce nouveau ton ; si bien qu'on l'imitait partout avec enthousiasme. » Il ne manqua pas de seigneurs, comme le duc d'Aumont à Magny-Guiscard, qui culbutèrent des jardins de Le Nôtre pour les remplacer par la « vraie et riche mode » anglo-chinoise. A la Chine du reste l'on ne prit guère que le kiosque, et ce fut la moindre des « fabriques. »

Lorsqu'un critique disait alors d'un paysage « bien composé : » « la gauche du tableau est occupée par une *fabrique*, » le lecteur savait que cela signifiait un temple, une tour ou quelque ruine d'architecture. Aujourd'hui ce sens est en train de s'abolir, parce que les « fabriques » ont cessé de plaire, aussi bien en peinture que dans les jardins. Sous Louis XVI elles étaient à outrance à la ville dans les Folies Beaujon, Boutin, Monceaux, comme à la campagne à Ermenonville, chez M. de Girardin, à Mortfontaine chez le président Le Peletier, à Sceaux ou à Liancourt.

Les « solitudes, » les labyrinthes, les « îles de l'Amour » où des jeux étaient sursemés de chapelles gothiques, de moulins hollandais, de minarets et de pagodes. Les mêmes gens qui, pour mieux « imiter la nature, » plantaient des arbres morts « parce qu'il y en a dans les champs, » rassemblaient sur un étroit espace des semblans d'obélisques et des huttes de paille, des tombeaux « de héros » avec devises, des embryons de « forteresses » où un soldat unique aurait eu peine à se tenir debout. Tout était exigu, sauf les prétentions des propriétaires qui, seuls, n'eussent pas eu le droit d'en rire. Mais personne ne riait alors de ces incidens voulus qui « faisaient à merveille. » Chacun voulut copier le fameux « hameau » de Trianon ou celui de Chantilly avec son petit moulin, sa petite ferme et ses « petits jardins de paysans. » Les masures contenaient de riches salons pour « faire surprise. » L'on admirait ici le « canal des roses, » ailleurs la « grotte de Saint-Antoine » succédant, par une heureuse transition, au « cabinet de Flore. » Cela passait pour extrêmement « chinois. »

Des « morceaux exquis » étaient, chez le prince de Condé, l'*Abîme*, chez le duc de La Trémoille, le *Murmure*, et chez M. de Lauraguais un « *volcan* d'un grand effet. » Des chutes d'eau indigentes humectaient des rocs, rochers et rocailles de toute dimension; car de rochers nul n'aurait su se passer, il s'en voyait pour toutes les bourses. Ces rochers étaient philosophiques autant que poétiques : « Ce qui m'enchanta le plus à Attichy, dit le duc de Croÿ, est une idée absolument neuve, le rocher transpirant ou distillant goutte à goutte, par un siphon caché. Il me parut qu'on pourrait y graver à l'antique : « L'eau qui tombe perce le plus dur rocher; c'est ainsi que l'amour durable tire son fruit de la persévérance : » réflexion à la Joseph Prudhomme, où se résume l'esprit de ces jardins tendancieux.

Il est bien vrai que le sens du pittoresque est récent et qu'il a fallu un degré avancé de progrès pour l'acquérir. L'humanité barbare avait tout son saoul de cette « nature » hostile, qu'elle avalait de force; tout son effort tendait à la vaincre et à en sortir. C'est seulement après l'avoir maîtrisée et domestiquée que l'homme se prit à admirer en artiste les montagnes, les forêts, les rivières et la mer elle-même, qu'il ne craint plus. Les touristes affluent aujourd'hui au milieu de ces Alpes que les armées romaines trouvaient si rebutantes et que les anciens traversaient

avec tant d'ennui et d'effroi ; ils jouissent de ces rudes spectacles, par contraste avec la civilisation banale que les générations successives ont si péniblement accumulée. Mais il est curieux de constater que le premier pas fait dans l'amour du « simple, » sinon du « sauvage, » ait conduit tout d'abord ceux qui voulaient échapper aux pompes du jardin français à des recherches plus conventionnelles encore et moins raisonnables.

Ainsi entendus, les jardins anglais étaient aussi onéreux que leurs prédécesseurs ; de ceux-ci en effet la création seule coûtait cher ; la dépense annuelle y était relativement modérée. L'entretien des jardins de Versailles et de Trianon, y compris le potager du Roi, ne coûtait que 190000 francs vers la fin du règne de Louis XIV ; joignez-y 106000 francs pour les « fontaines » de Versailles, vous obtenez un total d'environ 300000 francs. Or, s'il n'existe aucune propriété privée qui puisse se comparer à Versailles, au point de vue du capital initial, il en est plusieurs en France, de nos jours, dont les frais d'entretien égalent ou *dépassent* ceux des jardins du grand Roi ; on en pourrait citer telle qui représente pour son possesseur une moyenne de 500000 francs de débours annuel.

Cela tient d'abord à la hausse des salaires : depuis ceux du savant horticulteur, à qui incombe ici la direction supérieure, beaucoup mieux payé que Le Nôtre ou La Quintinie, jusqu'aux simples garçons jardiniers appointés au double de ceux du XVIIe siècle. C'est aussi que le luxe moderne a évolué ; celui des plantes, des fleurs et des primeurs est incomparablement plus développé que jadis. Il est presque sans limites pour qui prétend faire venir d'un autre hémisphère des arbres rarissimes en pleine force, fournir sa collection d'orchidées de sujets uniques, à 2000 francs la pièce, obtenir les fruits précoces avec ces amas de houille qui remplacent ou devancent le soleil et reproduire à volonté, dans des serres de dimensions propices, les fleurs difficiles dont les connaisseurs sont épris.

Ici comme partout, l'extrême faste contemporain, plus compliqué que celui de nos aïeux, a le caractère discret, j'allais dire secret, qui sied à une époque jalouse, et se passionne pour l'aristocratie du « Phénoménal, » si naturelle à un peuple démocratique.

GEORGES D'AVENEL.

BISMARCK ET L'ÉPISCOPAT

LA PERSÉCUTION

(1873-1878)

I

LA PRÉPARATION ET LE VOTE DES LOIS DE MAI

La formation du Centre, rendue nécessaire par les desseins des nationaux-libéraux contre l'Église, avait mécontenté Bismarck; il avait dépensé d'inutiles efforts pour que Rome désavouât ces députés qui défendaient les prêtres et troublaient, par leur existence même, le genre d'équilibre parlementaire qu'il rêvait. Tel l'éclair dans un ciel chargé d'orages, telle alors avait surgi, soudaine et zigzagante encore, la colère bismarckienne; menaçante pour l'Église non moins que pour le Centre, elle avait détruit, au ministère des Cultes, cette « division catholique » qui depuis trente ans, à la façon d'un paratonnerre, semblait protéger le catholicisme prussien; elle avait capricieusement ravagé le terrain scolaire, immense région dans laquelle depuis vingt ans l'Église et l'État vivaient en bonne harmonie; et puis, foudroyante, elle s'était abattue sur quelques centaines de Jésuites, et les avait dispersés. Elle agissait plutôt par saccades que d'après un plan préconçu, et, tour à tour, déconcertait les catholiques par ses heures d'acharnement, et leurs adversaires par ses heures d'accalmie. Nationaux-libéraux et vieux-catholiques avaient en portefeuille des projets tout prêts, marquant à l'avance certaines victimes, indiquant à l'avance la

façon de les abattre; ils formaient l'état-major de campagne que Bismarck, suivant les instans, consultait ou négligeait. Sa colère procédant par soubresauts, hâtive et puis hésitante, fiévreuse et puis assoupie, empruntait certaines munitions à leur arsenal, et certaines combinaisons à leur stratégie; mais ces emprunts eux-mêmes avaient quelque chose de fortuit, d'épisodique, de désordonné; l'offensive anticatholique du chancelier semblait peu soucieuse d'adopter une méthode précise, et de se développer avec suite et continuité. On eût dit qu'il luttait pour intimider plutôt que pour vaincre.

C'est durant le second semestre de 1872 qu'il commença de concerter une série d'assauts contre la hiérarchie ecclésiastique : les droits des évêques allaient être délibérément attaqués, attaqués à coups de lois. Ses diplomates visaient toujours la papauté, mais sans réellement l'atteindre : l'essai d'un *Culturkampf* international allait lui ménager échec sur échec. Ses féaux du Parlement visaient toujours le Centre, mais ne faisaient que le fortifier : les élections successives allaient leur réserver d'incessantes défaites. Ses légistes, eux, visaient l'épiscopat; ils allaient le frapper, le disloquer, le décimer, multiplier les ruines matérielles, se heurter à des inflexibilités morales, désorganiser l'Église, mais, en même temps, affaiblir la nation, accumuler enfin des victoires législatives et policières qui devaient être des leurres, et que Bismarck, finalement, se retournant vers le Pape, — vers un autre Pape, — essaierait de réparer comme l'on répare des désastres.

I

Le 24 juin 1872, Pie IX recevait une députation d'Allemands, pieux et militans : il leur conseillait de faire opposition aux persécuteurs, de vive voix et par écrit, avec respect et fermeté.

J'ai fait dire à M. de Bismarck, ajoutait-il, — et vous pouvez le répéter à tout le monde, — qu'un triomphe sans modestie s'évanouit, qu'un triomphe suivi de la persécution contre l'Église est la plus grande des folies; je lui ai fait demander comment ces catholiques, dont naguère l'État prussien se déclarait satisfait, sont devenus tout à coup des rebelles, des conspirateurs. J'attends la réponse. Je ne l'ai pas encore reçue; peut-être parce qu'il n'y a rien à répondre à la vérité. Au reste, élevons nos regards vers Dieu exaltons notre solide confiance, tenons-nous bien unis; qui sait si bientôt ne se détachera pas la petite pierre qui mettra en miettes le pied du colosse ?

Le Pape se rassérénait pour redire que les persécutions fortifiaient l'Église, qu'elles la purifiaient, et qu'elles la revêtaient d'une beauté nouvelle; et ses imprécations de prophète s'atténuaient et s'achevaient en un mystique *Alleluia*.

Pie IX, trois mois plus tard, expliqua que le colosse dont il avait prévu la chute n'était pas l'Empire allemand, mais l' « orgueilleux pseudo-libéralisme » qui gouvernait cet Empire. Beaucoup de publicistes, tant à Berlin qu'en Europe, avaient autrement compris : excités au soupçon par la polémique des vieux-catholiques, ils avaient conclu que c'était sur Bismarck, sur l'Empereur, sur l'Empire, que Rome faisait peser ses fatales menaces. Il fut acquis, dès lors, — même après la rectification papale, — que les fidèles de Pie IX souhaitaient avec lui l'écroulement du colosse germanique, et que leur attachement même au Pape infaillible faisait d'eux de mauvais patriotes.

Les caricatures déployaient sous les yeux de l'Allemagne, rieuse à demi, anxieuse à demi, une sorte de chasse sauvage, conduite au grand galop par le petit Windthorst : monté sur un âne, coiffé d'un chapeau de prêtre, il était suivi d'une armée de curés, de « Jésuites, » disait-on, sur laquelle planait l'étendard de saint Kosmian, » c'est-à-dire l'étendard d'un conspirateur polonais. « Dehors ces Tartuffes aux pattes de chat veloutées, ces sauterelles à chapeau claque, ces sangliers, ces mites! Dehors ces filous, dehors ces canailles couvertes de sang et de rapines! Vite du borax, du phosphore et de l'arsenic contre cette vermine! » Des journaux assez lus charriaient ce torrent d'injures. On possédait enfin le borax et l'arsenic : c'était la loi contre les Jésuites. Vite et sans merci, il la fallait appliquer.

Fermer successivement toutes les résidences des Pères, cela ne suffisait point; un certain nombre, individuellement, furent frappés d'interdiction de séjour, tracassés parce qu'ils montaient à l'autel, tracassés parce qu'ils confessaient. Un Jésuite qui célébrait sa première messe n'avait même plus le droit d'y laisser assister ses parens; un autre recevait la défense de demeurer auprès de sa vieille mère. Parfois, dans les courriers qui signifiaient ces brutales mesures, s'attardaient et se fourvoyaient des lettres d'un tout autre ton; sous le cachet du ministère de la Guerre, elles apportaient à des Jésuites qui s'étaient, en 1870, distingués comme infirmiers ou brancardiers l'hommage de la croix de fer ou quelque autre décoration. La même poste, ainsi,

leur remettait parfois une marque d'estime et la notification d'une déchéance : la preuve qu'ils honoraient l'Allemagne et la preuve que l'Allemagne ne voulait plus d'eux leur étaient solennellement laissées par le même vaguemestre. On poursuivait les Jésuites partout; ils étaient visés dans la personne des Rédemptoristes, qu'on leur supposait affiliés, et dont au mois d'août l'on interrompait les prédications dans la province Rhénane; visés, encore, dans la personne de ces nombreux collégiens ou étudians auxquels Falk défendait rigoureusement de former à l'avenir des confréries ou archiconfréries; visés, toujours, dans la personne de leur fondateur saint Ignace, qui n'était pas admis à figurer sur un vitrail d'église. Ainsi traquait-on les Jésuites jusque sous le béret des étudians; ainsi les pourchassait-on jusque dans l'altitude des verrières.

Entre les plumes qui voulaient servir l'Église et celles qui voulaient servir l'État, de très grands mots commençaient à s'échanger : la *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, menaçait Pie IX d'un autre Sedan; le *Journal allemand d'Empire*, de Bonn, annonçait que les provinces Rhénanes se comporteraient bientôt, peut-être, comme une sorte de « Vénétie, » accrochée aux flancs de la Prusse; et la *Gazette de la Poste*, d'Augsbourg, prévenait le Roi et l'Empereur qu'au jour anniversaire de Sedan les catholiques persécutés refuseraient de se mettre en fête.

De sages politiques hochaient la tête, en se demandant où l'on allait. Il s'en trouvait jusque dans le Cabinet prussien : tel, par exemple, le ministre Eulenburg. A Ems, en juillet, il rencontra le chanoine Frenken, de Cologne, qui n'avait rien d'ultramontain, et l'ambassadeur Arnim : on parla des ennuis que Bismarck et Falk suscitaient à l'évêque Krementz, coupable d'avoir excommunié quelques vieux-catholiques; on prévit la guerre à outrance qui risquait d'en résulter. Eulenburg et Frenken convinrent qu'une politique de violences, qui transformerait les évêques en martyrs, manquerait son but. « Le peuple catholique, disait le chanoine, ne se bornera pas à se ranger derrière eux; il les poussera en avant. » Arnim opina de même.

« On vise l'épiscopat, » constatait, en août, le conservateur Kleist Retzow; et son anxiété frissonnait en mesurant la pente sur laquelle s'engageait son terrible neveu. Le juriste Bluntschli, lui, dans ses lettres et dans les loges, ordonnançait des batteries d'allégresse. Cette pente lui paraissait longue, et presque à

perte de vue. Tant mieux, on lutterait pendant une série de générations. C'est à Doellinger que Bluntschli confiait ses pronostics : « Oui, répondait le théologien de Munich, nous ne verrons que les débuts. Quiconque est, comme moi, élevé dans l'Église catholique, sait combien cette lutte sera difficile. » Ainsi les deux maîtres du chœur, celui de l'anti-infaillibilisme et celui de la philosophie nationale-libérale, espéraient que la guerre durerait plus longtemps qu'eux, plus longtemps que Bismarck, et ne finirait qu'avec l'ultramontanisme.

Mais Bluntschli, sans douter d'ailleurs de l'énergie bismarckienne, ajoutait avec quelque crainte : « Je suppose que Bismarck voudra mener ce duel à son terme par quelques coups violens, comme si l'on pouvait changer, si vite, le résultat de plusieurs siècles. » Les alliés politiques de Bismarck dans la guerre contre l'Église, après avoir longtemps redouté qu'il ne s'y dérobât, commençaient de redouter aujourd'hui qu'il ne la brusquât, et qu'il ne crût trop prématurément à la victoire. Ils rêvaient, eux, d'un lent et sûr travail au terme duquel seraient à jamais coupées, dans l'âme d'un peuple, les racines de l'influence romaine; il croirait peut-être, lui, en avoir fini, lorsqu'il aurait asséné quelques coups de boutoir, dont l'ennemi, plutôt étourdi que terrassé, pourrait à la longue se relever. Nationaux-libéraux et vieux-catholiques applaudissaient aux armemens de Bismarck, mais étaient mal rassurés par son allure et par sa tactique.

II

Traitant l'ultramontanisme comme un obstacle matériel plutôt que comme une idée, et s'en remettant à la force, brutale et rapide, pour amputer les consciences de leurs scrupules; ignorant de certaines susceptibilités confessionnelles, incapable de les comprendre et dès lors de les respecter; mais incapable, aussi, d'en prévoir et d'en mesurer les réactions, et considérant, enfin, comme une humiliation pour un État, la résistance d'une Église, Bismarck souffrait et s'agitait à la pensée que dans le lointain Ermeland, à proximité de la Pologne, un évêque prolongeait un conflit avec l'État. Entre la pointilleuse bureaucratie de Falk et le ferme et pacifique Krementz, on ne discutait plus, à vrai dire, que sur le texte même de la formule par laquelle le prélat devait affirmer sa soumission aux lois; mais

aux yeux de Bismarck, c'était trop, déjà, qu'une telle discussion. Il fallait que Krementz signât ce que l'État voulait, ou que la mitre de Krementz tombât !

De grandes fêtes, bientôt, allaient être célébrées au vieux château de Marienburg, pour commémorer la réunion de l'Ermeland à la Prusse ; Guillaume y devait assister ; Krementz se proposait d'y prendre part et de présenter à l'Empereur une députation afin de témoigner à la patrie l'allégresse des catholiques. Bismarck savait l'estime de Guillaume pour Krementz ; il craignit que, dans la cordialité des parades, l'Empereur ne se laissât séduire par ce persuasif homme d'Église, et doucement désarmer. Il fallait donc qu'avant les fêtes, l'État fût brutal, de peur que, durant les fêtes, l'État ne devînt conciliant,

Bismarck fit pression sur Guillaume; et l'Empereur, le 2 septembre, par une lettre personnelle, invita Krementz à déclarer qu'il était prêt à obéir pleinement aux lois. Le 5, Krementz répondit qu'il ne reconnaissait, dans le domaine de l'État, aucune autre souveraineté que l'État, et qu'en conséquence, il remplirait loyalement le devoir d'obéissance imposé par Dieu. Il ajoutait qu'en ce qui regardait les choses de la foi, la révélation et la parole de l'Église demeuraient sa règle unique. Cette addition mécontenta Bismarck ; il mit au repos la plume de Guillaume, qui, sans doute, se serait déclaré satisfait, et la plume de Falk, qui aurait perpétué les chicanes de mots. En personne, il se dressa devant Krementz, lui Bismarck, et dans une lettre datée du 9 septembre, il essaya d'une nouvelle interpellation. Oui ou non, lui demanda-t-il, voulez-vous confesser, vis-à-vis de votre souverain, qu'en excommuniant des sujets sans en prévenir le gouvernement, vous avez fait une faute? Si oui, s'il est évident que vous reconnaissez sans aucune réserve (*unbedingt*) l'autorité des lois territoriales, vous serez admis à Marienburg et reçu par l'Empereur. — Ainsi Bismarck réclamait que Krementz fît acte de repentir pour avoir fait son métier d'évêque, et que, dans ses promesses d'obéissance aux lois, ne se glissât aucune réserve, aucune allusion aux ordres supérieurs de la morale ou de l'Église. « J'obéirai aux lois, avait dit l'évêque le 5 septembre. — Est-ce bien sans réserves ? » reprenait Bismarck le 9. Alors Krementz, le 11, écrivit au chancelier qu'en vérité ces exigences nouvelles l'étonnaient, qu'ayant appris, par un message impérial, les conditions qu'on lui impo-

sait, il avait donné satisfaction, qu'il ne s'expliquait pas ce changement des volontés souveraines. Bismarck riposta, le 16, que les adjonctions dont Krementz avait accompagné ses déclarations soumises les rendaient insuffisantes, et qu'un aveu de culpabilité, portant sur sa conduite passée, couperait court à d'interminables embarras. Krementz, relisant la lettre impériale du 2, remontra au chancelier, le 20 septembre, que Sa Majesté, tout au contraire, avait laissé voir l'intention d'arranger elle-même les difficultés sans exiger aucune résipiscence. « Je ne corresponds plus avec vous, » répliqua Bismarck; et ce qu'il voulait, c'était qu'à l'avenir, l'État ne reconnût plus Krementz comme évêque. Mais les irréparables rigueurs n'étaient pas du goût de Guillaume; et l'on se contenta d'un arrêté signé Falk, par lequel étaient supprimés les subsides budgétaires annuellement accordés à l'évêque d'Ermeland. Sans jugement, l'État suspendait une dotation que les engagemens conclus avec Rome en 1821 l'astreignaient à maintenir. En Belgique, des souscriptions s'ouvrirent pour le prélat : Bismarck dut y voir une preuve nouvelle de la conspiration ultramontaine internationale, complice de Krementz.

D'autres complices se déclaraient, s'affichaient en pleine terre allemande: c'étaient tous les évêques allemands. A cette même date du 20 septembre, à laquelle Krementz expédiait à Bismarck une suprême fin de non-recevoir, ils étaient tous réunis ou représentés à Fulda, autour du tombeau de saint Boniface, et, de là, adressaient aux catholiques de l'Empire une lettre collective pour protester contre les lois récentes, et pour se solidariser nettement avec leur collègue de l'Ermeland. « C'est votre faute à vous, leur ripostait *la Correspondance provinciale*, organe officieux du chancelier; au Concile, naguère, vous aviez prévu, comme conséquences politiques de la définition, les troubles dont à présent vous faites un grief à l'État. Tant pis pour vous, messeigneurs, pourquoi vous êtes-vous soumis? » Et *la Correspondance* insinuait que tout évêque belliqueux, ou violateur de la loi civile, était assuré, quel qu'il fût et quoi qu'il fît, de voir se resserrer autour de lui tout l'épiscopat de l'Empire.

Mais voici que, parmi les protestans eux-mêmes, la conspiration ultramontaine internationale, si gratuitement soupçonnée par Bismarck, semblait recruter des agens. Louis de Gerlach, l'ancien ami du chancelier, l'ancien rédacteur de *la Gazette de*

la Croix, publiait une brochure intitulée: *Empereur et Pape ;* elle paraissait au même instant où le *Memorandum* épiscopal remuait les catholiques d'Allemagne. Tous ces fils du complot se croisaient, s'enchevêtraient, se resserraient, se consolidaient entre eux, formaient un réseau dont les Jésuites, sans doute, connaissaient l'arrogant mystère ! Bismarck pouvait lire, dans cette brochure protestante, à côté de l'apologie de l'Église, celle du Centre lui-même, avec lequel Louis de Gerlach avait noué des liens indissolubles. Un autre ancien ami de Bismarck, Andrae, confiant au publiciste Rudolf Meyer les plans de certaines initiatives sociales, lui disait son rêve d'obtenir la collaboration des catholiques ; quelque « périlleuses » et « néfastes » que lui parussent les « aspirations du jésuitisme, » il traitait d'iniquité, de sottise, la façon dont on les combattait, et il considérait que les conservateurs soucieux des intérêts religieux devaient rechercher de nouveaux points de contact, ébaucher des liens nouveaux, avec des individualités catholiques.

On avait encore pu, quelques mois auparavant, mobiliser contre la Société de Jésus les piétistes de la vieille Prusse ; mais un certain nombre d'entre eux gardaient pour la religion, pour les grands intérêts moraux du pays, une sollicitude anxieuse ; et l'offensive de l'État contre un évêque leur déplaisait, dès qu'ils la voyaient applaudie par tous les ennemis de l'idée chrétienne. Windthorst développait devant ses électeurs le plan d'une défensive religieuse à laquelle concourraient les fidèles des deux Églises : le discours de Windthorst et la brochure de Gerlach semblaient se faire écho, pour laisser craindre à Bismarck la désertion progressive de beaucoup de protestans croyans.

Une autre désertion semblait possible, dont l'éventualité l'alarmait plus encore : celle de la Bavière. La mort du premier ministre Hegnenberg, survenue le 2 juin, avait été suivie d'une longue crise qui durait encore en septembre. Louis II joignait à sa haine de l'ultramontanisme certaines velléités de particularisme ; selon qu'il pensait à la politique ou qu'il s'égarait dans la théologie, les combinaisons ministérielles qu'il ébauchait variaient singulièrement. Sa politique tendait à s'appuyer sur des ministres qui fussent capables de parler net à la Prusse ; ses lubies théologiques, entretenues par certains personnages de son cabinet privé, le poussaient à mettre à la tête de l'État des hommes qui parlassent net à l'Église. Plusieurs semaines

durant, les susceptibilités du souverain prévalurent sur celles de l'anti-infaillibiliste : et l'on crut que Gasser, ministre de Bavière à Stuttgart, réputé particulariste et « ultramontain, » allait être appelé au pouvoir. Vieux-catholiques et nationaux-libéraux manifestèrent : les fêtes auxquelles donna lieu le quatrième centenaire de l'université de Munich servirent de prétexte pour de bruyans hommages à Doellinger et pour des harangues fiévreuses sur le grand combat moral qui s'imposait ; et *la Nouvelle Presse libre*, de Vienne, dont Bismarck savait se servir, fit gronder certaines menaces. Pour éviter le ministère Gasser, qui aurait marqué une réaction contre la politique antireligieuse de Lutz, on prit un biais singulier : *la Nouvelle Presse libre* accusa Lutz, lui demanda raison de ses faiblesses à l'égard de l'Église, de l'insuccès des formules bureaucratiques qu'il opposait à l'ultramontanisme, et lui signifia que, pour conduire cette lutte, ses mains débiles devaient remettre au prince de Bismarck le bâton de commandement. Car la Bavière avait une vocation : elle devait se tenir à l'avant-garde de l'Allemagne, sur le terrain des questions religieuses, comme s'y tenait la Prusse sur le terrain des questions militaires. Avec ses atermoiemens, ses demi-mesures, Lutz avait mal réalisé ce programme. Le journal viennois concluait qu'il n'était pas invraisemblable que la Bavière en fût punie par une nouvelle diminution de son indépendance, et la faute en serait à Lutz, dont la mauvaise politique avait prouvé jusqu'à l'évidence la nécessité d'un Empire unitaire... Neuf mois seulement s'étaient écoulés depuis que Lutz avait parachevé l'unité de l'Empire en mendiant auprès du Parlement une loi pénale dont pourrait s'armer la Bavière contre l'Église. On lui déclarait aujourd'hui qu'il n'avait marché ni assez droit ni assez vite ; et le zèle anticatholique de l' « Empire unitaire, » qu'il avait, en décembre 1871, appelé au secours du ministère bavarois, menaçait de se retourner contre la nation bavaroise, et de la frapper. C'en fut fait du projet de ministère Gasser : le 19 décembre, Pfretzschner était appelé au pouvoir. Il gardait Lutz comme collaborateur ; et les vieux-catholiques, qui lui demandaient sans cesse plus qu'il ne pouvait accorder, et qui avaient dû applaudir à l'invective de *la Nouvelle Presse libre*, se consolèrent à la pensée que Bismarck, à Munich, continuerait d'être bien servi et bien obéi.

En Hesse, également, l'avènement du ministère Hofmann sanctionnait la défaite des idées « ultramontaines; » le Cabinet badois, pour agir selon le cœur de Bismarck, n'avait qu'à demeurer fidèle à la politique suivie à Carlsruhe dans les vingt dernières années; et quant au Wurtemberg, coupable d'être une oasis de paix religieuse, les *Grenzboten* lui infligeaient de sévères avertissemens. Une certaine orthodoxie civique s'installait en Allemagne; hors d'elle, il n'y avait plus de bons Allemands. Elle se définissait l'esprit unitaire; elle se reconnaissait à des signes expressément définis: il fallait être antifrançais, antiguelfe, antipolonais, mais surtout antiromain; et la passion croissante de Bismarck contre l'ennemi « ultramontain, » suivant qu'elle rencontrait des docilités ou des résistances, accordait ou marchandait les brevets de civisme.

III

Au jour le jour, certains politiciens, frottés de théologie évangélique, échauffaient cette passion et, tant bien que mal, s'évertuaient à en fixer les caprices et à en prolonger les élans: ils s'appelaient Abeken, Wagener, Roesler; ils croyaient connaître le terrain d'Église et le connaissaient plus mal encore que Bismarck. Improvisé diplomate après avoir joué un grand rôle dans les destinées de l'évangélisme prussien, Abeken n'avait que mépris pour les évêques, qui s'étaient soumis au « pape infaillible, ennemi de toute vie et de toute culture; » il inspirait à Bismarck la mésestime pour ces volontés épiscopales qui avaient fléchi, et lui donnait l'illusion de leur faiblesse. Wagener avait caressé le rêve archaïque d'un primat de Germanie dirigeant, en face de Rome, avec le strict respect mérité par Rome, une Église de Germanie, et Wagener considérait la centralisation romaine comme un échec pour son imagination personnelle. Quant au publiciste Constantin Roesler, dont la brochure de 1859 sur la question italienne avait été attribuée à Bismarck lui-même et qui fut peut-être, parmi ses compatriotes, le premier de tous à discerner le génie du futur chancelier et à pronostiquer sa gloire, il avait gardé, de certaines études de théologie faites à Halle, un penchant audacieux à s'occuper des choses religieuses: il rêvait d'une Église nationale qui rajeunirait le christianisme et qui mettrait au service de l'État allemand, menacé par Rome,

« les forces religieuses régénératrices » susceptibles de surgir, encore, du catholicisme allemand. Autour de Bismarck s'agitaient ainsi, contre l'Église romaine, d'ambitieuses et vagues illusions, qui comptaient sur la force bismarckienne, plus encore que sur le Dieu de Luther, pour s'épanouir, enfin, en réalités victorieuses.

Toujours militantes, toujours insatisfaites, ces illusions composaient autour du chancelier une atmosphère affolante, où passaient à tous momens des vents de guerre; mais ce n'est pas là que mûrissait le programme même de la guerre et que s'en concertaient les tout prochains détails. Ce programme se préparait loin de Bismarck, un peu à l'écart de lui, et même, parfois, presque malgré lui.

Les juristes que, dès le mois d'août, Falk avait convoqués, étudiaient en silence : tous les projets seraient fixés, pour l'heure où Bismarck, dans une saute d'humeur, les mettrait à l'ordre du jour; toutes les étapes seraient concertées, pour l'instant où il serait du goût de Bismarck de les franchir. Un bureaucrate consciencieux, Hübler, centralisait le travail. On consulta d'abord les plus illustres canonistes protestans; c'étaient, à côté du député Dove, les professeurs Hinschius, Friedberg, Otto Meier; et puis, en septembre, on invoqua l'avis d'un célèbre canoniste vieux-catholique, M. Schulte.

Hinschius, tour à tour professeur aux universités de Kiel et de Berlin, penchait vers une séparation entre les Églises et l'État. Il admettait que les prêtres, librement nommés par l'évêque, célébrassent un culte public, et que l'Église pût être propriétaire, sous certaines réserves destinées à entraver les progrès de la mainmorte. Mais que l'État mît son influence au service du catholicisme, qu'il le fît enseigner à l'école, qu'il gardât dans ses universités des facultés de théologie, qu'il prêtât le concours de ses fonctionnaires pour la levée des impôts d'Église, Hinschius ne le voulait plus; et il s'opposait, aussi, à ce que l'État se laissât enchaîner par des traités conclus avec le Pape, et prolongeât les libéralités pécuniaires imposées par ces traités. Bref, au gré d'Hinschius, l'État devait prévenir les catholiques qu'à l'avenir il ne connaissait plus ni leur Dieu, ni leur Pape, et que, d'ailleurs, ils étaient libres.

C'est aux antipodes que se tenait M. Schulte : il visait, lui, la hiérarchie épiscopale. Elle régnait sur l'enseignement théo-

logique: M. Schulte ne voulait plus ni grands séminaires ni petits séminaires, ni convicts épiscopaux. Elle régnait sur les petits curés: M. Schulte demandait que l'État créât un organe pour exprimer, en face des évêques, les désirs de l'Église, c'est-à-dire des fidèles; cet organe, ce serait la communauté: dûment reconnue par l'État, investie par lui de certains droits, la communauté des laïques serait tout naturellement appelée à régler les différends qui surgiraient au milieu d'elle entre catholiques romains et vieux-catholiques. On dénombrerait les deux fractions rivales; le groupe formant majorité userait de l'église aux heures où le culte s'y donnait avant 1870; l'autre groupe aurait le droit de s'y réunir, à d'autres heures. Le curé de la majorité pourrait avoir jusqu'à 600 thalers de revenu, et le vicaire jusqu'à 400 thalers; si les revenus de la cure ou du vicariat dépassaient ce chiffre, le surcroît serait affecté à l'entretien du prêtre de la minorité. Des comités de fidèles régleraient à l'amiable le partage et la jouissance des biens d'Église; en cas de difficultés, le commissaire d'État interviendrait. Vingt mille thalers seraient prévus, par le budget de l'État, pour les besoins généraux du culte vieux-catholique, et les évêques vieux-catholiques jouiraient des mêmes droits que les évêques de la confession romaine.

Ainsi, M. Schulte réclamait que la législation finît par avoir égard à cette confession vieille-catholique qui n'avait cependant qu'un chiffre insignifiant de fidèles, et dont l'un des rêves paraissait être, désormais, d'attribuer aux laïques, dans la société religieuse, une influence à demi directrice. Et puis, tout de suite après, au nom même du sens qu'il donnait au mot *Église*, au nom du contraste qu'il dessinait entre l'*Ecclesia*, communauté des fidèles, et la hiérarchie sacerdotale, au nom de ses théories historiques sur le christianisme primitif, il demandait que le législateur installât dans la confession romaine elle-même, à côté et en face de l'épiscopat, cet organisme laïque, et qu'ainsi, de vive force, on modelât l'organisation d'une Église séculaire sur l'organisation, rudimentaire encore, du vieux-catholicisme naissant. Le projet qu'apportait M. Schulte se présentait comme un tout. Si l'on en détachait quelques fragmens, M. Schulte ne garantissait plus le succès; il insistait, surtout, pour que l'autorité de l'État attribuât à la foule des fidèles une sorte de personnalité dans l'Église, et donnât une

sanction juridique à leurs droits historiques et normaux, méconnus, disait-il, par la puissance épiscopale.

Ni les conclusions de Hinschius, qu'on accusait de désarmer la société civile et dont bientôt, d'ailleurs, ce juriste fut le premier à faire abandon, ni les visées de M. Schulte, qui auraient abouti à une organisation démocratique des Églises édifiée sous les auspices de l'État, n'étaient acceptées par M. Friedberg. Plus jeune que ces deux professeurs, mais très connu déjà par les travaux qu'il avait consacrés aux derniers conflits religieux, M. Friedberg avait conçu tout un système de politique ecclésiastique, qui consacrait le règne de l'État sur l'Église.

Au delà de l'Atlantique, ce canoniste averti voyait prospérer l'Église libre, séparée de l'État libre. Ainsi la séparation, là-bas, profitait à l'influence romaine; il y aurait un plus grand péril encore à la décréter immédiatement pour l'Allemagne, où le catholicisme s'appuyait sur de vieilles racines historiques. M. Friedberg frémissait devant une telle expérience. Le débat entre l'Église et le pouvoir laïque était pour lui une question de puissance (*Machtfrage*); et l'État, au lieu de s'effacer, devait officiellement autoriser l'Église et s'installer chez elle en maître.

Tels ces chirurgiens qui, craignant des résolutions trop décisives, posent sur un pauvre corps endolori des appareils provisoires et rêvent encore, rêvent toujours, de la belle opération qui pourrait être tentée et qui, plus tard, peut-être, s'imposera: tel M. Friedberg, désertant un moment la langue juridique pour la langue chirurgicale, se penchait vers le point d'attache entre le membre Église et le corps de l'État, et multipliait, en cet endroit douloureux, toutes sortes d'expédiens doucement cruels. De cette façon, pensait-il, la grande opération, c'est-à-dire la séparation, périlleuse parce que prématurée, serait peut-être évitée, peut-être préparée, mais certainement ajournée. Il les faut lire dans le texte, ces métaphores de M. Friedberg, froides comme l'acier du couperet; il faut, après les avoir lues, refaire un effort pour bien se représenter que la matière vive dont il parle et sur laquelle il travaille n'est autre que l'âme même de plusieurs millions d'Allemands.

Si plus tard le membre Église doit être détaché du corps de l'État, disait-il expressément, nous voulons prendre toutes les dispositions préalables pour que cette opération ait lieu avec le moins de périls possible et de façon à affaiblir le corps le moins possible. Nous voulons, en attendant,

faire la ligature des vaisseaux d'où le sang de l'État découle dans le membre Église, et par lesquels il lui apporte la force et la vie. Nous voulons progressivement isoler le membre Église, habituer l'État à n'en avoir plus besoin ; l'État ensuite s'apercevra à peine si ce membre est amputé; la plaie se cautérisera facilement et il ne sera pas question d'hémorragie...

A vrai dire, M. Friedberg confessait que l'autorité sacerdotale avait fréquemment, dans le peuple, des racines plus profondes que celles mêmes de l'État; mais à ses yeux, c'était précisément une raison pour que l'État provoquât la judicieuse action des chirurgiens. Comment, en effet, s'étaient-elles affermies, ces racines étrangement robustes, sinon par la collaboration ou tout au moins par la complaisance du pouvoir civil? Ainsi l'État, vis-à-vis de l'Église, avait joué le même rôle d'auxiliaire, sinon même d'architecte, que le patron qui, dans la paroisse, avait construit et entretenait le lieu du culte. Mais ce patron possédait en échange un certain droit d'intervention dans la nomination des curés; l'État, de son côté, devait, d'un bout à l'autre du territoire, posséder un tel droit, et non pas le réclamer de l'Église, mais le prendre et l'exercer. Chaque curé, avant de faire acte de pasteur, devait obtenir de l'État ce que M. Friedberg appelait la *missio civilis :* à cette condition seulement, il pourrait remplir son rôle d'éducateur populaire.

Pour la formation de cet éducateur, aussi, l'État devait intervenir. Il semblait à M. Friedberg que le futur prêtre, mûrissant en serre chaude, était dressé d'une façon mécanique plutôt qu'il n'était élevé ; que les effets de la science, et l'émancipation spirituelle qui en résulte, lui demeuraient inconnus ; que les matières qu'on lui inculquait asservissaient et opprimaient l'esprit au lieu de l'affranchir ; que « cette culture nationale qui apprend à se sentir membre d'un peuple et non pas seulement d'une caste cosmopolite, » lui demeurait un livre fermé : tant qu'il en serait ainsi, l'État ne pourrait jamais trouver dans l'Église un terrain pour ses propres aspirations, et « les marionnettes cléricales, sans volonté propre, pendraient aux fils avec lesquels on les dirigeait de Rome. » Tout cela changerait, si le jeune clerc était soustrait aux effets de la « pédagogie jésuitique, dévastatrice pour le cœur et pour la pensée » ; si dans les universités, ces « pépinières de la vie germanique, » il s'imprégnait d'une science non confessionnelle, et si enfin l'État, au lieu de s'en remettre au verdict des supérieurs ecclésiastiques,

voulait apprécier, par lui-même, l'aptitude des jeunes clercs pour le ministère.

Enfin M. Friedberg réclamait la création d'une juridiction spéciale. Les magistrats, remarquait-il, sont familiers surtout au domaine du droit privé, et ne peuvent, ni même ne doivent avoir égard à la répercussion politique de leurs décisions. Il souhaitait qu'un tribunal fût institué, chargé de redresser tous les torts de l'Église envers l'État, et de les venger. On ne se contenterait pas, comme en France, d'une platonique déclaration d'abus; le tribunal rêvé par M. Friedberg pourrait frapper d'amende, condamner à la prison, l'ecclésiastique délinquant et son supérieur hiérarchique responsable; il pourrait même, au nom de l'État, en leur enlevant ce que M. Friedberg appelait la *missio civilis*, suspendre, en fait, leur activité pastorale. M. Friedberg ne se dissimulait pas l'étrange gravité de ce dernier projet; l'État qui réaliserait ce programme ressusciterait en quelque sorte, pour les ministres du culte coupables de lui déplaire, un spectre analogue à l'interdit du moyen âge; il suffirait d'un trait de plume pour éteindre dans une paroisse la vie spirituelle en défendant au prêtre de faire acte de prêtre. M. Friedberg d'ailleurs conseillait la prudence; il ne faudrait pas que l'État s'avançât trop à la légère, et qu'il fût ensuite forcé de battre en retraite : ce serait affaiblir son autorité, au lieu de la fortifier. Ainsi M. Friedberg avait-il dessiné le programme de la prochaine offensive, et puis, en une ligne fugitive et nuancée d'inquiétude, la perspective de la future retraite.

C'est pour la Prusse, surtout, qu'une telle législation lui paraissait urgente; mais il ne songeait à rien de moins qu'à mettre en branle l'appareil plus solennel des lois d'Empire, et à réclamer du *Reichstag* qu'il armât ainsi contre l'ultramontanisme tous les États allemands. Il lui paraissait périlleux que ces États, chacun de son côté, jouassent avec l'Église une partie; « celui qui, dans cette âpre lutte, succomberait ou céderait, deviendrait une citadelle ultramontaine, menaçante pour les voisins. » Et puis, on devait prévoir un combat acharné; ce ne serait pas trop, pour les soutenir, de toute la force de l'Empire, groupant en une compacte phalange ces perspicaces États, qui seraient joyeux de remettre à ce pouvoir suprême le soin de les défendre contre l'Église. « Il en sera de

cette guerre, concluait M. Friedberg, comme de celle de 1870: la direction unique de l'homme qui a créé pour nous la patrie allemande, nous mènera à la victoire. »

Ainsi se terminaient, par un appel à Bismarck, les projets d'avenir que construisait M. Friedberg. Falk était content : la doctrine de M. Friedberg répondait à ses propres instincts. Falk aimait à porter, dans l'administration des cultes, un esprit d'étroite minutie, et une rigueur un peu sèche; sa nature ignorait les élans de la colère, et la violence des à-coups. Pas de caprices chez lui, pas de souplesse politique non plus. Voyant devant lui une série de problèmes à résoudre, concernant les rapports entre les évêques et l'État, il considérait ces problèmes comme un objet de science. Un savant lui apportait des solutions nettes, bien dessinées; il les préférait à toute autre. Il y avait là pour Falk des questions de géométrie politique : M. Friedberg était un géomètre. Mais pour ce Bismarck dont dépendait Falk et qu'invoquait M. Friedberg, il y avait là des questions de politique tout court. La politique est changeante, au gré de l'humeur, au gré des circonstances; la géométrie politique, elle, est inflexible. Cette inflexibilité déplaisait à Bismarck; s'enchaîner lui-même en voulant enchaîner l'Église lui était désagréable. Il aspirait, suivant son caprice ou suivant les besoins de l'heure, à tyranniser ou bien à abdiquer; les projets de Falk et de M. Friedberg contraindraient l'État de se comporter toujours en tyran. La géométrie politique, appliquée par des bureaux, paralyserait le jeu de la politique, concerté par un Bismarck. De là surgissaient, entre Bismarck et Falk, certaines diversités qui les agaçaient tous les deux.

« Le chancelier ne veut aucun plan, murmurait Falk; il ne veut aucune décision de principe qui ait une force contraignante; car il tient à garder les mains libres, afin de pouvoir, selon les cas, agir et trancher; je ne peux réussir à ce qu'on ait une politique systématique. » A certaines heures, cette mésentente s'accentuait : alors on voyait Bismarck songer au remplacement de Falk, et faire sonder l'économiste Rodbertus pour savoir si d'aventure il accepterait le ministère des Cultes; ou bien on entendait Falk témoigner l'intention de prendre bientôt sa retraite. Il n'était pas jusqu'au grand-duc de Bade en personne qui ne reçût les confidences de Falk et qui ne devînt ainsi le témoin de la désunion entre Falk et Bismarck.

IV

En cet automne de 1872, Bismarck était peut-être plus excité que résolu. Recevant d'un certain nombre de parlementaires anglais une adresse hostile à l'ultramontanisme, il leur répondait : « Dieu nous protégera contre ceux mêmes de nos ennemis qui couvrent de son nom sacré leur hostilité contre notre paix intérieure. » Très sincèrement, très religieusement même, il escomptait que Dieu aiderait l'État. Mais l'État lui-même, comment s'aiderait-il? Bismarck sentait, tout le premier, que des résistances s'insurgeraient, à la Cour, et dans la conscience même de l'Empereur, contre une politique violente; il ne pouvait ignorer que le théologien protestant Gelzer, qui donnait devant Guillaume des conférences sur la question catholique, désapprouvait et redoutait les persécutions imminentes.

« La question brûlante, notait le 4 novembre 1872 Charles-Antoine de Hohenzollern, père du roi de Roumanie, c'est la question ecclésiastique; elle soulève beaucoup de poussière aigrit la vie de famille, et recèle incontestablement des dangers pour l'avenir. » Tout catholique qu'il fût, il prenait le parti de l'État, et, par une alliance de mots que Bismarck eût aimée, il reprochait « aux ultramontains et à la France » de faire croire que la Prusse voulait « tout rendre protestant. » L'Empereur le consultait; Charles-Antoine était d'avis qu'on ne pouvait éviter la lutte. Il conseillait à Guillaume de ne jamais s'engager dans des querelles théologiques ou dogmatiques : car l'histoire enseigne, observait-il sagement, que l'État est toujours obligé d'en venir à composition sur ce terrain. Mais quant aux « cas concrets » intéressant les rapports entre l'Église et l'État, il engageait l'Empereur à les résoudre toujours « avec la plus grande énergie. » En somme, écrivait-il à son fils, « on a seulement besoin d'introduire encore le mariage civil, la séparation de l'Église et de l'école, et les examens d'État pour les ecclésiastiques. Mais à part cela, il faut laisser à l'Église sa liberté; l'État n'a pas à s'inquiéter des dogmes, car ceux ci relèvent exclusivement de la conscience des catholiques. » L'impression finale de Charles-Antoine de Hohenzollern était une impression d'ennui : les conflits qui s'annonçaient lui paraissaient « très peu réjouissans. » Nous tromperions-nous beaucoup en devinant,

entre les lignes de cette lettre, les pensées et les sentimens qui lentement prévalaient dans les cercles dirigeans de la Cour? On s'avançait vers la lutte sans enthousiasme, et même sans entrain; on avait si complaisamment dénoncé l'ennemi intérieur, et ses alliances avec l'ennemi du dehors, qu'on s'était soi-même acculé à combattre, et qu'on allait combattre. Mais l'entraînement qu'on mettait à forger les premières armes était encore très médiocre. On accepterait, parce que commodes et parce que précis, les paragraphes préparés par Falk et M. Friedberg; mais, quel que fût à cet égard le rêve de M. Friedberg, on ne se donnerait pas la peine de les proposer comme loi d'Empire. Se jeter à corps perdu dans ces questions, se dépenser en discours devant le Conseil fédéral et devant le *Reichstag*, persuader ou menacer les divers États de l'Allemagne, et les amener à se courber tous sous le joug d'une législation unitaire qui prévoirait et réglerait à jamais leurs rapports avec les Églises : cela comportait un travail trop tenace, trop méthodique, trop essoufflant, qui n'était pas du goût de Bismarck. On allait simplement, pour l'instant, transformer en lois prussiennes les élaborations de M. Friedberg; et Falk supporterait, à lui tout seul, le poids de la discussion.

Il était tout prêt à l'accepter, tout prêt, aussi, à réaliser ultérieurement certaines propositions de M. Schulte; et sans perdre de temps, il se préparait à consulter les évêques sur un projet de constitution de comités ecclésiastiques et d'une représentation des communautés. Il allait de l'avant, lui, avec plus de suite que Bismarck, avec plus de cœur que Guillaume. Interpellé par Mallinckrodt, le 28 novembre, sur les mesures prises contre les sœurs enseignantes, il attaquait l'esprit congréganiste, et déclarait qu'un combat s'inaugurait. « Je maintiens le mot combat, insistait-il : c'est un combat qui est imposé au gouvernement. Le gouvernement l'accepte. La circulaire attaquée est un pas dans ce combat. » Il répétait ce mot, il le ressassait, comme s'il eût voulu couper à Bismarck et à la Cour toute ligne de retraite, et rendre impossible tout mouvement de résipiscence.

Des fonctionnaires conservateurs, tels qu'étaient, le plus souvent, dans les arrondissemens de la Prusse orientale et centrale, les hobereaux qui faisaient office de *Landrat*, risquaient d'apporter dans la lutte une certaine tiédeur, mais la réforme administrative qu'imposaient à Bismarck, pour diverses raisons poli-

tiques, les nationaux-libéraux, devait prévenir un tel péril, car bientôt, dans chacun de ces arrondissemens, siégerait un conseil élu qui assisterait le *Landrat*, le surveillerait, et l'entourerait de certains délégués permanens : ainsi se glisserait, dans la citadelle conservatrice de l'administration provinciale, le parti national-libéral, et l'application rigoureuse des lois futures serait par là même assurée. La question religieuse était l'une des raisons qui motivaient et qui accéléraient cette réforme profonde; l'urgence d'une lutte contre les prêtres était l'une des considérations pour lesquelles la vie politique traditionnelle de la Prusse allait changer d'aspect. Le bouleversement semblait si radical, qu'on ne pouvait espérer que la Chambre des Seigneurs l'acceptât; on fit une « fournée » de vingt-quatre pairs, et la réforme fut votée. La même semaine où les nationaux-libéraux applaudissaient aux cris de guerre de Falk leur ménageait ce triomphe sur le conservatisme prussien, et ce triomphe même faciliterait l'offensive antireligieuse.

Déjà l'on piétinait incongrûment, mais allégrement, les prochaines victimes. « Si l'Église survit au combat qu'on lui va livrer, avouait au curé Simon un fonctionnaire franc-maçon, je me ferai catholique. » Dans les cercles politiques de Weimar, on parlait de marier les prêtres et de dresser les nonnes pour une scène comme dans *Robert le Diable*. « On n'aura la paix en Allemagne, proclamait à Munich Werthern, ministre de Prusse, que lorsque tous les évêques seront sous les verrous. »

V

Mais c'étaient là des griseries, plus encore que des décisions, et pour que cessassent subitement ces triomphans sarcasmes, ce fut assez d'une rumeur qui circula dans la première quinzaine de décembre, et d'après laquelle Bismarck était las du pouvoir. Lui seul, vainqueur de l'Autriche et vainqueur de la France, pouvait être vainqueur des prêtres. Tout dès lors parut remis en question. Il y avait du vrai dans cette rumeur; Bismarck n'en pouvait plus. Le coup mortel peut-être qu'il avait asséné au vieux conservatisme prussien avait produit, sur lui-même et contre lui-même, un étrange choc en retour : d'avoir démantelé la vieille Prusse féodale, d'avoir ainsi achevé la rupture avec ses anciens amis, cela tout d'un coup l'avait affaissé. Pour la pre-

mière fois depuis les triomphes de 1870, on entrevoyait, sous l'uniforme du chancelier, un cœur qui souffrait.

Je suis en disgrâce auprès de tous les membres de la famille royale, écrivait-il à Roon, et la confiance du Roi est en recul. Tout intrigant trouve son oreille. Le Roi, comme un cavalier en selle, sait à peine quel bon cheval il a exténué en moi. Dans les affaires intérieures, j'ai perdu le sol qui me soutenait, par la désertion traîtresse du parti conservateur dans la question catholique. A mon âge, et convaincu de ne plus vivre longtemps, la perte de tous vieux amis a, pour ce monde, quelque chose de décourageant qui va jusqu'à la paralysie.

Il s'effondrait, se lamentait, et fût volontiers resté, jusqu'à la fin de ses jours, dans sa solitude de Varzin. Par une poussée soudaine, les ressouvenirs des amitiés anciennes avaient émergé dans son âme. On ne se bat bien que si l'on est de bonne humeur; soudainement, il se révélait trop mécontent, trop chagrin, trop défait, pour repartir en guerre, fût-ce contre l'Église. Ses contrariétés le terrassaient ; il éprouvait une satiété. Rester chancelier, soit, il y consentirait encore puisque personne ne connaissait l'Europe comme lui ; mais il voulait se décharger, du moins, de la présidence du ministère prussien, et songeait à un successeur : il arrêta ses pensées et celles de l'Empereur sur Roon, ministre de la Guerre, qui avait la confiance de Guillaume et celle des conservateurs. Son vieil ami, Blanckenburg, conservateur aussi, accepterait peut-être un portefeuille. Blanckenburg réclamait, il est vrai, que l'on ne parlât plus de mariage civil, et que les projets de législation ecclésiastique fussent ralentis; c'était tant mieux; cela ferait contrepoids à Falk. Le député Virchow redoutait qu'après ce changement ministériel on ne continuât plus la guerre contre l'ultramontanisme. Et, de fait, le vieux soldat qu'était Roon n'avait qu'un médiocre goût pour les nationaux-libéraux, et rien ne le pressait de leur accorder des satisfactions politiques, fût-ce aux dépens des ultramontains. « Les vagues vont trop haut, » murmurait-on autour de lui.

Ainsi suffisait-il d'un mouvement de découragement de Bismarck pour que les périls dont la veille encore l'Église semblait cernée parussent un instant s'éloigner. Formellement, le 19 ou 20 décembre, il invitait Falk à être pondéré, et Falk, en bon bureaucrate, finalement docile aux gestes d'en haut, se disposait peut-être à serrer dans ses cartons les

paragraphes législatifs qu'il avait si soigneusement mis au net.

Mais pouvait-on savoir, à Rome, toutes les variations d'humeur de Bismarck? On y percevait l'écho des campagnes de presse qui se poursuivaient contre l'Église; on y écoutait *la Gazette de Spener* accuser les ultramontains d'ignorer l'obéissance civique et d'être « les ennemis nés de tout ordre moral dans l'État. » Ces bouillonnemens de haine antireligieuse s'étalaient et faisaient tapage. Encore quelques semaines, peut-être, et leur fureur inefficace n'aurait plus rappelé que le suprême adieu des vagues qui, sur le rivage trop souvent battu, projettent une dernière écume, blanche et tumultueuse encore, avant de se retirer. Mais comment Pie IX pouvait-il s'en douter? et qui donc eût pu lui dire que Bismarck était comme démonté? Le 23 décembre, le Pape tenait un consistoire : il y dénonça, dans une allocution solennelle, les persécutions atroces que souffrait l'Église en Allemagne, les efforts qu'on y faisait pour la renverser de fond en comble, l'impudence des hommes qui faisaient un crime aux évêques, aux prêtres et aux fidèles, de préférer aux lois de l'Empire les lois de Dieu. Ces propos eurent tôt fait de franchir les Alpes; *la Gazette de Spener* traita Pie IX de « nouveau Benedetti, qui avait offensé Guillaume comme le Corse l'avait fait à Ems; » la presse allemande reçut défense de reproduire certaines lignes du discours pontifical; trois catholiques, qui télégraphièrent au Pape leurs complimens, furent déférés aux tribunaux; certains journaux d'Italie insinuèrent complaisamment qu'on pourrait poursuivre le Pape pour injures contre un souverain étranger. Alors Stumm, qui gérait encore à Rome l'ambassade de l'Empire auprès du Pape, reçut le 30 décembre un congé illimité; entre Bismarck et Pie IX, les rapports étaient à jamais rompus ; et derechef, pour longtemps cette fois, l'énergie bismarckienne était cabrée.

VI

C'en fut fait, tout de suite, de la dépression nerveuse du chancelier. Il sentit qu'à la Cour les partis militaires affectaient d'être offusqués par le discours de Pie IX; que, dans les fourreaux, les épées s'impatientaient. Quel dommage que le Pape fût un roi sans terre! Du moins y avait-il un terrain sur lequel on pouvait encore l'ennuyer; c'était celui de la théologie. Tout

justement M. Schulte, le canoniste vieux-catholique, se trouvait alors à Berlin, pour causer avec le gouvernement de l'élection d'un évêque vieux-catholique. Le 2 janvier 1873, il fut reçu par Bismarck. Des rhumatismes couchaient le prince sur un sofa, et négligemment, jouant avec un dogue, Bismarck se mit à parler théologie. « Je vous salue comme un compagnon de lutte, dit-il à M. Schulte ; je vous parlerai aussi franchement que si nous avions dix ans de commerce. » Il expliqua que les évêques allemands l'avaient déçu, qu'il avait escompté leur résistance au Concile, mais qu'ils s'étaient, en face de Rome, conduits comme des chiens couchans, et que l'archevêque de Cologne n'était plus que l'ombre du Pape. Il raconta comment, déconcerté par ce péril imprévu, il en avait cherché les racines : derrière le cléricalisme, il avait trouvé le polonisme : derrière le ministre Mühler, mari d'une dévote, il avait trouvé la « division catholique, » peuplée de Polonais ou de dévots ; et il avait fait table rase. Mais tout n'était pas fini ; et Bismarck, sans grande déférence, parlait à M. Schulte d'un homme de soixante-quinze ans, — c'était l'Empereur, — qui compliquait encore les difficultés. « Avec le prince impérial, s'écriait-il, ce serait aisé de faire tout de suite de grandes réformes organiques. » Mais Guillaume, à l'entendre, était difficile à convaincre ; il fallait faire la grosse voix ; aussi Bismarck s'était-il effacé de la présidence du ministère, persuadé que Roon serait contraint d'agir comme lui-même, Bismarck, voulait agir.

Ainsi se drapait le chancelier sous les regards éveillés de M. Schulte ; il s'affichait comme un anti-infaillibiliste de la première heure, et découvrant la personne de l'Empereur, il le rendait responsable des lenteurs du *Culturkampf*. M. Schulte, encouragé, lui demanda ce qu'il pensait de l'élection d'un évêque vieux-catholique.

« Mon point de vue est le vôtre, reprit Bismarck. Je tiens les vieux-catholiques pour les seuls catholiques, auxquels proprement tout appartient. » Il ajouta qu'en pratique il était difficile de se refuser à considérer comme catholiques les millions d'ultramontains, mais que pourtant il s'attachait, pratiquement, à ne rien faire qui préjudiciât à cette théorie, la seule vraie, d'après laquelle les vieux-catholiques étaient les seuls ayans droit de l'Église prussienne de la veille. M. Schulte devait donc avoir confiance, et Bismarck entretiendrait le Conseil

des ministres de l'établissement d'un évêché vieux-catholique.

M. Schulte entra dans le détail : il fallait que cet évêque, que son clergé eussent une vie assurée ; c'est le spectre de la faim, disait-il, qui retient dans l'Église romaine beaucoup de prêtres, et l'État, d'après lui, pouvait rendre un grand service en subventionnant sur certains fonds secrets cette nouvelle personne juridique, la corporation des vieux-catholiques. « Les fonds dont vous parlez, interrompit le chancelier, servent pour les armées et pour les canaux ; » et il déclara qu'il préférait faire inscrire au budget, ouvertement, une somme pour les vieux-catholiques ; qu'en droit, toutes les ressources de l'Église devraient leur appartenir ; et qu'il convenait, dès lors, de leur donner au moins le nécessaire.

M. Schulte insista, aussi, pour que les vieux-catholiques fussent dispensés, et cela, s'il le fallait, par une loi, de payer les impôts d'Église et de confier l'instruction religieuse de leurs enfans à des prêtres ultramontains. Entendu, répliqua Bismarck ; mais sans s'attarder à cette question, il développait, devant M. Schulte, le programme législatif qui, le lendemain, serait discuté par le Conseil. Légiférerait-on sur l'obligation du mariage civil ? Peut-être, quoique Bismarck n'y tînt pas et quoique l'Empereur y fît beaucoup d'objections ; mais on s'occuperait, en tout cas, de l'éducation des prêtres ou des pasteurs, et des pouvoirs disciplinaires de la hiérarchie.

M. Schulte ne cacha pas que ces projets lui paraissaient manquer leur but ; qu'on n'atteindrait pas l'ultramontanisme et qu'en les étendant à l'Église évangélique on mécontenterait les protestans. A quoi Bismarck répliqua que Falk et les ministres voulaient que les projets de loi concernassent les deux confessions. Les indications et les suggestions que Falk avait reçues de M. Schulte n'avaient eu visiblement qu'une médiocre influence sur l'esprit du ministre ; mais du moins M. Schulte, quittant Bismarck, emportait-il cette assurance que le chancelier avait confiance en lui, et le seconderait.

M. Schulte, qui, le 5 janvier, visitait Falk, avait des nouvelles, par lui, du Conseil des ministres. « L'allocution papale, avait dit Roon, est la plus grande insolence qui se puisse concevoir ; » Camphausen, ministre des Finances, avait proposé d'élever la dotation des curés succursalistes, avec l'espoir, sans doute, de les gagner à la cause de l'État dans la lutte contre Rome. Bis-

marck, bien qu'il eût cessé de faire partie du Cabinet prussien, était venu, cependant. Le mariage civil lui était devenu indifférent, quoique naguère il eût promis à Falk d'insister pour cette réforme : c'est apparemment qu'en résistant, sur ce point, aux nationaux-libéraux, il pensait acquérir, pour le ministère, le concours de Blanckenburg. Mais Falk, qui ne comprenait pas qu'on sacrifiât à des considérations politiques des décisions commandées par un certain système doctrinal, souffrait de ces contre-ordres. Il était encore tout surpris, aussi, de l'impétuosité avec laquelle Bismarck avait présenté pour les vieux-catholiques une demande de crédit : « Je ferai moi-même pour vous tout ce que je puis, » dit-il docilement à M. Schulte.

M. Schulte, cependant, n'était ni rassuré ni content; plus on lui développait les détails de la législation nouvelle, plus il tremblait qu'elle ne fût inefficace. Il craignait qu'avec le temps, si Rome ou les évêques faisaient quelques concessions, on ne laissât dormir ces lois ; une sorte de paix se rétablirait, le gouvernement ne songerait plus à protéger le vieux-catholicisme; et puis le Pape mourrait, le Concile reculerait dans l'histoire; on s'accommoderait aux faits acquis, et la réforme de l'Église serait différée pour des siècles. M. Schulte trouvait que décidément la Prusse s'y prenait mal, et que Falk ne comprenait ni ce qu'était le vieux-catholicisme, ni quelles conséquences pouvait avoir ce phénomène religieux. Falk se disait, évidemment, que les vieux-catholiques devraient se faire protestans, et que ce serait pour la Réforme une belle victoire sur l'Église. Et lorsque M. Schulte apportait son rêve d'une victoire qui pourrait être gagnée sur l'« ultramontanisme » dans le sein même de l'Église, Falk demeurait inintelligent ou devenait inattentif.

Un mot de Hübler, aussi, était de nature à frapper M. Schulte : « Il m'est venu dans la tête, lui disait ce fonctionnaire, que Bismarck, en reconnaissant légalement le vieux-catholicisme, pourrait bien avoir cette idée d'amener la Curie à résipiscence, d'obtenir du Pape et des catholiques qu'ils en finissent avec l'esprit particulariste; et puis, ce résultat une fois atteint, il vous laisserait tomber. » Hübler devinait que pour le chancelier les théories étaient des armes, et qu'elles n'étaient rien de plus. On était à la veille d'une guerre ouverte, acharnée ; Hübler le savait, il en avait le plan; mais tout le premier, il prêtait à Bismarck l'intention d'un raccommodement futur avec Rome.

Rome, pour l'instant, passait pour avoir insulté l'Empereur; *la Correspondance provinciale*, en regardant de près, découvrait même quatre insultes. L'Allemagne allait sévir. Les projets de Falk étaient couchés sur le papier; il n'y manquait que trois mots, tout au bas : Guillaume empereur roi.

A plusieurs reprises, Guillaume avait fait espérer qu'il les tracerait; et puis, il avait différé; son ami de tous les temps, le catholique prince Radziwill, suspendait peut-être son bras... Mais, le prince était mort le 2 janvier, et les excitations de l'entourage militaire étant d'accord, désormais, avec celles de la presse, on apprit, le 8, qu'il avait mis son royal paraphe sous les projets de loi qui devaient déchirer la Prusse. Le portefeuille ministériel auquel on avait songé pour Blanckenburg échut bientôt à un national-libéral; il ne fut plus question du sourire de regret, du témoignage d'archaïque affection, que Bismarck, un instant, avait rêvé d'adresser aux conservateurs... En quelques journées, la nécessité de faire front contre l'Église avait primé tous les autres soucis.

D'aucuns pensaient que Roon aggraverait encore la politique ecclésiastique de Bismarck. Se donnant à lui-même cette consigne un peu courte, un peu sommaire, de venger son empereur, Roon allait en effet, sans rien savoir des choses d'Église, s'élancer dans les voies à l'avance tracées par Falk; et son allégresse même débordait en calembours; jouant sur le nom de Falk, il écrivait à Bismarck, le 16 janvier : « La grande chasse au faucon (*Falkenjagd*) a commencé aujourd'hui. » En tacticien qui avait conscience de mal connaître son terrain, il ajoutait : « De divers côtés, on fera plus d'opposition à ces lois que je ne m'y attendais. » Mais il continuait par ce mot, qui était d'un soldat : « Le fait même de lutter est déjà une façon de se fortifier, lors même qu'on n'arriverait pas à la victoire. » Hans Blum, le publiciste bismarckien, remontait jusqu'à la Réforme et même jusqu'à la querelle des Investitures, pour retrouver à travers l'histoire une aussi somptueuse espérance de « terrasser et d'expulser l'esprit sans patrie du romanisme, et de rétablir ainsi la paix religieuse dans toute l'Allemagne. »

Quant à Bismarck, laissant s'échauffer les esprits et les projets de loi suivre leur destinée, il feignit de s'effacer, quelque temps durant, et put ainsi dire, plus tard, lorsque eurent échoué les lois de Mai, qu'il n'était en aucune façon responsable de

tous les détails qu'elles contenaient. Mais en fait, il s'assignait un rôle, qu'il remplissait jalousement : il veillait à ce que la mauvaise humeur de l'Empereur à l'égard de l'Église ne se relâchât ni ne s'adoucît. Il y veillait, avec je ne sais quoi d'agressif : dans une lettre officielle, il accusait un chambellan de l'Impératrice d'avoir naguère aidé pécuniairement l'agitation contre la loi scolaire; et il ne cachait pas à Gontaut-Biron qu'il voulait ruiner l'influence d'Augusta, « très nuisible dans toutes les questions religieuses. » Que Falk et Roon s'occupassent de la Chambre qui d'ailleurs était déjà gagnée; il s'occupait, lui, de l'Empereur. « Je le sens tout à fait solide, inébranlable, disait-il le 25 janvier au député national-libéral Unruh ; je lui ai d'ailleurs sacrifié le mariage civil. Il faut faire des concessions pour marcher de l'avant. » Auguste Reichensperger notait en février que Guillaume était de plus en plus soumis aux volontés de Bismarck. Sur l'heure, cela était vrai, et la lutte contre l'Église devenait d'autant plus chère au chancelier qu'elle lui donnait l'occasion de contre-balancer, dans les conseils de Guillaume, l'influence tolérante et pacificatrice de la noble Augusta. De tout son ascendant, il régnait sur son royal maître, afin que la plume royale, signataire de ces projets, demeurât alerte, confiante et docile, lorsqu'il s'agirait bientôt de signer les lois elles-mêmes.

VII

Un des projets fixait les formalités par lesquelles tout citoyen pouvait se dégager des liens de son Église : une declaration de sortie, adressée au comité de la paroisse et faite en personne par l'intéressé devant les autorités judiciaires, l'affranchirait, dans un délai de six semaines, de toutes ses obligations pécuniaires à l'endroit de son ancienne paroisse. L'État voulait que les portes des Églises s'ouvrissent bien largement, bien franchement, à ceux qui souhaitaient s'en évader.

Mais par ces portes ainsi ouvertes, il pénétrait à son tour, lui État. « La maison est à moi, » pensait-il, et tout devait s'arranger à sa façon. Trois projets, dont l'ambition était extraor dinaire, imposaient un programme aux études cléricales ou pastorales, un statut aux nominations ecclésiastiques, et préposaient une juridiction nouvelle et laïque aux deux Églises

chrétiennes. Les deux confessions étaient traitées de même, de peur que l'une, la catholique, ne se plaignît, si elle était seule visée, d'être opprimée par des lois d'exception. Une même règle prétendrait maîtriser deux Églises, dont l'une, à travers l'histoire, ne cessa de vouloir être libre et dont l'autre, dès le temps de Luther, accepta d'être modelée par l'État : cette assimilation n'était qu'une abstraction de juriste, contre laquelle protestait tout le passé. Les auteurs de manuels consacraient des rubriques différentes au droit canon catholique et au droit canon évangélique ; l'État prussien voulait brouiller ces rubriques, comme il avait, sous Frédéric-Guillaume III, brouillant les opinions théologiques des calvinistes et des luthériens, construit une impérieuse et factice « Union. » L'État prussien allait dire comment il voulait, lui, que sur son territoire les Églises chrétiennes fonctionnassent. Il allait, par impartialité, sous des dehors de tolérance, et par respect de l'égalité, les viser toutes les deux. Le lit de Procuste était égal, lui aussi, pour tous ceux que le bourreau légendaire y couchait ; et c'était justement pour cela qu'il était un lit de supplice.

Pour être prêtre ou pasteur, il faudrait désormais avoir subi un examen de sortie dans un gymnase allemand, avoir fait trois ans d'études théologiques, soit dans une université allemande de l'État, soit dans le « séminaire théologique » du diocèse, à la condition que l'État le considérât comme équivalant à une université, et avoir satisfait à un dernier examen. Durant les trois ans d'études universitaires, il serait interdit de faire partie d'un séminaire ecclésiastique. L'examen final, réglé par le ministre, porterait sur la philosophie, l'histoire et la littérature allemandes. Les petits séminaires, où l'on commençait de se préparer à la prêtrise, et les grands séminaires (*Priesterseminare*), où l'on passait quelques mois après les études universitaires, devraient soumettre au président supérieur de la province leurs programmes et leurs règlemens. Les professeurs des petits séminaires et des « séminaires théologiques » devraient posséder les mêmes grades que ceux des gymnases et des universités, et leur nomination par l'évêque pourrait être frappée d'opposition par le président supérieur.

Ainsi, d'après ce projet, l'État déterminait souverainement dans quelles conditions devait se faire l'éducation des prêtres, par quels professeurs ou directeurs elle devait être assurée, et

quelles exigences enfin en devait remplir le programme. Libre aux ultramontains, disait Constantin Roesler, de considérer les fonctions sacerdotales comme de simples opérations de magie; mais le prêtre, tel que le conçoit l'État, doit « s'abreuver aux sources spirituelles de la vie nationale, » pour y convier et y désaltérer, plus tard, les âmes des dévots.

Au lendemain de l'ordination ou de la consécration, le prêtre ou le pasteur, même aussi copieusement abreuvé, ne pourrait être pourvu d'un emploi par les supérieurs ecclésiastiques que si le président supérieur, prévenu, laissait passer trente jours sans faire opposition. Un prêtre dont l'éducation avait satisfait aux préceptes de la loi et qui, par surcroît, n'avait jamais encouru de condamnation pénale, pourrait néanmoins être frappé de *veto* par le président supérieur, « si certains faits donnaient à penser qu'il n'observerait pas les lois de l'État ou les dispositions prises par l'autorité, ou qu'il troublerait la paix publique. » Ainsi, sous le prétexte de certaines tendances, l'État pourrait s'opposer à ce qu'un ancien étudiant en théologie devînt vicaire ou curé, ou titulaire d'un autre poste que celui qu'il occupait déjà, ou même inamovible dans un poste qu'il n'occupait que provisoirement. A toutes les étapes de la carrière sacerdotale, l'État aurait le droit d'intervenir; sous les regards impuissans de l'évêque, il pourrait barrer la route au clerc proposé pour un vicariat, au vicaire proposé pour une cure, au succursaliste proposé pour un doyenné. Mais d'autre part, sauf permission spéciale du président supérieur, aucun poste ecclésiastique ne devrait demeurer vacant pendant plus d'un an; ainsi, bon gré mal gré, douze mois seulement seraient laissés à l'Église pour découvrir et pour estampiller un titulaire qui fût agréable à l'État. Des pénalités très graves sanctionnaient ces exigences: 200 à 1 000 thalers d'amende pour l'évêque ou le président de consistoire qui nommeraient des curés ou des pasteurs sans l'aveu de l'État; une amende pouvant s'élever jusqu'à 100 thalers, pour le prêtre qui remplirait un emploi ecclésiastique sans l'assentiment ou malgré le *veto* de l'État, ou qui ferait des fonctions ecclésiastiques dans une paroisse vacante depuis plus d'un an et que l'évêque ou le consistoire, illégalement, négligeraient de pourvoir.

Des incidens pouvaient survenir entre un ministre du culte, dûment nommé, et les autorités religieuses: l'État encore devait

en connaître, et les régler. Les pénalités ne devraient plus être infligées que d'après une procédure déterminée; les maisons de retraite où, sur l'ordre des supérieurs, les ministres du culte iraient faire pénitence, seraient sous la surveillance de l'État; et la réclusion dans ces asiles, qui devrait toujours être volontairement acceptée par le coupable, ne devrait jamais excéder trois mois. Une amende, pouvant aller jusqu'à 1 000 thalers, et la fermeture des maisons de retraite, châtieraient à cet égard toute infraction. Mais ces pénalités ecclésiastiques, ainsi fixées, surveillées et limitées, seraient, par surcroît, susceptibles d'appel devant l'État. L'appel pourrait être formé, non pas seulement par le prêtre ainsi lésé, mais par le président supérieur, s'il jugeait que l'intérêt public fût en jeu. La cour royale pour les affaires ecclésiastiques, composée par le Roi, siégeant à Berlin, et comprenant onze membres dont six au moins devaient être des magistrats, entendrait les représentans de l'appelant, ceux de la hiérarchie, et jugerait en dernier ressort, sans appel. Ainsi s'installerait, à la cime de l'État, une juridiction souveraine pour les procès intérieurs de l'Église; quant à la papauté, elle serait désormais, tout au contraire, déchue de tout pouvoir de coercition sur des prêtres allemands. Il n'était pas jusqu'aux pénalités spirituelles, censure, excommunication, dont l'État ne prétendît se préoccuper; le supérieur ecclésiastique qui frappait de ces peines un fidèle ou un prêtre coupable d'avoir obéi aux lois civiles ou d'avoir librement usé de leurs droits électoraux, s'exposait à une amende pouvant atteindre jusqu'à 200 thalers, à un emprisonnement pouvant durer deux ans. Trois articles de la Constitution de 1850 prévoyaient la liberté des Églises : peu importait à Falk, il fallait que la Constitution cédât. Falk demanda qu'on ajoutât à l'article 15 ces simples mots : « Les Églises restent cependant soumises aux lois et à la surveillance de l'État, » et que l'article 18 fût corrigé par cette seconde phrase : « Les lois de l'État règlent la conduite à suivre concernant l'éducation, la nomination aux postes et la révocation des ecclésiastiques et desservans de l'Église, et établissent des limites à l'autorité disciplinaire. » Ainsi, pour toucher à la vie des Églises, on devrait faire des interpolations dans le document fondamental sur lequel reposait, depuis 1850, la vie de l'État.

VIII

Dans la Commission nommée dès le 16 janvier, et qui allait constituer à sa façon l'Église catholique prussienne, il y avait, sur vingt et un membres, dix-huit protestans. Reichensperger, Mallinckrodt et Bruel, un luthérien du Hanovre, représentaient le Centre. Falk se dispensait d'y parler, même d'y paraître; trois commissaires le représentaient, tous trois protestans, et n'aspiraient qu'à se taire; ils redoutaient les questions dont les houspillait Mallinckrodt, car l'effort qu'il faisait pour démasquer leurs arrière-pensées révélait leur prodigieuse incompétence. On siégeait tous les soirs, même le dimanche. Le juriste Gneist faisait une grande partie du travail; le rapport général fut son œuvre.

Le sort de la Constitution fut vite décidé. En vain, Pierre Reichensperger rappela-t-il qu'elle était l'expression, non d'une majorité de hasard, mais des revendications de tout le pays, et qu'il fallait saluer en elle l'heureux résultat des tristes expériences de guerre religieuse faites sous Frédéric-Guillaume III. Falk, toujours géomètre, répliquait : « Le facteur État, qui a mis l'Église en mesure de régler librement ses propres affaires, doit, à l'heure de la lutte, avoir aussi le droit de déterminer quelles sont les propres affaires de l'Église et quelle est la démarcation. »

Dès le 31 janvier, à la seconde Chambre, deux majorités de 145 et 141 voix donnèrent à l'édifice constitutionnel les deux premiers coups de sape. Windthorst avait inutilement poussé un dernier cri d'alarme. « Cette base à laquelle vous touchez, disait-il, est la seule sur laquelle nous puissions nous tendre les mains. La supprimer, c'est inaugurer un combat dont je ne puis envisager la fin. » Ainsi parlait-il pour les hommes d'État, auxquels la perspective d'une Prusse à jamais divisée pouvait malaisément agréer. Et puis, se retournant vers les doctrinaires, vers ceux qui, plus soucieux de leur philosophie que de leur pays, bornaient leurs souhaits à escompter et à préparer la défaite, prochaine ou lointaine, de toutes les Églises et de toutes les révélations, Windthorst leur criait : « L'État n'a pas de promesses, l'Église en a, et le combat est gagné par celui qui vit le plus longtemps. Oui, celui qui vit le plus longtemps, et cela même est consolant, parce que ceux qui semblent éprouver quelque attrait spécial à conduire cette lutte sont mortels, et après eux une autre géné-

ration viendra, génération plus pacifique, je l'espère. » Falk et Gneist répliquaient en parlant des droits de l'État; l'Église, d'après eux, avait lésé ces droits par une application trop élastique d'une constitution trop vague; aujourd'hui ses déclarations solennelles d'indocilité, voire de révolte, châtiaient l'État de sa longue abdication; ce qu'il s'agissait de restaurer, c'était la domination de la loi.

La Constitution existait toujours tant que la Chambre Haute ne l'avait pas elle-même modifiée; mais peu importait au *Landtag;* on discuta les projets; on les vota, comme si la modification était un fait acquis. Le *Reichstag* siégeait en même temps; un certain nombre de députés faisaient partie des deux assemblées; mais sans égard pour le Parlement d'Empire, le *Landtag* délibérait, le *Landtag* s'essoufflait; les membres de sa majorité votaient comme de simples soldats, et s'en vantaient.

Le drapeau du germanisme, éternellement brandi contre l'ultramontanisme, fut agité par Gneist et par Renard. La prêtraille, à les entendre, avait imposé aux esprits et aux cœurs allemands certaines chaînes qui devaient désormais tomber. Limburg-Styrum faisait retentir la voix de la patrie : il fallait un clergé national, expliquait-il, afin que rien n'empêchât l'Allemagne de protéger l'Italie. Au demeurant, Gneist protestait qu'on ferait du bien à l'Église en la délivrant de la centralisation; et Virchow observait qu'après tout, on travaillait pour la liberté personnelle des consciences, en les affranchissant de la hiérarchie. Grand merci, ripostait Schorlemer à Gneist, libérez-nous, plutôt, de la protection de l'État. Grand merci, ripostait Mallinckrodt à Virchow, notre liberté de conscience individuelle trouve précisément sa satisfaction à reconnaître l'autorité de l'Église, et ne la trouve que là. Duncker faisait au Centre cette courtoisie, de dire que l'Église avait joué un rôle utile dans les débuts du monde moderne; mais « quand le fils est majeur, continuait-il, le fils enterre sa mère. » « La mère Église n'est pas morte, » ripostait Windthorst. Les orateurs nationaux-libéraux s'attachaient surtout au procès de l'Église; ils laissaient au ministre Falk, au rapporteur Gneist et aux commissaires le soin de justifier dans le détail les projets présentés.

Le Centre et quelques protestans pieux faisaient face aux uns et aux autres. Windthorst accusait l'État de projeter une usurpation sans exemple dans l'histoire, et déclarait qu'à un lent em-

poisonnement de l'Église, il préférait le régime de la hache, tel qu'il fonctionnait en Russie. C'est un retour au paganisme, criait Mallinckrodt; c'est la résurrection par l'État du *Jus reformandi*, c'est-à-dire d'un régime de contrainte et de violences contre ce qu'il y a de plus sacré dans l'homme : par la voie de l'asservissement extérieur, de la révolution intérieure, de la dissolution de l'Église catholique, on veut arriver à la paix du cimetière. Il disséquait les projets, montrait qu'ils avaient été élaborés sans aucune connaissance des réalités religieuses; c'est du travail de professeur, disait-il avec mépris. Pierre Reichensperger établissait que les articles qui lésaient la puissance disciplinaire de l'Église impliquaient la négation de la souveraineté papale, c'est-à-dire d'un dogme. Windthorst traitait de tribunal d'inquisition la future cour royale pour les affaires ecclésiastiques; ce qu'on projette, soulignait Schorlemer, ce sont des jugemens d'inquisition organisant la révolte des prêtres contre leurs chefs. Auguste Reichensperger se moquait de cet État qui s'instituait examinateur des futurs prêtres : Que diriez-vous, demandait-il, si nous faisions juger par un ingénieur des mines les aptitudes d'un médecin? Quant au projet sur l'emploi des moyens de punition et de correction ecclésiastiques, c'est avec des citations de Luther que Lieber le combattait. Avec crânerie et sérénité, les membres du Centre pronostiquaient les futures souffrances. On verra tous les évêques en prison, prévoyait Pierre Reichensperger, et Schorlemer prédisait des dragonnades.

Gneist croyait déconcerter ces tribuns de l'Église romaine en leur disant : De quoi vous plaignez-vous, puisque la loi vise les deux Églises? — Vous vous moquez, ripostait alors Mallinckrodt; est-ce respecter l'Église catholique, que de prétendre qu'elle s'organise comme l'Église évangélique? — Mais les protestans se plaignaient, et non des moindres : ils s'appelaient Gerlach, Strosser, Glaser, Holtz, Bruel, et secondaient les efforts des Windthorst et des Mallinckrodt. Bruel, Hanovrien toujours mortifié, glorifiait la nouvelle victime à laquelle s'attaquait la politique des annexions; cette victime, c'était l'Église. Gerlach demandait ce qu'était devenu le libéralisme : « Police par devant, disait-il, et police par derrière, police à gauche, et police à droite, tribunal spécial sans appel. Pour la gauche, n'y a-t-il plus de luttes d'idées? Seulement de la police, de l'or, des prisons, dans le domaine de la foi et de l'esprit? »

Il était naturel qu'à l'unisson tous les représentans des confessions chrétiennes positives vibrassent d'émotion; car la lutte que la Prusse engageait, et dans laquelle côte à côte ils combattraient, venait de recevoir un nom, elle s'appelait désormais *Culturkampf*, combat pour la civilisation; et l'enthousiaste parrain qui, dans la séance du 17 janvier, l'avait ainsi baptisée pour la longue suite des siècles, n'était autre que le célèbre matérialiste Virchow, ennemi de Dieu et de son Christ. La besogne où l'Allemagne était entraînée par Otto de Bismarck, homme de foi, par Otto de Bismarck, bénéficiaire de la Rédemption, était désormais définie et nommée par le plus illustre représentant de l'athéisme allemand : « On inaugurait, disait-il, un grand *Culturkampf* pour l'émancipation de l'État. » Il paraît que Falk n'aimait pas cette expression, qu'il y trouvait un manque de goût; mais dans toute la presse elle faisait fortune; et Falk devait subir le mot *Culturkampf*, comme Bismarck avait dû subir, peu à peu, la nécessité d'un programme méthodique de combat, et comme Guillaume, peu à peu, avait dû se résigner à la nécessité même du combat. Toutes ces volontés, souveraines et ministérielles, s'étaient engrenées elles-mêmes dans un rouage désormais incoercible, et qui les entraînait.

Mais il fallait marcher. Par tous les moyens, déclarait Falk, il importe que ces lois soient votées avant la fin de la session. La sommation visait la Chambre des Seigneurs, et recélait une menace : on savait, déjà, que la commission nommée par cette Chambre pour l'examen des projets de loi était exactement partagée par moitié, et cela paraissait d'un médiocre augure.

Le 10 mars, lorsque se discutèrent devant elle les ajouts qu'il seyait d'apporter à la Constitution, Bismarck en personne parut. Il n'appartenait plus au ministère prussien, et cependant il intervenait. Sept semaines durant, il s'était tenu à l'écart des débats religieux qui s'étaient déroulés au *Landtag*, soit qu'il fût accablé par les graves désagrémens qui venaient d'entacher la réputation de son vieil ami Wagener, soit qu'il fût aise de se créer un alibi pour établir plus tard qu'il n'était pas complètement responsable de cette besogne législative. Mais devant la Chambre des Seigneurs, il jugea bon de parler comme chancelier. Dès qu'il sentait imminente l'opposition des conservateurs, il bondissait malgré lui; il avait besoin, alors, de crier à ses anciens amis qu'ils étaient coupables de la déchirure survenue,

et chaque mot qu'il disait pour les en convaincre rendait leur culpabilité plus lourde et la déchirure plus large. « La confiance est une plante délicate, leur signifia-t-il; une fois détruite, elle ne renaît pas de ses cendres. » Il leur dit que s'il avait quitté la présidence du ministère prussien, c'était à cause d'eux. Ainsi les accusait-il, pour intimider leur vote final; il considérait, apparemment, que le meilleur moyen de les dresser à la docilité était de leur faire honte pour leurs actes d'indépendance. Il avait cessé, non pas seulement de les aimer, mais même de les respecter. Une fois encore, il leur infligea l'histoire de ses démêlés avec le Centre, et des événemens qui l'avaient poussé à se tourner contre l'Église, et à dénoncer l'armistice. Une théorie apparaissait sur ses lèvres, mûrement concertée, de laquelle il résultait, tout ensemble, que le *Culturkampf* était nécessaire, et que la durée en serait limitée : il parlait d'un éternel conflit de pouvoirs entre la royauté et la prêtrise, où les luttes alternaient avec les trêves : le *Culturkampf* aussi, aboutirait à une trêve. Agamemnon s'était querellé contre les devins; et puis, au moyen âge, les empereurs contre les papes, et le dernier Hohenstaufen avait péri sur l'échafaud, sous la hache d'un conquérant français, complice du Saint-Siège. De tels conflits n'avaient rien de confessionnel; leur caractère était exclusivement politique. Ces conflits, comme toutes les rivalités séculaires, nécessitaient des alliances, comportaient des arrêts, s'interrompaient par des armistices. La constitution de 1850 avait été l'un de ces armistices; mais l'experience l'avait révélée dangereuse. La faute en était au Centre : l'État devait aviser.

La faute, insistait Roon, en est au Concile; il avait déjà parlé, dans l'autre Chambre, de ces évêques partis Allemands pour le Concile, et que le sirocco avait ramenés Romains : « Nous ne pouvons vivre sans ces projets de loi, continua-t-il; notre vie publique est menacée. »

La faute, déclarait Falk, en est aux vices mêmes de la Constitution, inspirée par l'esprit suranné de 1848.

Ainsi trois représentans du gouvernement, s'expliquant chacun à son tour sur les causes du *Culturkampf*, instituaient trois procès différens : le Centre de 1871, le Concile de 1870, les constituans de 1848, étaient tour à tour mis en accusation.

Mais toute la Prusse écouta lorsque se leva Manteuffel, qui, vingt ans auparavant, avait présidé le ministère prussien : il

semblait que l'État de Frédéric-Guillaume IV se fût évadé d'un passé où il paraissait enseveli et qu'il se dressât, comme un revenant, devant l'État de Guillaume Ier. Et Manteuffel déplorait qu'on fît campagne contre les deux cinquièmes des consciences, que l'on préparât des lois qui ravalaient les ecclésiastiques à n'être que des parias; qu'on eût négligé de consulter les représentans des Églises; qu'on professât des maximes qui, prises au pied de la lettre, les contraindraient de se soumettre d'avance à toutes les lois futures, quelles qu'elles fussent. Et Manteuffel, lui aussi, sentait poindre une heure critique, et grossir un danger. Gouvernement des prêtres ou royauté, avait dit Bismarck. Prolétariat ou royauté, ripostait Manteuffel, qui pronostiquait que, dans la mesure où l'on asservirait l'Église, le désordre, la désobéissance, la déloyauté, la bestialité, iraient croissant.

Des bruits commençaient à courir, d'après lesquels l'Empereur travaillait secrètement contre les projets; on constatait que Roon procurait des audiences à certaines députations qui venaient se plaindre, et l'on insinuait que peut-être il retarderait le vote final. Roon protestait; mais dans ses protestations mêmes, se glissait l'aveu, un peu déconcertant, que le ministère avait pu se tromper dans le choix de ses moyens et ne prétendait nullement être infaillible. Bien vite il se ressaisissait: « Il nous faut un vote, criait-il, il nous faut des armes. » Mais il avait assez parlé pour faire sentir que cette chasse au faucon pour laquelle, deux mois auparavant, il s'était si naïvement enthousiasmé, ne le satisfaisait peut-être plus aussi complètement.

L'opinion publique souffrait d'un certain « manque général de clarté et de vérité : » c'étaient les propres termes de ce Keyserling dont Bismarck, l'année précédente, songeait à faire un ministre des Cultes; il espérait encore « qu'un sentier détourné pourrait ramener au droit chemin. » Hohenlohe, qui le 19 mars faisait visite à la Cour, constatait que l'Impératrice avait soif de paix. La princesse impériale aussi était mécontente. « On devrait seulement laisser agir l'éducation populaire, lui disait-elle; cela rendrait les gens, d'eux-mêmes, indépendans de la hiérarchie. » Hohenlohe répondait que les ultramontains empêcheraient toute culture s'ils n'étaient pas réprimés. « Je compte sur l'intelligence du peuple, insistait la princesse; c'est une grande force. — La sottise humaine en est une bien plus grande encore, ripostait Hohenlohe; et nous devons en tenir compte,

avant tout. » Il n'était pas jusqu'aux dispositions mêmes de l'Empereur dont il ne fût inquiet : on envoyait à Guillaume certains journaux avancés, qui lui donnaient lieu de craindre qu'on ne revît bientôt des scènes révolutionnaires, comme en 1848. « La lutte ne marche pas, disait mélancoliquement *la Nouvelle Presse libre* de Vienne, un pouvoir très auguste retient le bras qui était levé tout prêt à un combat d'anéantissement contre Rome. »

Mais le bras de Bismarck n'acceptait plus d'être retenu. Céder à son royal maître, passe encore ; mais céder au commun désir de son royal maître et des conservateurs, jamais ! Il fallait que les Seigneurs capitulassent; Bismarck le voulait. Il échangeait avec l'un d'eux, Senfft de Pillach, des lettres qui n'étaient plus seulement des adieux politiques, mais des anathèmes religieux. Senfft de Pillach invitait Bismarck à l'humilité, lui faisait craindre le jugement de Dieu. Alors Bismarck le priait de prêcher l'humilité aux « ennemis du gouvernement, » et cela voulait dire : aux conservateurs. « L'humilité de votre Rédempteur, insistait le chancelier, leur est devenue si étrangère, que leur bon sens est enténébré par la colère, et que, dans un esprit tout païen de coterie et de domination, ils considèrent comme leur mission de régner sur la Prusse et sur l'Église évangélique; en fait, ils les ébranlent l'une et l'autre jusqu'aux racines, pour le plus grand profit des puissances étrangères. » Et Bismarck couronnait son insolence en renvoyant Senfft de Pillach à deux psaumes dont l'un flétrissait le pharisaïsme, dont l'autre annonçait la défaite des ennemis.

Le 4 avril, ce dernier psaume se vérifiait en faveur de Bismarck : la Chambre des Seigneurs approuvait les adjonctions à la Constitution : et puis comme, dans la Commission, partisans et adversaires du projet disposaient de forces égales, la Chambre des Seigneurs finit par se passer d'elle. « L'opinion publique, lisait-on le 4 avril dans *la Correspondance provinciale*, saura distinguer avec une sévère vigilance, dans la représentation du pays, les élémens qui doivent être considérés comme des forces de conservation véritable pour l'État, et ceux qui doivent être évincés comme des obstacles pour le développement national. » La Chambre des Seigneurs n'avait pas envie d'être évincée. Le 5 avril, Bernuth, ancien ministre de la Justice, proposa qu'elle discutât elle-même les projets. Régulièrement, on n'aurait dû voter

sur cette proposition qu'au bout de quatre jours; mais on l'accepta tout de suite, au mépris des usages; et l'impuissante commission fut dissoute. Il n'y avait plus à discuter : Tauffkirchen, qui, arrivant de Berlin, voyait à Munich Lefebvre de Béhaine, lui disait que le chancelier n'admettait plus la moindre objection.

Lorsque, le 24 avril, Bismarck parla devant la Chambre des Seigneurs pour les projets eux-mêmes, il parada plus qu'il ne lutta. Il refit brièvement le procès du Centre, et longuement celui des conservateurs. Gruner, ancien secrétaire d'État, avait fait acte d'opposition. « Il est pénible, lui riposta Bismarck, de voir que dans ce combat les porteurs de certains noms, dont les pères ont contribué d'une manière glorieuse à la solide fondation de notre État, ne soient pas du côté où j'aurais cru les trouver, du côté de l'État prussien, que nous défendons contre ceux qui le menacent et le minent. » Kleist Retzow, l'oncle du chancelier, accusa Bismarck de s'être détaché des conservateurs. « Je suis resté uni, répliqua le neveu, avec le grand parti conservateur, mais une fraction s'est détachée de ce parti. Je suis heureux de ne point partager avec M. de Kleist Retzow la responsabilité qui lui incombe. Le mot « détaché » caractérise M. de Kleist Retzow lui-même : le plus petit se détache du plus grand, la partie mobile se détache de la base, un coquillage se détache du navire. » Bismarck, c'était le navire; Bismarck, c'était l'État. Insolemment, il réduisait au rang d'épaves ceux qui s'écartaient de son sillage. Il développait, à leur adresse, une théorie d'absolutisme politique, qui avait quelque chose d'accablant. On tend à détruire l'État, proclamait-il, lorsqu'on exagère la justesse de ses vues personnelles : on tend à le détruire, lorsqu'on est incapable de se subordonner, et lorsqu'on profite d'une surabondance de loisirs pour méditer sur ce que fait le gouvernement et sur les critiques qu'on peut lui adresser, au lieu de concourir à la défense de l'État. Ainsi Bismarck, avocat impérieux d'une politique religieuse qui plaisait aux nationaux-libéraux, développait-il, en pleine forteresse du conservatisme, et à l'encontre des conservateurs, certaines doctrines d'obéissance politique, que les nationaux-libéraux, dix ans auparavant, auraient plutôt sifflées qu'applaudies. Il faisait mine, par ailleurs, de vouloir rassurer les consciences en affirmant que les projets de loi ne visaient pas l'Église, mais les courans souterrains qui aspiraient à la domination cléricale temporelle.

Roon, de son côté, étala certains témoignages protestans qui militaient en faveur des projets. On racontait, dans les cercles politiques, une conversation de Guillaume avec l'ancien ministre Bodelschwingh : « Un incendie éclatera, lui disait celui-ci, et détruira tout cet édifice de politique religieuse. — Presque partout on me parle ainsi, répliquait Guillaume. Mais je ne puis pas laisser les prêtres catholiques gouverner. » Guillaume, aussi, voulait décidément que l'État fût armé.

Des symptômes se dessinaient, attestant que les ennemis du christianisme ne considéraient pas ces armes comme suffisantes encore, et que leurs attaques, après avoir prévalu contre l'Église catholique de Prusse, viseraient les assises chrétiennes de l'État. Virchow au *Landtag*, Voelk au *Reichstag*, agitaient derechef la question du mariage civil, et le 23 avril, le *Reichstag* renvoyait à une commission la proposition de Voelk. Ainsi réapparaissait, sur l'horizon politique, un plan de réformes que Guillaume redoutait et que naguère, au moment de signer les projets de lois ecclésiastiques, il avait fait ajourner. On alléguait, pour légiférer sur l'éducation cléricale, que les prêtres exerçaient certaines fonctions civiles, qu'ils étaient, en quelque mesure, des officiers de l'État; mais pour le lendemain du vote, d'autres projets de loi se préparaient, qui les expulseraient de ces fonctions mêmes. Alors, de quel droit la Prusse prétendrait-elle les élever à sa façon, si elle se proposait, ensuite, de ne plus jamais emprunter leur concours?

Ainsi raisonnaient certains sages; mais leur sagesse risquait d'être réputée trahison. Le 1er mai, la Chambre des Seigneurs, sous réserve de quelques amendemens, accepta les projets. Et l'on vit, une fois de plus, que le rôle auquel la dictature vivante des ministres sollicite les Chambres hautes est singulièrement inverse de celui qui leur est assigné par la lettre morte des constitutions. Elles devraient crier : Holà! on leur laisse le droit de dire : Hélas! pourvu que cet Hélas! expire en un *amen*.

C'est donc la guerre! murmuraient les âmes pacifiques. Mais oui, c'était la guerre, et déjà voilà qu'elle sévissait, d'un bout à l'autre de la Posnanie, avant même que les lois ne fussent votées, et pour un incident tout local. En réponse à une circulaire de Falk qui avait exigé qu'à partir de Pâques l'enseignement religieux, dans les gymnases posnaniens, fût donné dans la même langue que les autres enseignemens, l'archevêque

Ledochowski, justement désireux que les petits Polonais comprissent le catéchisme, avait déclaré qu'il ferait appliquer la circulaire dans les classes supérieures, mais que, dans les petites classes, les lycéens polonais continueraient à entendre parler de Dieu en polonais. Les professeurs de religion, coupables d'obéir à l'archevêque, avaient été, le 1er avril, révoqués en masse par Falk. Le ministère, pour les remplacer, avait tenté de trouver des laïques : tous sauf un s'étaient dérobés. Et les petits Polonais avaient commencé de recevoir hors du gymnase l'enseignement religieux; mais tout de suite l'État, s'irritant, avait châtié par des procès-verbaux les catéchistes bénévoles; et puis, s'épanouissant dans ses attitudes violentes, il avait étendu à la Prusse orientale les mêmes ukases. C'est ainsi qu'au début de 1873 deux provinces du royaume voyaient Dieu régner dans les gymnases, s'il acceptait de parler tudesque, mais en sortir au contraire, et puis être traqué jusque dans les maisons ou jusque dans les chapelles, si, pour se révéler à des lycéens, il persistait à se servir du polonais. Au moment où les projets de lois ecclésiastiques allaient être l'objet, au *Landtag*, d'un vote définitif, les échos amplifiés de la grande émeute sacerdotale, qui là-bas en Pologne troublait l'enseignement secondaire, survenaient avec une savante opportunité.

IX

En cette journée du 9 mai, où les projets, mûris et acclamés, allaient devenir des lois, les orateurs du Centre élevèrent un cri suprême, qu'ils adressaient, non point aux parlementaires, mais au peuple. Excités et poussés à bout par l'imbrisable volonté de la majorité, ils apportaient dans les discussions une méthode nouvelle. Ce n'étaient plus des *debaters*, travaillant avec leurs collègues des autres partis pour l'élaboration d'une loi qui devait être l'œuvre commune d'une Chambre; c'étaient des tribuns d'une minorité opprimée; et de son banc, chacun de ces tribuns se faisait une chaire, pour agiter le pays. « Nous savons fort bien, déclara Mallinckrodt, que nous allons au-devant de jours pénibles. Il peut arriver facilement que nos sièges épiscopaux soient sans titulaires, que beaucoup de communes aspirent en vain à avoir un pasteur. Les dés en sont jetés. Nous ne pouvons pas, contre notre conscience, contre notre convic-

tion, renier ce qui pour nous est le plus sacré ; et nous comptons que le Très-Haut se tient à nos côtés. »

Schorlemer accusait Bismarck :

Si devant tout le pays, disait-il, on taxe ainsi d'ennemis de l'État les catholiques, qui n'ont jamais quitté le terrain légal, cela s'appelle théoriquement provoquer la guerre civile. Quand M. de Bismarck, à l'époque du conflit, alors qu'il développait ses théories de fer et de sang, lança ce mot qu'il y avait dans l'État trop d'existences catilinaires, il désignait par là les libéraux; aujourd'hui, ce sont les membres du Centre qu'il désigne. Nous pensons qu'il y a dans l'État une existence éminemment catilinaire, et qu'il n'y en a qu'une. Faites ces lois draconiennes, je vous dis qu'elles ne seront jamais appliquées; nous ne nous courberons jamais.

Le protestant Gerlach intervenait : « Il s'agit, proclamait-il, de nous tenir debout, tous ensemble, évangéliques et catholiques, en rangs serrés; le combat commence. » — « S'il le faut, ripostait Falk, on fera d'autres lois pour contraindre à l'application des premières, j'espère qu'on n'y sera pas forcé. »

Alors Windthorst, avec l'ascendant d'un chef, indiquait à Falk de quelle façon l'on résisterait :

Je ne doute pas, s'écriait-il, que le gouvernement emploie tous les moyens que ces lois lui procurent et que d'autres lois lui ménageront. La position que nous avons à prendre ne donne lieu à aucun doute. Nous ne ferons jamais quelque chose d'illégal pour aller à l'encontre. Au jour où les catholiques se laisseraient entraîner à quelque démarche contraire à la légalité, ils compromettraient la victoire déjà toute proche; oui, messieurs, je dis toute proche, parce qu'il commence à faire clair dans les esprits. Je connais, dans le parti adverse, certains hommes qui ne désirent rien plus vivement que de voir les catholiques employer des moyens illégaux. Mais il y a une résistance passive, tout à fait justifiée. Celle-là, nous devons la pratiquer, nous le ferons, nous le voulons, et contre elle, tôt ou tard, se brisera tout ce qui est projeté dans ces lois.

Un mot suprême fut dit par Auguste Reichensperger ; il l'empruntait à Edmond de Pressensé, qui, dans la *Revue des Deux Mondes*, avait taxé de jacobine la politique prussienne. Puis, le silence se fit; on vota. Quatre jours plus tard, les projets étaient signés par Guillaume, et, sous le nom de lois de Mai, régnaient désormais sur l'Église d'Allemagne. Mais les dictatures que répudient les consciences sont à l'avance vaincues : la parole était aux évêques, la parole était au peuple.

GEORGES GOYAU.

LE ROMAN FRANÇAIS [(1)]

VIII

LA BELLE AME

CORINNE (2)

On voit au Louvre, dans une des salles de la Renaissance, deux statues connues sous le nom des *Prisonniers de Michel-Ange*. Ce sont en effet deux prisonniers enchaînés, mais différens l'un de l'autre par l'attitude et l'expression du visage. Le premier, qui est d'une nature exquise et délicate, ne songe pas à briser ses fers, il n'en aurait pas la force, il cherche seulement à les oublier. Son corps seul est demeuré sur la terre, son âme est absente; mais, en dépit des efforts qu'elle fait pour se soustraire aux misères de la servitude, elle n'y réussit qu'à moitié, elle se ressouvient de ses chaînes, et il règne sur ce jeune front une mélancolie douloureuse que n'en peut chasser la rêverie. Le second prisonnier ne se résigne pas à son sort, sa nature est mâle et énergique, sa figure farouche, ses lèvres frémissent, ses muscles sont gonflés; tout en lui exprime la lutte et l'effort. Le grand artiste a enfermé dans ce marbre une âme révoltée qui l'agite de ses fureurs et de ses convulsions.

Je trouve dans ces statues de Michel-Ange l'expression des deux types moraux dont il me reste à parler pour épuiser le champ de mon sujet; et qui, l'un et l'autre, sont issus de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

Révolution française et ont été immortalisés par la plume de romanciers du commencement du XIXe siècle.

Pour bien comprendre la nature de l'influence qu'exerça la Révolution sur les mœurs, les idées et les sentimens, et par suite sur la poésie et le roman, il faut signaler le trait distinctif qui a caractérisé son apparition dans le monde. Un penseur, Guillaume de Humboldt, a reproché à la Révolution française d'avoir été un arbre sans racines ; il l'a considérée comme une sorte d'accident terrible que rien n'avait préparé, et qui est venu subitement arracher la nation à son développement naturel et normal, pour la jeter dans les aventures. Ce point de vue me paraît manquer de justesse. D'abord il ne faut pas oublier que ce développement normal avait été troublé, arrêté depuis longtemps. L'histoire de France est essentiellement révolutionnaire; la Révolution avait été représentée depuis des siècles par la royauté; car tel est le trait distinctif de la royauté française. Les Louis XI, plus tard les Richelieu et les Louis XIV ont été de véritables révolutionnaires; ils ont détruit ou profondément modifié les institutions héréditaires de la France, les États généraux et les Parlemens ; ils ont violemment substitué au régime féodal et plus tard au régime aristocratique, la centralisation politique et administrative. Comme l'a si bien montré M. de Tocqueville, au XVIIe siècle, tout s'efface devant une bureaucratie despotique, il n'y a plus de pouvoirs réels que le Conseil royal, le contrôleur général et les intendans de province; c'est dans sa perfection ce *règne des commis* que détestait Saint-Simon ; et ainsi, toutes les traditions ont été supprimées par la royauté elle-même, qui de cette façon a préparé la Révolution de 89.

Mais cette Révolution, préparée indirectement et comme malgré eux par les rois, l'a été aussi directement, non par des hommes d'État, par des administrateurs, et c'est là le point important à noter, mais par des gens de lettres, par des philosophes. Au XVIIIe siècle, les écrivains exercent une influence immense accrue par la diminution des forces sociales qui auraient pu la traverser ou la contrarier, par l'abaissement de l'aristocratie et des corps, par l'absence de toute vie parlementaire. Là où l'esprit de liberté existe, quand il ne trouve pas dans une tribune son écoulement naturel, il recourt à la plume; ne pouvant parler, il écrit, il écrit d'une main fiévreuse, infatigable, dont rien ne peut ralentir l'ardeur. Au XVIIIe siècle, il

n'existait en France qu'un droit reconnu à la nation, le droit d'écrire, et quand je dis un droit, je me trompe, ce n'était pas un droit reconnu, un droit garanti, c'était une tolérance sur laquelle les écrivains ne pouvaient toujours compter; mais qui souvent aussi était sans limite. Les écrivains furent donc au XVIII[e] siècle la seule puissance sociale que le gouvernement laissât subsister à côté de lui ; ils firent l'éducation des esprits, ils les lancèrent dans des voies nouvelles, ils préparèrent les futures destinées de la France.

Non, la Révolution française ne fut pas un impromptu, ni un arbre sans racines, elle ne fut pas un événement que rien n'avait préparé; ce qui lui est propre, c'est d'avoir été préformée par des hommes de plume, de cabinet, des philosophes. Voilà l'explication de ce qu'il y eut d'extraordinaire et d'unique dans l'esprit qui l'anima.

Et d'abord, remarquez que l'homme d'affaires, l'homme qui a vécu, qui s'est formé dans le maniement des affaires et qui en a l'expérience, connaît la difficulté des réformes, des changemens, la puissance des habitudes, des traditions. Il est sans cesse préoccupé de la force des situations, des circonstances. Il se demande avant tout, non si une idée est belle, juste, mais si elle est praticable; il redoute les théories, les chimères : Est-ce possible? voilà son mot. L'écrivain au contraire, le penseur, ne connaît pas ces difficultés et ces hésitations. Il est facile de créer un gouvernement, une société, une religion même sur le papier; rien ne lasse l'inaltérable patience du papier, et il embellit tout. De belles pensées couchées sur le papier en deviennent plus séduisantes encore. Aussi l'écrivain, le penseur, ne se préoccupe guère de ce qui convient, de ce qui peut être, mais *de ce qui doit être*. Il part de principes spéculatifs sur les intérêts généraux des sociétés, ou sur leur origine métaphysique, sur les droits primordiaux de l'humanité, et il en déduit tout un système où les théorèmes succèdent aux théorèmes, les corollaires aux corollaires. Il porte en un mot, dans les matières politiques et sociales, l'esprit d'abstraction, l'*esprit géométrique*.

Le géomètre part de l'idée abstraite du triangle pour en déduire les propriétés; il ne se met pas en peine si les triangles sont en cuivre ou en zinc, s'ils sont tracés sur le sable, ou sur une planche noire, s'ils sont rouges, verts ou bleus. Il lui suffit qu'ils aient trois côtés et il raisonne sur ce triangle idéal dont la

pure raison imprime l'image dans son cerveau. Mais les faits moraux et sociaux ne sont pas des triangles, non seulement parce qu'ils n'ont pas que trois côtés, ils en ont quelquefois mille qu'on a souvent de la peine à découvrir. Un proverbe dit qu'il faut plus d'un jour pour faire le tour d'un homme. Il faut aussi beaucoup de temps pour faire le tour d'un fait. De plus, les faits sociaux n'ont pas une figure géométrique ; ils ont des contours aussi capricieux, aussi singuliers, aussi fuyans que des arabesques, et il est impossible d'en soumettre les lignes à des équations algébriques. Mais le politique géomètre ne tient pas compte de ces difficultés, ou du moins il se croit assuré de les résoudre. Il part dans ses déductions de ce *qui doit être;* il faudra bien que les faits acceptent *cette loi* que leur veut imposer la raison; et, au besoin, on fera violence aux faits. Au besoin, on fera table rase de tout ce qui est pour établir, l'équerre à la main, le nouveau plan. Puis, comme parmi les faits qui embarrassent, qui contrarient le plus les théoriciens révolutionnaires, il faut compter certains hommes dont la tête est imbue des préjugés du passé, remplie d'objections contre les idées nouvelles, ou de tendresses maladives pour de vieux souvenirs gothiques; eh bien! ces têtes-là, on les supprimera comme autre chose; il suffi pour cela d'un couteau qui coupe bien. On produira ainsi une humanité toute neuve, capable de comprendre et d'appliquer les idées nouvelles, de beaux triangles qui se laisseront soumettre aux calculs; et pour mieux renouveler les esprits, on renouvellera tout autour d'eux, les mœurs, les habitudes, les usages, la langue, tout jusqu'au calendrier, jusqu'au nom des mois et des jours : « *La Révolution,* a dit Mme de Staël, *malgré la vieillesse du genre humain, prétendait recommencer l'histoire du monde.* »

D'autre part, ces penseurs, ces écrivains raisonnent non sur un peuple en particulier, mais sur la nature humaine. Ils ne tiennent pas compte du génie particulier des nations, de leur passé, de leurs souvenirs, de leur histoire; ils s'occupent de l'homme en général, de ce qu'il y a de commun, d'universel dans l'humanité. Ils opposent le droit abstrait au droit historique; ils veulent substituer des lois générales, ces lois qu'ils trouvent écrites dans leur esprit, ou dans leur cœur, aux coutumes et aux usages héréditaires ; ils forment des projets de législation applicables à toute la terre, à l'humanité tout entière.

Et leurs disciples, les hommes de 89, ne proclament pas les droits des Français; mais les droits de l'homme. Il en résulte à la fois les vices et les grandeurs de la Révolution française. Elle est essentiellement cosmopolite; elle rédige ses principes en un code qui a le caractère d'un Évangile nouveau, d'une religion; car il repose sur les grandes lois naturelles de l'humanité, et la nature interprétée par le cœur sensible a le sens des oracles mêmes de Dieu. Aussi, dans les luttes révolutionnaires, retrouvons-nous à la fois les fureurs et l'héroïsme sublime que les guerres de religion avaient seules jusqu'alors inspirés aux hommes. La Révolution entreprend une véritable propagande; elle a droit à posséder les âmes, à les échauffer de ses ardeurs; elle les remplit sous la forme de la terreur ou de l'enthousiasme. Elle déborde sur toutes ses frontières et elle envoie ses soldats, ses apôtres, ses missionnaires et ses bourreaux publier sa gloire et annoncer son règne dans le monde entier.

Cela dit, on comprend aisément quelle influence exerça la Révolution sur les âmes et sur les sentimens, car en vertu de son caractère originel, la Révolution française ne put être de celles qui ne changent que la forme de l'État, du gouvernement, des institutions; elle fut un de ces événemens, une de ces crises qui transforment le cœur même d'un peuple, ses mœurs, ses idées, ses habitudes intellectuelles et sociales. Et cette révolution est bien loin d'avoir accompli son œuvre; elle dure encore, à vrai dire elle ne fait que commencer.

Il faut se rappeler ce qu'était la société française dans les années 87-88, et ce que j'en ai dit à propos de Bernardin de Saint-Pierre, avant de se demander quelle métamorphose la Révolution fit subir aux caractères. Cette société voulait rajeunir à tout prix, elle demandait une fontaine de Jouvence. Ses vœux furent exaucés. Mais quelle surprise que la sienne! Elle se représentait une fontaine aux eaux cristallines; et à son grand effroi elle découvrit que ces eaux rajeunissantes étaient amères, fangeuses et ensanglantées.

Ces eaux n'en opérèrent pas moins l'effet désiré. La Révolution rajeunit les âmes. Et d'abord, elle réveille l'énergie et l'originalité des caractères. Dans cette société polie, oisive, frivole qui composait la bonne compagnie, les caractères usés par un frottement continuel les uns contre les autres, avaient perdu leurs angles comme des cailloux roulés. Partout régnait le des-

potisme de la mode, des sentimens officiels, sorte d'uniforme que chacun s'empressait de revêtir. La Révolution éclate, et c'en est fait de ces conventions. C'est au point que, deux ans après le commencement de la crise, Necker écrivait qu'on en était déjà venu à ne plus comprendre comment l'on vivait auparavant. Les coteries sont détruites; les groupemens se feront désormais autour d'un drapeau, d'une idée, d'un parti. Jusqu'ici la nation est restée étrangère aux affaires publiques. La Révolution non seulement autorise, mais contraint tout le monde à s'en occuper, à agir, par conséquent à donner un caractère particulier à sa pensée, à se créer un programme, à se choisir une devise. C'est ainsi que la Révolution réveille l'individualité, fortifie les caractères.

De plus la Révolution allume dans les cœurs de fortes et grandes passions; une sorte d'électricité se répand dans l'air; l'atmosphère devient brûlante. Jamais on n'aima tant, jamais on ne haït si fort. Il faut se dire, pour comprendre cette époque, qu'elle fut extraordinaire, et pour la juger, oublier ce que nous voyons aujourd'hui autour de nous. Il fut un temps dans la longue suite des révolutions du globe, où les fougères formaient des forêts, atteignant les dimensions de grands arbres. Les passions de 89 sont aux nôtres ce qu'étaient ces fougères antédiluviennes aux fougères de maintenant. Aussi M. de Talleyrand prétendait-il que ceux qui n'ont pas vécu entre 1789 et 1800 ne savent pas ce que c'est que la vie. Au contraire, quelques années auparavant, un moraliste du XVIIIe siècle, Saint-Martin, se plaignait de voir les hommes de son temps « ne s'apporter réciproquement, dans la société, que le poids et le vide de leurs jours... » Et de son côté Senac de Meilhan disait : « Ne cherchez pas le génie, l'esprit, un caractère marqué, dans ce qu'on appelle la *bonne compagnie*. Ceux qui possèdent ces avantages et ces qualités y seraient impatiemment soufferts et s'y trouveraient déplacés. » Et il ajoute plus loin « qu'en France, les grandes passions sont aussi rares que les grands hommes. » D'une part, l'habitude et l'abus de l'ironie, l'esprit de critique, le persiflage; de l'autre un sentimentalisme qui donnait quelquefois dans la fadeur, telles étaient les deux dispositions régnantes dans la bonne compagnie.

Mais voici que commence la plus dramatique des tragédies, et chacun est appelé à y prendre part, à y jouer son rôle, ou

tout au moins à dire son avis sur la pièce et la représentation. Impossible de rester froid devant un tel spectacle. Les plus grands intérêts de l'humanité sont en jeu, des questions de vie et de mort. Vendéens et républicains sont prêts à donner leur sang pour la cause qu'ils défendent. Il y a comme du feu dans les âmes; la tempête gronde au ciel. Et avec les grandes passions reparaît la grande éloquence. Mirabeau à la tribune semble le Jupiter d'Homère lançant la foudre. Voici ce qu'écrivait Necker en 1798, à la suite de ce fragment sur les usages de la société en France que je citais à propos de Bernardin de Saint-Pierre. — C'est une apostille écrite à douze ans de distance et qui est instructive. — « On voit, disait-il, en lisant ce fragment sur les usages de la société, qu'immédiatement avant la Révolution, les vanités se produisaient chaque jour sous des formes plus subtiles, c'était presque un souffle; mais deux ans après, seulement deux ans, la langue n'avait pas assez de force pour exprimer les différentes prétentions, et pour signaler les sentimens en combat au nom de l'envie. Et à la suite d'une époque, d'un état de société où rien n'était fortement exprimé, où les formes et les manières étaient devenues l'équivalent des paroles, la langue a pris une rudesse dont on n'avait aucune idée. On y a introduit une foule de mots plus énergiques même que les choses, une multitude de mots barbares qui semblent avoir été formés dans les antres ténébreux de Vulcain, et de la même main qui jette en moule les carreaux de la foudre. Quel contraste en un si petit espace de temps! C'est un des plus frappans et des plus remarquables. »

Enfin cette Révolution a dans ses principes et dans ses allures le caractère le plus *idéaliste* qui fut jamais. Elle proclame un idéal nouveau au milieu des éclairs et des éclats du tonnerre. La Révolution dogmatise, elle donne ses décisions pour des sentences du destin; jamais on ne douta moins de soi-même. Les faits doivent plier devant les idées. Les idées sont infaillibles, elles sont la loi du monde, des divinités superbes et impassibles qui imposent leur culte aux humains et qui mettent en pièces quiconque se refuse à confesser leur gloire; elles ont la tête au ciel, leurs pieds marchent dans le sang; leur cœur d'airain demeure insensible aux souffrances et aux cris des hommes. L'idéal devient le souverain du monde; la vie, les faits et les hommes doivent être ses serviteurs et ses esclaves.

Donc, le caractère s'affirmant fortement, le réveil des passions et le fanatisme de l'idéal, voilà trois des traits distinctifs du tempérament révolutionnaire. Et ce sont là aussi les trois traits distinctifs du type nouveau que va célébrer le roman. Ce type nous l'appellerons *la belle âme*, à prendre ce mot dans son acception propre et philosophique, qui lui a été surtout donnée en Allemagne, et qu'un philosophe et un poète, Hegel et Gœthe, ont consacrée.

D'abord, la belle âme est une âme très caractérisée, distincte de toutes les autres, une âme qui a même quelque chose d'exceptionnel et qui n'est pas disposée à faire bon marché de son caractère; qui est portée au contraire à se créer une vie à part, sans se soucier du jugement d'autrui. Ensuite, la belle âme est passionnée; la vie pour elle, c'est la passion, elle y vit comme le poisson dans l'eau, ou plutôt comme la salamandre dans le feu; la passion est son élément, son milieu naturel. Et enfin cette passion, fille de la Révolution, est avant tout l'enthousiasme, un enthousiasme révolutionnaire pour une idée, pour un idéal, et la belle âme a une foi invincible dans son idéal, elle le regarde comme une loi sacrée et divine et elle voudrait pouvoir l'imposer à la vie. Malheur à la belle âme si la vie s'y refuse, si elle manque de complaisance; car toute la destinée de la belle âme en dépend.

La belle âme, ou du moins une des variétés de la belle âme, a été peinte dans un roman français qui est un chef-d'œuvre. Ce roman porte le nom glorieux de *Corinne*, et il a été écrit par une femme qui a peut-être mieux compris que personne le véritable esprit moral de la Révolution française, et qui en a expérimenté sur elle-même tous les sentimens et les passions. Mais avant d'appeler *la belle âme* Corinne, j'essaierai d'abord de refaire son histoire sans y mêler de nom propre et de recomposer le roman de Mme de Staël tel qu'il se déroula dans son esprit avant qu'elle songeât à le jeter sur le papier sous la forme qu'elle lui a donnée.

La vie de la belle âme est une lutte, car elle a un adversaire, et quand je considère cet adversaire, je tremble pour la belle âme, tant cet ennemi qu'elle va combattre en champ clos me paraît dangereux et redoutable. Cet ennemi s'appelle *le monde*. Prenons-y garde; le différend, le procès n'est pas ici entre la vertu d'une part et le vice de l'autre, entre la morale et l'immo-

ralité. Au contraire le monde a souvent la morale pour lui, la petite morale du moins, celle qui se compose d'habitudes et de règles consacrées par la tradition et qui ne laissent pas d'être assez respectables. C'est Platon le premier, ou Socrate son maître, qui s'avisèrent de classer les hommes autrement qu'en méchans ou en bons. Platon met d'une part les apôtres de l'idéal, le sage qui a soif de l'absolu, de la perfection, le prophète qu'anime une folie divine ; et en face de ces êtres exceptionnels, le vulgaire, la foule, la grande phalange des esprits positifs et pratiques, tous ceux qui haïssent la pensée parce qu'elle aspire à révolutionner le monde ; qui s'en tiennent à la vertu telle qu'elle suffit pour maintenir le bon ordre de la société, et qui redoutent, comme le plus grand des dangers, le sublime, l'extraordinaire, l'exceptionnel. C'est le monde, en un mot, que peint ainsi Platon ; et en face des amis, des amans de l'absolu, il le définit ainsi : Le monde se compose de ceux qui vivent d'opinions, de ceux dont les principes sont des opinions, opinions héritées et qu'ils ne se sont pas faites à eux-mêmes ; et qui tiennent aussi par-dessus tout à l'opinion que les autres peuvent avoir d'eux. Et ces serviteurs de l'opinion, Platon les appelle de leur nom grec : οἱ πολλοί, c'est-à-dire *les nombreux*. Ce nom est significatif. Le monde fait nombre. Malheur à qui entreprendra de lutter contre lui. Dans un passage de sa *République*, qui ressemble à une prophétie, Platon décrit le juste, le fou divin apparaissant à la terre, et la terre ne le reconnaissant point. Et il est raillé, bafoué, battu de verges, crucifié. Là Platon, devenu prophète, montrait du doigt à son siècle, dans la nuit de l'avenir, la croix où devait monter la Sainteté couronnée d'épines.

Mais ce drame sublime n'est pas celui qui nous occupe ; la belle âme n'est pas un Messie ; elle est tout simplement, et cela suffit à sa gloire, une âme exceptionnelle qui s'est fait un idéal créé à sa propre image, elle veut l'imposer au monde, elle prétend lui communiquer son enthousiasme, le feu qui la consume, la passion qui la dévore. Mais le monde, mais *les nombreux* sont peu disposés à l'enthousiasme, qui est une maladie dont ils ne souffrent guère, tout au plus dans certains momens en sont-ils légèrement atteints ; mais d'une façon si passagère qu'ils en guérissent vite. Ils sont occupés à soigner leur santé et leur bonheur. Leur préoccupation suprême, c'est leur intérêt ; les *nombreux* représentent la *médiocrité morale ;* en fait de vertu,

ils s'en tiennent à une honnête aisance; pas de superflu, pas de luxe, rien de trop. La lutte est inévitable; car la belle âme hait, à l'égal de la mort, la médiocrité des sentimens et des pensées; elle en est à préférer les grands vices tragiques aux vertus médiocres. Le monde au contraire a horreur de tout ce que possède la belle âme; il se défie des caractères trop accentués, des grandes passions et de l'idéal qu'il considère comme trois incommodités sociales.

Et la belle âme essaie de convertir le monde, et vraiment elle ne désespère pas d'y réussir. Elle lui suppose plus de bonhomie, plus de candeur qu'il n'en a. Elle s'imagine que pour le convaincre il suffit de lui démontrer qu'il a tort; elle ne sait pas à quel point il est aguerri contre les raisonnemens et comme ils ne font que blanchir contre son épaisse armure. La belle âme s'approche donc du monde, elle entre en pourparlers, elle parlemente. Écoutons ce dialogue.

Elle commence par lui faire sentir et lui reprocher sa médiocrité; le monde sourit car il est narquois, et, se frottant les mains, il lui demande au nom de quelle autorité elle lui fait la leçon. Elle répond que son autorité est la plus sacrée de toutes, que c'est l'idéal. Le monde allègue que cet idéal n'est pas une charte ayant vigueur de loi; que d'ailleurs chacun ici-bas a son idéal et qu'il a peut-être le sien :

— Vous un idéal! s'écrie-t-elle, mais vous n'estimez que ce qui est médiocre. Un mérite, une pensée, une vertu extraordinaire vous alarment. Vous n'avez pas d'autres mots à la bouche que ceux d'intérêt et de convenance. Les principes, les sentimens, vous faites fi de tout cela! A quoi le monde, un peu piqué et se faisant par bravade plus mauvais qu'il n'est, répond par la bouche d'un personnage de Mme de Staël, M. de Maltigues : « Croyez-moi, ne mêlez pas à cette œuvre difficile qu'on appelle vivre, le sentiment qui la complique encore plus. C'est une maladie de l'âme, j'en suis atteint quelquefois tout comme un autre, mais quand elle m'arrive, je me dis que cela passera et je me tiens toujours parole... Quant à la vertu, la vertu !... C'est un langage pour le vulgaire que les augures ne peuvent employer entre eux sans rire. Il y a de bonnes âmes que de certains mots, de certains sons harmonieux, remuent encore, c'est pour cela que l'on fait jouer l'instrument. Mais toute cette poésie que l'on appelle le dévouement, l'enthousiasme, a été inventée

pour consoler ceux qui n'ont pas pu réussir dans le monde. C'est comme le *De profundis* que l'on chante pour les morts. »

— Ainsi, reprend la belle âme indignée, vous niez la vertu!

— Pardon, poursuit le monde, distinguons : les vertus domestiques, civiques, la probité, la bonne foi, le travail, les bonnes mœurs, la résignation à son sort, les vertus enfin qui contribuent à l'ordre de la société, je tiens tout cela en grand honneur. Mais l'enthousiasme, mais l'idéal! Vanité, chimère!... et cependant, puisque vous tenez au mot, je sais m'en servir comme vous; mon idéal à moi, c'est de me bien porter; le vôtre, que vous dites plus sublime, n'est pas autre chose que votre caractère que vous glorifiez. Voltaire a dit que si les triangles faisaient un Dieu, ils lui donneraient trois côtés. Adorez le Dieu qui vous ressemble, moi je porte mes hommages à la divinité de mon choix. D'ailleurs, ma chère enfant, vous êtes un peu isolée ici-bas; moi je m'appelle *Légion*, et vous n'êtes pas de force à m'imposer votre idéal.

Et là-dessus, le monde retourne à ses affaires et à ses plaisirs.

La belle âme lève les yeux au ciel. Quelle ressource lui reste-t-il? Le rêve, la solitude, la mort peut-être... Telle est l'histoire de Corinne, ou du moins le résumé général de son histoire. Mais entrons-y plus avant, car les détails ont ici leur valeur.

Corinne est une des variétés de la belle âme, qui a ses genres et ses espèces. Il y a d'abord la *belle âme humanitaire* qui veut absolument faire le bonheur du monde, mais le monde entend être heureux à sa façon. La belle âme humanitaire veut lui persuader par exemple que tout ira bien mieux quand les jouissances et les maux seront également répartis entre les hommes; mais le monde lui répond que les inégalités lui conviennent. Chacun son goût.

Il y a ensuite la *belle âme religieuse* peinte par Gœthe, dans un épisode de *Wilhelm Meister* intitulé : *les Confessions d'une belle âme*. Cette âme est née avec des aspirations profondes vers le ciel, avec le goût de la contemplation, de l'extase, il n'y a rien, ni dans les hommes, ni dans les choses, qui la satisfasse; elle a la soif du divin, et elle a pénétré si avant dans cette communion mystérieuse avec la divinité qu'elle ne trouve point de mots pour exprimer ses sentimens et ses joies. Elle voudrait les répandre autour d'elle, elle voudrait associer à sa sublime dévotion ceux qu'elle aime, en les forçant de renoncer à la leur qui lui paraît

grossière et imparfaite. Mais elle ne peut se faire entendre ; il ne lui reste qu'à s'enfermer en elle-même, à *se distiller dans l'oraison*. Plus grave encore est son malheur! l'action lui est aussi impossible que la parole. Il y a des limites dans la vie qu'elle ne peut pas accepter ; car il n'y a pas une seule de nos actions où nous puissions faire passer *notre moi* tout entier ; et la belle âme religieuse ne voudrait agir qu'à la condition de se révéler tout entière, ne pouvant consentir à mutiler son idéal. Aussi renonce-t-elle à l'action, elle se retire de la vie, elle craint d'y souiller la blancheur immaculée de sa robe. Son existence n'est plus qu'un long soupir qui se perd dans le vide.

Et enfin il y a la *belle âme esthétique*. C'est celle-là qui s'appelle Corinne. Son âme d'artiste, de poète a le culte inné du beau, et elle veut mettre la beauté, l'art et la poésie dans la vie, faire de son existence un poème.

Corinne est la fille d'un seigneur anglais et d'une Italienne, mais par ses penchans, ses instincts naturels elle appartient à l'Italie, à la terre qui produisit Raphaël et le Tasse. Elle perd sa mère à l'âge de dix ans et elle reste jusqu'à quinze ans à Florence, sous la garde d'une tante; ses talens extraordinaires se développent et mûrissent comme un fruit au soleil. Elle devient une artiste, un génie, une muse. Cependant son père s'est remarié et la rappelle auprès de lui, en Angleterre, dans une petite ville du Northumberland. Combien va souffrir cette muse, cette fille du Midi, sous le triste ciel et parmi les brouillards du Nord, dans une petite ville de province, au milieu d'une société étroite, bornée, plongée dans le positif de la vie et qui ne la comprendra pas, ne sympathisera sur aucun point avec elle ! Écoutons-la décrire cette existence de province anglaise :

« Le matin, dit Corinne, j'allais me promener, il faisait un brouillard affreux. Je n'aperçus pas le soleil, qui du moins m'aurait rappelé ma patrie... Mon père me dit : « Ma chère enfant, ce n'est pas ici comme en Italie, les femmes n'ont pas d'autre vocation parmi nous que les devoirs domestiques ; les talens que vous avez vous désennuieront dans la solitude... Mais dans une petite ville comme celle-ci, tout ce qui attire l'attention excite l'envie, et vous ne trouveriez pas du tout à vous marier si l'on croyait que vous avez des goûts étrangers à nos mœurs.. il ne faut pas lutter contre les usages du pays où l'on est établi ; l'on en souffre toujours ; car dans une ville aussi petite que celle

où nous sommes, tout se sait, tout se répète ; il n'y a pas lieu à l'émulation, mais bien à la jalousie, et il vaut mieux supporter un peu d'ennui que de rencontrer des visages surpris et mal veillans qui vous demanderaient raison de ce que vous faites...» Vous ne pouvez vous imaginer la peine que j'éprouvais pendant que mon père parlait ainsi... Je le voyais courbé sous ce manteau de plomb que le Dante décrit dans l'*Enfer*, et que la médiocrité jette sur les épaules de ceux qui passent sous son joug. Tout s'éloignait à mes regards, l'enthousiasme de la nature, des beaux-arts, des sentimens, et mon âme se tourmentait comme une flamme inutile qui me dévorait moi-même, n'ayant plus d'aliment au dehors. » Et elle ajoute encore : « Je restais dans ma chambre la plus grande partie de la journée pour cultiver mes talens, et ma belle-mère en avait de l'humeur : — « A quoi bon tout cela, me disait-elle, en serez-vous plus heureuse? » et ce mot me mettait au désespoir. Qu'est-ce donc que le bonheur, me disais-je, si ce n'est le développement de nos facultés? Ne vaut-il pas autant se tuer physiquement que moralement? Mais je me gardais bien de parler ainsi à ma belle-mère; je l'avais essayé une fois ou deux; elle m'avait répondu qu'une femme était faite pour soigner le ménage de son mari et la santé de ses enfans; que toutes les prétentions ne faisaient que du mal, et que le meilleur conseil qu'elle avait à me donner, c'était de les cacher si je les avais; et ce discours me laissait absolument sans réponse; car l'émulation, l'enthousiasme, tous ces moteurs de l'âme et du génie, ont singulièrement besoin d'être encouragés, et se flétrissent comme des fleurs sous un ciel glacé. »

Corinne en sa qualité de muse dédaigne les vulgarités de la vie qui forment l'unique occupation du monde où elle est condamnée à vivre. — « La naissance, dit-elle, le mariage et la mort composaient toute l'histoire de notre société, et ces trois événemens différaient là moins qu'ailleurs. Représentez-vous ce que c'était, pour une Italienne comme moi, que d'être autour d'une table à thé plusieurs heures par jour après-dîner, avec la société de ma belle-mère. Elle était composée de sept femmes, les plus graves de la province; deux d'entre elles étaient des demoiselles de cinquante ans, timides comme à quinze, mais beaucoup moins gaies qu'à cet âge. Une femme disait à l'autre : « Ma chère, croyez-vous que l'eau soit assez bouillante pour la

jeter sur le thé ? — Ma chère, répondait l'autre, je crois que ce serait trop tôt, car ces messieurs ne sont pas encore prêts à venir... » Tous les quarts d'heure, il s'élevait une voix qui faisait la question la plus insipide, pour obtenir la réponse la plus froide, et l'ennui soulevé retombait comme un nouveau poids sur ces femmes, que l'on aurait pu croire malheureuses, si l'habitude, prise dès l'enfance, n'apprenait à tout supporter... J'avais été dans les couvens d'Italie, ils me paraissent pleins de vie à côté de ce cercle, et je ne savais qu'y devenir. »

Ce que Corinne hait le plus, c'est l'emploi que le monde fait de la morale : — « Il n'y a rien de si facile, dit-elle, que de se donner l'air très moral en condamnant tout ce qui tient à une âme élevée; le devoir peut être dénaturé comme toute autre idée, et devenir une arme offensive dont les esprits étroits, les gens médiocres et contens de l'être, se servent pour imposer silence au talent et se débarrasser de l'enthousiasme, du génie, enfin de tous leurs ennemis. On dirait, à les entendre, que le devoir consiste dans le sacrifice des facultés distinguées que l'on possède, et que l'esprit est un tort qu'il faut expier, en menant précisément la même vie que ceux qui en manquent. Mais est-il vrai que le devoir prescrive à tous les caractères des règles semblables? Les grandes pensées, les sentimens généreux, ne sont-ils pas dans ce monde la dette des êtres capables de l'acquitter? Chaque femme, comme chaque homme, ne doit-elle pas se frayer une route d'après son caractère et ses talens, et faut-il imiter l'instinct des abeilles dont les essaims se succèdent sans progrès et sans diversité? »

Ce qui la révolte aussi, c'est l'intolérance du monde. Il en veut à quiconque a sa manière particulière de penser et de vivre; les supériorités, les grands talens sont des puissances qui l'inquiètent, il prend ombrage de toute marque d'indépendance; il est hostile à ce qui dérange ses habitudes, à ce qui semble condamner sa médiocrité. Il dit aux cœurs passionnés : « Vous faites trop de bruit, vous troublez mon sommeil; tâchez de végéter et de dormir comme moi. » — « Je passais, dit Corinne, des jours entiers dans les sociétés de ma belle-mère sans entendre dire un mot qui répondît à une idée ni à un sentiment; l'on ne se permettait pas même des gestes en parlant. On voyait sur le visage des jeunes filles la plus belle fraîcheur, les couleurs les plus vives, et la plus parfaite immobilité : singulier contraste

entre la nature et la société! Tous les âges avaient les mêmes plaisirs; l'on prenait le thé, l'on jouait au whist, et les femmes vieillissaient en faisant toujours la même chose, en restant toujours à la même place. Le temps était bien sûr de ne pas les manquer; il savait où les prendre. » — « Il y a dans les petites villes d'Italie, ajoute Corinne, un théâtre, de la musique, des improvisateurs, beaucoup d'enthousiasme pour la poésie et les arts, un beau soleil, enfin on y sent qu'on vit; mais je l'oubliais tout à fait dans cette province, et j'aurais pu, ce me semble, envoyer à ma place une poupée légèrement perfectionnée par la mécanique; elle aurait très bien rempli mon emploi dans la société. »

Cependant Corinne essaye de convertir à ses goûts, à ses sentimens, à ses enthousiasmes, cette société assoupie, qu'elle espère ranimer: — « Je leur proposai, dit-elle, de lire des vers, de faire de la musique. Une fois le jour était pris pour cela; mais tout à coup une femme se rappela qu'il y avait trois semaines qu'elle était invitée à souper chez une tante; une autre, qu'elle était en deuil d'une vieille cousine qu'elle n'avait jamais vue, et qui était morte depuis plus de trois mois; une autre enfin, que dans son ménage, il y avait des arrangemens domestiques à prendre; tout cela était raisonnable, mais ce qui était toujours sacrifié, c'étaient les plaisirs de l'imagination et de l'esprit, et j'entendais si souvent dire: « Cela ne se peut pas, » que, parmi tant de négations, ne pas vivre m'eût encore semblé la meilleure de toutes. Moi-même, après m'être débattue quelque temps, j'avais renoncé à mes tentatives vaines, non que mon père me les interdît... mais les insinuations, mais les regards à la dérobée pendant que je parlais, mille petites peines semblables aux liens dont les pygmées entouraient Gulliver, me rendaient tous les mouvemens impossibles, et je finissais par faire comme les autres en apparence, mais avec cette différence que je mourais d'ennui, d'impatience et de dégoûts, au fond de mon cœur. »

Corinne s'obstine dans son projet, mais elle finit par en reconnaître la folie. Une femme d'esprit lui dit un jour : « Vous vous donnez beaucoup de peine, ma chère, pour un résultat impossible; vous ne changerez pas la nature des choses. Si vous devez vivre ici, soumettez-vous; allez-vous-en, si vous le pouvez. Il n'y a que deux partis à prendre. » Et Corinne prend le parti de la fuite. Elle quitte l'Angleterre, elle dit adieu aux brouillards, aux douairières de sa petite ville, à leur table à thé, à leurs

caquets, à leurs parties de whist. Elle est décidée à vivre, et cette fille du soleil s'en retourne dans le pays du soleil, où elle est bientôt reconnue et saluée comme la première artiste de l'Italie. Elle monte au Capitole; elle y prononce des hymnes où elle répand son âme devant un peuple enthousiaste qui l'acclame et la couvre de couronnes. Corinne triomphe! Un moment, elle peut se croire heureuse; mais son illusion n'est pas de longue durée. Pour ce peuple qui l'applaudit, l'enthousiasme n'est qu'une fièvre d'un instant. Bientôt il oublie l'art et les jouissances qu'il donne pour retourner à ce qu'il appelle *les affaires sérieuses*. Corinne sent douloureusement que ce qui est pour elle toute la vie, le fond même de son être, n'est pour cette foule frivole qu'un délassement, qu'un divertissement d'une heure. Elle se dit qu'elle n'est elle-même qu'un spectacle, et alors un besoin nouveau s'empare d'elle. Corinne renonce à convertir le monde entier; mais il lui faudrait une âme, une seule suffirait, une âme qui arrivât à la comprendre, à sentir tout ce qu'elle sent, à partager ses émotions et à les redoubler en les partageant, qui fût en communion avec la sienne, qui brûlât de la même flamme, qui confondît ses destinées avec celles de Corinne, qui vécût avec Corinne dans le même culte de la poésie, de l'art et de la beauté. Corinne éprouve le besoin d'aimer et de transformer à sa ressemblance l'objet de son amour; c'est ici que le monde l'attend!

Corinne rencontre à Rome lord Nelvil, qui représente le monde sous sa forme la plus noble, la plus élégante, la plus irréprochable. Il a des goûts élevés, un cœur généreux capable de grands mouvemens; il est ouvert aux jouissances que donnent les arts, l'idéal ne lui fait pas toujours peur; que dis-je! Quand il le reconnaît pour la première fois dans la personne de Corinne, il est ému, transporté, il éprouve une admiration exaltée qu'il prend pour de l'amour. Corinne l'aime et elle peut se croire aimée... Mais lord Nelvil revient bientôt à sa nature, qui est celle d'un homme né pour la vie active et pour les intérêts positifs; il préfère à l'enthousiasme le respect des traditions, aux grandes vertus inspirées la pratique des petits devoirs; une nature concentrée qui ne peut goûter longtemps ce qui ressemble à la mise en scène, à une représentation dramatique et qui ne peut concevoir le bonheur que sous la forme d'une vie domestique paisible, régulière; un homme enfin qui a, comme il le dit, dans le caractère, une sorte de faiblesse qui lui fait

redouter ce qui agite l'existence. Lord Nelvil reste longtemps ballotté entre les impressions et les mouvemens contraires qui se partagent son cœur. Tantôt il tombe aux pieds de Corinne, subjugué par sa beauté et par son génie et il est sur le point de s'unir à elle par d'indissolubles nœuds et, l'instant d'après, il s'éloigne, il recule, il s'accuse d'entraînemens irréfléchis. Il y a dans Corinne quelque chose qui l'inquiète, qui l'épouvante. Elle est trop différente de lui, il craint de ne pas la connaître assez. Elle lui semble trop passionnée, et il se demande s'il n'y a pas dans cette âme exaltée, toujours hors d'elle-même, un fond de frivolité, si on ne peut lui reprocher une absence de vrai sérieux, l'absence de ces convictions morales qui font la consistance du caractère. Corinne a trop peu de préjugés, et la grande liberté de son esprit et de ses jugemens lui paraît être quelquefois la licence d'un cœur indiscipliné qui refuse de se plier à aucun joug. Corinne n'est semblable qu'à Corinne, elle est différente de toutes les autres femmes; et lord Nelvil se dit qu'après tout *les nombreux* ont de bonnes raisons d'être ce qu'ils sont, et que Corinne a tort de ne pas leur ressembler davantage.

Et puis, autre grave question; Corinne peut-elle donner le bonheur? Corinne aime lord Nelvil; mais n'aime-t-elle pas davantage encore l'art et la poésie? L'époux de Corinne sera-t-il autre chose qu'un accessoire dans sa vie? Les Muses peuvent-elles aimer comme les hommes veulent être aimés? Et le mari de Corinne n'aura-t-il pas encore pour rival ce peuple à qui Corinne sent le besoin de parler quand son âme est pleine? N'est-ce pas une souffrance, pour l'homme qui aime sérieusement, de voir la femme aimée paraître devant la foule, étaler à ses regards ses grâces et sa beauté, se donner, pour ainsi dire, en pâture aux curiosités d'un public indiscret? Le véritable amour n'est-il pas inséparable d'une secrète et irrésistible jalousie?

Voilà ce que se dit lord Nelvil; et un jour, de retour en Angleterre, en traversant un parc, il aperçoit une jeune fille de seize ans, à la taille élancée, aux traits délicats et portant sur son visage « la chaste réserve d'une âme qui se contient, la pureté céleste d'une enfant qui ne s'est jamais éloignée de sa mère et qui ne connaît des passions du cœur que la tendresse filiale. » Et l'image de Lucile hante bientôt son esprit comme un songe angélique qu'il cherche en vain à écarter : « Il réfléchit à cette vie si austère et si retirée que Lucile avait menée, à cette beauté sans

pareille, privée ainsi de tous les plaisirs comme de tous les hommages du monde, et son âme se sent pénétrée de l'émotion la plus pure... Il ne s'avouait point encore à lui-même que Lucile avait fait impression sur son cœur. Peut-être cela n'était-il pas encore vrai;... mais il y avait pourtant un genre d'idées, un son musical, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui ne s'accordait qu'avec Lucile. Les images du bonheur domestique s'unissaient plus facilement à la retraite de Northumberland qu'au char triomphant de Corinne; enfin il ne pouvait se dissimuler que Lucile était la femme que son père aurait choisie pour lui: mais il aimait Corinne, il en était aimé!... Il s'endormit en pensant à l'Italie, et néanmoins pendant son sommeil il crut voir Lucile qui passait légèrement devant lui sous la forme d'un ange; il se réveilla et voulut écarter ce songe; mais le même songe revint encore. » Et cette fois, lord Nelvil regrette de ne pouvoir retenir l'image disparaissante.

Un jour enfin il se demande si cette jeune fille n'est pas plus capable que Corinne d'un sentiment fidèle et constant; il compare en lui-même « le charme timide de l'une à la grâce brillante, à l'éloquence sublime de l'autre; et réfléchissant sur le caractère de Lucile et sur celui de Corinne, il se dit qu'un extérieur froid et réservé cache souvent les sentimens les plus profonds. » Et bientôt c'en est fait de Corinne; car il prononce sur elle ce cruel arrêt : « Corinne, c'est l'ivresse d'un jour; Lucile, c'est le bonheur de toute une vie. » Et lord Nelvil épouse Lucile, il préfère un sort commun aux risques de l'extraordinaire; ce dont on ne peut ni le blâmer ni l'absoudre. La Muse est vaincue par l'ange, elle n'a plus qu'à mourir, sa défaite est irréparable, car sa blessure est de celles qui ne pardonnent pas.

Le monde triomphe de Corinne ; il lui a tendu un piège où elle est tombée ; il lui est apparu sous les traits d'un homme généreux, sensible, noble, doté de toutes les vertus, hormis celles qui font les âmes extraordinaires ; et Corinne a cru que cet homme, c'était le bonheur qui venait à elle, et elle lui a ouvert les bras, mais elle n'a saisi que le vide; le monde lui a arraché sa proie en lui disant : Cet homme m'appartient, qu'y a-t-il de commun entre lui et toi ? Ame d'exception, retourne-t'en dans ta solitude. Demande la félicité à tes visions; mais n'aspire pas à ces bonheurs vulgaires que j'accorde à ceux-là seuls qui reconnaissent mes lois... Et la solitude où s'en retourne Corinne

est celle d'un tombeau. Avant de mourir, dans l'espoir de trouver le calme, Corinne se rend à l'église de *Santa Croce*, elle traverse, pour y aller, le bois charmant qui est sur les bords de l'Arno, l'air embaumé par une abondance de roses redouble sa tristesse, et elle s'écrie : « Je suis une exception à l'ordre universel. Il y a du bonheur pour tous, et cette terrible faculté de souffrir qui me tue, c'est une manière de sentir particulière à moi seule. » Puis elle pénètre dans l'église, elle marche entre ces deux rangées de tombeaux, qui forment, dit-elle, « la plus brillante assemblée de morts qui soit, » et se mettant à genoux sur l'une des tombes, ses yeux s'arrêtent sur cette inscription gravée dans la pierre : *Seule à mon aurore, seule à mon couchant, je suis seule encore ici.* « Ah ! s'écrie-t-elle, quelle émulation peut-on éprouver quand on est seul sur la terre? Qui partagerait mes succès? Qui s'intéresse à mon sort? » Et elle lit plus loin cette autre épitaphe : *Ne me plaignez pas d'être mort jeune : si vous saviez combien de peines ce tombeau m'a épargnées!* « Quel détachement de la vie ces paroles inspirent! » se dit Corinne en versant des pleurs.

Cependant Corinne fait encore des efforts pour redevenir capable d'un travail suivi et elle trace des fragmens de pensées dont voici quelques-unes : « Mon talent n'existe plus; je le regrette. J'aurais aimé que mon nom lui parvînt avec quelque gloire, qu'en lisant un écrit de moi, il y sentît quelque sympathie avec lui.

« J'avais tort d'espérer qu'en rentrant dans son pays, au milieu de ses habitudes, il conserverait les idées et les sentimens qui pouvaient seuls nous réunir. Il y a tant à dire contre une personne telle que moi, et il n'y a qu'une réponse à tout cela, c'est l'esprit et l'âme que j'ai; mais quelle réponse pour la plupart des hommes!

« On a tort de craindre la supériorité de l'esprit et de l'âme; elle est très morale cette supériorité, car tout comprendre rend très indulgent, et sentir profondément inspire une grande bonté.

« Comment se fait-il que deux êtres qui se sont confié leurs pensées les plus intimes, qui se sont parlé de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la douleur, redeviennent tout à coup étrangers l'un à l'autre? Étonnant mystère que l'amour! sentiment admirable ou nul!...

« Je m'examine quelquefois comme un étranger pourrait le

faire, et j'ai pitié de moi. J'étais spirituelle, vraie, bonne, généreuse, sensible ; pourquoi tout cela tourne-t-il si fort à mal? Le monde est-il vraiment méchant? et de certaines qualités nous ôtent-elles nos armes au lieu de nous donner de la force?

« J'avais appris la vie dans les poètes ; elle n'est pas ainsi. Il y a quelque chose d'aride dans la réalité, que l'on s'efforce en vain de changer.

« En présence du soleil et des sphères étoilées, on n'a besoin que de s'aimer et de se sentir dignes l'un de l'autre. Mais la société, la société ! comme elle rend le cœur dur et l'esprit frivole ! Comme elle fait vivre pour ce que l'on dira de vous !...

« Pourquoi les situations heureuses sont-elles si passagères? Qu'ont-elles de plus fragile que les autres? L'ordre naturel est-il la douleur? C'est une convulsion que la souffrance du corps; mais c'est un état habituel pour l'âme.

« Une autre vie ! Voilà mon espoir, mais telle est la force de celui-ci, qu'on cherche dans le ciel les mêmes sentimens qui ont occupé sur la terre. On peint dans la mythologie du Nord les ombres des chasseurs poursuivant les ombres des cerfs dans les nuages : mais de quel droit disons-nous : Ce sont des ombres? Où est la réalité?... »

Puis Corinne répand son être tout entier dans une élégie qui nous révèle le secret de ses destinées : « Non, dit-elle, je ne me repens point de cette exaltation généreuse. J'aurais rempli ma destinée, j'aurais été digne des bienfaits du ciel, si j'avais consacré ma lyre retentissante à célébrer la bonté divine, manifestée par l'univers.

« Des sentimens, des pensées peut-être nobles, peut-être fécondes, s'éteignent avec moi : et de toutes les facultés de l'âme que je tiens de la nature, celle de souffrir est la seule que j'aie exercée tout entière.

« N'importe, obéissons. Le grand mystère de la mort, quel qu'il soit, doit donner du calme... »

Tel est le chant du cygne de Corinne. Mais l'histoire de Corinne, c'est la tragédie de la belle âme. Heureusement, cette tragédie ne finit pas toujours aussi mal. Il est de belles âmes qui survivent à leurs déceptions et qui s'obstinent à vivre. Sont-ce les plus heureuses? Je ne sais, car elles comptent par leurs souffrances les heures de leur vie. Parmi ces souffrances, il en est une dont je n'ai pas parlé ; la belle âme est exposée à se voir

singée, parodiée, et ces contrefaçons qu'on fait d'elle l'offensent et l'humilient.

Pour énumérer toutes ces variétés de belles âmes d'un rang inférieur et de plus mince aloi qui fourmillent dans les mémoires et les romans du commencement du XIXe siècle, il faudrait parler des *belles âmes excentriques*, à la tête desquelles on pourrait donner une place d'honneur à une femme fort intéressante du reste, mais qui poussa dans sa jeunesse le besoin d'une vie d'exception jusqu'à désirer d'être transformée en plante, si bien qu'un jour elle s'en fut s'asseoir au milieu d'une plate-bande et que son frère, écrivain célèbre, alla chercher un arrosoir et aspergea délicatement cette belle rose artificielle!

Il faudrait aussi mentionner les *héroïnes élégiaques* qui, le cœur gonflé de soupirs, passaient leur vie à chercher dans le monde celui qu'elles nommaient *le grand Inconnu*, le seul être capable de les comprendre, le seul digne de leur affection ! Et ne pas oublier non plus l'innombrable légion des incomprises... Mais le courage me manque, et je ne m'appliquerai pas à faire la satire des imitations de la belle âme, maladie noble à coup sûr, bien rare aujourd'hui et qui commande nos respects et même nos sympathies; car qui voudrait refuser sa sympathie aux souffrances de la belle âme? Quelle autre ressource lui reste-t-il que de se plaindre? Mais se plaindre, c'est s'exposer aux sourires du monde, ou à ses compassions plus insultantes que ses sourires. Non, ce qu'il aurait fallu lui souhaiter, c'est de devenir tolérante pour la vie, de prendre les hommes pour ce qu'ils sont et de ne pas leur demander l'impossible, de se faire de son idéal une source de joies intérieures et d'apprendre à se suffire à elle-même.

Que s'il n'était pas en son pouvoir de guérir de son inguérissable mélancolie, qu'elle songeât du moins à sauver sa dignité, et il est pour la dignité une forteresse qui lui offre un inviolable asile, celle du silence. C'est ce qu'a compris le jeune prisonnier de Michel-Ange dont je parlais en commençant; à le voir, on devine qu'il souffre, qu'il rêve, mais qu'il se tait; ses lèvres étroitement serrées ne laissent pas échapper un mot; elles ne trahissent pas leur douloureux secret; Michel-Ange leur a imprimé le sceau de l'éternel silence.

VICTOR CHERBULIEZ.

SUR LA VIA EMILIA

I. — PLAISANCE

J'ai voulu profiter de cet été frais et humide pour revoir l'Émilie et suivre d'un bout à l'autre la Via Emilia. De fréquentes pluies ont laissé la campagne presque verte et l'on peut avancer sur la route deux fois millénaire sans être enveloppé de nuages aveuglans. Parfois même aperçoit-on un filet d'eau dans ces fameux torrens des Apennins, d'ordinaire à sec pendant six mois, dont les lits, plus vastes souvent que ceux de nos grands fleuves, ne peuvent pas servir à faire sécher le linge, suivant l'habituelle plaisanterie, puisqu'il n'est pas possible de trouver une flaque d'eau pour d'abord l'y tremper.

Rien ne saurait donner une plus exacte idée de l'intelligence des Romains que la conception de cette Via Emilia. Pour relier leur capitale aux villes de la Haute Italie et aux pays situés de l'autre côté des Alpes, ils se rendirent immédiatement compte que la ligne droite ne serait point, dans ce cas, le trajet le plus court. En contournant les Apennins, ils évitaient à la fois les difficultés de construction d'une large route carrossable à travers un massif montagneux et le contact permanent avec des populations guerrières qui auraient pu facilement garder les défilés et en barrer l'accès. Ils virent nettement aussi que le point dangereux par où pourrait se produire une invasion des Gaulois, dont le flot submergeait déjà la vallée du Pô, était du côté de l'Adriatique où l'étroite plaine entre la montagne et la mer forme un couloir naturel. Aussi, après avoir

achevé la Via Flaminia, lancèrent-ils cette nouvelle route qui, en droite ligne, de Rimini à Plaisance, constituait un magnifique boulevard stratégique. L'habileté du Consul Marcus Æmilius Lepidus, qui exécuta ce plan, en l'an 567 de Rome, fut si parfaite qu'après vingt et un siècles, la Via Emilia est encore la principale voie de communication de la région, et que, s'il fallait aujourd'hui en recommencer la construction, aucun changement ne serait à apporter au tracé qu'il choisit; il sut triompher de toutes les difficultés qui se présentaient en la faisant passer ni trop près des Apennins, ce qui l'aurait exposée à un climat parfois très rude l'hiver et eût nécessité des ouvrages d'art, ni dans la partie basse de la plaine que de nombreux marais rendaient alors malsaine et dangereuse.

C'est ici, à Plaisance, que se terminait la Via Emilia et c'est d'ici que partaient les trois grands chemins qui menaient d'Italie en Gaule : l'un par Gênes et la Turbie, l'autre par Suse, Briançon et Die, le troisième par Aoste et le Petit Saint-Bernard. Le choix de Plaisance, comme forteresse avancée assurant aux légions le libre passage du Pô, indique également le sens pratique le plus averti; la ville est encore aujourd'hui, par sa position même, une place importante : si une invasion était à craindre du côté du Nord-Ouest, c'est probablement à Plaisance, qui commande le fleuve entre Crémone et les défilés de Stradella, que se jouerait la partie décisive.

Érigée de très bonne heure en colonie militaire, la cité prospéra pendant toute la période romaine et au moyen âge où elle fut l'une des plus actives associées de la ligue lombarde. Sa décadence date des Farnèse, dont le triste souvenir s'impose au visiteur devant les restes sans grâce d'un lourd château et surtout devant les deux statues équestres d'Alexandre et de Ranuce que Stendhal trouvait déjà « plus ridicules que celles de Paris. » Il est certain que cette si jolie Piazza dei Cavalli est défigurée par les deux monumens de Francesco Mocchi, ce sculpteur qui, avant le Bernin, trouva le moyen d'avoir autant d'emphase et plus de mauvais goût. Il est à craindre que les Placentins, qui semblent au contraire en être assez fiers, ne veuillent jamais en débarrasser la belle façade de leur palais communal.

Cet édifice de marbre blanc et de briques vermeilles est un pur chef-d'œuvre et je connais peu de constructions de la période gothique dont l'aspect soit à la fois plus majestueux et plus

séduisant. Cinq grandes arcades ogivales composent, au rez-de-chaussée, un imposant vestibule librement ouvert à la foule, où les citoyens, aujourd'hui comme il y a cinq siècles, se promènent par groupes, en discutant passionnément, de leur voix chantante et nuancée, les questions de politique locale. Sur ce soubassement de marbre patiné par le soleil repose le haut du monument, un seul étage tout en briques rouges, couronné d'une corniche de créneaux dentelés. Dans six arcs en plein cintre s'encastrent de gracieuses ouvertures, toutes dissemblables, richement ajourées et décorées de fines colonnettes. Sur les faces latérales, les fenêtres ont plus de fantaisie encore et sont d'un côté surmontées d'une rosace, de l'autre d'une élégante lucarne carrée. Ce palais est peut-être le plus ancien des édifices municipaux qui, au moyen âge, témoignèrent de l'aisance des villes de la Haute-Italie et affirmèrent leur indépendance. Dans cette plaine du Pô, où souffla toujours un air plus vif et plus libre, l'architecture gothique civile s'épanouit à son aise. Les cités, nombreuses et puissantes, rivalisèrent entre elles pour la splendeur de leur maison commune. Plaisance, fière de son passé romain, tint à être parmi les premières.

En sortant du Municipio, j'hésite à aller revoir les autres curiosités de la ville. Certes, le Dôme est une belle église romane, mais j'en sais, sur ma route, d'autres plus belles; et ce ne sont pas ses fresques du Guerchin ou de Carrache qui me décideront : sur le chemin de Bologne, est-ce utile de rechercher les œuvres de ces peintres dont je me souviens d'avoir eu la satiété jusqu'à la nausée? La Madonna di Campagna a également de célèbres fresques du Pordenone; mais valent-elles mieux que celles de la chapelle Malchiostro à Trévise ou que celles de la cathédrale de Crémone qui m'ont paru si déclamatoires à côté des œuvres de Romanino? Je me rappelle, dans une chapelle de cette petite église de Plaisance, une étrange *Nativité de la Vierge*, où sainte Anne et la jeune Marie ne sont qu'un prétexte à des attitudes de servantes en robes somptueuses et dont l'art très habile, mais superficiel, est par trop dénué d'émotion... Aussi, par cette douce fin de journée, toute remplie d'allégresse et de clarté, je préfère errer dans les rues de la ville, si pimpantes et si coquettes avec leurs façades de briques roses, et aller jusqu'au bord du fleuve. Mais ici, une cruelle déception m'attend : le vieux pont de bateaux qu'admirèrent

tant de voyageurs est à moitié démoli; un nouveau et lourd pont de pierre relie désormais les deux rives du Pô et, pour y accéder, on jette à bas d'antiques maisons et on construit une large avenue banale avec tramway et lampadaires électriques. Tout un côté du grandiose paysage que l'on découvrait autrefois est maintenant barré et gâté par les gigantesques arches de maçonnerie. Hélas! c'est le problème qui se pose dans toutes les vieilles cités. Mais, en vérité, comment blâmer celles qui essaient de revivre et de secouer leur torpeur, qui veulent suivre la loi du progrès, surtout lorsque, comme ici, rien d'essentiel ne disparaît?

II. — DE PLAISANCE A PARME

Combien il est regrettable qu'à la sortie de Plaisance, par la porte San Lazzaro, un magnifique arc de triomphe ne fasse point pendant à celui qui se dresse à l'autre bout de la Via Emilia, à Rimini! Après quelques faubourgs qui prolongent un peu la ville, la route se rapproche des Apennins sur lesquels on a une série de beaux coups d'œil. Devant soi, c'est la campagne grasse et riche, à perte de vue. J'ai beau la revoir chaque année, l'étonnante fertilité de cette plaine du Pô ne cesse de m'émerveiller. On avance pour ainsi dire entre une double haie verte que le soleil coupe de raies d'or. C'est une suite interminable d'opulens vergers où les arbres arrêtent le regard. A tue-tête et semblant l'âme même de cette nature lumineuse et gaie, les cigales lancent leur cri strident, les cigales d'Anacréon « qui n'aiment que le chant, ignorent la souffrance et sont presque semblables aux dieux. » Vraiment, par chacun de ses aspects, les plus rians comme les plus sévères, l'Italie, celle que Dante appela déjà

... quella dolce terra
Latina...

nous enchaîne et nous domine, comme une femme ensorceleuse. On a dit : Un ami, s'il laisse voir trop clairement son dessein de nous former, n'éveille aucun sentiment agréable, tandis qu'une femme qui nous forme, en paraissant nous séduire, est adorée comme une créature céleste qui apporte la joie... « C'est dans ce sentiment, ajoute M. Maurice Barrès, que les hommes, recevant

de l'Italie, depuis des siècles, toutes les ivresses du bonheur, l'appellent justement leur maîtresse. »

Ce qui m'étonne, par ce matin d'été si léger, c'est de ne pas rencontrer sur cette route plus de mouvement et de vie. A peine croisons-nous de loin en loin un automobile ou des groupes de travailleurs qui vont aux champs. Sans évoquer l'époque où les légions romaines secouaient ces mêmes pavés de leur pas lourd, ni les périodes troublées du moyen âge, combien devait-elle être amusante encore, il n'y a pas même un siècle, avec son incessant va-et-vient de voitures, de carrosses de gala, d'escortes de princes ou de cardinaux, avec ses troupes de soldats, de pèlerins ou d'étudians! Nous croyons bien à tort que nous avons inventé les voyages. De tous temps, les routes latines furent parcourues par les artistes et les lettrés. Entre la France et l'Italie, des relations constantes se nouèrent, particulièrement à la Renaissance. Un séjour à Rome était alors, plus qu'aujourd'hui, le complément indispensable de toute bonne éducation, et l'on y venait pour développer son intelligence autant que son érudition. Montaigne recommande d'aller en Italie, non pour y apprendre « combien de pas a telle ou telle église, mais pour se frotter et limer la cervelle contre celle d'autruy. » C'était déjà la terre que choisissaient les amoureux et les poètes pour épancher leur joie ou crier leur douleur; Maynard, le bon Maynard lui-même la prit pour confidente :

> J'ai montré ma blessure aux deux mers d'Italie
> Et fait dire ton nom aux échos étrangers.

Depuis le XVIe siècle, on ne compte plus les Français qui y ont épanoui leur génie et produit leurs chefs-d'œuvre. Et c'est à propos du Poussin et du Lorrain, qui tous deux ont vécu à Rome et y sont morts, que Chateaubriand a pu écrire : « Chose curieuse, ce sont des yeux français qui ont le mieux vu la lumière d'Italie. »

D'ailleurs, on *voyait* autrefois mieux qu'aujourd'hui. Même quand nous abandonnons le chemin de fer pour l'automobile, nous n'entrons pas en contact avec un pays. C'est dans un coche tranquille faisant quelques lieues par jour, ou, mieux encore, le bâton à la main, que l'on connaît vraiment une contrée. La pure volupté des voyages, ce furent les touristes des siècles derniers qui la goûtèrent : voilà pourquoi leurs récits me sont si familiers.

J'aime ces vieux livres, — sans parler de l'intérêt documentaire qui s'attache à savoir les modifications apportées par les civilisations successives, — parce qu'ils nous révèlent la manière de sentir de nos aïeux, et surtout parce qu'ils sont les plus délicieux compagnons de route. Jamais ils ne se fâchent de nos railleries ou de nos impatiences. Quand, par hasard, nous y lisons une impression analogue à la nôtre, notre satisfaction est si communicative qu'ils nous semblent prendre part à la joie de cette rencontre. Lorsque, au contraire, nous les trouvons tout à fait étrangers à nos idées et à nos goûts, quel délicat amusement! Rien n'est plus curieux que de constater combien, à trois siècles seulement de distance, les sensations artistiques peuvent n'avoir aucun rapport. Montaigne, par exemple, dans les lignes qu'il consacre à Plaisance, ne dit pas un mot du Palais municipal, qui me semble aujourd'hui la chose la plus digne d'être notée. Et ici, à Borgo San Donnino où j'arrive, il ne remarque que les murailles dont le duc de Parme faisait alors entourer la ville et la marmelade de pommes et d'oranges qu'on lui servit à déjeuner.

Et pourtant, comment ne pas donner une heure à cette cathédrale de San Donnino, si séduisante avec sa belle façade à trois portails ornés de lions et de bas-reliefs? C'est l'une des plus intéressantes de cette série d'églises romanes qui se trouvent en si grand nombre en Lombardie et dans les provinces voisines qu'on qualifia de *lombard* le style qui les caractérise. Toutes les villes de la plaine du Pô: Milan, Pavie, Crémone, Vérone, Ferrare, pour ne citer que les principales; toutes les cités qui s'échelonnent sur la Via Emilia: Plaisance d'où nous venons, Parme, Modène, Bologne où nous allons, toutes ont, comme Borgo San Donnino, de vieilles cathédrales qui s'élevèrent au cours du XIIe siècle. Contrairement à ce que certains avaient pensé, — attribuant des dates trop anciennes à quelques-uns de ces édifices, — ce style lombard n'est qu'un dérivé, qu'une variante du style roman. Plus exactement encore, cette architecture n'est qu'un reste de l'art romain transformé par le nouvel art roman qui fleurissait alors si magnifiquement en France. Mais, comme en toutes choses, les Italiens surent, en imitant, rester originaux et leur effort porta sur la partie extérieure du monument, notamment sur la façade qui devint un travail décoratif dont les détails, le plus souvent

arbitraires et inutiles, sont toujours d'un effet saisissant. Des arcatures aveugles, portées sur des colonnettes, sont multipliées sans nécessité pour dessiner d'élégantes galeries. Des ornemens d'une grande richesse envahissent les portails et les murs. Ici, à la cathédrale de San Donnino, les sculptures sont probablement de l'artiste dont on retrouve le nom au Dôme et au baptistère de Parme: Benedetto Antelami. Et, aussi bien que pour l'architecture, les influences septentrionales sont certaines sur cette statuaire naissante. On ne peut douter qu'Antelami ait connu les œuvres françaises; on peut même se demander s'il n'a pas travaillé à Arles, tellement la disposition des reliefs sculptés imite la frise de Saint-Trophime et tellement aussi les deux statues de David et d'Ézéchiel rappellent celles de Saint-Gilles.

Après Borgo San Donnino, on traverse quelques petits bourgs, puis, sur l'interminable lit du Taro, un magnifique et monumental pont d'où la vue est fort imposante sur les croupes sombres des Apennins. La plaine, toujours fertile, étale de chaque côté de la route sa mer de verdure. De loin en loin, émergeant haut au-dessus des vergers et des champs, quelques groupes d'arbres, des pins et des peupliers qui continuent à se plaire, comme au temps d'Horace, à marier leur ombre accueillante :

... pinus ingens albaque populus
Umbram hospitalem consociare amant
Ramis...

Mais, déjà, se dressent et grandissent à l'horizon les silhouettes des clochers et des campaniles de Parme. Par la Barriera Massimo d'Azeglio, la Via Emilia pénètre au cœur de la ville du Corrège.

III. — PARME

Sur un écrivain qui n'est pas spécialement un critique d'art, nul artiste n'a une prise aussi immédiate et aussi forte qu'Antonio Allegri da Correggio. Je me souviens de l'impression que je ressentis, en entrant pour la première fois, il y a déjà bien longtemps, dans les petites salles du musée de Parme qui lui sont réservées: jamais encore je ne m'étais trouvé en face d'œuvres qui, plus vite et plus intimement, m'eussent communiqué leur chaleur intérieure. Ainsi que de ces grands lyriques

qui vous emportent irrésistiblement avec eux et vous embrasent de leur propre ardeur, une telle flamme jaillit de cette peinture que vous n'avez pas le temps de raisonner ni de comprendre votre trouble. Le grave Burckhardt lui-même parle d'*ivresse*, et va jusqu'à qualifier son émotion de *démoniale*, suivant le mot un peu barbare du traducteur. C'est que le Corrège est avant tout un poète. Les critiques peuvent discuter sur les influences qui le formèrent, hésiter entre Mantegna, Lorenzo Costa, Raphaël, Dosso ou d'autres, se demander s'il est ou n'est pas allé à Rome: ils n'expliqueront pas ainsi le Corrège, génie original qui ne doit rien à personne, à aucun enseignement, à aucune école, à aucune ville, et pour lequel on pourrait presque employer les mots de *génération spontanée*. Il a simplement laissé parler son cœur et exprimé, non par des sons, mais par des couleurs, toutes les musiques qui chantaient en lui. Parce qu'il n'eut d'autre maître que son inspiration, il fut l'un des plus originaux parmi les peintres. Nul n'a autant varié; nul ne s'est si souvent modifié, sans autre explication que le caprice mouvant de son rêve de beauté, pour lequel il créait chaque fois les moyens d'expression que sa fantaisie lui inspirait.

Cet isolé naquit d'ailleurs dans l'une des villes italiennes les plus étrangères à tout mouvement pictural. La peinture ne commence guère à Parme avant la fin du xv[e] siècle et, vraiment, les quelques artistes que l'on cite paraissent barbares à côté de ceux qui travaillaient alors à Florence, Padoue, Venise ou Mantoue. Après le Corrège, nous trouvons du reste la même médiocrité. Son génie était trop personnel pour faire école; aucun de ses imitateurs, sauf le Parmesan, ne put donner une seule œuvre intéressante. Il n'est pas d'exemple qu'un autre centre artistique, ayant eu un tel maître, ait produit aussi vite des ouvrages plus débiles et plus déplaisans.

Certains critiques sont sévères pour le Corrège et insistent surtout sur ce qui lui manque; moi, je suis ému par cette âme toujours prête aux effusions, où les sensations arrivent ainsi que des ondes puissantes. Ah! comme on devine la joie qu'il devait éprouver à peindre, à se donner tout entier à la profession enchantée, *la mirabile e clarissima arte di pittura!* Avec cette vision si juste qu'ont souvent les poètes, Musset nous le montre

Travaillant pour son cœur, laissant à Dieu le reste.

Nulle âme ne fut à la fois plus frémissante et plus candide, plus vibrante et plus extatique. Mais ne cherchez dans son œuvre ni psychologie, ni intellectualité, ni profondeur de pensée : n'y cherchez que joie de vivre, jouissance sereine et volupté. Jamais la chair féminine ne fut rendue avec plus d'émotion. Qu'on se rappelle la *Danaé* de la galerie Borghèse, l'*Antiope* du Louvre, la provocante *Léda* de Berlin et surtout l'*Io* extasiée de Vienne : nul n'osa davantage sans sortir de la grâce, comme l'écrivait jadis M. Schuré dans cette *Revue;* les toiles brûlent et frissonnent, mais la ferveur sauve l'audace.

Allegri est le peintre de l'allégresse. Son œuvre respire le bonheur intime; elle est bien de celui qui signait parfois : *lieto*. Quoi qu'en dise Vasari, il est probable qu'il fut parfaitement heureux et que peu d'artistes eurent une telle unité de vie : un seul amour, sa femme; une seule passion, son art. Entre eux, pendant neuf années, son existence calme et douce se déroula comme un beau songe. Après la mort de Geronima Merlini, il ne vécut plus que pour son œuvre, trouvant dans sa souffrance comme une force nouvelle. Qu'importe d'ailleurs que je ne puisse dire au juste pourquoi ses œuvres me ravissent! Sais-je de quoi est fait le charme d'une rose qui s'effeuille, d'un reflet dans l'eau, d'un regard féminin? Sais-je pourquoi certains vers, plutôt que d'autres, m'émeuvent jusqu'aux larmes? Tant qu'il y aura des âmes ardentes, le Corrège les exaltera et nul séjour ne leur sera plus délicieux que cette ville de Parme tout embrasée encore par son génie.

Ah! que d'heures déjà j'ai passées à la Pilotta, au couvent de San Paolo, à la cathédrale et à San Giovanni Evangelista! Certes il est ici d'autres merveilles, comme le Baptistère, et d'autres bons tableaux au musée ; mais dans la ville du Corrège, je ne veux voir que ses œuvres et, même parmi elles, j'ai mes préférées. Je me doute bien que les plus étonnantes doivent être ces admirables coupoles où il put déployer à son aise tout son lyrisme, ces admirables coupoles qu'un marguillier imbécile compara à un plat de grenouilles, mais qui, au dire de Titien, renversées et remplies d'or, n'auraient pas payé le travail de l'artiste. Malheureusement, il n'est presque plus possible de les voir et ce sont des ouvrages moins considérables vers qui va d'abord mon pieux pèlerinage.

Le premier est, à San Giovanni Evangelista, le magnifique

portrait de l'apôtre. Je ne connais rien qui, dans sa tranquille simplicité, soit plus émouvant que ce visage peint dans une sorte de lunette, au-dessus de la porte qui conduit au cloître capitulaire. L'artiste a voulu représenter *Saint Jean à Patmos*. Le disciple bien-aimé du Christ est plus jeune qu'il ne l'était lorsqu'il se retira dans cette île; mais le Corrège a toujours aimé peindre la grâce juvénile, celle qui se rapproche le plus de la beauté féminine. Le visage de saint Jean est comme illuminé par l'éblouissante apparition; on sent l'évangéliste transfiguré, extasié, obéissant presque inconsciemment au commandement divin. C'est le vrai Voyant. Ses yeux ardens, non d'halluciné mais de visionnaire, sondent l'infini. *Altius Dei patefecit arcana*, comme l'a inscrit le Corrège. Tout mystère est aboli : saint Jean voit les vérités éternelles et pénètre jusqu'à l'essence des choses. Il regarde sans effroi l'archange de feu qui tient le livre aux sept sceaux et lui révèle les secrets suprêmes. Comme s'il voulait la tendre à son maître pour qu'il puisse transcrire aussitôt les effrayantes visions de l'Apocalypse, l'aigle symbolique arrache une plume à son aile. L'intensité du coloris, la transparence du clair-obscur donnent à cette fresque l'aspect d'un tableau à l'huile. Le temps et quelques retouches l'ont un peu détériorée; mais, malgré tout, elle produit encore une impression profonde et il faut pour m'arracher à cette contemplation que le sacristain vienne m'importuner de ses commentaires et allumer la rampe électrique dont une admiration sacrilège n'a pas craint de l'entourer.

Au moins, dans la petite salle du musée, puis-je regarder en paix la *Madone de saint Jérôme*. Des chefs-d'œuvre du peintre, c'est bien le plus parfait et le plus complet. Toutes ses qualités sont ici poussées à leur plus haute expression : jamais la magie de la lumière ne pourra aller plus loin. Les ombres mêmes sont colorées. Et quel pinceau moelleux, à la fois léger et gras, pour rendre la transparence de l'épiderme et le velouté des chairs! On comprend l'exclamation de Vasari qui déclare ce tableau *colorito di maniera meravigliosa e stupenda*. On oublie les défauts qu'on peut trouver au saint Jérôme et à son lion un peu ridicule, pour ne voir que le groupe central inimitable et inoubliable : la Vierge, le Bambino, l'ange et surtout la Madeleine, la plus douce, la plus exquise des figures que nous ait laissées le peintre de la grâce féminine. Jamais une attitude n'eut

autant de souplesse ; on sent le mouvement du corps sous les plis de la robe violette et de la belle draperie jaune d'or qui la recouvre. Les mains sont merveilleuses d'exécution et le geste d'adoration est une des plus touchantes trouvailles de l'artiste : la Madeleine frôle sa joue presque voluptueusement contre la jambe nue du Bambino. Le tableau est si bien conservé et d'un coloris encore si éclatant qu'il semble peint récemment ; les tons ont la vivacité du premier jour et, malgré cela, ils ne se heurtent pas et se fondent dans une harmonie absolue. C'est le triomphe du *sfumato* qui règne dans toutes les parties de la toile, même dans le haut où, sous un grand velum rouge, se déploie un paisible paysage bleuâtre. La Vierge est assise sur un tertre élevé ; à ses pieds, du gazon et des fleurs achèvent de donner au tableau la sérénité d'une scène champêtre.

Près de cette toile, toutes les autres, même la célèbre *Madone à l'écuelle*, pâlissent un peu. Pourtant, à la Bibliothèque palatine, une figure est digne de rivaliser avec celle de la Madeleine. C'est une *Madone bénie par Jésus*, fragment d'une peinture qui décorait autrefois la demi-coupole de San Giovanni Evangelista et que l'on a encastrée au-dessus d'une porte, au fond d'un long corridor. L'élargissement du chœur de cette église, en 1587, amena la destruction de la vieille fresque dont on ne sauva que la partie centrale. Par différens morceaux qu'avaient reproduits les Carrache avant cette disparition et par la copie d'Aretusi qui remplaça l'original à l'abside de San Giovanni, on peut encore avoir une idée de la composition d'ensemble. Le morceau essentiel était, heureusement, celui qu'a conservé la Bibliothèque palatine. Si le Christ est médiocre, la Vierge est remarquable. Jamais Allegri ne peignit une tête à la fois plus passionnée et plus sereine. Avec quel geste soumis et grave, la mère divine croise les mains et s'incline pour recevoir la couronne que lui tend son fils ! Je me rappelle avoir vu au Louvre une étude du Corrège où la Vierge a ce même mouvement délicieux des bras croisés ; mais combien la tête de Parme est plus émouvante ! J'ai pour elle une tendresse particulière, peut-être parce qu'elle échappa à la mort, peut-être aussi parce qu'elle émut Stendhal. « La *Madone bénie par Jésus*, à la Bibliothèque, m'a touché jusqu'aux larmes, déclare-t-il... Je n'oublierai jamais les yeux baissés de la Vierge, ni sa pose passionnée, ni la simplicité de ses vêtemens. »

Je ne sais si Stendhal alla souvent à Parme et bien des invraisemblances dans son roman peuvent faire croire que non; ce qui est certain, c'est qu'il n'oublia jamais le Corrège. « Qui n'a pas vu ses œuvres, dit-il, ignore tout le pouvoir de la peinture. Les figures de Raphaël ont pour rivales les statues antiques. Comme l'amour féminin n'existait pas dans l'antiquité, le Corrège est sans rival. Mais, pour être digne de le comprendre, il faut s'être donné des ridicules au service de cette passion. » Et voilà le secret de son admiration. S'il est vrai que, pour comprendre le Corrège, il faut s'être donné des ridicules au service de l'amour, nul n'était plus qualifié que Beyle. Quand il passa pour la première fois à Parme, le 19 décembre 1816, et qu'il y vit les « fresques sublimes », il arrivait de Milan, les yeux, le cœur, l'esprit tout pleins de l'une des femmes qu'il a le plus aimées et qui jouèrent le plus grand rôle dans son existence. Il ne songeait qu'à cette Métilde Viscontini qui lui avait paru « ressembler en beau à la charmante Hérodiade de Léonard de Vinci. » Se doutait-il alors que, pendant neuf ans, elle serait la plus ardente passion de sa vie, que, pendant neuf ans, il mendierait son amour comme un affamé du pain et qu'elle mourrait sans qu'il ait pu la posséder? Peut-être, inconsciemment, avait-il de tout cela une vague et secrète appréhension quand il déclarait, avec un amer regret « qu'il n'avait jamais eu le talent de séduire qu'envers les femmes qu'il n'aimait pas du tout. » Jamais, en tout cas, ne s'effaça chez lui le souvenir des vierges d'Allegri. Le 6 mai 1817, il fit le voyage de Correggio pour visiter la patrie du grand homme; il fut heureux d'y rencontrer « ses madones avec leurs beaux yeux si tendres qui courent les rues déguisées en paysannes. » Et je crois bien que tout en évoquant les rives langoureuses du lac de Côme, il revoyait la grâce des héroïnes corrégiennes lorsqu'il trouvait des accens si émouvans pour rendre l'exaltation qui agitait la Sanseverina.

D'ailleurs, où cultiver mieux les passions de l'amour que dans cette ville de Parme entourée de beaux remparts ombragés d'où l'on domine un immense horizon qui appelle le rêve et d'où la pensée, que n'arrête nulle barrière, peut s'élancer vers l'infini? Où songer mieux à la volupté que dans ce parc de la citadelle où fut enfermé Fabrice del Dongo et, mieux encore, sous les vieux marronniers du jardin de l'ancien palais

ducal? Comme il vient vite aux lèvres le vers divin de Dante :

Tutti li miei pensier parlan d'amore!

Et comme elle est douce cette soirée d'été finissant dans les allées désertes! Sur les gazons, fleuris au printemps de pâles violettes, les grandes feuilles mortes découpées mettent un vêtement de rouille où luisent, par places, les taches de feu de l'oblique soleil. Perpétuant les deuils anciens, des glycines éveillent le souvenir des hôtes dont le souvenir rôde sous les bosquets. Au milieu d'une île qu'entoure un lac artificiel, s'élève un petit temple d'Arcadie chargé de nous rappeler, lui aussi, la fragilité des jours heureux. Ah! pourquoi donc, maintenant, ne puis-je chasser de ma mémoire les vers de Laurent de Médicis, ce refrain du *Triomphe de Bacchus et d'Ariane :*

Quanto è bella giovinezza,
Che si fugge tuttavia!
Chi vuol esser lieto, sia :
Di doman non c'è certezza!

Est-ce la tristesse du soir tombant? Est-ce la langueur de l'automne proche qui fait se serrer plus fort les mains? Mais, penché sur le lac, me voici rassuré. L'eau calme m'a renvoyé l'image tranquille du bonheur.

IV. — MODÈNE

Après avoir traversé la pauvre Reggio, puis, sur un beau pont de pierre, la Secchia qui, même cette année, mérite bien son nom, on éprouve comme une joie physique lorsqu'on découvre les clochers de Modène et surtout lorsque, sous la voûte de la porte Sant' Agostino, on aperçoit les maisons claires qui bordent de chaque côté la Via Emilia. Peu de cités ont un abord plus séduisant. Des façades peintes, de grandes arcades avenantes, des rues propres et larges où circule une foule animée lui donnent l'aspect d'une ville plus importante. Certes, le décor parfois est un peu théâtral et l'on sent déjà l'approche de Bologne; mais, en somme, c'est bien la physionomie agréable et l'atmosphère aimable dont j'avais gardé le souvenir. A cette heureuse impression s'ajoute, cette fois, la tranquillité d'esprit du voyageur qui sait exactement ce qu'il veut revoir et qui, en dehors de ces visites déjà fixées, pourra flâner tout à son aise

et s'amuser des mille détails si pittoresques des rues d'Italie. Voilà le plus délicat agrément des retours dans ces cités si riches en chefs-d'œuvre ; parmi ceux-ci on a des amis qui, peut-être, vous rendent un peu injuste pour les autres, mais dont il est si doux de savoir par avance l'accueil.

Modène fut toujours un peu délaissée par les touristes qui n'en parlent pas ou ne la mentionnent que comme une halte de leur voyage. Si le président de Brosses en garda un tendre souvenir, c'est qu'il y arriva en plein carnaval. A vrai dire, on ne devait pas s'ennuyer alors à la cour du duc et de la duchesse de Modène et ce n'est qu'à regret, sur la route du retour, que le bon Bourguignon quitta la ville où il avait rencontré une compatriote, « mademoiselle Grognet, jadis danseuse à l'Opéra-Comique, favorite de mademoiselle Sallé, à ce que portait la chronique, aujourd'hui première sautilleuse du duché de Modène, et fort avant dans les bonnes grâces de certaines dames de la ville. »

Pour celui qui, comme moi, recherche seulement, dans chacune de ces cités italiennes, ce qu'il y a de meilleur, Modène se résume facilement : une très belle cathédrale et une école de sculpture en terre cuite. Sa galerie de peinture renferme des œuvres importantes pour l'étude des diverses écoles émiliennes dont les peintres si nombreux sont si mal connus, et nous y trouvons un nouvel et remarquable exemple de cette heureuse décentralisation qui faisait de chaque ville un foyer d'art ; mais, par ces lumineuses matinées d'été, je passe sans regret devant la porte du Musée. Il est plus agréable d'aller rêver sur les vieux remparts qui, comme à Parme, entourent la cité d'une ceinture ombragée et d'où l'on voit la ligne sombre des Apennins s'estomper peu à peu, avec la chaleur grandissante, dans une brume bleue.

La décoration extérieure du Dôme de Modène est, parmi les églises romano-lombardes, l'une des plus riches et des plus complètes. Elle ne se borne pas à la façade et se poursuit sur les côtés. Une gracieuse galerie court tout autour de l'édifice, avec de fines colonnettes encastrées par groupes de trois dans des arcades plus grandes. Les différentes portes s'ouvrent sous des voûtes soutenues, comme il est de règle, par des lions; les deux principales, celle sous la rosace et celle qui donne sur la Piazza Maggiore, sont majestueuses et d'un bel effet ; peut-être

la première d'entre elles est-elle le plus ancien type des portes lombardes agrandies en porches. Jusqu'alors, aux vieilles églises de Pavie par exemple, les portails ne font point saillie; ici, au contraire, une archivolte s'avance au-dessus de la baie, avec deux bas-reliefs représentant des monstres. Plusieurs autres sculptures complètent cette décoration : ce sont des scènes de la Genèse, depuis la naissance d'Adam jusqu'à Noé. Et nous avons la bonne fortune de pouvoir lire encore la signature de l'artiste avec la date de 1099, sur un cartel que tiennent les prophètes Enoch et Élie. C'est Wiligelmus ou Guglielmo, le même qui travailla à San Zeno de Vérone. Ainsi que pour l'architecture, les influences septentrionales se font sentir sur cette statuaire naissante: je n'en veux pour preuve que le portail près du Campanile dont le linteau reproduit deux épisodes de l'histoire de Renart.

A droite du porche Sud, à côté d'une jolie chaire extérieure décorée des médaillons des évangélistes, quatre petits bas-reliefs racontent l'histoire de saint Géminien ; par leur style qui décèle l'influence de Donatello, par la date de 1442 et la signature *Augustinus de Florentia*, ils peuvent être considérés comme une œuvre de jeunesse d'Agostino di Duccio.

La Torre Ghirlandina, construite au XIII[e] siècle, complète l'imposant ensemble de la cathédrale et achève de donner une physionomie pittoresque à cette Piazza Maggiore qu'encadrent en outre le Palais de justice et le Palais municipal. Très élégant et s'harmonisant parfaitement avec le Dôme, le Campanile lance sa flèche à plus de cent mètres de hauteur: à peine en remarque-t-on la légère inclinaison vers le chœur.

L'intérieur de l'église ne répond malheureusement pas au dehors: trop de restaurations l'ont dénaturé. Et je n'y pénètre que pour descendre dans la crypte, gardée par des lions et des nains, afin d'y revoir l'*Adoration* de Guido Mazzoni. Mes souvenirs étaient fidèles : c'est une œuvre dont le rude naturalisme déplaît et dont l'outrance choque. Devant la Vierge, sont agenouillés une religieuse et saint Joseph ; une servante se penche, laide et mal vêtue, avec des manches déchirées. Les personnages sont indépendans les uns des autres et, somme toute, assez ridicules.

Ce groupe est loin d'ailleurs d'être le meilleur travail du Modanino; et, pour avoir une plus exacte idée du sculpteur, il

faut aller à San Giovanni Decollato. C'est là, dans cette simple rotonde qui s'ouvre sur la Via Emilia, qu'est la *Pietà*, chef-d'œuvre de l'artiste. L'ensemble est beaucoup plus important que l'*Adoration* du Dôme. Au premier plan, le corps du Christ repose, non sur le sein de sa mère comme le répètent les critiques d'après une inexactitude de Burckhardt, mais sur le sol. Les sept personnages qui le pleurent prennent vraiment part à l'action et l'ensemble est d'un effet saisissant. L'expression de la douleur, très habilement nuancée, atteint au pathétique, surtout chez la Vierge dont le visage est d'une haute intensité dramatique. Certes, on pourrait encore trouver dans ce groupe du mauvais goût et de la vulgarité; il serait injuste de passer sans s'arrêter ou en levant les épaules.

De même, il serait injuste de traiter Begarelli, comme on le fait parfois, avec un silence méprisant. Ce n'est pas un sculpteur : il est incapable de dresser un torse isolé ou de modeler une figure en dehors d'une action; il est parti d'un principe faux en voulant, avec l'argile, composer des tableaux qui doivent être placés dans des niches spéciales et vus d'un point fixe, comme une peinture. Mais, ceci dit, on ne saurait lui refuser de grandes qualités de composition, de vérité et de vie. Il ne faut pourtant point aller jusqu'à l'égaler à Sansovino, ni prendre à la lettre l'exclamation de Michel-Ange. S'il est vrai, comme le rapporte Vasari, que celui-ci se soit écrié devant les œuvres de l'artiste modenais : « Malheur aux statues antiques, si cette terre devenait marbre... » c'est probablement qu'il voyait dans ces essais réalistes une heureuse tentative de réaction contre l'idéalisme sans cesse plus fade des florentins et des romains.

Modène possède de nombreuses œuvres du plus illustre de ses enfans : à mon avis, les deux meilleures sont la *Descente de croix* de San Francesco et la *Pietà* de San Pietro. La première compte treize figures de grandeur naturelle : dans le haut, quatre personnages hissés sur des échelles descendent le corps du crucifié; sur les côtés, quatre saints contemplent la scène tragique; au milieu, le groupe principal, très émouvant : la Vierge défaillante soutenue par trois saintes femmes. Bien que les acteurs du drame sacré aient tous été traités avec une vigueur noble et grave, bien que l'attitude de la Vierge soit des plus belles, l'ensemble n'est pas très harmonieux et je préfère la

Pietà de San Pietro qui se compose de quatre figures seulement : Nicodème soulevant le corps du Christ et la Vierge à genoux appuyée sur saint Jean. Puisque l'artiste a voulu faire un tableau pathétique, il faut bien reconnaître qu'il a absolument réussi. L'œuvre est pleine de simplicité et de grandeur ; on y sent même, — ce qui manque trop aux autres, — une véritable émotion. Si ce n'était un peu de mauvais goût dans l'abondance et le flottement des draperies, on pourrait admirer sans réserve ; toutefois, il me semble que Burckhardt va trop loin quand il déclare que « ce groupe atteint les hauteurs sereines des chefs-d'œuvre du XVIe siècle. »

Ce que je reproche surtout à Mazzoni et à Begarelli, c'est d'avoir faussé les principes de la sculpture et ouvert ainsi la voie à toutes les erreurs. Ils sont en quelque sorte les précurseurs et les créateurs de l'art des boutiquiers de Saint-Sulpice. Comment pourrais-je regarder sans gêne les maîtres de Modène, si je songe aux crèches de Noël, aux crucifiemens, aux adorations, à toutes les œuvres de terre cuite, de cire ou de carton peint qui déshonorent nos églises ?

V. — BOLOGNE

Ce qui frappe le plus à chaque retour à Bologne, c'est l'effort déployé par cette cité pour devenir un centre important. Sa principale ambition est d'égaler Florence, sa voisine et rivale. Admirablement située au croisement des grandes voies ferrées de la péninsule, elle pourrait aspirer à être la capitale de l'Italie, si les considérations économiques déterminaient seules ce choix. Elle ne veut plus, en tout cas, être seulement *Bologne la savante* et, si elle frappait de nouveau monnaie, elle ne se bornerait certainement pas à sa vieille devise : *Bononia docet*. Malgré sa croissance, ses rues sont souvent mornes et vides, sauf aux alentours de la Piazza Vittorio Emanuele, si pittoresque avec sa ceinture de beaux monumens, et de la Piazza del Nettuno où se dresse la fontaine de Jean Bologne, ce Français que ses œuvres, au moins autant que son nom, firent considérer parfois comme Italien. Le charme particulier de la ville, c'est que son activité se déploie dans le cadre antique où elle grandit ; elle a échappé au nivellement et aux lignes droites ; certaines voies décrivent de vraies courbes. On a peu démoli, à peine quelques

maisons pour dégager les places et les artères centrales. Presque toutes les rues ont conservé leurs arcades irrégulières et gardé leur imprévu; rien n'est plus varié que l'amusante fantaisie des portiques sous lesquels on peut parcourir la ville presque entièrement à couvert.

Une autre impression que donne Bologne est que tout y est fait pour le décor. La plupart des habitations ont des apparences de palais, avec entrées somptueuses, colonnades, cours intérieures, terrasses et galeries. Les façades visent à l'effet. Nulle part également, on ne sent plus de recherche dans la toilette. Les jeunes gens et les officiers qui, pendant des heures, paradent sur la Piazza del Néttuno, ont apporté à leur mise les soins les plus méticuleux, non sans parfois un peu de mauvais goût. L'élégance des Bolonaises avait déjà séduit le président de Brosses. « Elles se mettent à la française, dit-il, et mieux que nulle part ailleurs. On leur envoie journellement de grandes poupées vêtues de pied en cap, à la dernière mode, et elles ne portent point de babioles qu'elles ne les fassent venir de Paris. » Dans aucune ville d'Italie, les cafés ne s'étalent autant jusqu'au milieu des voies les plus passagères. Les salles de restaurant et de coiffure s'ouvrent à même les rues; de grandes glaces permettent, en quelque sorte, de manger et de se faire raser en public. Vraiment les Bolonais sont bien les hommes de leur peinture, et leur vie extérieure ressemble un peu aux toiles de leur musée.

J'avais eu l'intention de ne pas aller, cette année, à l'Académie des Beaux-Arts, me souvenant de nombreuses visites d'où j'étais sorti lassé et mécontent. Pourtant, je voudrais, devant les œuvres mêmes, me demander pourquoi ces peintres ont été si longtemps mis au rang des plus grands artistes.

Comment tout d'abord l'école de peinture bolonaise, jusque-là obscure et presque inexistante, prit tout à coup la première place à la fin du XVIe siècle, c'est ce que je n'ai pas à rappeler aux lecteurs de cette *Revue*, qui ont lu, dans la livraison du 1er janvier dernier, le bel article de M. Marcel Reymond. Il a clairement montré la nécessité qu'il y avait alors d'une rénovation de l'art religieux et l'impuissance des autres écoles à réaliser la réforme. Bologne, au contraire, à égale distance de la Renaissance florentine et du sensualisme vénitien, assez porche de Milan et de Parme pour recueillir les grandes traditions de Léonard et du Corrège, était la ville universitaire et

religieuse qu'il fallait pour l'établissement d'un art logique où la forme serait la servante fidèle de la pensée, où l'expression serait subordonnée à l'idée.

Les trois Carrache eurent cette conception, tout au moins ingénieuse, que pour créer une école modèle, il n'y avait qu'à prendre à toutes les autres ce qu'elles offraient de mieux. Augustin, très ingénument, nous a laissé, dans un poème, le moyen de faire un bon tableau. Il suffit d'y mettre « le dessin des Romains, le mouvement et les ombres des Vénitiens, le beau coloris des peintres lombards, le sublime de Michel-Ange, la vérité du Titien, le goût pur du Corrège, l'harmonie de Raphaël, les solides proportions de Pellegrino, l'invention du docte Primatice et un peu de la grâce du Parmesan. » C'est à cette recette, — que la fin semble rendre tout à fait culinaire, — que nous devons les tableaux que je viens de regarder une fois de plus. Eh bien! je comprends qu'ils aient plu à l'époque où ils furent exécutés puisqu'ils correspondaient très exactement à une manière de voir et de sentir; je comprends aussi qu'ils conservent encore la faveur des catholiques et de tous ceux qui cherchent dans l'art des sujets édifians et émouvans; mais ce que je ne puis concevoir, c'est que, pendant si longtemps, on les ait considérés comme le sommet de l'art.

Certes, je me garde de tomber dans l'excès contraire et je reconnais les grandes qualités de métier déployées dans ces œuvres; il est naturel qu'un peintre en vante la facture et y trouve des enseignemens. Mais ce qui me surprend chaque fois davantage, c'est que des esprits délicats et fins, des gens de goût, des littérateurs, — et les plus illustres, — se soient également pâmés devant ces toiles déclamatoires peintes avec le cerveau et non avec le cœur. Sans remonter jusqu'à Brosses qui épuise les ressources de son style pour traduire son admiration (*miracle de l'art, au-dessus de tout éloge, prodigieux, inexprimablement beau* reviennent à chaque instant sous sa plume), je n'ai qu'à ouvrir Stendhal pour y lire que le Guerchin est sublime et qu'Annibal Carrache égale Raphaël. Et, plus récemment, M. Maurice Barrès n'a-t-il pas loué les Bolonais « d'employer toutes leurs facultés lentement acquises pour se hausser à la plus intense exaltation? » Mieux encore, il n'hésite pas « à préférer aux primitifs et même aux peintres de la première moitié du XVe siècle, le Guide, le Dominiquin, le Guerchin, les

Carrache et leurs émules, qui nous donnèrent de fortes et abondantes analyses de la passion. » Comment le merveilleux écrivain, si sensible à la beauté, peut-il préférer l'art des Bolonais à l'art du xve siècle, à ce radieux et adorable Quattrocento où l'âme ardente et naïve des artistes interroge la nature, à ces œuvres d'impression et de fraîcheur où la vérité et le rêve, l'idéal et la réalité se mêlent si ingénument, à ce printemps du beau dont la sincérité touchante garde je ne sais quel parfum éternellement jeune? A côté de ces vieux maîtres qui se livrent simplement à leur inspiration, laissent parler leur cœur et atteignent ainsi à la véritable éloquence, les Bolonais me semblent des rhéteurs prodigieusement habiles, érudits et systématiques, qui suppléent à l'émotion par la science et n'arrivent qu'à construire de belles phrases sonores et vides. Leurs œuvres sont d'un dramatique prétentieux. Certes, ils accumulent beaucoup de choses sur une toile, et l'action y paraît intense; mais en regardant d'un peu près, on voit que c'est une vie factice, due à des formules d'atelier... Et pourtant, ces mêmes œuvres firent les délices du xviiie siècle, ce siècle de l'intelligence et du goût. Là où je ne vois que virtuosité et déclamation, les plus fins des hommes admirèrent le feu de la passion. Pour les artistes, Bologne fut alors, autant que Rome, une capitale de l'art; chez elle, les plus délicieux de nos maîtres apprirent leur métier... Il est vrai que le xviie siècle avait bien détruit les chefs-d'œuvre des primitifs et porté aux nues le baroque et le style jésuite... Qui a raison? Sans doute tout le monde. Dans les ouvrages d'art, il n'y a guère que ce que nous y mettons, et nous les aimons suivant qu'ils répondent ou non à nos sentimens, à nos conceptions, à notre idéal particulier. Pour nous, littérateurs, ce qui est beau, c'est ce qui émeut. Les tableaux ne sont que des cadres à nos rêveries. Nous ne pouvons faire que de la critique subjective, qui n'est peut-être pas la plus mauvaise. Nous ne goûtons pas une peinture à cause de sa difficulté technique ou de l'habileté déployée par l'auteur, mais seulement parce qu'elle nous fait vibrer. Et l'histoire des Bolonais est là pour nous rappeler qu'il ne faut pas vouloir juger pour l'éternité...

Ces mêmes réflexions me viennent devant l'admirable portail de San Petronio. Il y a peu d'années que l'on rend justice à Jacopo della Quercia et, aujourd'hui encore, il n'a pas la renom-

mée qui devrait entourer l'un des plus grands sculpteurs de l'Italie. Nulle part, mieux qu'ici, on ne peut apprécier dans toute sa force le génie du maître siennois. Chose curieuse, en effet, Bologne, qui témoigna toujours d'un vif amour pour la sculpture, — et cela ne saurait surprendre étant donné son goût pour le décor, — n'eut jamais de bons statuaires et dut recourir pour l'ornementation de ses monumens et de ses places à des voisins plus habiles. C'est ainsi qu'elle appela, pour travailler dans ses murs, Nicolas de Pise, les Vénitiens Dalle Maxegne et Lanframi, Andrea da Fiesole, le Florentin Tribolo, Alfonso Lombardi de Ferrare, Jean Bologne de Douai, bien d'autres encore.

En construisant San Petronio, Bologne avait le désir d'élever une cathédrale qui devait être la rivale du Dôme de Florence et l'une des plus vastes du monde. Malheureusement, la nef seule fut achevée. On renonça au chœur et au transept, la foi et surtout l'argent ayant manqué. Mais de ce rêve, de cet effort entrepris, il reste une majesté particulière à cette grande église qui jamais ne sera terminée. Pour la façade qu'ils voulaient somptueuse, les Bolonais s'adressèrent à Jacopo della Quercia que la Fonte Gaja venait de rendre célèbre. C'est en 1425, entre le légat du pape Martin V et l'artiste siennois, que fut passé le contrat qui confiait à celui-ci, pour 3 600 florins, la décoration de la porte centrale de San Petronio. De nombreux historiens ont raconté les détails de cette entreprise qui devait durer deux ans et qui, à la mort du sculpteur, en 1438, n'était pas complètement achevée et donnait encore lieu à des contestations. Mais que nous importe cette histoire que Perkins a pu appeler, sans trop d'exagération, la *tragedia della porta?* A quoi bon savoir si les retards sont dus à la lenteur naturelle de Jacopo, à sa négligence ou à toute autre cause? Devant l'œuvre, contentons-nous de regarder.

Les sculptures de ce portail sont presque toutes de la main de Jacopo. Ce sont : sur les pilastres, dix bas-reliefs représentant des scènes de l'Ancien Testament; à l'architrave, cinq bas-reliefs reproduisant des épisodes de la vie du Christ; au-dessus de ce linteau, trois statues : la Vierge, saint Ambroise et saint Pétrone portant le modèle de l'église dont il est le patron. Il y a également, sur la face interne des montans et sur l'arc au-dessus de la porte, trente-trois figures de prophètes à mi-

corps; mais ces médaillons, de moindre importance, ne sont sans doute pas tous de lui. Quant aux quinze bas-reliefs, ce sont presque autant de chefs-d'œuvre, qui laissent des impressions très fortes. Comment oublier par exemple la *Naissance d'Adam* où le premier homme s'éveille à la vie avec un geste d'étonnement vraiment saisissant et la *Création d'Ève* dont le visage charmant exprime déjà la plus craintive curiosité? Ces deux morceaux firent l'émerveillement de Michel-Ange qui s'en inspira en les magnifiant encore par son génie; mais n'est-ce pas un grand honneur pour Jacopo que d'avoir donné l'idée au maître de la Sixtine de cette admirable *Naissance d'Adam* où Dieu, dans les nuées, d'un mouvement sublime, communique du doigt à sa créature la vie et l'intelligence? Parmi les reliefs de l'architrave, le plus beau est celui de la *Fuite en Égypte*. Les Vierges de Jacopo ont toujours une expression poignante; celle-ci est extraordinaire. Courbée sur le Bambino comme pour le protéger déjà contre d'invisibles malheurs, elle semble porter sur son visage soucieux toute la destinée merveilleuse et tragique de son divin fils. Combien Jacopo est à part dans son siècle et surtout loin des Florentins! Vraiment, ce n'est pas un artiste de la Renaissance; c'est un maître de transition qui relie les sculpteurs des chaires de Pise et de Sienne au sculpteur des tombeaux des Médicis. Il est, en quelque sorte, le dernier des gothiques. Au lieu de la précision et du réalisme gracieux des maîtres du Quattrocento, il cherche les grandes lignes, les formes amples et sobrement traitées. Il néglige le détail et les accessoires; il ne songe qu'à rendre les mouvemens de l'âme et des figures; il veut exprimer la vie dans toute sa puissance et sa variété. N'est-ce pas l'art même qui, un siècle avant, s'ébauchait dans l'œuvre naïve des maîtres pisans et qui, cent ans plus tard, s'épanouira dans l'œuvre raisonnée de Michel-Ange?

Comme le Corrège, Jacopo della Quercia est un isolé; il n'eut, peut-on dire, ni maître, ni élève. Il grandit à Sienne où il apprit son métier en regardant la chaire de Nicola Pisano et les artistes gothiques qui travaillaient à la construction du Dôme; c'est à eux qu'il doit son style parfois un peu archaïque, l'abondance inutile des draperies, la surcharge des étoffes et des plis. A Florence, il fut surtout frappé par Giotto et Andrea de Pise, si l'on en juge par quelques-uns des bas-reliefs de San

Petronio qui ont la même disposition que ceux du célèbre campanile. Au concours pour les portes du baptistère, il envoya un *Sacrifice d'Abraham* qui ne nous est pas parvenu, mais qu'il dut utiliser pour l'une des sculptures de San Petronio. Nous savons par Vasari que les figures en furent déclarées bonnes, mais sans élégance : *non avevano finezza.* Et c'est bien ainsi que devait paraître aux Florentins raffinés et délicats le rude style de Jacopo.

Personne, plus que M. Marcel Reymond, n'a contribué à faire connaître le maître siennois. Je trouve qu'il exagère un peu quand il déclare que ses œuvres dominent l'art italien, qu'elles prennent place à côté de celles de Phidias et que, devant une telle grandeur, toute la gentillesse d'un Ghiberti s'efface ; mais il n'en reste pas moins qu'elles sont les seules à annoncer, dès le xve siècle, les géniales conceptions de Michel-Ange.

Bologne conserve d'autres ouvrages de Jacopo della Quercia : au musée, deux bas-reliefs et, à Saint-Jacques-le-Majeur, le tombeau du jurisconsulte Antonio Galeazzo Bentivoglio. Ce dernier monument est tout à fait représentatif et de l'art du statuaire et de la ville universitaire qui accordait à ses professeurs des sépultures somptueuses. Sur le devant du sarcophage, nous voyons le maître entouré de ses élèves qui, assis à leur pupitre, recueillent pieusement son enseignement ; le mort est sculpté une seconde fois au-dessus, couché de toute sa longueur sur un plan incliné, la tête et les pieds reposant sur d'énormes in-folio. L'œuvre de Jacopo est extrêmement bien composée et d'aspect élégant. Le visage du gisant est plein de noblesse. Les tombeaux sont souvent les monumens où les sculpteurs mirent le meilleur d'eux-mêmes : c'est qu'il est impossible de penser à la mort sans gravité et sans émotion. Parmi les souvenirs que nous rapportons de nos voyages, les plus forts sont souvent ceux qui se rattachent à cette idée. Je ne puis songer à la volupté des lacs italiens sans me rappeler l'heure que j'ai passée dans un petit cimetière au bord de l'eau étincelante. Et, de même, pour nos visions d'art, celles qui nous parlent de la mort nous laissent les plus durables impressions. La reine des épouvantemens fut toujours la grande inspiratrice des artistes.

VI. — DE BOLOGNE A RIMINI

Cette partie de la Via Emilia est, au point de vue pittoresque, la plus intéressante. A droite, on longe presque constamment les derniers contreforts des Apennins sur lesquels se distinguent nettement les villages tassés dans les plis des coteaux, autour de légers campaniles. Derrière Bologne, par-dessus les toits de la ville, se dressent les monts della Guardia et la Madone de Saint-Luc d'où l'on découvre un magnifique panorama qui va, par les temps clairs, des Alpes à l'Adriatique. A mesure que l'on avance sur la route, on a une série de beaux coups d'œil sur chacune des gorges par où descendent les torrens qui se jettent, les premiers dans le Reno, les autres directement dans la mer. Sur la gauche, au contraire, c'est la Romagne, contrée basse et humide, semée de marais, plaine interminable qui s'étale à perte de vue, jusqu'aux lagunes qu'on pressent à l'horizon, et dont Dante définit assez exactement les limites quand il nous dit qu'elle s'étend

Tra il Po, il monte e la marina e il Reno.

Quoique moins fertile qu'avant Bologne, la campagne est encore riche et bien cultivée; de grands bœufs blancs, attelés par six, huit et même dix paires, labourent profondément la terre grasse. Et toujours, comme pour faire une parure de fête à la route illustre, les vignes courent en guirlandes, d'un *pioppo* à l'autre. Les grappes lourdes sont gonflées à éclater. Nous approchons du temps des vendanges, de cet équinoxe d'automne que M. Gabriele d'Annunzio déclare l'époque la plus charmante de l'année, parce qu'elle porte en soi une sorte d'ivresse aérienne émanée des raisins mûrs.

Et voici que je reconnais tout à coup une auberge, une rustique *osteria* où je me suis jadis arrêté, un jour d'été de je ne sais déjà plus quelle année... Au lieu du déjeuner qui m'attend à Faenza dans une salle basse et sans air, j'ai soudain le désir d'une nourriture frugale, sous de la vraie verdure, avec une bouteille de frais *lambrusco*, ce vin d'Émilie où se retrouve la saveur de nos plants français. Il est des heures où le sang des paysans que furent mes ancêtres bat plus fort dans mes artères et où j'éprouve l'impérieux besoin de vivre plus près de la na-

ture... Le repas achevé, j'hésite à repartir tout de suite, sous l'éclatant soleil qui chauffe à blanc la route. Entre les arceaux de la tonnelle, j'aperçois la riche campagne endormie dans la chaleur de midi. Deux cyprès montent haut dans le ciel et s'y découpent en lignes précises; leurs cimes bruissent continuellement d'un murmure sonore qui me rappelle un vers de Théocrite. Un laurier-rose complète ce coin d'églogue. Des abeilles volent avec un bourdonnement musical. Et, peu à peu, à moitié assoupi, je me revois, à plusieurs années en arrière, devant ce même paysage. Je me rappelle très nettement comment je vis alors la cime de ces cyprès se balancer dans le ciel... Puis, plus inconscient encore et fermant les yeux, comme en un songe prestigieux, tout ce qui m'entoure a disparu. Par l'effet d'un mirage subit, pareil à cette *fata morgana* qui se produit, à certains soirs de grande lumière, sur les côtes de Reggio, et transporte les marins éblouis sur d'irréels rivages, je me retrouve pendant quelques instans sur la terrasse brûlée de soleil d'où se sont envolés mes premiers rêves d'enfant. Et je ressens le même émoi qu'alors, cet émoi inexplicable, sorte d'effroi panique qui vient de l'immobile clarté de midi, du silence environnant, de la torpeur complète des choses... Les impressions de nature éprouvées dans l'enfance reviennent souvent ainsi avec une netteté extraordinaire. Un souffle, un parfum, le son d'une voix, une sensation de bien-être et de chaleur suffisent pour faire revivre un de ces instans passés ; et, tout aussitôt, comme par un déclanchement automatique, on voit, on sent, on entend comme on a vu, senti, entendu à cette minute-là. Il semble que le cœur batte des mêmes palpitations. Devant soi, tout est comme alors. Le même arbre incline la même branche. La même rose, trop lourde, s'effeuille. Le même nuage fait la même ombre mobile sur l'allée. La même haie de jasmins envoie la même odeur discrète et suave. Et les mêmes cloches lointaines sonnent au même clocher... Ces réminiscences sont souvent accompagnées d'une mélancolie poignante et grave qui va parfois jusqu'à l'angoisse. Ainsi la nature peut laisser des traces ineffaçables, à l'âge avide où elle est transfigurée par notre jeune imagination qui la peuple de ses rêves et de ses chimères, à cet âge où le jeune Ruskin émerveillé, contemplant la plaine de Croydon, s'écriait que les yeux lui sortaient de la tête. D'ailleurs, à toute époque, nous sommes à l'égard du

monde extérieur dans un état de relations qui change à chaque instant. Le même objet varie suivant le jour et l'heure; il est des circonstances où nous en jouissons pleinement, parce qu'il s'établit une sorte d'harmonie, d'accord parfait entre lui et nous. C'est ainsi qu'en voyage, nous sommes plus sensibles à certains paysages et à certains ouvrages d'art qu'à d'autres infiniment supérieurs. Pourquoi, par exemple, à plusieurs années de distance, n'ai-je pas oublié les cimes balancées de ces deux cyprès? Pourquoi sont-elles à jamais fixées dans ma mémoire? Peut-être simplement parce que je les vis onduler dans des yeux heureux, les mêmes yeux qui les reflètent aujourd'hui...

Mais l'heure avance; il faut repartir. En ligne droite court le large et long ruban de la Via Emilia qui traverse des villes à l'aspect guerrier: Castel San Pietro, Imola, ceinte de murs, dominée par sa Rocca massive, et Castel Bolognese, gros bourg également entouré de remparts bien conservés, avec leurs tours d'angle et leurs bastions circulaires, ancienne place forte où, dit-on, Piccinino battit Gattamelata.

Puis, voici Faenza et sa place à arcades, bordée de beaux édifices parmi lesquels la cathédrale a vaguement, en plus petit, l'aspect de San Petronio. Au musée, je revois avec plaisir le joli petit buste de *Saint Jean* que Burckhardt attribue à Donatello, mais qui est plutôt de Rosselino ou de Desiderio da Settignano, et le *Saint Jérôme* en bois qui, lui, est probablement de Donatello. Une riche collection de faïences rappelle l'importance qu'eurent jadis les céramistes de la ville; à la fin du XVe siècle et au début du XVIe, leur vogue fut considérable. Les ateliers voisins de Césène, Forli, Ferrare et Rimini luttaient sans succès contre eux; c'est ainsi qu'un décret trouvé dans les archives de Ravenne, daté de 1532, interdit l'importation et la vente des produits de Faenza sauf les jours de marché. Quelques fabriques modernes essaient de renouer la tradition.

A peine a-t-on dépassé les faubourgs de Faenza qu'on aperçoit à l'horizon les hautes tours de Forli. Sur la route, nous commençons à croiser les petites voitures peintes que l'on trouve dans toutes les régions des bords de l'Adriatique. Les champs de chanvre deviennent plus fréquens et empestent l'air de leur odeur nauséabonde.

A Forli, la Via Emilia longe un côté de la Piazza Maggiore, devenue, comme partout, la Piazza Vittorio Emanuele, assez

imposante, avec ses façades monumentales, son palais municipal, l'église de San Mercuriale et un campanile d'aspect vénitien. C'est la cité du bon peintre Melozzo; malheureusement, il n'y a rien laissé : c'est à peine si, au musée, on peut voir une enseigne de pharmacien, le *Pestapepe*, représentant un apprenti pilant une drogue dans un mortier.

Au sortir de la ville, pendant plusieurs kilomètres, la route est ombragée par une double file de peupliers, jusqu'au pont sur le Ronco, absolument à sec. Les torrens qui, maintenant plus courts, vont directement à l'Adriatique, sont encore plus terribles que les précédens. Aux saisons des pluies et à la fonte des neiges, ils deviennent en quelques heures des fleuves impétueux renversant tout sur leur passage. L'homme n'a pu encore les vaincre. Un grand projet consiste à créer, au pied même des Apennins et tout le long de la chaîne, un large canal qui recueillerait les eaux à leur arrivée dans la plaine et les emporterait à la mer; mais une telle entreprise présente les plus sérieuses difficultés et entraînerait une dépense formidable; il faudrait, en effet, creuser une très vaste et très profonde tranchée pour la quantité d'eau qui dévale parfois en même temps de toutes les gorges de la montagne. En revanche, l'été, l'eau est parfois si rare dans la contrée qu'on doit l'amener en wagon-citerne et la vendre au litre.

Pourtant ces torrens ne furent pas uniquement néfastes; avec la terre arrachée aux Apennins, ils comblèrent peu à peu les marais qui couvraient jadis une grande partie de la Romagne. Ils furent les agens les plus actifs du colmatage auquel travaillèrent les Romains qui nous ont laissé, ici encore, une nouvelle preuve de leur génie. Quand on regarde les champs à gauche de la route, en sortant de Faenza, on remarque que les chemins et les fossés qui les séparent sont tracés équidistans et parallèles, perpendiculairement à la Via Emilia. La campagne forme comme un gigantesque damier dont les cases, distribuées en rectangles réguliers, correspondent aux parcelles du cadastre romain. Cette disposition, visible en quelques endroits avant Bologne, l'est surtout près de Forli et de Césène, sauf aux environs des cours d'eau, à cause des inondations et des érosions continuelles. C'est Marcus Æmilius Scaurus qui, en l'an 115 avant Jésus-Christ, commença l'assainissement de cette plaine, en creusant les fossés qui devaient drainer l'eau dans le Pô ou

l'Adriatique. Puis, à la place des Gaulois expropriés et expulsés, Rome partagea les terrains en lots égaux qu'elle donna aux vétérans chargés de les dessécher et de les cultiver; nous pouvons lire, en effet, dans Tite-Live que ces maremmes furent mesurées et divisées entre les colons. Tout ce réseau de chemins et de canaux date donc de vingt siècles. N'est-ce pas curieux de voir le cadastre impérial persister encore et la nature elle-même garder l'empreinte et proclamer la pérennité de l'œuvre romaine? Ces divisions régulières cessent, au Nord, suivant une ligne sinueuse qui correspond aux rives d'un ancien lac, une sorte de lagune, la Padusa, qu'un simple cordon de sable séparait de l'Adriatique et que les torrens ont peu à peu comblée. Des milliers d'hectares sont couverts de champs de froment où jadis n'ondulaient que les roseaux des marécages. Toutes ces terres basses gagnées sur l'eau ont conservé d'ailleurs un caractère bien particulier. C'est la contrée que dépeint Francesca, lorsqu'elle parle à Dante de son pays natal, voisin de la mer « où le Pô se jette avec ses affluens pour y trouver la paix... »

Siede la terra, dove nata fui,
Su la marina dove'l Po discende
Per aver pace co'seguaci sui.

C'est un sol gras, aqueux, tiède, inquiétant, une région plate, sorte de Flandre méridionale, tout à fait différente du reste de l'Italie dont les lignes sont en général si nettes et si précises. Seules, visibles de très loin, quelques hautes cimes de pins parasols annoncent la Pineta et l'approche de Ravenne, l'antique cité des Exarques, isolée du reste du monde, où, par un de ces caprices si curieux de l'histoire, la vie civilisée se concentra pendant un siècle et qui, depuis, n'est plus qu'une gardienne de tombeaux. Comme on comprend que Dante, vieilli, fatigué, misérable, ait choisi pour mourir cette ville déjà morte, où il pouvait s'isoler des hommes et ne plus rencontrer dans ses rues désertes et sous ses pins funéraires que les fantômes impériaux!

A droite de la Via Emilia, au contraire, la nature est riante et variée. Vers Ferlimpopoli, une série de jolis coteaux, couverts de vignes, ont une grâce presque toscane. Sur l'un d'eux, dans une délicieuse situation au pied du mont des Capucins, s'étale le village de Bertinoro, ancienne propriété des Malatesta

dont les vignobles étaient célèbres. Plus loin, au bas d'un contrefort des Apennins, voici Césène. La ville, autrefois sur la hauteur, est descendue peu à peu dans la vallée, mais sans plan, au hasard, ce qui lui donne un aspect irrégulier très original. Le site est des plus agréables, avec sa couronne de vertes collines dominées, l'une par un couvent de Bénédictins, l'autre par les restes d'une imposante forteresse. Sur une troisième, un peu plus loin, s'élève Santa Maria del Monte, église de la Renaissance que l'on attribue à Bramante. A cause d'un beau pont sur le Savio et d'une fontaine du XVIe siècle que l'on fait jouer les les jours de fête, Césène est parfois appelée la ville *del monte, del ponte e del fonte*, quelquefois aussi *dei tre papi* en souvenir des papes qui y naquirent. Comment est-elle si délaissée des voyageurs cette cité qui peut leur offrir, outre son charme pittoresque, l'une des plus jolies bibliothèques d'Italie? Peu de constructions de la Renaissance sont mieux comprises que ce palais, construit en 1452, par Matteo Nuzio, pour Malatesta Novello, frère du seigneur de Rimini. Il comprend plusieurs pièces où sont entassés livres et manuscrits précieux dont quelques-uns servirent pour les célèbres éditions classiques imprimées par le Vénitien Alde Manuce. La grande salle, de quarante mètres de long, est une galerie à trois nefs, soutenue par d'élégantes colonnes cannelées en marbre blanc du mont Codruzzo. L'heureuse disposition de l'édifice était si nouvelle alors que Michel-Ange s'en inspira sur beaucoup de points pour sa bibliothèque des Médicis.

Après Césène, on franchit une série de petits ruisseaux qui, tous, réclament la gloire d'avoir été le vrai Rubicon. Le Pisciatello qu'on traverse d'abord, le Fiumicino qui baigne la verdoyante Savignano entourée de hauts peupliers, l'Uso où se mire le château de Sant' Arcangelo, se disputent et probablement se disputeront toujours cet honneur. Chaque cité invoque Strabon, Pline, les géographes de l'antiquité ou du moyen âge pour faire triompher ses prétentions. Il est probable que le problème ne sera jamais résolu. Mais que nous importe? Voici les tours de Rimini. Voici la ligne bleue de l'Adriatique et les voiles d'ocre, de rouille ou de pourpre que gonfle le vent d'Orient.

VII. — RIMINI

Rimini : pour combien ces harmonieuses syllabes ne rappellent-elles qu'une tragédie amoureuse et qu'un vers d'un poème immortel? Peu d'histoires sont, en effet, plus populaires et inspirèrent plus d'artistes que la malheureuse passion de Paolo et de Francesca. Cela tient à l'admirable récit de Dante et beaucoup aussi à ce que la scène rapportée par le poète est, dans sa brièveté, un drame saisissant de volupté et de mort. Quels amans ne plaignirent et n'envièrent ceux qu'un même poignard unit dans la tombe? Dante lui-même est indulgent aux coupables et souhaite le pardon; il les excuse presque et met la faute au compte du destin, invoquant l'instinct vainqueur qui pousse les sexes l'un vers l'autre... Où d'ailleurs, mieux qu'ici, apprendrions-nous que l'amour est la meilleure raison de vivre et le plus sûr moyen de ne pas mourir dans la mémoire des hommes? N'est-ce pas ce que nous enseigne cette église de San Francesco, élevée par Sigismond Pandolphe à Isotta, qui fut d'abord sa maîtresse et qu'il épousa, après avoir répudié sa première femme, fille d'un comte de Carmagnola, empoisonné la seconde, Ginevra d'Este et étranglé la troisième, Polyxène, fille naturelle d'un Sforza?

Si l'on comprend la passion de Paolo pour Francesca qu'on peut supposer désirable, on se demande encore le secret de l'attachement que garda le farouche Malatesta à Isotta Degli Atti, fille d'un bourgeois de Rimini. Tous les portraits que nous avons d'elle, les médailles de Matteo da Pasti et de Pisanello, la statue de l'archange saint Michel auquel Ciuffagni donna ses traits, le buste en marbre du Campo Santo de Pise nous la représentent sans beauté et sans grâce. Elle devait être intelligente et instruite. Avait-elle « toutes les hautes qualités du gouvernement » comme le déclare Clémentini? C'est possible. Peut-être sut-elle capter Sigismond simplement par la tendresse à la fois voluptueuse et tranquille d'une femme qui connaît les violences et les lassitudes du désir de l'homme. D'ailleurs, comment comprendrions-nous tout à fait les âmes si complexes de ces tyrans qui ne reculaient devant aucun crime et qui, parfois, faisaient preuve de la plus touchante délicatesse et du goût le plus raffiné? Par une de ces fréquentes anomalies de la nature humaine,

les plus vils et les plus cruels furent aussi les plus éclairés. Pour nous, le jugement que l'histoire porte sur eux ne nous empêche pas de les aimer : ils commandèrent de beaux monumens et furent d'incomparables protecteurs de l'art et des artistes. Parmi eux, nul n'est plus saisissant que Sigismond Pandolphe Malatesta qui

> Mit à sang la Romagne et la Marche et le Golfe,
> Bâtit un temple, fit l'amour et le chanta.

Ces deux vers d'un sonnet célèbre résument heureusement, dans une de ces formules concises et lapidaires, chères à l'auteur des *Trophées*, le condottiere qui eut l'étrange idée d'élever un temple à sa maîtresse, ou plutôt de transformer une église franciscaine en un temple païen. Plus rien n'y rappelle, en effet, le Poverello, ni la légende de la Portioncule, ni la chaste idylle de saint François avec « madame la Pauvreté. » On y chercherait vainement une inscription religieuse, une image chrétienne, un symbole sacré; partout, au contraire, des statues antiques, des éphèbes, des divinités grecques, des guirlandes, des couronnes de fleurs et de fruits, les armes du Malatesta : l'éléphant et la rose, et surtout le chiffre d'Isotta s'enlaçant au sien. C'est vraiment un temple élevé à l'amour.

Pour sa construction, Sigismond s'adressa à L.-B. Alberti. Et celui-ci eut à résoudre le même problème qui devait se poser un siècle plus tard à Palladio pour la basilique de Vicence : utiliser un vieux bâtiment et le transformer en un monument nouveau. Moins heureux que Palladio, Alberti ne put voir achevé le plan qu'il avait conçu : une grande construction à coupole dont nous avons une idée par une lettre, où il parle d'un dôme dans le style de la coupole de Sainte-Marie-des-Fleurs, et par l'avers d'une médaille que Sigismond fit frapper en 1450, à l'occasion de son jubilé.

Alberti jeta donc une sorte d'enveloppe de marbre tout autour de l'église gothique et, respectant les chapelles intérieures, conserva les baies ogivales existantes ; mais, à l'extérieur, il les enferma dans des arcades en plein cintre qui forment autant de niches dont les soubassemens reçurent les tombeaux des savans et des poètes pensionnaires de Malatesta. Pour la façade, n'étant gêné par aucune obligation, il donna libre cours à son imagination et fit un chef-d'œuvre. Elle a l'aspect

d'un arc de triomphe : le prétexte du travail demandé par Sigismond était, en effet, la célébration de la victoire qu'il avait remportée, comme général des Florentins, sur Alphonse d'Aragon, ainsi d'ailleurs que le rappelle une inscription sur l'un des pilastres. Cette façade, la première de la Renaissance italienne, bien qu'inachevée et laissant voir encore le pignon de la vieille église gothique, produit un grand effet, effet qui tient uniquement à son admirable simplicité et aux élégantes proportions de la masse architecturale. Un art nouveau naît avec L.-B. Alberti.

Quelle figure est plus curieuse que celle de cet Italien! Athlète, savant, astronome, inventeur d'instrumens de physique, littérateur, juriste, bon latiniste au point d'écrire des comédies longtemps attribuées à Plaute, musicien, sculpteur, architecte : c'est une sorte de génie universel, un précurseur de Léonard de Vinci. Il a écrit à peu près sur tout, et l'on pourrait trouver dans ses ouvrages le germe de nombreuses découvertes modernes ; on y lit également des formules saisissantes qui semblent écrites par un de nos contemporains, comme celles-ci que j'ai notées : « Je ne m'adresse pas seulement aux artistes, mais à tous les esprits curieux de s'instruire... Il faut regarder la nature et la vie dans une constante préoccupation du beau... Par l'étude et par l'art, il faut s'efforcer de comprendre et d'exprimer la vie... Il ne suffit pas de rendre la ressemblance des choses, il faut en dégager la beauté... » Quand il définit la mission de l'artiste, il lui recommande de ne pas s'isoler, mais de fréquenter dans la société des orateurs et des poètes pour trouver auprès d'eux de nouvelles sources d'inspiration. Il est le premier qui ait fait une assimilation entre la musique et l'architecture et comparé aussi judicieusement les rythmes, les formes et les sons. C'est probablement la séduction qu'exercèrent sur lui les monumens antiques étudiés avec amour qui le tourna plus spécialement vers l'architecture. D'ailleurs, ce qui l'intéresse, c'est la création, le plan. Il confie à d'autres l'exécution de ses projets : c'est ainsi que, pour le temple de Rimini, il s'adressa au célèbre médailleur Matteo da Pasti ; mais il ne faudrait pas en conclure qu'il n'est qu'un dilettante vagabond ayant touché un peu à tout. C'est un humaniste dans toute la force et la beauté du terme. Il remonte aux sources de la sagesse antique ; il demande à l'art et à la science les moyens de commander à ses passions ; il cherche en eux les consolations aux maux de la vie.

Né en exil à Florence,il sut toujours rester au-dessus des mesquineries, des jalousies et des haines. Rien n'est plus émouvant, par le sens souverain de la justice et de l'humanité qui s'en dégage, qu'une dissertation sur le droit civil qu'il écrivit un jour, à Bologne, en quelques heures. Et je trouve tout simplement admirable la formule qui termine un de ses ouvrages : « C'est une belle chose que la vertu ; c'est une belle chose que la bonté. »

Son œuvre, à Rimini, ouvre en quelque sorte la Renaissance. Certes, un tel mouvement n'est pas spontané et ne saurait tenir à un homme. C'est le travail de toute une époque et plusieurs générations le préparèrent. Bien avant le xve siècle, dans tous les domaines de l'esprit et de l'art, des tendances nouvelles s'annonçaient. Saint François d'Assise, Dante, Giotto, Jean de Pise sont des novateurs qui, les premiers, firent éclater les vieux moules où la pensée du moyen âge était enfermée et comprimée. Pour l'architecture, c'est Brunelleschi qui s'affranchit d'abord et commence la réforme; le Palais Pitti et le dôme de Sainte-Marie-des-Fleurs s'élèvent, à Florence, alors qu'en France se bâtissaient encore des cathédrales gothiques et des demeures privées comme l'hôtel de Jacques Cœur. Mais c'est avec L.-B. Alberti, théoricien plus qu'architecte, que la Renaissance prend conscience d'elle-même et rompt délibérément avec les formes du moyen âge. Il complète et fait triompher le mouvement en en déterminant les principes et en fixant les lois qui devaient le régir. Plus d'ogives, de voûtes sombres et de ténèbres ! Il faut aller vers la clarté et la vie; il faut de larges baies et de grands portiques par où puisse entrer la lumière; il faut que les constructions soient simples et logiques, appropriées aux besoins et au climat. La colonne romaine remplace le pilier gothique et les ordres antiques sont reproduits dans un juste sentiment de leurs proportions; c'est ainsi que pour la façade de San Francesco, Alberti s'inspira directement et très ingénieusement de l'arc d'Auguste qu'il avait sous les yeux. Telles sont les règles nouvelles. Les architectes de la Renaissance n'auront plus qu'à les appliquer en prenant pour modèle le temple de Rimini.

A l'intérieur, l'habileté d'Alberti ne fut pas moindre; il sut faire disparaître les briques des murailles franciscaines sous les marbres, les stucs et les dorures. Pour semer partout des images riantes, même sur les tombeaux, et pour écrire le poème

d'amour en l'honneur d'Isotta, il s'adressa au tendre et sensuel Agostino di Duccio. Malheureusement, celui-ci ne travailla pas seul à cette décoration; bien des morceaux lourds et sans grâce décèlent les mains d'autres artisans, notamment celles un peu rudes de Ciuffagni.

Mais bientôt le jour va tomber. Et puisque, demain, je dois partir, je veux achever mon voyage et parcourir le dernier tronçon de la Via Emilia à travers Rimini. Elle entre dans la ville après avoir franchi la Marecchia, l'antique Ariminus, sur un beau pont en travertin commencé par Auguste et terminé sous Tibère. Ses cinq arches massives, dont les piles sont légèrement obliques pour donner moins de prise au courant, tiennent depuis vingt siècles contre les assauts du torrent. Cette Marecchia qu'on pourrait aujourd'hui facilement sauter à pieds joints est souvent un fleuve énorme qui rompt ses digues, arrache les arbres des berges et les jette contre les piliers du pont qu'elle submerge parfois. Le ciment romain a jusqu'ici résisté à ses terribles fureurs.

La Via Emilia traverse Rimini sous le nom de Corso d'Augusto. Elle longe la Piazza Cavour où coule une vieille fontaine qui date, dit-on, d'Antonin le Pieux, dont l'eau précieuse est recueillie dans des cruches qui ont conservé une gracieuse forme antique; elle longe ensuite la Piazza di Giulio Cesare, l'ancien forum de la ville, et aboutit à l'arc de triomphe que le Sénat et le peuple, en l'an 27 avant Jésus-Christ, érigèrent en l'honneur d'Auguste. Des monumens impériaux, c'est l'un des mieux conservés par le temps et les hommes. Tout en travertin, son aspect est très simple, à la fois élégant et majestueux. Deux pilastres, dans lesquels sont encastrées de belles colonnes corinthiennes, soutiennent un arc audacieux de près de neuf mètres d'ouverture. Il est décoré de deux têtes de bœuf, insigne des colonies romaines, et de quatre médaillons représentant Jupiter, Vénus, Neptune et Mars, protecteurs de la cité. Un quadrige traînant un char sur lequel était Auguste le couronnait autrefois; mais il fut détruit au moment des luttes contre les Goths et remplacé, dans la suite, par l'actuelle crénelure qui le défigure et l'enlaidit. Contre chacun des piliers s'appuient les remparts de la ville dont il fut longtemps la porte principale, Porta Aurea, ainsi qu'on l'appelait à cause de l'inscription en lettres de bronze doré.

De l'autre côté de l'arc, c'est la Via Flaminia qui menait à Rome en traversant le pays des Sénones, l'Ombrie et la Sabine, et pénétrait dans la Ville éternelle après avoir franchi le Tibre au pont Milvius.

Me voici donc au terme de ma route. Demain, je remonterai vers Venise, fidèle à l'annuel rendez-vous des noces de l'Automne et de l'Adriatique; puis, ce sera le retour à Paris et la reprise par la vie absorbante et si souvent stérile, jusqu'au jour où j'aurai de nouveau cette nostalgie des terres de lumière, nostalgie irrésistible et violente que les mots ne peuvent exprimer... Ah! quand on s'embarque, dans l'affairement du départ, au milieu du tumulte de la gare, quand on serre les mains des amis qui vous souhaitent bon voyage, tout en vous enviant, il ne semble pas que cela doive être si court. On a tant de choses à voir, tant de villes à visiter, tant de joies en perspective! Et voici que tout a passé si vite, si vite, qu'on a l'impression d'avoir assisté à une séance de cinématographe... Dans quelques jours, je repasserai les Alpes, le cœur serré par ce regret de quitter l'Italie qui étreignit jusqu'à madame de Staël, et redisant après elle le vers qui lui vint aux lèvres tandis qu'elle gravissait les lacets de la route du Cenis :

Vegno di loco ove tornar desio...

Je ne m'étais arrêté qu'une fois à Rimini, il y a quelques années, entre deux trains, voulant avoir une idée du temple d'Alberti que je désirais depuis longtemps connaître. J'allais vers l'Ombrie et je me souviens, ce même jour, d'un admirable crépuscule sur l'Adriatique et d'une entrée nocturne à Ancône... Il m'est facile d'en retrouver la date : c'était en août 1905, un jour d'éclipse de soleil. Je me vois encore sur la petite place de San Francesco, rassurant de mon mieux de vieilles femmes qui se lamentaient et s'affolaient à mesure que la lumière s'éteignait... Déjà cinq années... Oh! devant cet arc d'Auguste sous lequel plus de vingt siècles défilèrent, que sont ces misérables années? Mais, pour nous, elles comptent autrement, tout au moins pendant que nous sommes encore, suivant la belle image de Dante, parmi les vivans de cette vie qui n'est qu'une course à la mort,

... vivi
Del viver ch'è un correre alla morte.

Ah! sur cette terre italienne où tout est joie et volupté, où les heures coulent comme de belles fontaines dont on voudrait pouvoir arrêter le cours, comme les jours passent vite, surtout lorsque la vraie jeunesse est finie, dès qu'on ne se borne plus à regarder devant soi et qu'on commence à se retourner! Tout à l'heure j'ai relu, sur la tombe d'Isotta, le sage avertissement: *Tempus loquendi, tempus tacendi.* Un jour vient, qui sait? peut-être proche, où il n'y a plus qu'à se taire...

Avant que la nuit ne tombe, j'ai voulu revoir l'Adriatique qui, tant de fois, berça de son murmure mes rêves et mes espoirs. Tartanes et balancelles reviennent deux à deux, comme des couples amoureux, repliant leurs belles voiles lumineuses. Elles disparaissent derrière le môle où s'allume un feu. Avec le jour qui meurt, une brise tiède se lève, effleurant la peau comme une caresse. Ah! soirée de septembre sur la mer, triste douceur... Je ne sais quoi de grave est autour de nous. A peine, par momens, l'imperceptible bruit du flot qui se casse sur le sable mou. Et voici que, sans qu'on l'ait vue venir, la nuit est là. Une à une s'allument la lune, les planètes, les étoiles, tous ces astres que nous ne connaissons pas dans nos villes aux maisons hautes, aux lueurs aveuglantes et qui, en voyage, semblent vivre avec nous et nous suivre amicalement. Sur la rive, quelques lumières clignotent. Le son grêle d'un piano vient du grand hôtel déjà à peu près déserté. Une dernière barque rentre au port, glissant sur l'eau, silencieuse, comme un chat qui ferait patte de velours. Ah! soirée de septembre, triste douceur...

GABRIEL FAURE.

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE

AU

CONGRÈS DE COPENHAGUE

Le huitième Congrès de l'Internationale socialiste s'est assemblé à Copenhague du 28 août au 4 septembre. Fondée à la suite de l'Exposition universelle de Londres où se trouvaient réunis des ouvriers de tous les pays, sous l'inspiration de Karl Marx et d'Engels qui, dès 1847, dans leur célèbre *Manifeste Communiste*, avaient prévu ce rapprochement des prolétaires de l'industrie par-dessus les frontières, la première Internationale avait convoqué des congrès à intervalles réguliers, depuis celui de Genève en 1866 jusqu'à celui de La Haye en 1872. Son organisation était très incomplète, ses ressources financières presque nulles. Elle n'avait formé dans les divers pays que des cadres auxquels les troupes manquaient, sauf en Angleterre, où les Trade-Unions lui apportaient le meilleur contingent. Celles-ci désertèrent l'Internationale par horreur de la Commune de Paris. L'état-major révolutionnaire était déchiré par la rivalité féroce de Marx et de Bakounine, de l'esprit d'autorité et de discipline des Allemands, opposé à l'anarchisme destructeur des Slaves et des Latins. Après le Congrès de La Haye, cette Société, destinée à renouveler le monde, dut se dissoudre sans autre résultat que les craintes et les espérances qu'elle avait semées.

Cependant de 1873 à 1888 des congrès ouvriers en maintinrent la tradition jusqu'en 1889, où deux congrès rivaux

avaient été convoqués à Paris. Les républicains célébraient le centenaire de la révolution bourgeoise : c'en était le crépuscule. Déjà s'annonçait l'aurore de la Révolution prolétarienne. Au souvenir de la prise de la Bastille le Congrès de Paris opposait la démonstration du 1er mai, la mobilisation décrétée pour ce jour-là des forces prolétariennes, l'avènement du Quatrième État, son entrée sur le champ de bataille de l'histoire, avec la journée de huit heures, symbole de son émancipation, inscrite sur son rouge étendard.

La seconde Internationale ne fut définitivement constituée qu'au second Congrès de Paris, en 1900. Les décisions des congrès suivans (Bruxelles, Zurich, Londres, Paris, Amsterdam) furent codifiées, en 1907, à Stuttgart. La permanence de l'Internationale, dans l'intervalle de ses grandes assises, est assurée par le Bureau qui siège à Bruxelles à la Maison du peuple, et qui comprend les délégués des différentes sections ou leurs remplaçans. Il dispose d'un budget de 10 000 francs. Il centralise des brochures, assemble des archives, publie des appels, invite à des démonstrations, par exemple celle qui suivit la mort de Ferrer, prépare les congrès internationaux, et veille pour que les conditions d'admission à ces congrès soient respectées.

Le Congrès de Londres en 1896 avait définitivement chassé les anarchistes, les anti-parlementaires. Les social-démocrates d'Allemagne ne redoutent rien tant que ces fauteurs d'attentats, qui leur valurent la loi d'exception sous laquelle Bismarck s'efforça de les écraser. Seuls sont admis désormais à entrer dans le giron de l'Église prolétarienne universelle : 1° les partis socialistes politiques, formés dans les différens pays, qui professent le collectivisme, c'est-à-dire la socialisation des moyens de production et d'échange, qui proclament que l'action de la classe ouvrière n'a point de frontières, et qui visent à la conquête de la puissance publique par le prolétariat organisé en parti de classe; 2° les organisations syndicales qui se placent sur le terrain du combat de classes, mais reconnaissent aussi la nécessité de l'action politique, législative et parlementaire, sans toutefois prendre part d'une façon directe à cette action, parce qu'elle diviserait les syndicats d'opinions mêlées.

L'Internationale compte actuellement 33 sections dans tous les pays du globe à développement industriel. Ces sections cor-

respondent moins à des États qu'à des nations. Celles qui luttent pour leur indépendance forment des sections spéciales. La Pologne, la Finlande, etc., possèdent ainsi des partis distincts de ceux d'Allemagne et de Russie.

Dans les congrès, le vote a lieu à mains levées, ou bien, si trois sections en font la demande, par nations, proportionnellement au nombre des cotisans, de la population, des forces syndicales coopératives et électorales. Les plus grandes nations disposent de 20 voix, la plus petite, le Luxembourg, de 2 voix. Au Congrès d'Amsterdam, où toutes les sections se trouvaient en matière de vote sur un pied égalitaire, un Japonais et un Bulgare avaient déplacé la majorité, mis M. Jaurès et les ministérialistes français en fâcheuse posture. Le nouveau règlement écarte ce mode de suffrage primitif et grossier.

Le Congrès nomme les délégués au bureau international de Bruxelles à raison de deux par section. Ce bureau s'est réuni onze fois de 1901 à 1909; la conférence interparlementaire qui s'y rattache, deux fois seulement (1).

I

Une animation extraordinaire, des duels oratoires passionnés sur les questions brûlantes du Millerandisme, des rapports entre les partis socialistes et la démocratie bourgeoise, entre ces partis et les syndicats ouvriers, de l'attitude des socialistes en cas de guerre, qui mettaient aux prises Bebel et Jaurès, Hervé et Vollmar, avaient signalé les précédens congrès de Paris, d'Amsterdam, de Stuttgart. L'ordre du jour du Congrès de Copenhague n'offrait rien de bien excitant : *relation des coopératives et des partis politiques, chômage, arbitrage et désarmement, résultats internationaux de la législation ouvrière, manifestation à organiser contre la peine de mort, procédés à suivre pour l'exécution rapide des décisions prises par les congrès inter-*

(1) Parallèlement à cette internationale politique, une internationale syndicale s'est constituée : elle tient non des Congrès, mais des conférences, auxquelles prennent part les secrétaires généraux appartenant à diverses nationalités : en outre des organisations de métiers, métallurgistes, mineurs, ouvriers des transports, etc., sont liés séparément en associations internationales, et se réunissent en Congrès. L'Internationale coopérative vient de convoquer ses adhérens à Hambourg. Tous ces courans tendent à se fondre dans le fleuve socialiste. — Voyez dans les *Socialistische Monatshefte* du 5 mai, l'article de M. Huysmans, secrétaire du bureau international.

nationaux, organisation de la solidarité internationale. Le programme du spectacle semblait médiocre. Ces représentations théâtrales sont d'ailleurs réglées d'une manière monotone comme une tragédie classique ou un vaudeville à tiroirs, avec leurs motions, résolutions, amendemens et compromis final. A Copenhague, les premiers sujets, du moins pour l'Allemagne, s'étaient abstenus, et leurs rôles étaient dévolus à des doublures. L'indifférence ou la maladie retenaient au loin Singer, président à vie de tous les congrès, Bebel, le contre-empereur, Kautsky, le grand prêtre marxiste, Bernstein, l'hérésiarque impénitent. Mais on constatait la présence de presque tous les secrétaires des grands syndicats d'Allemagne, administrateurs capables et compétens, ce qui est rare dans tous les partis. Le congrès révélait la prédominance de l'élément ouvrier. Les intellectuels et les politiciens faisaient tache dans l'ensemble, bien qu'ils en gardent toujours la direction. La Belgique avait envoyé son brillant avocat Vandervelde, l'Autriche le docteur Adler, la France ses triumvirs, Guesde, Jaurès et Vaillant. A défaut de Ferri, trop rapproché des antichambres du Quirinal, Turati représentait l'Italie. L'Inde, la Turquie, le Japon, l'Australie, les deux Amériques comptaient des délégués. Le total s'élevait à 887 membres, dont 189 allemands, 72 autrichiens, 84 anglais, 49 français, etc.

Rassemblés dans la belle et vaste salle de concert ornée des devises et des couleurs de l'Internationale, les congressistes furent reçus par Bang, membre du Folkething, qui leur souhaita la bienvenue. De sa voix sonore, M. Vandervelde, président du Congrès, prononça sur un ton quelque peu solennel le discours d'ouverture. Dénombrant les forces mondiales du socialisme, il semblait vouloir d'un geste enveloppant embrasser toute la planète : il constata leur rapide accroissement hormis en Finlande, en Hongrie, en Russie, dans l'Argentine ; il prévint charitablement ces gouvernemens rétrogrades « du danger de s'asseoir sur des baïonnettes, surtout quand elles sont intelligentes. » L'image fit sourire. Mais déjà le prestige de futur ministre de Sa Majesté le roi des Belges ceint d'une auréole le front de M. Vandervelde.

Reprenons, après l'orateur, qui ne fut que très sommaire, cette revue de l'armée socialiste selon les statistiques publiées par le bureau international, le fascicule des *Socialistische*

Monatshefte consacré au Congrès de Copenhague (1) et les correspondances du *Vorwaerts* (2), moniteur officiel de la social-démocratie.

Les forces électorales du socialisme peuvent être évaluées à huit millions de votans, pour un ensemble de pays dont la population dépasse 300 millions d'habitans. Mais parmi ces électeurs, un grand nombre ne sont que des alliés de circonstance, qui vont au socialisme comme à une formule extrême de mécontentement. Les organisations socialistes stables ne comptent guère plus de trois millions de membres consciens, enrégimentés de façon durable, endoctrinés, cotisans. Sans doute il faut tenir compte non seulement de la quantité, mais de la qualité de ce levain susceptible de soulever des masses ouvrières et paysannes.

Ces partis se répartissent d'une façon très inégale et leur action ne présente rien d'uniforme. D'après l'évolution prescrite au socialisme international par Karl Marx, l'extension des organisations socialistes serait appelée à suivre pas à pas le développement de la grande industrie. Les États-Unis avec leurs énormes, leurs innombrables usines devraient donc opposer à la monstrueuse concentration des trusts, que Karl Marx lui-même ne pouvait imaginer à ce degré, un prolétariat paupérisé de plus en plus menaçant. Or c'est le phénomène inverse qui se produit sous nos yeux. Dans la plus capitaliste des républiques, les progrès du socialisme sont aussi lents que pénibles. Il faut d'abord, nous dit-on, en chercher la cause dans ce fait que l'essor industriel y est trop récent. A une distance de quelques générations, l'Amérique du Nord était encore un pays agraire. Le capitalisme n'a pas eu le temps de porter ses fruits. Les fortunes, même considérables, y sont très instables : elles se font et se défont avec une telle rapidité que les ouvriers, dont la condition est d'ailleurs si florissante, se refusent à comprendre la théorie marxiste de la fatalité de la misère en régime capitaliste. Le chef d'une des plus grandes unions américaines, Gompers, est venu expliquer aux socialistes et aux syndicalistes européens, dont plusieurs l'ont qualifié de traître, à quel point les ouvriers américains étaient réfractaires à la lutte de classes et favorables aux compromis. Joignez à cela le dégoût qu'inspi-

(1) Août 1910.
(2) Numéro du 28 août 1910.

rent, en Amérique, les politiciens de profession, l'absence d'intellectuels et de déclassés de la bourgeoisie, l'établissement de deux grands partis qui ne laissent point place à un troisième, enfin, 9 millions de nègres, 10 millions d'étrangers, d'innombrables juifs, une multiplicité de langues, une variété de mœurs auxquelles la propagande des formules du socialisme moderne ne saurait s'appliquer.

Si du plus jeune et du plus vigoureux pays industriel, nous passons au plus ancien, l'Angleterre où Marx, en écrivant le *Capital*, puisait ses exemples de l'exploitation, de la paupérisation croissante des masses, là encore ses prévisions ne se sont pas réalisées. Révolutionnaire au temps du chartisme, l'aristocratie de la classe ouvrière s'est élevée à la grande fortune de ses Unions sans le secours des socialistes. Tous les partis en Angleterre sont réformistes. C'est aux conservateurs qu'est due le loi sur les accidens du travail, aux libéraux celle des retraites ouvrières. Sans doute l'esprit socialiste pénètre par infiltration, endosmose, la législation anglaise, mais il n'y prend point la forme d'une aspiration conquérante du prolétariat à s'emparer des pouvoirs publics, à fonder la République sociale. Les Anglais, dans la grande majorité, sont loyalistes, conservateurs au fond de l'âme. Les socialistes existent sans doute, mais à l'état sporadique. Les partis qui se sont agglomérés, le parti indépendant du travail, surtout le parti social-démocrate sont en baisse. Ils n'ont pu faire passer un seul représentant à la Chambre des Communes. Les ouvriers forment un parti du travail pur et simple récemment fortifié par l'accession des mineurs, et qui compte quarante députés à Westminster; nombre de socialistes y adhèrent, d'autres lui sont hostiles, mais le parti du travail n'arbore pas le drapeau de la lutte de classes, comprise comme un combat d'extermination. Il est l'allié des libéraux.

A l'autre extrémité de l'Europe, l'immense Empire russe semblait, en 1905 et 1906, à la veille de la révolution prolétarienne. Messagers de la bonne nouvelle, les Russes accouraient en foule au Congrès d'Amsterdam. 300 délégués se pressaient à leur propre congrès. Depuis, ils n'ont pu réunir que des conférences. Les syndicats ouvriers, qui s'élevaient en 1907 à 246 272 membres, sont descendus aujourd'hui à 37 000. Les coopératives ont périclité, moins par manque de ressources que

par défaut de capacités pour les diriger. La statistique des grèves n'est pas moins instructive : on comptait, en 1905, 2 709 675 grévistes; ils se réduisaient à 64 000 en 1909. La révolution agraire s'accomplit en sens inverse du collectivisme. Le *Mir*, l'antique organisation communautaire du sol, se dissout ; les paysans accèdent de plus en plus à la propriété privée. L'effort de l'année terrible a épuisé les partis socialistes. L'affaire Azew a démoralisé les terroristes, précipité la décadence des énergies romantiques d'autrefois. Les émigrés se perdent dans des rivalités de sectes et d'âpres querelles de personnes. La Douma compte, il est vrai, 15 députés socialistes, mais les partis qu'ils représentent sont divisés en intransigeans et en opportunistes; les uns exigent que ces députés démissionnent, les autres qu'ils restent isolés et qu'ils se servent de la tribune de la Douma, aussi libre que celle du Reichstag, pour faire une propagande ouverte, qui seconde la propagande souterraine; d'autres enfin voudraient qu'ils s'allient aux Cadets démocrates. En réalité, les révolutionnaires sont réduits à la plus complète impuissance, et dans une situation analogue à celle des socialistes français, au lendemain de la Commune. Ce n'est peut-être qu'une trêve, mais, aussi longtemps qu'elle durera, l'Internationale verra se dresser devant elle le colosse russe. On conçoit dès lors la fureur épileptique des congressistes de Copenhague, qui prodigueront au Tsar, coupable d'avoir échappé aux coups des terroristes, les noms d'apache et de bourreau.

L'établissement du suffrage universel en Autriche semblait ouvrir au parti socialiste les plus brillantes perspectives. 80 de ses membres, dirigés par un tacticien consommé, le docteur Adler, entraient d'emblée au nouveau Reichsrath. Les prolétaires, d'après la doctrine, n'ayant ni patrie, ni hérédité, ni esprit de race, allaient faire disparaître ces antipathies de nationalités qui déchirent les partis bourgeois, unifier l'Empire autrichien dans le sens démocratique. Et voici que les luttes entre Tchèques et Allemands, entre Italiens irrédentistes et Autrichiens, éclatent dans le parti socialiste, aussi bien que dans les syndicats, et le menacent de scissions.

Le parti socialiste italien est en progrès au Parlement. Après les élections de 1909, ses mandats se sont élevés de 32 à 42. Le plus pur esprit réformiste inspire ses députés. La fraction socialiste à la Chambre vote pour le ministère Luzzatti, qui peut se

passer de son concours. Ferri crie à pleins poumons : *Vive le Roi!* Mais le parti s'affaiblit à mesure que ses électeurs, ses députés augmentent. De 45 000 qu'ils étaient en 1906, ses membres cotisans sont tombés à 31 000. Le journal l'*Avanti*, organe central du parti, touche à la déconfiture. *La Confederazione del Lavoro* a expulsé les révolutionnaires, mais elle reproche au parti de négliger, pour ses combinaisons de couloirs, les intérêts ouvriers, de se montrer tantôt trop intransigeant, tantôt trop politique. Les réformistes du Sud ne s'entendent pas avec les réformistes du Nord. Bref, il y a crise dans le parti, qui évolue vers le radicalisme démocratique.

Ultraparlementaires aujourd'hui, les militans italiens se montraient, vers 1890, anarchistes exaltés, sectateurs de Bakounine. Les socialistes espagnols se dégagent à peine de ce même anarchisme qui a jeté dans la péninsule de profondes racines. Fondé par un ouvrier typographe, Pablo Iglesias, comme une filiale de la social-démocratie allemande, le parti ne compte que lui comme premier et unique représentant aux Cortès. Madrid lui a donné 40 000 voix. Quelques municipalités ont été conquises. 10 000 cotisans forment le noyau de la secte alliée aux républicains et aux anarchistes pour renverser la monarchie. Des sociétés d'écoles laïques s'y rattachent. L'insurrection de Barcelone, lors de l'expédition du Rif, les scènes macabres et atroces, dignes du burin de Goya, qui s'y déroulèrent, témoignent de la sauvagerie des classes ouvrières. Les socialistes se sont si peu dégagés des anarchistes que Pablo Iglesias, aux Cortès, justifiait d'avance tout attentat contre M. Maura, et s'en faisait ainsi l'inspirateur et le complice.

En France, pays d'entière liberté et de licence, le mouvement socialiste participe à la fois de la violence anarchiste des Espagnols et de l'opportunisme démocratique des Italiens. Bien qu'il soit sous la direction des intellectuels de la bourgeoisie, qu'il recrute son état-major à l'École normale, dans l'Université, le parti socialiste manque à son devoir, il ne cherche à exercer aucune influence sur l'éducation des classes ouvrières. Nulle part les grèves ne sont plus violentes et plus brutales, les appels au couteau et au revolver plus fréquens et plus impunis. La participation d'un socialiste au ministère Waldeck-Rousseau, l'étroite alliance des parlementaires avec le ministère Combes lui avaient aliéné les militans de la Confédération

du travail, au grand profit des anarchistes. Socialistes et syndicalistes se sont rapprochés dans une opposition commune au ministère Clemenceau et au ministère Briand. Les élections de mai ont fait profiter les socialistes de l'antipathie qu'inspirait la domination radicale et du désir de la secouer, bien qu'ils se soient montrés jadis les plus fermes soutiens, les plus ardens champions du combisme. D'une législature à l'autre, les voix socialistes ont augmenté de 200 000 : elles dépassent un million. La fraction socialiste, au Palais-Bourbon, comprend 76 députés au lieu d'une cinquantaine. Mais de leur propre aveu, ils doivent 17 sièges aux réactionnaires. Ils ont reculé dans quelques grandes villes, et gagné dans les campagnes où ces collectivistes se posent en champions de la petite propriété contre la moyenne et la grande. Ils reconnaissent que les progrès électoraux ne correspondent pas à l'extension de la doctrine et de l'organisation socialistes. Au nombre de 43 462, lors du Congrès de Stuttgart, ils ne dépassaient pas à Copenhague le chiffre de 54 000, ce qui donne au parti, avec son excès de députés et son corps si grêle, l'aspect d'un monstre hydrocéphale. Convertiront-ils prochainement, de gré ou de force, quarante millions de Français au socialisme? L'un de leurs théoriciens les plus réfléchis, M. Fournière, en doute : la majorité des Français lui semble animée de l'esprit radical, c'est-à-dire démocrate, anticléricale et *individualiste*. Cependant l'étatisme et son contraire, le syndicalisme, font en France de grands progrès et luttent entre eux pour nous asservir.

Karl Marx voyait dans la Belgique le Paradis des capitalistes. Elle est aussi l'Eden des socialistes, ce qui prouve, quoi qu'en dise Karl Marx, que le Paradis capitaliste n'a pas pour condition d'existence un Enfer prolétarien. Le petit royaume compte 126 000 ouvriers organisés, des coopératives qui regorgent de prospérité et subventionnent sa presse. Trente-cinq socialistes siègent à la Chambre, sept au Sénat. Bien plus, les socialistes touchent au pouvoir. Depuis vingt-six ans, les catholiques gouvernent la Belgique, grâce au vote plural et au système proportionnel. Leur majorité n'est plus que de quelques voix. Les libéraux, qui se préparent à recueillir leur succession, ne pourraient gouverner sans faire appel aux socialistes Ceux-ci, à leur congrès de février 1910, tout en déclarant bien haut que le parti ouvrier ne devait jamais perdre son indépen-

dance, ni son caractère de parti de classe, laissaient entendre, par d'habiles périphrases, qu'ils se rendraient à l'appel du Roi, si la situation l'exigeait, « attendu que la participation à un ministère ne concerne que la tactique. » Le résultat des élections partielles de mai, à leur grande déconvenue, ne leur permit pas de mettre leur décision en pratique. Mais le portefeuille ministériel, comme l'olive mûre, tombera bientôt dans leurs mains.

La social-démocratie allemande est le grand chêne à l'ombre duquel se sont longtemps abrités les partis socialistes du continent : à leurs débuts, ils vivaient de sa sève, de ses subventions. Les circonstances ont empêché le parti de jouer un rôle politique en Prusse et au Reichstag. Son effort soutenu de constance et de patience s'est employé à une œuvre d'éducation, d'organisation, de discipline, de recrutement. Depuis 1907, depuis Stuttgart, le parti qui est de plus en plus ouvrier, déserté par les intellectuels, sauf dans les scrutins, a gagné 100 000 membres, consciens et cotisans : le total s'élève à 720 000. Sa vaste et savante administration emploie 2 500 fonctionnaires appointés. Les recettes annuelles et générales dépassent 1 million de marks, les recettes locales ne sont pas moins importantes. Le tirage de sa presse s'accroît sans cesse. Il dispose de 3 300 000 électeurs. En 1907, les Allemands venaient au Congrès de Stuttgart humiliés par la plus grande défaite qu'ils aient essuyée depuis le prince de Bismarck. Réduits à une quarantaine au Reichstag, ils avaient perdu la moitié de leurs députés. Les élections partielles, grâce au mécontentement suscité par la réforme fiscale, leur ont été depuis si favorables qu'amis et ennemis prédisent qu'en 1911 ils dépasseront la centaine, et formeront le parti le plus nombreux de l'Empire.

Deux tendances les divisent : les Allemands du Sud, Bavarois, Badois, Wurtembergeois, dans leurs Landtags, à base de suffrage plus ou moins démocratique, s'entendent avec les libéraux, parfois avec les catholiques ; il leur arrive, malgré la règle inflexible imposée par les congrès et le comité directeur de Berlin, de voter le budget en témoignage de confiance. Ils font même preuve, à l'occasion, d'esprit monarchique, bref, ils vivent sur un pied de paix avec leurs gouvernemens respectifs. Il n'en va pas de même en Prusse et en Saxe. Contre la Prusse militaire, semi-féodale, agrarienne, les social-démocrates arborent la

cocarde républicaine, opposent au droit divin le droit populaire, mènent une agitation intense pour le suffrage universel, pour un renversement de souveraineté, pour la démocratisation de la Prusse dont dépend celle de l'Allemagne. De tous les États européens, l'Empire allemand est celui qui semble le plus solide. Son organisation militaire, policière et bureaucratique ne laisse apercevoir aucune lézarde. Aussi longtemps qu'il restera debout, la Révolution internationale n'a aucune chance de succès. Mais, si le socialisme est ailleurs plus bruyant et emphatique, nulle part il n'a de racines plus profondes qu'en Allemagne. Ses partisans sont enflammés du fanatisme de secte. Pas à pas, suivant un plan de campagne, la démocratie sociale s'avance, et nous ne voyons pas ce qui peut la faire reculer.

En Suède, en Danemark, les partis socialistes disciplinent pareillement les classes ouvrières. L'excellence de leur méthode s'est révélée dans les deux grandes grèves généralisées de 1899 en Danemark et de 1909 en Suède, à la suite des *lock out* patronaux dirigés contre la domination des syndicats. Aucune violence, aucun excès n'éclatèrent après cette fermeture, cette désertion, de tous les ateliers, de toutes les usines. A Copenhague, afin de distraire les grévistes, les professeurs d'Université les conduisaient dans les musées. Bebel parlait avec quelque dédain de ces socialistes danois, disant qu'ils avaient l'esprit et les mœurs de la petite bourgeoisie (1). A Stockholm, l'automne dernier, les chefs réussirent de même à imposer l'ordre le plus strict : l'interdiction des boissons alcooliques fut imposée. Certains socialistes français attribuèrent l'échec de la grève au manque d'ardeur insurrectionnelle : à quoi les Suédois répondirent qu'ils eussent quand même été vaincus. Cette suspension de la vie nationale avait soulevé l'opinion contre eux. Le maintien de l'ordre leur a valu d'échapper à des lois draconiennes.

Aux dernières élections en Danemark, les socialistes, qui comptent 24 députés au Folkething, n'ont pas gagné un seul mandat. Le ministère radical, leur allié, a dû se retirer. Mais ils partagent avec les radicaux la municipalité de Copenhague. Le premier et le troisième bourgmestre leur appartiennent. Ainsi s'explique la réception quasi officielle faite aux représentans du Congrès. Le bouton de mandarin, bleu et blanc, distri-

(1) Cependant l'ouvrier allemand comprend de même les jouissances intellectuelles, il lit, fréquente les musées et goûte la musique.

bué en signe de ralliement aux délégués, sortait de la fabrique royale de porcelaine.

II

Les séances se tinrent dans la vaste salle des concerts. Le matin de l'ouverture, une cantate composée pour la circonstance et merveilleusement exécutée par 400 choristes souhaitait la bienvenue aux camarades accourus de tous les coins du globe. Puis retentit le chant de guerre de l'*Internationale* écouté debout, tête nue. Une procession de 25 000 personnes avait été organisée pour l'après-midi. Elle devait traverser la ville et se rendre au parc de Sondermarken. En avant-garde marchaient les agens de police. Quinze corps de musique précédaient le premier bourgmestre Jensen, accompagné de sa femme. Suivaient les employés des postes sanglés dans leur redingote rouge, une escouade de femmes coiffées du bonnet phrygien, des sociétés de gymnastique et de chant, en casquettes blanches, les midinettes de la machine à coudre, les employés des chemins de fer, ceux du gaz, etc. : vingt-deux bannières bariolées distinguaient les groupemens. On défilait sous des arcs de triomphe : pressés aux fenêtres, les spectateurs s'échelonnaient jusque sur les toits. De jolies blondes jetaient des fleurs. Des soldats en uniforme admiraient le cortège sans y prendre part. Les membres les plus connus de l'*Internationale* étaient acclamés au passage : pas un cri séditieux ne fut poussé. Dans un discours qu'il prononçait à la fin du Congrès, M. Jaurès, dont les souvenirs shakspeariens étaient sans doute rafraîchis par ce séjour au royaume d'Hamlet, comparait cet immense cortège à la forêt qui s'ébranle et monte à l'assaut du château fort de Macbeth. Lui-même, sur quelque lande de son petit castel d'Albi, n'a-t-il pas entendu les sorcières murmurer à son oreille : « Jaurès, tu seras président du Conseil ! »

Dans le parc de Sondermarken, au milieu des pelouses, se dressaient des tribunes drapées d'écarlate, où des orateurs en plein vent anéantissaient la bourgeoisie capitaliste, annonçaient dans toutes les langues la société future. Un feu d'artifice, des illuminations terminèrent la première journée.

On se mit au travail dès le lendemain : les commissions fonctionnèrent. Depuis les scènes scandaleuses des congrès de

Londres et de Paris, toutes les discussions se passent derrière le huis-clos de ces commissions fermées à la presse bourgeoise. La publicité des congrès se trouve ainsi maintenue et atténuée.

Dans cette Babel, trois langues seulement sont admises, l'allemand, le français, l'anglais. Chaque discours doit être traduit en ces trois langues. Les Allemands étalent leur supériorité en donnant la prépondérance à leur idiome national. Les traductions françaises, lorsqu'elles sont faites par des étrangers, sont tronquées, les mots sabotés, jusque dans les résolutions imprimées : *sub-amendement*, *arbitration*. Quant aux Anglais, l'éloquence les assomme, ils demandent qu'on leur résume la discussion en quelques mots, ou bien ils interrompent le traducteur, en disant que leur opinion est faite. Il arrive que les orateurs qui parlent plusieurs langues donnent des traductions volontairement tronquées.

Transportons-nous, avec le secours des journaux socialistes et des correspondances bien informées, dans les différentes commissions.

Quels doivent être les rapports entre les sociétés coopératives et le parti socialiste? C'est là une question académique, inscrite au programme de Copenhague par les Français et qui n'intéresse qu'eux. Quand M. Guesde pense d'une manière, c'est une raison pour que M. Jaurès et M. Vaillant soient d'un avis contraire, et réciproquement. M. Guesde estime que, dans la société capitaliste, on ne peut faire que du capitalisme. Or le capitalisme, c'est la concurrence et c'est la guerre. Il est vain de chercher à y instituer dès à présent une vraie coopération, une paix réelle. Les coopératives ne sont que des sociétés anonymes par actions ouvrières. Elles s'approvisionnent chez les capitalistes, elles emploient des salariés. Elles ne peuvent se laver de la souillure capitaliste qu'en fournissant régulièrement des subsides aux œuvres socialistes. M. Guesde voudrait ainsi transformer les sociétés coopératives en machines à cotiser, en vaches à lait du parti. M. Jaurès, à l'opposé, se déclare partisan déterminé de leur autonomie pleine et entière. Selon lui, si les coopératives ne peuvent être considérées comme une institution socialiste, elles servent du moins d'écoles préparatoires au socialisme. Elles arrachent l'individu à son égoïsme naturel, elles l'habituent à une initiative concertée, elles suppriment les intermédiaires. Il suffit qu'elles se développent le plus possible, en

faisant profiter le parti, mais indirectement, de leurs œuvres, de leurs salles, du milieu et de l'esprit qu'elles créent.

Les Français sont divisés sur la question : les étrangers abondent dans un sens ou dans l'autre. En Allemagne, les coopératives restent forcément autonomes. La législation, en leur interdisant de se rattacher au parti politique, leur impose la neutralité. Le directeur des grandes coopératives de Hambourg, von Elm, déclarait d'ailleurs à la Commission qu'elles garderaient cette précieuse neutralité, même si la loi les laissait libres. Von Elm estime que l'association engendre par elle-même, en dehors de toute prédication, de toute doctrine, l'esprit socialiste : la pratique exerce un pouvoir de persuasion autrement efficace que la théorie.

Les Belges partent d'un point de vue tout différent. Le lien le plus étroit rattache les coopératives au parti ; elles en accumulent le trésor de guerre. Privée des ressources de ces sociétés si prospères, leur presse quotidienne ne pourrait subsister. Anseele, l'habile directeur du *Vooruit* de Gand, exposait que les coopératives devaient à tout prix être dirigées par les socialistes, afin de ne pas glisser dans le mercantilisme. Gardiens de l'idéal, les socialistes les empêchent de s'y enlizer. On aurait pu répondre à Anseele que l'opinion, la conviction ne créent pas nécessairement la compétence.

Ce débat ne comportait aucune sanction. Les coopératives ouvrières ont pris trop d'importance, elles disposent d'ores et déjà de trop d'influence pour que les congrès socialistes puissent leur imposer des règles. L'Allemagne possède un mouvement coopératif dont le chiffre annuel d'affaires s'élève à plus de 400 millions de francs, et qui touche 950 000 adhérens. L'orthodoxie baisse pavillon devant cette puissance. M. Jaurès et M. Guesde se sont fait d'ailleurs des concessions réciproques : la Commission, puis le Congrès, ont décidé que les coopératives seraient libres de verser ou de ne pas verser des subventions aux partis politiques ; on leur prodiguait force conseils, surtout celui d'établir des relations intimes avec le parti.

Une autre Commission était chargée d'examiner à nouveau la question *des rapports qui doivent régner entre syndicaux et socialistes*, question résolue par le Congrès de Stuttgart, mais qui revenait sur le tapis, à propos d'une querelle soulevée dans le parti autrichien par la rivalité des Tchèques et des Allemands,

querelle si aiguë qu'on pouvait craindre qu'elle ne se terminât par une rupture.

La social-démocratie autrichienne et le bureau socialiste international ont permis à la Bohême de se constituer depuis quelques années en un parti autonome comme la Hongrie. Mais, tandis que les groupes politiques s'organisaient ainsi d'une manière indépendante, les syndicats restaient adhérens au secrétariat général de Vienne. Les Tchèques slaves ont décidé de former une organisation syndicale spéciale, de même qu'ils l'ont obtenue pour la politique. Ils s'appuient sur la décision de Stuttgart qui vise le parallélisme et l'entente du mouvement politique et du mouvement syndical. Puisque les socialistes tchèques sont indépendans politiquement, ils doivent l'être syndicalement.

C'est la raison de façade. En fait, cette résolution leur est inspirée par l'hostilité de race. Prague donne au voyageur le spectacle de deux âmes ennemies dans une même cité. Entrez-vous dans un café, un magasin tchèques, si vous parlez allemand vous vous exposez à un affront. Afin de prévenir les batailles, les jardins où les enfans jouent et s'ébattent sont distincts et éloignés. On prétend même que les fous tudesques et les fous slaves doivent être séparés dans les asiles. Quoi d'étonnant s'il en va de même pour les socialistes dans les syndicats?

A Prague, les ouvriers tchèques ont donc fondé une union centrale tchéko-slave. Ils ne veulent plus supporter dans leur section ceux de leurs camarades qui restent encore liés à l'Union centrale de Vienne, affiliée elle-même à l'Internationale. Les Austro-Allemands protestent avec la dernière énergie contre ce séparatisme syndical. Ils font tous leurs efforts pour en prévenir les conséquences désastreuses. A Vienne, à Budapesth, comme à Prague et dans toutes les usines de l'Empire, il y a des ouvriers de toutes nationalités. Si les Tchèques persévéraient dans leur scission, chaque usine contiendrait plusieurs syndicats nationaux, antipathiques, hostiles les uns aux autres, et la lutte de races briserait, avec l'unité ouvrière, l'élan de la lutte de classes.

Malgré son habileté consommée, son autorité personnelle, le chef du parti socialiste autrichien, Adler, un sémite, comme presque tous les dirigeans de la social-démocratie autrichienne, se trouve ainsi aux prises avec les pires difficultés. Il était soutenu

au Congrès par tout le monde, Belges, Suisses, Américains, par les Allemands au premier rang : ceux-ci parce qu'ils sont centralistes, ceux-là parce que le même problème des nationalités s'impose à eux dans leur propre pays. Le conflit austro-tchèque est d'un intérêt vital pour tout l'Orient de l'Europe. Le Congrès a condamné les Tchèques : il reste à savoir s'ils se soumettront.

Ainsi l'Internationale est amenée à se préoccuper du nationalisme qui la contredit, et à mesure qu'elle se développe, elle est de plus en plus obligée d'en tenir compte. Adler a dû déclarer que, même dans l'organisation unitaire des syndicats, il fallait introduire une disposition qui tînt compte des différences de langage. N'est-ce pas reconnaître, d'une manière détournée, la valeur des argumens tchèques? Joignez à cela que les Italiens irrédentistes d'Autriche ne visent qu'à briser l'unité austro-allemande ; que les Juifs, la plus nationaliste de toutes les races, les Juifs prolétaires de l'Europe orientale qui vivent avec les Slaves sur le pied de chiens et de chats demandent à former une section spéciale dans l'Internationale, et corrigez l'axiome de Marx que répète à satiété M. Hervé : « Les prolétaires n'ont point de patrie. » Le triomphe du socialisme ferait éclater une véritable explosion de nationalisme.

Il s'agit là sans doute des patries d'affinités, des patries qu'on a dans le sang. Quant aux patries officielles, l'Internationale ne les veut non plus ni agressives, ni même défensives : elle ne vise à rien moins qu'à supprimer la guerre entre les peuples. *La recherche des moyens pratiques en vue d'obtenir l'arbitrage et le désarmement* formait la seconde question du Congrès : un piège s'y cachait à l'adresse des social-démocrates allemands. Une lutte plus ou moins dissimulée pour l'hégémonie se poursuit entre Allemands et Français, depuis la fondation de l'Internationale. Gênés dans leur opposition intransigeante au gouvernement prussien par la politique ministérielle des socialistes français qu'on ne cessait de leur opposer, deux fois les Allemands avaient fait condamner cette politique, au Congrès de Paris en 1900, puis à celui d'Amsterdam. Singulièrement embarrassés à leur tour par l'inertie des socialistes allemands, au moment de la crise marocaine, attitude qui contrecarrait toute propagande antiguerrière et antimilitariste, les Français prirent leur revanche à Stuttgart, en obligeant les Allemands, après des débats exaltés où Jaurès et Bebel, Hervé et Vollmar furen

aux prises, à accepter du Congrès une décision qui recommandait d'employer *tous les moyens* destinés à empêcher la guerre : au cas où la guerre éclaterait, les partis socialistes de tous les pays s'engageaient à remuer les couches profondes du prolétariat, afin de tâcher de précipiter la chute de la domination capitaliste, c'est-à-dire de mettre en branle la révolution sociale.

Ce n'était pourtant là, aux yeux des Français, qu'une demi-victoire. La déclaration de Stuttgart leur paraissait trop nébuleuse. Ils prétendaient obtenir du Congrès de Copenhague et imposer aux Allemands une décision d'une netteté lapidaire. Sous le pseudonyme d'*Un Sans-Patrie*, le journal de M. Hervé, la *Guerre sociale*, à la veille et au lendemain du Congrès, s'expliquait sans ambages: « Nous sommes décidés, en France, à répondre à un ordre de mobilisation par la grève générale et l'insurrection, quel que soit l'agresseur apparent. Au moment d'une guerre, bien fin qui dira quel est l'agresseur. Devant une affirmation si nettement posée, Bebel et Vollmar se sont livrés à des *distinguo*, à des finasseries. Seule la social-démocratie peut arrêter la guerre. Or, elle a tous les mérites, sauf l'esprit révolutionnaire... » Mais qu'on oblige les Allemands à voter un engagement de grève générale et d'insurrection en cas de guerre, ils arriveront au sentiment par le mot, à l'acte par le sentiment, et tiendront à honneur d'exécuter un serment solennel. Ils risquent de perdre des voix électorales, des sièges au Parlement: le beau malheur ! Ils encourent la prison : mais ne prouvent-ils pas, chaque jour, leur courage civique ? Qu'ils y joignent donc l'ardeur insurrectionnelle ! Obligeons-les à faire le pas décisif, faisons leur avaler la grève générale.

Ainsi raisonnait le *Sans-Patrie* de la *Guerre sociale* et avec lui M. Vaillant. M. Vaillant et M. Hervé, du fond de sa prison, sont en parfait accord. A la Commission, M. Vaillant fut donc très net, il glissait de nouveau dans l'ordre du jour la question de l'*attitude en cas de guerre*, bien qu'elle ne fît pas partie du programme. Il demandait que la motion sur l'arbitrage et le désarmement spécifiât que le prolétariat socialiste est décidé à recourir à la violence, à se mettre en grève, à s'insurger, pour empêcher tout conflit guerrier.

Cette fois, M. Vaillant était fort de l'alliance de Keir Hardie, des délégués d'Angleterre, d'Amérique, ravis de mettre ainsi ces Allemands redoutés au pied du mur. Cependant, tous les

socialistes anglais ne pensent pas de même en matière de désarmement. Le leader du parti social-démocrate, Hyndman et ses amis font au contraire campagne en Angleterre pour l'augmentation de la flotte. La présence de M. Hyndman au Congrès eût fort embarrassé les Allemands. Keir Hardie les gênait dans un autre sens. Il présentait une résolution aussi précise que celle de M. Vaillant. Il demandait que des dispositions fussent prises en cas de guerre, afin de préparer la paralysie générale du monde, l'arrêt des transports en premier lieu.

On ne put s'entendre à la Commission, ni à une sous-commission, sur un texte commun : Ledebour, au nom des Allemands, s'en tenait aux termes du Congrès de Stuttgart, « arrêter la guerre par tous les moyens, » sans spécifier ces moyens. Vaillant et Keir Hardie, d'ailleurs en minorité, maintenaient leur grève, ne lâchaient pas leur insurrection.

Les deux ordres du jour furent donc soumis au Congrès. Le texte allemand proteste contre les armemens croissans, les embarras financiers qui en résultent et qui retardent les réformes sociales. Il réclame l'arbitrage, le désarmement simultané, la suppression des traités secrets, une garantie internationale de l'indépendance de toutes les nations. Il rappelle la décision antimilitariste de Stuttgart, et confie au bureau socialiste international le soin de faire l'entente entre les partis ouvriers pour une action commune, afin d'empêcher la guerre.

Le rapporteur Ledebour a développé devant le Congrès ce texte de la majorité de la Commission. Ledebour, ancien acteur, si nous ne nous trompons, compte dans le parti allemand parmi les plus radicaux. Il a expliqué le refus d'insérer la grève parmi les moyens appropriés d'empêcher la guerre. Les syndicats, a-t-il dit, doivent s'éclairer sur ce point, se rendre compte s'ils sont capables de l'exécuter. Mais celui qui propose la grève générale doit avoir moralement le droit de le faire. Or, Ledebour dénie ce droit aux camarades anglais, attendu qu'à la Chambre des Communes, ils votent l'ensemble du budget, y compris les dépenses guerrières. Ces mots ont soulevé une grande agitation : on a rappelé à l'orateur le cas des socialistes badois. Ledebour ajoutait que ce qui devait encore encourager le Congrès à prendre position contre la guerre, c'était le discours que l'Empereur allemand, porte-parole du militarisme et du capitalisme, venait de prononcer à Kœnigsberg, vrai cri

de bête blessée et aux abois. Si Guillaume II n'existait pas, il faudrait l'inventer : la social-démocratie n'avait pas de meilleur allié, de plus précieux propagandiste que « ce Monsieur! » En terminant, le délégué allemand a eu la lourdeur d'invoquer l'anniversaire de Sedan comme dernier argument contre les luttes fratricides, ce qui a froissé les Français.

Après lui, Vaillant et Keir Hardie sont venus défendre leur texte additionnel, en priant le Congrès de déclarer qu'il *considérait* (ce qui n'avait rien d'impératif) comme particulièrement efficace la grève générale, surtout dans les industries qui fournissent à la guerre ses instrumens (armes, munitions, transports), ainsi que « l'agitation et l'action populaire sous ses formes les plus actives, autrement dit l'insurrection. »

Français et Anglais prétendaient ainsi obliger les Allemands à sortir de la vague déclaration de Stuttgart. M. Vandervelde déclara qu'il s'abstenait pour ne pas gêner les Allemands, mais qu'il était de cœur avec Vaillant et Keir Hardie. Les Allemands allaient être mis en déroute par le vote du Congrès, lorsque leur allié autrichien, le rusé docteur Adler, Reineke Fuchs, maître Renard, vint à leur secours en proposant que l'amendement soit renvoyé au bureau international, afin d'y être étudié, scruté, enquêté. Adler avait été assez habile pour obtenir de Keir Hardie, prédicant écossais, doué de plus de conviction que de finesse, sa signature au bas du sous-amendement de renvoi. La défection de Keir Hardie obligea Vaillant à le suivre, et le Congrès ratifia à l'unanimité la savante manœuvre d'Adler.

L'obstiné Vaillant, l'héritier de Blanqui, le vétéran de la Commune, restait quand même le triomphateur : la grève générale était prise en considération par les Allemands, et cela malgré eux. L'hégémonie allemande, déjà entamée à Stuttgart, subissait un nouvel échec. Les Allemands ont été encore battus lorsqu'il s'est agi de fixer la date du prochain Congrès de Vienne. Estimant ces congrès peu utiles, nuisibles même à leur politique intérieure, si la direction leur échappait, ils proposaient d'établir une période quinquennale entre les congrès internationaux. La tradition de trois ans fut maintenue contre eux.

Une dernière question (1) proposée au Congrès, la plus

(1) Les autres questions inscrites au programme du Congrès ont été à peine discutées. *La solidarité internationale* ne peut être soumise à l'impératif catégo-

importante de toutes : *Comment assurer l'exécution des décisions prises par l'Internationale?* ne nous semble pas avoir reçu de réponse précise.

Dans un article des *Socialistische Monatshefte*, Bernstein se montre fort sceptique sur ce sujet. Le bureau socialiste international est chargé de veiller à cette exécution. Or, il ne dispose d'aucun moyen coercitif, sauf l'excommunication majeure. Les réfractaires sont rejetés hors de l'Église internationale : ce fut le sort des anarchistes au Congrès de Londres en 1896. Cependant M. Hervé, socialiste anarchisant, assistait au Congrès de Stuttgart. Vollmar déclara qu'en Allemagne, il eût été exclu du parti, et rendit M. Jaurès responsable de sa présence scandaleuse parmi les unifiés. Le Congrès international de Zurich, en 1893, exigeait le chômage général obligatoire pour le 1er mai. Les Allemands, à leur Congrès de Cologne, firent de cette décision une lettre morte, ils ajournèrent le 1er mai au premier dimanche de mai, ce qui en atténuait le caractère. Le Congrès d'Amsterdam accentua la défense faite aux socialistes d'entrer dans un ministère bourgeois, en se fondant sur cette théorie de Marx que les oppositions de classes, bien loin de s'atténuer, s'aiguisent sans cesse. Or, remarque Bernstein, la réalité nous offre une autre image. Nulle part les conflits de classes ne se développent suivant ce schéma simpliste. Tantôt ils s'accentuent comme en Prusse, tantôt ils s'atténuent comme aux États-Unis, en Angleterre, dans l'Allemagne du Sud. Ce qu'on appelle la société bourgeoise présente le spectacle d'une évolution continuelle et les aspects les plus divers, suivant les différens pays. Les Allemands du Sud, en témoignage de confiance, votent le budget et font des politesses, voire des avances à leurs souverains. Le ministérialisme gagne du terrain en Italie, et les Belges déclarent, à la barbe de l'Internationale, que c'est là une question non de principe, mais de tactique.

Il en serait de même de l'attitude en cas de guerre. Les

rique. Seuls les Allemands sont assez riches et assez généreux pour la pratiquer. Durant la grève de Suède, ils envoyèrent à Stockholm un million de marks. Les Belges, les Trade-Unions dont les caisses sont si bien fournies vinrent à peine au secours de leurs camarades. Le Suédois Branting leur en fit un amer reproche. L'*abolition de la peine de mort* visait surtout le Tsar et le gouvernement russe, auxquels le Congrès adressa les plus violentes flétrissures, ainsi qu'à l'Argentine, au Japon, à l'Espagne, pays de réaction où les socialistes sont traqués, persécutés. A propos du *chômage* et de la *législation ouvrière*, le Congrès vota des résolutions au pas de course.

congrès internationaux, le bureau socialiste international ne peuvent assurer partout une action simultanée, identique, car tout dépend de la force des organisations, des circonstances politiques et diplomatiques générales et de la puissance réelle du prolétariat si variable d'un pays à l'autre. Rien ne fait mieux toucher du doigt le péril extrême pour la France de la propagande de M. Vaillant et de M. Hervé. Assez puissantes pour empêcher l'action guerrière à jet continu d'un Napoléon que l'Europe à demi démocratisée ne supporterait plus, les classes ouvrières feraient-elles obstacle à une guerre nationale? Sans parler des incartades impérialistes, surtout anti-allemandes, de certains socialistes anglais auxquels nous avons fait allusion, les social-démocrates allemands, et Bebel tout le premier, n'ont-ils pas déclaré qu'ils marcheraient avec enthousiasme contre la Russie tsariste? Le plus ardent patriotisme anime la grande majorité des Allemands. Leur éducation, leur histoire, leur unité si récente, leur orgueil les y conduisent. Les social-démocrates si avisés, si soucieux de s'étendre, se garderaient bien de choquer ce sentiment s'ils ne le partageaient pas. Même en matière d'antimilitarisme, les socialistes ne sont pas d'accord. Adler est un partisan convaincu de l'armée prolétarienne que forme peu à peu le service militaire obligatoire et universel : la force des armes est aussi indispensable à la Révolution que la puissance des votes. M. Jaurès exprimait une idée analogue au Congrès de Tours, en parlant de la nécessité de maintenir la discipline. Dans l'armée, il ne voudrait changer que les chefs.

Revenons à Bernstein et concluons avec lui que toute tendance à légiférer pour l'avenir, pour toutes les circonstances, est frappée de stérilité ou ne peut conduire qu'à des avortemens. Toute résolution qui ne tient pas compte des faits ne peut prétendre à être observée et Bernstein résumait un jour son opinion en disant : *Congresse sind Schwindel*, les congrès ne sont que charlatanisme. Les temps de l'orthodoxie sont passés : Marx et ses prophètes, les Kautsky, les Guesde, sont vénérés, mais ils ne sont plus écoutés. C'est la faillite de l'orthodoxie marxiste. Le Congrès n'a plus affirmé les grandes questions de principes, bien plus, il a violé lui-même ces principes proclamés par les congrès précédens, en n'écartant plus absolument la grève anarchiste, de même qu'il enregistrera le ministérialisme, quand il sera devenu un fait accompli, généralisé. Le socialisme

international incline de plus en plus vers la pratique : les ouvriers ne peuvent se contenter de théories, il leur faut des réalisations. La Révolution, c'est la *scala santa* dont on ne peut gravir les degrés qu'un à un. Le but final ne doit pas gêner l'action quotidienne, à la fois opportuniste et blanquiste, réformiste et disposée à recourir à la violence, sous forme de grèves généralisées, de mouvemens des masses, afin de forcer la main aux gouvernans. A mesure que ces masses adhèrent aux partis socialistes, elles y priment les intellectuels : ces partis sont obligés de tenir compte à la fois des besoins immédiats des foules ouvrières, de leurs exigences d'amélioration très prochaine qui s'accroissent avec la conscience de leur force, en même temps que du sentiment de révolte, de volonté de puissance, qui se manifestent chez les exaltés, chez les peuples excitables et impulsifs, la France, l'Espagne, pays à panache révolutionnaire.

Le principal intérêt du Congrès de Copenhague, c'est d'indiquer cette évolution. Par ailleurs, il ne marquera pas une date importante dans l'histoire du socialisme. Le *Vorwaerts* qui, au lendemain de ces congrès, entonne des hymnes d'allégresse, a, cette fois, baissé le ton. Les délibérations n'étaient pas de nature à exciter un grand enthousiasme, et les Allemands n'y ont pas joué le premier rôle. La solidarité internationale ne paraît pas si étroite qu'on le proclame. A mesure que le mouvement s'accroît, il se différencie, selon la loi de tout organisme. Les querelles entre Tchèques, Italiens et Allemands au sein de la démocratie autrichienne, les divergences d'opinion entre Allemands, entre Français et Anglais sur les mesures à prendre en cas de guerre prouvent que les nations suivent chacune leur chemin, selon le train habituel de la nature humaine. Ce fut en somme un congrès de compromis qui s'acheva par des danses.

Une petite fête avait ouvert le Congrès, une grande fête l'a terminé. Ce fut d'abord un lunch où se marquaient les différentes couches sociales d'un prétendu parti de classe, exclusivement prolétarien, mais qui compte encore nombre de bourgeois fortunés. Le Congrès contenait cependant beaucoup plus d'ouvriers que les précédens. Il avait son aristocratie nuancée : militans de la première heure, déjà embourgeoisés, intellectuels très cultivés. Après les présentations, les saluts, de fins et galans propos s'échangeaient avec les jolies femmes qui servaient le thé, tandis que les leaders péroraient. La réception finale, dans le

magnifique hôtel de ville de Copenhague, fut grandiose. Un buffet se dressait aux dimensions pantagruéliques, où, nous dit le *Vorwaerts*, les jambons, les homards cramoisis, les plats les plus recherchés, toutes les « délicatesses » alternaient avec une profusion variée de bouteilles au long col; ce n'était ni le brouet spartiate de Gracchus Babeuf, ni la soupe aux choux que Proudhon servait pour tout potage à ses hôtes. « A dire vrai, écrit *l'Humanité*, quelque honte nous venait d'accepter pour nous pareilles somptuosités. » M. Jaurès parla en allemand du haut d'une tribune, et quand il eut « épuisé son vocabulaire, mais non les effusions de son cœur, » et qu'il descendit, des amis le serrèrent dans leurs bras jusqu'à l'étouffer. M. Vandervelde répondit au vieux sénateur Knudsen, en se parant du titre de Président de l'Internationale. Il remercia les camarades Danois de cette réception dans un palais, et il émit le vœu que les socialistes fussent bientôt reçus dans d'autres palais. Était-ce une allusion à Laeken, le Versailles belge? Cependant les congressistes erraient à travers des salles splendidement illuminées où les souverains en pied, du fond de leurs cadres dorés, les contemplaient. Un délégué, nous dit-on, se fit photographier grotesquement assis sur le fauteuil royal surmonté du dais et de la couronne. La pose était prématurée. Nous avons déjà salué, nous saluerons encore des Excellences socialistes. Nous n'en sommes pas encore aux Majestés.

Dissimulés derrière les fleurs et le feuillage, les instrumens étaient accordés : au rythme voluptueux des valses viennoises les couples s'enlacèrent, tournoyèrent, le dieu Cupidon se mettait de la partie, tout se termina dans la joie, et l'on put admirer les plus célèbres d'entre les socialistes entraînés dans la plus échevelée des farandoles...

J. BOURDEAU.

UNE VILLE ALSACIENNE

COLMAR

I

« On peut décrire ou peindre un beau paysage ; le prestige des pinceaux ou de l'élégance peut rappeler les images, les nombrer, les arranger, les accumuler. Mais faire passer dans l'âme ce calme intéressant qu'inspire un lointain champêtre, cette exaltation produite par l'aspect de montagnes majestueuses, ou ce contentement profond que donne la vue d'une riche campagne chargée de moissons : ah ! que l'art cède ici et qu'il rende à la nature des droits qu'il ne saurait usurper ! » Ainsi s'exprime en 1771, dans le petit volume où il note selon le goût de l'époque ses impressions de voyageur, le marquis de Pezay (1) à son arrivée à Colmar. Et, son cœur sensible s'extasiant toujours, il continue, sur le même mode, à la fois bucolique et lyrique : « Les moissons ne sont pas plus riches que les filles ne sont jolies. Là, tous les yeux sont grands, les cheveux fournis, les dents nettes, les bras bien attachés, les bouches roses et disposées au sourire... là tous les régimens veulent être en garnison... Quel plaisir de voir tout ce joli peuple répandu dans

(1) *Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises.* Amsterdam et Paris, 1771, in-8, p. 69.

ces belles campagnes! que le vert éteint de ces prés mûris forme un agréable mélange avec le blanc de tous ces faucheurs en chemise et de ces jolies faneuses! Quelle vie dans tous ces paysages! Quelle joie pure! Que ces champs allemands sont français! Quel spectacle pour un roi! »

Il n'est pas besoin d'être un roi pour goûter ce spectacle. Ce n'est pas seulement la beauté de la nature, mais c'est aussi le charme plus réservé de la ville qu'un jeune Français d'aujourd'hui, s'il a des yeux et de l'âme, éprouvera, mais avec une émotion plus intime, et cette émotion lui sera d'autant plus chère qu'elle l'aura plus vivement surpris. Entre ses deux grandes voisines Strasbourg et Mulhouse, si importantes dans l'Alsace à des titres si différens, Colmar, en effet, ressemble à une cadette de famille dont nul ne parle, qui est sacrifiée et qui se résigne. Bien que préfecture, ce n'est qu'une petite ville tranquille, la plupart des touristes la brûlent, les guides ne lui consacrent qu'une page; elle ne possède ni très hauts fonctionnaires, ni considérables industriels, et les trésors qu'elle renferme, elle n'en fait pas étalage, elle ne sait pas enfin se pousser dans le monde, — et on ne lit plus les livres du marquis de Pezay. C'est, d'aventure, un soir d'été qu'arrivant de France par les changeantes vallées vosgiennes, ou du pays de Baden par la plaine fastueuse, ou de Strasbourg par la ligne qui longe les montagnes couronnées de ruines, on s'y arrête, fatigué, une nuit, pour reposer, et qu'on la découvre.

C'est un soir... On descend du train, et comme, dans une petite ville, il ne doit pas y avoir de distance, on s'en va à pied, dédaignant le tramway. Une large avenue, avec des maisons blanches construites la plupart encore sous le régime français ou dans les toutes premières années du régime allemand, et brusquement, au bord de l'avenue, un peu en contre-bas et prolongeant le jardin public, une place, le Champ-de-Mars. Elle est presque déserte; trois vieux cochers et trois vieux chevaux y attendent sans fiévreuse espérance les cliens. Elle est immense; les rares promeneurs qui s'y attardent, et les rares habitans plus pressés qui la traversent, s'y perdent, s'y évanouissent, ne s'y voient pas : il n'y a là qu'un homme, le grand Rapp, dont la statue de bronze se dresse avec un geste impérieux. Tout près, sur l'avenue, c'est l'animation de la cité, des marchands, des cafetiers, des employés, des oisifs, mais là-bas, en face, de pai-

sibles maisons peintes, roses ou vertes, la limitent, un peu cachées par la frondaison des arbres, leurs toits de tuiles doucement assombries par le temps, évoquant des images tentantes d'existence heureusement monotone. Les regarder, c'est s'attendrir, car c'est comprendre la vanité des folles agitations, et c'est rêver, — ce que tout homme rêve à certaines minutes, — que le bonheur consiste dans la simplicité régulière de la vie. Un fin clocher gris s'élance, le clocher de l'église des Dominicains, et dominant ce fin clocher de son clocher oriental, comme elle domine toute la ville, l'église paroissiale de Saint-Martin élève au-dessus des toits rouges, telle une protectrice qui veille, la masse cuivrée de ses pierres. Tout, dans ce décor si vraiment provincial, s'harmonise sans effort, par un divin hasard : la couleur des maisons, dont les années ont éteint la vivacité, et la couleur des arbres que l'été a touchés, le sol rosé, la tour plus pâle, le toit plus rougeâtre de l'église paroissiale, jusqu'au chemin macadamisé de la place, tout blanchi par les pas de tant de gens, depuis tant d'années.

Cependant, le jour s'atténue ; le soleil, qui décroît, teinte de rose les nuages blancs suspendus dans le ciel bleu, caresse en se jouant les arbres roux du jardin et de la place, dore la cathédrale ; l'air, la lumière, les arbres, tout est douceur. Bientôt, le soleil empourpre de ses suprêmes rayons le ciel et l'église de Saint-Martin ; au-dessus de l'église des Dominicains, la girouette du clocher gris scintille une dernière fois... Le soleil meurt enfin, tout devient plus doux encore ; une légère fraîcheur se répand : les montagnes et les bois sont si proches. Et c'est la nuit ; on sort respirer, se délasser, bavarder, les boutiques s'éclairent, les cafés s'illuminent, les bourgeois se réunissent à leurs tables retenues, lisent les journaux de Paris qu'ils viennent d'acheter au kiosque, causent, fument ; des familles, les enfans devant, les parens derrière, montent et descendent pour une marche hygiénique la chaussée ; des violons se lamentent dans une brasserie, parfois une fanfare emplit le jardin de ses sonorités. Cependant le jeune Français s'éloigne et s'enfonce au hasard dans la ville.

Rues étroites, capricieuses, pleines de nuit ; maisons à grands toits inclinés, toujours en tuiles rouges que les siècles ont vieillies, maisons à toits ramassés où l'architecte a su encore pratiquer un étage, maisons à pignons aigus, crénelés ou fes-

tonnés, dédaigneuses d'alignement, l'étage surplombant les rez-de-chaussée de petites fenêtres aux volets verts ; les unes ventrues, voûtées, tout de travers, serrées ainsi que de vieilles femmes, et l'air vraiment humain ; les autres plus délicates, anciennes demeures de notables, au poutrage apparent, les murs parfois crépis, avec un portail sculpté, une tourelle, une galerie à rampe : c'est à chaque pas, dans le silence nocturne, un imprévu saisissant. Semblables ou parentes, les maisons sont toutes diverses, tant il y a de fantaisie dans leurs façades, dans leurs toits, dans les marques de l'âge. Les détails échappent, car la ville est peu éclairée ; mais justement tout acquiert par là un visage mystérieux. Les eaux-fortes se succèdent... A quelques mètres de la grande rue, où, sous les clartés électriques, des groupes d'ouvriers s'égaient, c'est brusquement une place resserrée et obscure : les maisons au toit sombre, à la façade blanche, découpent nettement sur le ciel le profil de leur faîte ; seules les lumières, humbles lampes, brûlent derrière les fenêtres, dont les volets sont clos ; à droite, un bâtiment noir s'étend, on devine une tourelle, un escalier, une galerie ; nul bruit, que le bruit de l'eau qui tombe lentement d'une fontaine, nul passant... Plus loin, une sorte de canal ; les maisons reliées par des passerelles à la chaussée se penchent au bord de l'eau brune, des arbres y baignent leurs branches et s'y reflètent, du linge blanc emplit des baquets de bois ; le canal s'élargit, c'est une petite rivière, on distingue une forme de barque, des masures s'accrochent sur les rives, on dirait qu'elles vont crouler ; par quel prodige se soutiennent-elles encore ! Plus loin, tout se mêle, tout se confond, eau, arbres, masures... Sur une placette plantée d'arbres, devant un palais du pur XVIIIe siècle, un vieux marchand de fruits, debout sous le parasol de son étalage, oublie les heures. Un cheval blanc avance, son sabot résonne sur le pavé, un enfant le monte ; derrière, une femme, la mère, porte à la main un falot allumé que sa marche balance... Des arcades, une haute et longue maison, un pignon festonné, à chaque coin une fine tourelle que surmonte un toit pointu ; un chien traîne une voiture, les habitans prennent le frais au seuil des portes et causent ; des jeunes filles, têtes nues, se promènent bras dessus bras dessous... Et de nouveau de petites rues calmes, ténébreuses, qui grimpent, descendent, tournent ; parfois accoudée à la fenêtre, une femme qui regarde la rue où il

n'y a rien; une maison peinte qui se détache plus vivement dans l'ombre, une porte à dos d'âne, une colonne sculptée, une porte cintrée avec deux marches en pierre et si usées! Dans la paix de ces petites rues, une heure sonne au clocher de l'église paroissiale, sons graves, lents, espacés, que la vibration prolonge encore et qui emplissent le ciel. Où est donc l'église de Saint-Martin? Perdu à travers ces ruelles, on ne la découvre pas. Elle est là, tout près. Il n'y a qu'à franchir un passage voûté : au milieu d'une vaste place déserte, elle dresse, enveloppée d'un silence profond, d'un silence vraiment religieux que le ciel bleu éclaire, sa grande tour solide de grès rouge que la nef semble suivre comme une compagne modeste. Tout est chétif autour d'elle et soumis, mais confiant aussi : elle n'est pas orgueilleuse, elle est forte, elle est simple, elle veille et les maisons s'abritent dans la quiétude qu'elle répand. Silence qui maintenant gagne tous les quartiers : les petites lumières qui brillaient derrière les fenêtres se sont éteintes; chacun est rentré chez soi; les vieilles maisons aux vieux toits sont endormies. C'est une ville du temps jadis...

... Le jour renaît, les boutiques s'ouvrent, les ouvriers vaquent à leurs besognes, on arrose les rues; le tramway qui traverse la grande rue, — le seul qu'il y ait à Colmar, — essaie, avec son sifflet et son timbre, de faire l'important; la ville travaille. Il faut la visiter maintenant pour voir ce qu'on a seulement aperçu hier, dans l'ombre. Elle peut bien s'agiter, cette petite ville, et produire aux étalages de ses magasins les plus récentes nouveautés; à chaque pas, dans ses rues, c'est le passé qu'on rencontre, un passé intact, respecté, et qui paraît si naturellement être la seule réalité. Ce qu'on voit, ce ne sont pas seulement, comme la nuit dernière, les rues étroites avec leurs maisons colorées et surplombant la voie de saillies variées, l'alignement tortueux, le pavé raboteux, des effets de clair-obscur, mais c'est tout le détail des richesses anciennes qui constituent la forte individualité de la ville, et c'est son histoire écrite avec les pierres au cours des siècles. Tout ici est un souvenir : le lycée est un ancien prieuré, une salle de cabaret est aménagée dans l'ancien couvent des Catherinettes, la prison est une ancienne maison d'Augustines, des propriétés privées occupent les lieux où l'empereur Sigismond descendait, quand il séjournait à Colmar : au couvent des chevaliers de Saint-Jean

de-Jérusalem ; l'hospice civil est l'ancien couvent des Franciscains, l'église du célèbre couvent des Unterlinden est le musée.

C'est toujours autour d'une église qu'une ville s'est construite ; c'est tout autour de Saint-Martin que Colmar s'est développée. Certes, cette église n'offre pas les splendeurs de la cathédrale de Strasbourg, mais elle est tout de même un monument considérable de la période ogivale en Alsace et se tient au premier rang parmi les édifices sacrés ; et puis elle est robuste et digne comme la bourgeoisie qui a crû sous sa protection. Le transept, qui conserve encore quelque chose de l'archaïque style byzantin, le chœur d'une si charmante sveltesse, et la nef qu'écrase un peu la masse de la tour, rendent dans leur ensemble l'image symbolique de la croix. Deux tours devaient flanquer le grand portail : il n'y en a qu'une, la tour du Midi, celle du Nord s'arrêtant à la hauteur des combles de la nef. Pas de construction parasite moderne, si l'on excepte le malheureux minaret qui surmonte le clocher, et qui fut bâti à la suite d'un incendie ; l'ornementation sobre laisse courir les lignes qui s'agencent en liberté. En voilà assez pour séduire les archéologues. Quant à celui qui cherche le passé, il ne contemplera pas sans émotion l'église : depuis le jour où, autorisée par bulle de Grégoire IX, elle s'éleva au XIIIe siècle sur l'emplacement d'une chapelle consacrée à saint Martin, elle a participé à tous les événemens, tristes ou heureux, qui forment l'existence de Colmar, et tout ce qui a été sa propre histoire se confond avec l'histoire même de Colmar. La Réforme brise les vitrages, pille la sacristie, disperse les calices et le reliquaire, interdit la chaire aux religieux, défend les sonneries des cloches... Quand, en 1673, Louis XIV vient à Colmar, c'est le chapitre qui va au-devant de lui, processionnellement, précédé de ses croix et bannières, ayant à sa tête l'abbé de Munster... La Révolution démolit les stalles, les autels, la chaire, les confessionnaux, en vend les débris comme bois de chauffage, abat les croix, les statues, envoie les cloches à Strasbourg pour qu'on les fonde, puis, l'église une fois vide, l'encombre d'estrades et de tribunes, dispose dans le chœur un échafaudage qui représente une montagne, y cloue des tapis verts, l'orne avec quelques sapins et les statues de Voltaire et de Rousseau, y installe l'autel de la déesse Raison, et les jours de fête allume, sur le sommet, un grand

feu dans un bassin de fer... C'est dans ce clocher que sonne trois jours durant le tocsin révolutionnaire qui déclare la patrie en danger, ordonne la levée en masse et jette vers les lignes de Wissembourg contre l'ennemi accouru de par delà le Rhin tous les Alsaciens en état de se battre... C'est de la tour que le gardien annonce aux habitans l'approche d'un régiment rentrant victorieux d'Italie ou de Crimée.

Tout près, en retrait de la place, la police loge ses bureaux dans une maison dont on a pu dire que la Renaissance allemande n'avait rien produit d'aussi parfait. Sept baies cintrées, encadrées par des colonnettes délicates, sous lesquelles se gravent en relief des figures de l'époque et des écussons à monogrammes, soutiennent l'entablement supérieur d'un balcon couvert, en encorbellement, d'une loggia. Cette loggia repose sur des pierres taillées en forme de console, tandis que le couronnement intérieur du dôme porte les attributs écussonnés des dix anciennes corporations de la cité. C'est de là qu'étaient proclamés les lois et règlemens et de là que prêtaient serment au peuple assemblé le Magistrat et les bourgeois; c'est là que se massèrent le 23 décembre 1813 les éclaireurs de l'invasion, cavaliers allemands et russes que les dragons du général Milhaud devaient sabrer le lendemain sur la route de Sainte-Croix. Au-dessous du balcon le portail, où tout s'accorde avec la loggia, s'ouvre par un large cintre ; des colonnettes cannelées le flanquent de chaque côté, montant de piédestaux qu'orne une tête de lion; au-dessus du portail, entre le portail et la loggia, un buste d'homme sort d'un enroulement fouillé avec un goût exquis.

Non loin, sur une petite place, l'église des Dominicains, bien qu'entièrement construite dans le style du XIIIe siècle, produit une impression moins sévère que l'église paroissiale. Ce vaste vaisseau est sans doute d'une architecture grave, mais la petite place, plantée de tilleuls, sur laquelle elle s'élève, a plus d'intimité provinciale que la place Saint-Martin. Un silence plein de douceur, l'ombre égale des tilleuls, les grands toits inclinés des maisons, de vieilles femmes qui vont prier, des enfans qui jouent contre les murs et dont les cris ne font pas de bruit, la voix harmonieuse de l'orgue qui de la nef se répand au dehors; il ne semble pas qu'on puisse rien imaginer qui exprime mieux le calme et la piété d'un coin de province. Et pourtant, cette

nef, où dix colonnes rondes à base octogonale et à chapiteaux corinthiens s'élancent d'un seul jet jusqu'à hauteur des combles pour recevoir les arceaux des voûtes aujourd'hui détruites, a longtemps abrité une foule bruyante de grainetiers, de voituriers, de colporteurs; les charlatans vantaient leurs panacées et les colporteurs chantaient leurs complaintes où les ancêtres avaient médité et prié : c'était la halle aux Blés. Sur la place, raccommodeurs, regrattiers et cabaretiers avaient installé leurs échoppes, véritables masures, contre l'église même. Enfin un beau jour, une municipalité intelligente rendit au culte ce bel édifice gothique. Les élégantes et hardies proportions de la nef et du chœur réapparurent, et aussi la sveltesse des fenêtres allongées en fer de lance, et la finesse des baies en ogive qui éclairent le chœur. Le cloître, qui touche à l'église, délivré des marchands, de leurs sacs, de leurs discussions, est de nouveau solitaire, et parfois un rayon de soleil illumine sur un contrefort une peinture à fresque du xve siècle qui montre Jésus devant la Madeleine.

Sur l'ancienne place des Récollets, le grand bâtiment des arcades, jadis habitation des pasteurs protestants, représente avec ses tourelles pointues, ses arceaux, ses trois étages, et son toit au pignon festonné le xviie siècle. Tout près, un autre édifice, la Douane, rappelle une époque plus lointaine. Commencé en 1480, mais continué à diverses reprises, se resserrant d'un côté, s'étendant de l'autre, il servit d'abord à remiser les vins, graines et marchandises sur lesquels Colmar avait le droit de percevoir un impôt; il fut ensuite l'hôtel de ville pendant tout le xviiie siècle jusqu'en 1816, puis il devint un commissariat de roulage, puis le Comptoir d'escompte s'y installa; aujourd'hui, tout en hospitalisant une collection, il n'est plus qu'une curiosité, mais une curiosité remarquable. Il se compose de deux parties bien différentes d'âge, et qui n'ont aucun rapport entre elles. La plus ancienne offre avec sa balustrade si fine, ses croisées aux multiples meneaux et croisillons à la fois si simples et si ingénieux, ses grandes portes en tiers-point, un précieux exemple de l'architecture allemande à la fin du xve siècle, c'est-à-dire la toute dernière période du gothique en Alsace. Le conseil se réunissait à l'étage supérieur, dans une magnifique salle dont les colonnes bizarres et d'une taille si patiente ont sans doute été les chefs-d'œuvre

d'admission de maîtres-sculpteurs. La charpente des combles étonne par l'aisance de son enchevêtrure, la conservation presque complète de ses bois, son toit hardiment lancé, sa vaste surface.

Ainsi les vieilles constructions religieuses ou municipales dressent, un peu partout, dans la ville, leur témoignage du passé. D'une façon plus familière, les vieilles maisons privées donnent le même enseignement et la même volupté. Elles sont nombreuses, les vieilles maisons de Colmar, et elles sont toutes célèbres. C'est « la maison des têtes » de pure Renaissance, ainsi nommée pour les têtes grimaçantes et les cariatides grotesques qui réjouissent les pilastres des fenêtres, les deux étages de la tourelle et le portail cintré: c'est la maison Staub, une des plus belles de la Renaissance primitive de l'Alsace, si légère, si gracieuse, avec sa petite galerie à cinq arcades d'une simplicité si touchante et sa grande galerie dans la riche balustrade de laquelle persiste le gothique flamboyant ; c'est la maison Pfister, autrefois à l'enseigne du Chapeau, qui date de 1537, la maison la plus curieuse peut-être de toute l'Alsace, avec sa galerie de bois qui tourne tout autour du corps principal, sa cage d'escalier qui forme une tourelle à pans coupés, et surtout sa tourelle carrée en encorbellement qu'ornent des peintures religieuses, — vertus théologales et vertus cardinales, — et les médaillons de Charles-Quint et de trois autres souverains; c'est la maison Adolphe, avec ses quatre fenêtres ogivales du premier étage et sa grande fenêtre trilobée du second; c'est la maison Hoffman, avec sa tourelle d'une décoration si opulente ; c'est la maison Hillenmeyer, avec son portail Renaissance; c'est la maison Macker, de la dernière période gothique ; c'est la maison « au Vaisseau d'or, » du XVIe siècle, avec ses fenêtres à angles vifs et sa girouette de l'époque.

Beaucoup sont des maisons parlantes: elles adressent la parole au passant par des inscriptions en vieux latin de psaume ou en vieil allemand.

Deus dedit incrementum, dit l'une, *deus quoque custodiet*.

Et encore :

Accrescat domui res simul et decus, egregiis factis debita gloria.

Pax intrantibus, salus exeuntibus, dit l'autre.

Soli Deo gloria, dit une troisième.

Ou encore :

Ehe veracht als gemacht (plus facile à critiquer qu'à exécuter).

Der Gott vertraut, ist wol gebaut (qui est confié à Dieu est bien construit).

Ich baue für mich, sih du für dich (je construis pour moi, toi regarde).

Fide, sed vide; Drau aber schau wem (regarde à qui tu te confies).

S'il n'y a pas d'inscriptions sur la porte, il y a sur le linteau ce qu'on appelle une marque de maison (Hauszeichen), écusson, armoirie, emblème de profession, gravée dans la pierre. Les vieux bourgeois de Colmar, les vieux ouvriers, les vieux artisans ont ainsi révélé sur le grès de leurs maisons un peu, beaucoup de leurs coutumes, de leurs mœurs, de leur âme. On disait : la maison au cygne, la maison au singe, la maison à la rose ; on ne disait pas la maison de M. Schongauer, la maison de M. Isenmann. Si la maison n'offre comme architecture rien de remarquable, elle attire ou émeut par ses souvenirs : ici, dans cette petite rue des Augustins, naquit le peintre Martin Schongauer ; là, au rez-de-chaussée, dans cet appartement de deux chambres, Voltaire habita en 1753 et acheva son livre : *les Annales de l'Empire;* ici se réunissait une de ces tribus ou corporations qui constituaient les différens corps de métier, la tribu des cordonniers, tanneurs et selliers, qui posséda durant soixante ans le fameux manuscrit des Minnesinger, acheté ensuite par la bibliothèque de Munich. Quand on a vu toutes les maisons, il reste encore bien des choses, les cours colongères, par exemple, où les abbayes remisaient la dîme et les récoltes, un vieux puits, une niche creusée dans un coin du mur, et, si l'on quitte la ville, la célèbre croix du cimetière, avec ses deux statues latérales de la Vierge et de saint Jean, qui date de 1507, une des plus magnifiques œuvres d'art alsaciennes.

Cependant, au seuil de leurs magasins, ou derrière leur vitrine, les boutiquiers, passementiers, chapeliers, orfèvres, conservant les mœurs des ancêtres, attendent, sans impatience, la clientèle ; on s'interpelle d'une porte à l'autre, on se communique les nouvelles. Les étalages ne changent guère, bonnets pailletés et brodés d'or, soieries, ornemens d'église, colliers de grenats, boucles de chemises, bagues en argent. Des gens

passent sans hâte, ils ont le temps de vivre, rien ne les presse, bourgeois à la tête blanche qui n'ont pas voulu déserter leur ville, au lendemain de l'annexion, jeunes gens qui continuent ce qu'ont voulu leurs pères, jeunes filles et paysannes au grand nœud ne démentant point le dicton qui célèbre Colmar pour la beauté du sexe, écoliers qui musardent, soldats revêtus de l'uniforme allemand et qui parlent français. Derrière le musée, aux pieds de la statue du poète Pfeffel, en pleine ville, des femmes lavent dans la rivière qui coule là; on entend le bruit de leurs battoirs, de leurs voix, de leurs rires. Tout est intime, on vit trop près les uns des autres dans ces petites rues et il y a trop de douceur sur ces petites places, pour qu'il entre dans les rapports quotidiens la moindre morgue. « Ce serait un séjour charmant pour un philosophe, écrivait, en l'an IV de la liberté et dans le langage du temps, un républicain qui voyageait en France. La bonhomie de ses habitans et les sites délicieux de ses environs rapprochent de la nature, et tels sont les charmes que le sage recherche. » Ce sont toujours les mêmes mots qui viennent sous la plume.

II

Qu'une ville garde, à notre époque, un caractère si particulier, cela s'explique seulement si, ayant vécu autrefois d'une vie profonde, elle a un long passé et un passé glorieux. C'est bien le cas de Colmar, comme de toutes les villes qui composaient la Décapole : raconter brièvement cette histoire, ce sera montrer aussi quelle robuste individualité caractérisait toutes ces cités alsaciennes.

On ne connaît pas très exactement l'origine de ce nom de Colmar. Les uns prétendent qu'aux premiers temps de la domination romaine, il s'élevait ici un temple voué au dieu Mars : d'où le nom de Collis Martis, devenu Colmar. D'autres supposent que le territoire était couvert par une forêt vigoureuse, où l'on aurait fabriqué et vendu du charbon de bois (Kohle, charbon, en allemand, markt, marché ; par contraction Colmar). La légende enfin voudrait qu'Hercule, cheminant sur la colline, y eût rencontré une nouvelle Omphale, aux pieds de laquelle il aurait déposé sa massue : d'où la massue dans les armes de la ville. Quoi qu'il en soit, Colmar était déjà à l'époque

carolingienne une *villa regia;* une charte de Charlemagne la désigne comme une dépendance des domaines royaux, et Louis le Débonnaire abandonna justement dans la plaine qui s'étend entre Colmar et le Rhin la couronne trop lourde contre un cloître, laissant l'Alsace à Louis le Germanique. La richesse du pays et la variété de ses cultures, vignes, prés, champs, bois, houblonnières, terrains maraîchers, font comprendre facilement que les Carolingiens l'aient érigé en propriété privée. Mais ce fut seulement aux débuts du XIII[e] siècle que, ceinte de murs et de fossés, par le Landvogt d'Alsace, Colmar cessa d'être un village pour devenir ville impériale avec tous les droits attachés à ce titre. A partir de ces années-là, 1220 et 1226, elle commence à vivre d'une vie particulière.

Ses habitans se partageaient en nobles et non-nobles. Les nobles étaient partagés en deux tribus; les non-nobles ou bourgeois, en vingt, réduites plus tard à dix, où ils étaient classés par leur profession, tribu des tailleurs, tribu des jardiniers, tribu des vignerons... Chacune d'elles avait ses emblèmes, son enseigne, son lieu de réunion ou poêle, son conseil, son maître juré, et la milice se recrutait parmi leurs membres. Un conseil que composaient les maîtres des tribus et huit nobles élus par leurs pairs veillait aux destinées de la ville. En dehors de ce conseil permanent, on convoquait des bourgeois choisis par les tribus, et qui élisaient le bourgmestre et le stettmestre, chargés spécialement de l'administration. Tous les ans, le dimanche avant la Saint-Laurent, le conseil, le bourgmestre et le stettmestre prêtaient serment de fidélité aux bourgeois assemblés sur la place de l'Église. Cette organisation municipale se rattachait à l'Empire par un magistrat appelé *Schulteiss* qui exerçait la haute juridiction criminelle et les droits réservés à l'Empereur: les plébéiens étaient rarement admis à cette charge. Les Empereurs, qui venaient souvent à Colmar, accordaient toujours de nouvelles faveurs. La ville payait des redevances, fournissait des soldats, mais exerçait des privilèges de juridiction, — par exemple, elle pouvait recevoir des proscrits; — des privilèges d'impôts, — par exemple, les biens des bourgeois situés en dehors du ban de la ville ne consentaient aucun impôt aux seigneurs des territoires où ils se trouvaient; — des privilèges de monnaie, — par exemple, elle pouvait frapper des deniers d'argent. Les droits de bourgeoisie propre étaient très nombreux: aucun

étranger ne pouvait ni témoigner, ni demander le combat judiciaire contre un bourgeois, sinon de l'aveu de ce dernier; un étranger qui blessait un bourgeois lui devait une compensation, et s'il ne l'acquittait pas, le bourgeois pouvait user de représailles, sans donner lieu à aucun recours contre lui; un bourgeois pouvait ne pas accepter la sentence qui le frappait et se pourvoir devant les tribunaux des autres villes qui avaient également des codes; les bourgeois étaient autorisés à posséder des fiefs; un fils de bourgeois atteignait sa majorité à quinze ans. Encore au XVIII[e] siècle n'étaient reçus bourgeois que les habitans qui, au préalable, produisaient des certificats de bonnes vie et mœurs, et les preuves suffisantes qu'ils possédaient 1 000 livres de rente en bons effets. Ainsi se constituait, avec des accroissemens continuels, enceinte agrandie, fortifications plus modernes, une ville prospère imprégnée de ce solide esprit bourgeois qui marque l'existence communale au moyen âge. La rivière de l'Ill commençant à être navigable sur son territoire et la batellerie transportant à Strasbourg les vins du cru, elle fut très vite l'entrepôt de la Haute-Alsace, et de bonne heure le commerce assura sa fortune. Dès les premières années du XVI[e] siècle, elle avait des rentiers que l'on ne savait comment classer dans les corps de métier. Ville de commerce, elle était déjà aussi une ville religieuse, abritant huit couvens, parmi lesquels le couvent des Unterlinden devait exalter au plus haut point la mystique chrétienne. Ville religieuse, elle était encore une ville d'art et de belles-lettres; les fameux imprimeurs Decker s'étaient fixés dans ses murs; le poète Wickram y représentait ses drames : *les Dix âges de la vie*, *le Fidèle Eckart*, *l'Enfant prodigue*, *Tobie;* Martin Schongauer naissait à Colmar, y inventait l'art de la gravure et y peignait ses chefs-d'œuvre; au sud de la ville, Mathias Grünewald ornait de sa terrible *Crucifixion* l'église des Antonites à Isenheim. Plus les années s'écoulaient, et plus les classes élevées cultivaient les lettres françaises, les jeunes gens venant étudier chez nous la langue, la noblesse se piquant d'y apprendre les belles manières, tous considérant Paris comme la ville par excellence. Le bourgeois de Colmar est formé; il a acquis ce qui le particularisera toujours : une force tranquille, une grande conscience, une culture intellectuelle très affinée, mais associée au souci des choses positives, un mélange d'idéalisme et de sens

pratique, l'esprit d'initiative et l'attachement aux traditions.

Une telle richesse n'allait pas sans entraîner les convoitises, d'autant que les dissensions intestines étaient fréquentes. Les bourgeois, désireux d'être les maîtres, chassaient les nobles, les nobles rentraient, on les chassait de nouveau... La Réforme s'installait à Colmar ; le conseil de ville, composé exclusivement de protestans, détenait quarante ans le pouvoir le plus tyrannique, défendant aux processions de sortir, aux prêtres de porter ostensiblement le viatique aux mourans, aux moines de prêcher; convertissant la chapelle du cimetière en corps de garde et le cimetière qui entourait l'église en place publique. Puis l'empereur Ferdinand II, vainqueur de ses ennemis, enjoignait de détruire tout ce qui était relatif au culte réformé; les protestans abjuraient ou s'enfuyaient... Il fallait soutenir des guerres de voisinage, tantôt contre l'évêque de Strasbourg, tantôt contre l'évêque de Bâle... Enfin les étrangers s'en mêlaient, et tour à tour Autrichiens, Allemands, Lorrains, Bourguignons, Suédois, accouraient voir si l'heure de la domination avait sonné pour eux. Vainement Colmar s'alliait-elle aux autres villes libres d'Alsace, Haguenau, Wissembourg, Schlestadt, Obernay, Rosheim, Mulhouse, Kaysersberg, Turckeim, Munster, et formait-elle avec elles la ligue de la Décapole ; vainement y acquérait-elle tout de suite une situation prépondérante, puisque seuls ses députés, avec les députés de Haguenau, représentaient les dix cités aux diètes de l'Empire : elle ne cessait d'être assiégée, prise, rançonnée. Ravagée aussi bien par les Impériaux que par les Suédois, abandonnée par son suzerain trop éloigné, l'Empereur, elle n'eut d'autre ressource que de négocier un traité de protection avec la France, en réservant d'ailleurs son immédiateté et ses franchises. Un membre du conseil de Colmar, Mogg, greffier-syndic, soumit dès 1635 à Rueil cette proposition à Richelieu. Comme tous les jeunes gens qui se préparaient aux fonctions publiques, il participait à la fois aux deux cultures française et allemande : il avait étudié notre langue à Montbéliard, et il avait complété ses études de droit pratique à la Chambre impériale de Spire. C'était un vrai bourgeois de Colmar : l'intérêt seul de sa ville l'avait poussé à demander la protection de la France; il la voulait libre et heureuse, et il comptait sur la puissance du Roi. Quand les traités eurent donné l'Alsace à la France, il devint un de nos adver-

saires les plus obstinés ; l'intérêt seul de sa ville le poussait encore, car ce n'était pas là ce qu'il avait souhaité, et il redoutait pour sa chère cité la perte de l'autonomie. Il mourut, avant que la diète de Ratisbonne eût tranché les réclamations qu'il produisait au nom de ses concitoyens. S'il avait pu deviner l'avenir, il serait mort tranquille. La généreuse habileté de la France fut d'unir l'Alsace au royaume sans lui imposer l'uniformité, en observant ses traditions, en touchant le moins possible au régime coutumier, aux fonctionnaires en place, aux baillis, en s'interdisant de rien innover dans la langue, ni même dans les écoles, en respectant tout ce que l'Alsace aimait. Elle releva ses ruines, lui rendit la sécurité et la richesse, et lui prodigua la gloire militaire. Dès lors Colmar se mêle intimement à la vie française, tout en gardant son individualité. La tourmente révolutionnaire pourra se déchaîner : malgré ses excès, elle ne fera que rattacher plus solidement la ville à la grande patrie. En 1792, le département fournit à l'armée 17 000 combattans ; lors de la levée en masse, tandis que les jeunes gens gagnaient les lignes de Wissembourg, les pères défendaient la rive du Rhin et les femmes cultivaient les champs. Un certain Jacques Schaltenbrand se présente à la maison commune de Colmar. Il avait sept enfans ; trois étaient déjà à l'armée ; il venait s'enrôler avec les quatre autres ; on refuse le plus jeune âgé de quatorze ans : il supplie la municipalité de l'envoyer à l'armée dès que ses forces lui permettront de servir. Colmar n'avait plus alors pour maintenir l'ordre qu'une compagnie de vieillards de soixante à quatre-vingts ans. Elle donnait sans compter à la France ses enfans, soldats obscurs, ou généraux illustres, comme Rapp, fils du concierge de l'hôtel de ville, enrôlé à dix-sept ans, général à trente-quatre. Le sang versé, la communauté de souffrance et de gloire, la haine de l'ennemi achevaient ce que la douceur française avait si bien engagé. Quand, en 1830, le pays craignit un nouvelle invasion, le même enthousiasme éclata. Tous les citoyens apprenaient le métier des armes et il arrivait fréquemment au barreau qu'un avocat plaidait après avoir seulement dissimulé sous sa robe l'uniforme qu'il n'avait pas eu le temps de quitter... En 1870, une Colmarienne, Mlle Antoinette Lix, commandait une compagnie franche des Vosges, et quand les mobiles se débandaient, elle les arrêtait, en leur criant : « Debout, debout !

Les Français doivent saluer tête haute les balles prussiennes. »

La réunion à la France, loin de diminuer l'individualité de Colmar, la compléta encore. Lors de l'attribution de l'Alsace à la France par le traité de Munster, le Roi avait établi à Ensisheim une Chambre royale, remplacée en 1657 par le Conseil souverain d'Alsace, qui eut pour président Charles Colbert, marquis de Croissy, intendant de la nouvelle province. Ce Conseil ne résida à Ensisheim qu'une trentaine d'années : en 1698, il fut transféré solennellement à Colmar. A côté de Strasbourg, demeurée la ville universitaire, militaire et administrative, Louis XIV érigeait Colmar en capitale judiciaire de l'Alsace. Il y a toujours eu dans la bourgeoisie un goût très vif pour la magistrature ; ces fonctions, qui lui confèrent une sorte de noblesse, contentent à la fois sa conscience, sa vanité, son honneur. Les bourgeois de Colmar, formés par des siècles d'autonomie, très fiers, très dignes, très cultivés, habitués à jouir de prérogatives, accueillirent avec une profonde satisfaction la décision royale qui les instituait en quelque façon au-dessus de leurs compatriotes. Dès ce jour, comme si le Roi répondait à un secret et violent désir de la cité, Colmar devint essentiellement une ville de judicature, et les années ne firent que rendre plus sensible ce caractère particulier dont elle s'enorgueillit encore aujourd'hui. Nulle part ailleurs la magistrature n'a porté plus haut le souci de son devoir, et le sentiment de sa grandeur, et dans toute son histoire au cours de ces derniers siècles, Colmar a tendu toutes ses forces et réussi, malgré la guerre, malgré l'annexion, malgré mille difficultés, à rester la ville de justice souveraine.

Ce Conseil suprême comprenait un premier président qui présidait la première Chambre des procès civils, un second président qui présidait la deuxième Chambre dite la Tournelle et uniquement chargée des affaires criminelles, deux conseillers clercs, deux conseillers laïques, choisis parmi les plus notables jurisconsultes du pays, quatre conseillers, chevaliers d'honneur et d'épée, simples magistrats de parade, un procureur général, un avocat général, deux substituts. Sa juridiction embrassait tout ce qui touchait à la justice, aux finances, à la législation et tous les appels des juridictions inférieures ressortissaient à son siège.

Les questions politiques et administratives se traitaient à huis clos par les Chambres assemblées. Même quand le jeu de quinze sévit avec fureur dans Colmar au XVIIIe siècle, il eut à intervenir et à prendre des réquisitions. Le Conseil jouissait de tous les droits et prérogatives reconnus aux Parlemens de France, et ses membres revêtaient comme les membres du Parlement la robe rouge. Une telle autorité procura tout de suite aux conseillers une remarquable importance, qu'accrurent encore la façon dont ils étaient recrutés et la façon dont ils exerçaient leurs charges. Et d'abord, tous les conseillers, sans exception, étaient indigènes. Ensuite, il n'était pas facile d'être nommé. Pour aspirer à une place de conseiller, il fallait avoir prêté serment d'avocat, avoir fréquenté le barreau pendant deux ans, et compter vingt-cinq ans. Nul ne devait songer à solliciter des lettres de provision sans avoir au préalable obtenu l'assentiment de la compagnie au sein de laquelle il désirait entrer : c'était ce qu'on appelait l'*agrément*. Le doyen du Conseil menait une enquête extrêmement sévère, persuadé que l'obscurité de la famille rejaillirait infailliblement sur la compagnie et que la présence d'un sujet de basse extraction pourrait détourner les enfans de famille d'entrer dans une compagnie mêlée : un refus élevait une barrière insurmontable. Tout conseiller était, de fait, noble. Enfin, même sous le régime de la vénalité des charges, le choix des premiers présidens était toujours réservé à la couronne. Le Conseil, par la fermeté de ses arrêts qui fixèrent le sens des traités de 1648, contribua puissamment à consolider la conquête ; par ses excellens avis au pouvoir, qui sut apprécier sa sagesse, par l'expédition rapide des affaires, par son intégrité, par son indépendance, il fit aimer le conquérant.

La royauté avait parfaitement saisi tout ce qu'elle pouvait attendre de ces magistrats si, tout en leur laissant une absolue liberté, elle entourait d'honneurs leurs fonctions. Ces conseillers étaient les magistrats de l'Alsace, et non pas des magistrats français en Alsace. On touche là une fois de plus l'intelligente tolérance et l'intelligente confiance par quoi la France s'attache à jamais les cœurs! L'Alsace, partie intégrante du royaume, conservait cependant ce à quoi elle tenait si justement, ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes, ses droits, son âme enfin et sa vie. Un membre du Conseil souverain était un personnage Le Conseil n'accordait d'hommages qu'au Roi, aux

princes et princesses du sang, aux grands dignitaires ecclésiastiques ou militaires, et encore ces hommages étaient-ils soigneusement nuancés. La compagnie tout entière ne se déplaçait que pour le Roi; pour les princes, elle ne rendait visite qu'au chef-lieu judiciaire, et par la voie d'une députation ; elle ne se départit de cette règle qu'en 1776, pour saluer à Strasbourg la dauphine Marie-Antoinette. Un conseiller, quand il remplissait une mission du Conseil, était l'objet des plus grands honneurs. Quand il se rendait, par exemple, à Strasbourg pour installer un préteur royal, une escorte militaire le conduisait jusqu'à l'hôtel de ville ; là les magistrats de la ville l'attendaient à la porte ; il entrait, s'asseyait sur un carreau en velours cramoisi galonné d'or et, gardant son chapeau sur la tête, il procédait à l'installation du préteur par un discours. Cela terminé, le préteur, le stettmestre et l'ammestre-régent l'accompagnaient jusque sur le palier du grand escalier, et le stettmestre et l'ammestre poussaient jusqu'à son carrosse, que la ville mettait à sa disposition pendant toute la durée de son séjour. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, le premier président de la Cour réprimandait les conseillers qui n'usaient pas de voiture pour leurs courses et visites.

On ne s'étonne point aussi que les conseillers ne souffrissent pas le moindre empiétement sur leurs droits. Le commandant pour le Roi, au XVIIIe siècle, avait 3100 livres en argent, 80 cordes de bois, 400 fagots, 15 milliers de foins, plus le logement, l'écurie, une vigne, la jouissance des fossés, des remparts et du chemin de ronde entre la porte de Brissac et le jardin de l'hôpital, une glacière, un pré, quelques champs ; il était noble, de vieille famille, et enfin il représentait l'autorité suprême : mais rien n'empêcha jamais le Conseil de se dresser contre lui, quand il jugea qu'il le devait. En 1748, M. de Vanolles, intendant d'Alsace, ayant à nommer un subdélégué à Colmar, le choisit en la personne de M. Muller, membre du Conseil souverain. Tout le Conseil se soulève et proteste, en invoquant l'incompatibilité des charges judiciaires et des charges administratives, et le danger qui résulterait de ces doubles fonctions de magistrat et d'agent de l'intendance, les unes se trouvant souvent en conflit avec les autres. On en réfère au chancelier d'Aguesseau; d'Aguesseau rejette les protestations des conseillers; les conseillers persistent, il faut toute l'énergie patiente de

d'Aguesseau pour qu'il impose sa volonté... En 1752, M. de Montconseil, commandant pour le Roi, remplace à l'église son banc par un prie-Dieu et un fauteuil : le Conseil s'oppose de toute son énergie à une innovation qui lui semble un empiétement. M. d'Argenson, ministre de la Guerre, doit s'en mêler en 1754 et décider que M. de Montconseil utilisera son prie-Dieu et son fauteuil. Fort de cet appui, M. de Montconseil place à sa gauche pour son major une chaise et un carreau de panne rouge brodé et orné. Le Conseil écrit à l'instant à M. d'Argenson que « cela blesse la majesté de la Cour souveraine, » le ministre approuve M. de Montconseil, et le Roi approuve le ministre. La compagnie engage alors des pourparlers avec M. de Montconseil. Celui-ci s'amadoue, mais le 13 mai 1759, à l'occasion d'un *Te Deum*, il défend subitement aux bourgeois en armes de battre aux champs quand le Conseil se dirigera vers l'église. Les conseillers décident qu'ils n'iront plus chez lui : le commandant révoque sa défense. Mais en 1762, tout recommence : M. de Montconseil avertit le premier président que, désormais, on ne lui rendra pas les honneurs sur le chemin qui mène à l'église. La Compagnie, pour aller à la messe, fait aussitôt un long détour, afin d'éviter le lieu où était le piquet de soldats... Les hostilités s'étendent encore sur plusieurs années.

Colmar, c'est le Conseil souverain, et le Conseil souverain, c'est Colmar ; Colmar ne peut pas exister sans le Conseil souverain, et le Conseil souverain ne veut pas exister ailleurs qu'à Colmar. La Révolution supprime en 1790 le Conseil, et bien qu'elle installe en compensation l'évêché à Colmar, la ville s'insurge. Un conseiller groupe les mécontens en une compagnie de chasseurs, qui se dénomme la compagnie verte. L'émeute est sur le point d'éclater : heureusement le maire la conjure grâce à son habileté, mais le mécontentement et l'agitation persistent, d'autant que tous les membres du Conseil souverain ont été arrêtés. Tout a été bouleversé : l'Alsace est divisée en deux départemens, les tribus ont disparu, une municipalité succède au Magistrat, le droit de bourgeoisie n'a plus de valeur, les couvens sont fermés, l'Église est souillée ; trois commissaires du gouvernement sont envoyés pour réprimer les troubles, Mathieu Dumas, Hérault de Séchelles, Foissey. Une revendication domine toutes les autres revendications : qu'on rétablisse le Conseil souverain, ou tout au moins que, par une institution

analogue, on laisse à la ville son ancien caractère et son ancienne importance... et les vœux des Colmariens sont exaucés : le tribunal d'appel, fondé par la Révolution dans la réorganisation des tribunaux, siégera à Colmar. Tout le XIXe siècle, ils le passeront à veiller jalousement sur ce tribunal dont ils sont si fiers et dont les membres continuent les nobles traditions du Conseil souverain. Une première alerte se produit, quand, à côté des départemens du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, est créé le département du Mont-Terrible. Il est question de fixer le tribunal d'appel à Nancy, à Besançon, ou à Strasbourg; inquiets, indignés, les habitans signent des pétitions, adressent des mémoires : Nancy et Besançon sont impropres topographiquement et à tous égards; Strasbourg a bien assez d'autres ressources; il n'y a que ce tribunal qui puisse garantir la population de Colmar : le supprimer serait ruiner la ville. Colmar respire : son tribunal d'appel lui reste, qui est, à partir de 1804, Cour d'appel, puis, suivant les temps, Cour impériale et Cour royale. Mais survient la guerre de 1870, l'invasion, l'annexion. Le Conseil municipal pense aussitôt à la Cour d'appel : quel sort lui est réservé dans la terre d'Empire? Ne va-t-on pas préférer Strasbourg? Et il rédige une adresse où il réclame du gouvernement allemand le maintien de la Cour à Colmar, invoquant comme titre sa longue possession et que pendant deux siècles les mœurs, les habitudes, les intérêts, tout s'y est développé sous l'influence de ce fait prépondérant : Colmar est une ville de judicature, une ville parlementaire ; elle a ses traditions locales ; son atmosphère morale, essentiellement judiciaire, y a favorisé dans le calme la culture des lettres et le goût de l'étude. Strasbourg, ville administrative, ville militaire, a toutes les raisons de prospérité ; Colmar n'a que la Cour d'appel. Peut-être découvrirait-on dans cet amour si ardent pour une institution avec laquelle la ville se confond la meilleure des raisons qui expliquent que certains conseillers acceptèrent de servir le vainqueur : avant tout conseillers de Colmar, ils estimaient qu'ils devaient suivre, en victimes fidèles, les fortunes diverses de la Cour et, subissant la loi du conquérant, assurer aussi longtemps que possible au tribunal son ancien caractère indigène. L'empereur Guillaume Ier, par ordonnance du 14 juillet 1871, consent. Mais en 1877, nouvelles alarmes : à Berlin, on a beaucoup insisté auprès de l'Empereur pour qu'il transférât à Strasbourg la Cour d'appel,

et des gens bien informés affirment que l'Empereur va céder. Toute la ville s'émeut, d'autant plus qu'elle croyait le péril à jamais conjuré. Le Conseil municipal se réunit, relit le texte qu'il avait élaboré en 1871, le juge toujours excellent, car les raisons sont les mêmes, et l'envoie. Finalement, il a partie gagnée.

III

Il est, dans Colmar, quelques mètres de terre où toute l'histoire de la ville est, non pas seulement contenue, mais comme offerte aux yeux, c'est le Musée, non pas en effet un musée pareil aux autres musées, où l'on a recueilli au hasard des tableaux, des meubles et des livres, mais un musée qui renferme toute la gloire religieuse de Colmar, toute sa gloire artistique, tout son passé de ville autonome.

Le Musée même est l'ancien couvent des religieuses dominicaines; il comprend une église, un cloître et des bâtimens conventuels, dont l'origine remonte au XIII[e] siècle, vaste quadrilatère que d'étroites fenêtres ogivales, alternant avec des contreforts, éclairent à l'extérieur et que dessinent, à l'intérieur, les fines arcades du cloître. A côté, le théâtre occupe l'emplacement de l'hôtellerie et du cimetière. Or ce couvent, le plus illustre parmi tant de couvens bâtis à Colmar, c'est le couvent des Unterlinden : il perpétue le souvenir de la plus belle floraison mystique qu'aient jamais vue les siècles écoulés. Il avait été fondé en 1232, d'abord selon la règle de saint Augustin, par deux veuves, Agnès de Heringheim et Agnès de Mittelheim. Après s'être transféré, pour s'agrandir, en un endroit isolé appelé *Uf Muhlen*, auprès d'une chapelle de saint Jean, il retourna, sous la crainte des pillards, à sa demeure primitive et passa sous la règle de saint Dominique. Les religieuses étaient alors au nombre de huit, presque toutes sorties d'humbles familles villageoises. Très vite leur pitié et leur zèle, les souffrances qu'elles s'infligeaient afin de réduire le corps à n'être que l'instrument docile de l'esprit, provoquèrent parmi elles des visions, des extases, voire le don de prophétie : dans les annales du mysticisme elles tiennent la première place. On ne lit pas sans une émotion profonde le livre où Catherine de Guebviller, flambeau de sainteté, entrée au couvent à dix ans, écrivit

à soixante-dix ans la vie des premières sœurs, le manuscrit dont l'original, propriété de la bibliothèque de Bâle, exprime en langage mystique les règles de l'ordre, les lettres adressées par le savant dom Pitre au Père Lacordaire; on ne s'attarde pas sans un trouble infini dans ce cloître mélancolique, sous les arcades gothiques trifoliées, aux roses dentelées, où grimpe le lierre, pleines d'ombre et de fraîcheur, autour desquelles s'ouvraient les cellules. De minces et délicates colonnes que le temps a couvertes de sa rouille, des dalles usées par les siècles, un silence où tombe la plainte monotone d'une fontaine, et emprisonné entre les toits de tuiles pâlies, le ciel si calme : avec quel enchantement la vie éteinte est aussitôt évoquée! avec quel enchantement on imagine la régulière promenade quotidienne des visionnaires, de ces subtiliennes, comme on les appelait, parmi ces murs qui avaient des voix, sous les galeries et les arceaux imprégnés de murmures, de rayons, de parfums, de musique, et où le Christ apparaissait. Elles passent, lentes, les yeux inclinés, portant la robe blanche, une chape tannée, un voile noir. Ici, Élisabeth de Senheim a vu une grande lumière tandis qu'elle priait, et, quand elle se releva, elle pouvait, elle, la vieille ignorante, lire la Bible; ici, Marguerite de Colmar a vu à la Pentecôte, tandis qu'elle chantait le *Veni Creator*, briller un feu céleste; ici, Agnès de Herkenheim a été ravie en extase; ici Gertrude de Reinfelden et Adélaïde d'Epfig ont reçu à leur lit de mort les exhortations d'un ange. Là s'élevait le Christ en bois peint, les bras et les jambes déchirés, la chair en lambeaux, les cheveux s'allongeant de chaque côté de la tête, lourds de sueur et de sang, les os et les muscles saillans sous la peau, tel que l'on peut le contempler encore dans l'appartement des demoiselles Mangold, héritières des dernières religieuses. Une humble sœur converse, sœur Agnès, ne pouvait se résoudre à le regarder, si vive était sa douleur des souffrances que le Christ avait endurées, et elle baissait son voile toutes les fois que ses pas la menaient devant lui. Le Provincial, au cours d'une visite, blâma sa faiblesse et lui ordonna de s'agenouiller, le voile levé, devant la croix; elle obéit, un cri étouffé s'échappa de ses lèvres, et elle retomba. Elle était morte d'amour et de dévotion. Elle repose à l'endroit même où elle rendit le dernier soupir. Pour Gertrude de Herkenheim, le chant des oiseaux, le bourdonnement des insectes, les mille bruits de la nature semblaient

un hymne de reconnaissance envers Dieu. La rose épanouie lui montrait l'image de l'amour ardent et chaste, le lys l'image de l'innocence. Elle découvrait un aspect symbolique chargé de poésie aux arbres, aux animaux, aux plantes. Souvent les sœurs entendaient l'admirable harmonie des chants célestes; de délicieux parfums enivraient leurs âmes; des lueurs mystérieuses, de brillantes étoiles, des nuages d'or et de pourpre rayonnaient autour d'elles... La Révolution mit fin brutalement à ces visions, à ces extases; elle ferma le couvent, chassa les religieuses: la dernière mourut en 1855, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Quand le Père Lacordaire vint prêcher à Strasbourg, il alla saluer la sœur Henriette Spiess qui, âgée de vingt-huit ans au moment de la dispersion, vivait retirée chez les siens... Il voulait voir de ses yeux une de ces fleurs mystiques dont le parfum avait embaumé toute l'Europe chrétienne.

Les mêmes murs abritent aujourd'hui la gloire artistique de Colmar et tout ce qui résume son existence. Si l'on veut se représenter les mœurs de l'ancien temps, ses usages, sa figure, on étudiera ces fragmens de sculpture et d'architecture, ces armes, ces meubles, ces graves portraits des premiers présidens du Conseil souverain, ces sceaux gravés, ces ustensiles familiers qu'un soin intelligent a recueillis. Les armoiries de Colmar, ville libre impériale; l'épée du général Rapp, défenseur de Dantzig; le dernier drapeau français, et ce sont, sous le verre d'une vitrine, les trois grandes étapes émouvantes de la vie colmarienne, le moyen âge, l'Empire, l'annexion. Si l'on veut embrasser quelle place tient dans l'histoire de la peinture cette petite ville, c'est encore dans l'ancienne église des Dominicains qu'on s'attardera de longues heures. Là, en effet, dans la nef, où sont réduites si heureusement les grandes dimensions des basiliques gothiques, l'école alsacienne de peinture montre ses chefs-d'œuvre, chefs-d'œuvre d'où est sorti l'art allemand.

Si l'on excepte l'admirable et tendre Vierge au buisson de roses qui se trouve à l'église paroissiale dans l'autel de la Vierge, au-dessus du retable, les Unterlinden rassemblent, avec le terrifiant *Crucifiement* de Mathias Grünewald qui ornait le maître-autel de l'église des Antonites à Issenheim, les plus authentiques tableaux de Martin Schongauer, celui que les Français appelaient le beau Martin.

Coloriste extraordinaire, réaliste terrible, Grünewald, dont on ne sait rien, pas même s'il est né à Francfort, à Aschaffenbourg ou à Mayence, demeure un isolé. Rien ne peut donner une impression de plus lamentable horreur dans le ciel crépusculaire de son *Crucifiement* que ce Christ, livide, piqué de taches de sang et de plaies, le corps tiré, les mains convulsives, la tête pendante, et cette Vierge vêtue de blanc, jeune et frêle, qui s'évanouit dans les bras de saint Jean, cette Madeleine abîmée de désespoir, et ce prophétique Jean-Baptiste qui, ressuscité, montre du doigt le Rédempteur. Mais tout en lui est allemand : ses personnages comme ses paysages; il n'a rien d'alsacien, et de plus il n'a eu aucune influence : c'est un être exceptionnel.

Il n'en va pas de même de Schongauer. Celui-là est un Colmarien, et son influence a été considérable. Non seulement il a créé et porté tout de suite à son apogée l'art alsacien, mais encore il a déterminé l'art allemand. Bien que les Allemands le revendiquent comme un des leurs, aucun document ne prouve sa présence en Allemagne à une époque quelconque de sa vie : ni Ulm, ni Augsbourg qui le réclament n'ont pu découvrir son nom sur leurs registres de bourgeoisie. Il est né à Colmar vers 1420, si l'on en croit l'attestation manuscrite de son portrait, peint de sa main, qui est à Munich; il y a vécu, il y avait son atelier, il y possédait trois maisons; il y est mort. C'est de Colmar qu'il a exercé son rayonnement en Allemagne, rayonnement si fort, que Hans Burgkmayer, le chef de l'école d'Augsbourg, fut plusieurs années son élève à Colmar même et qu'on a pu prétendre qu'Albert Dürer était venu travailler sous sa direction et apprendre de lui l'art de la gravure que Schongauer avait inventé. Bien longtemps après sa mort, les artistes allemands de la fin du XV[e] et du commencement du XVI[e] siècle copiaient ses tableaux ou imitaient sa manière. Bien plus, il n'y a rien dans son génie qui rappelle les Allemands de son époque. Aucun des artistes allemands d'alors n'a témoigné en effet d'une recherche de la beauté, dans le personnage de la Vierge particulièrement, égale, ni même comparable à celle du maître de Colmar. La justesse des mouvemens, les attitudes si variées et si naturelles, le caractère des figures si expressives et toujours spiritualisées, la fraîcheur de son coloris, ces tons d'ambre et de rose ne sont pas les qualités de l'art germanique

de ce temps : elles ne le deviendront que par la suite, quand les Allemands s'instruiront dans l'étude de Martin. S'il procéda d'une école, ce fut uniquement de l'école flamande bourguignonne. Cet idéaliste a donné à Colmar la plus magnifique couronne d'art : il a fait de cette petite ville le lieu désormais illustre où l'art allemand s'est inspiré et formé.

Il est des villes pareilles aux visages humains : à peine les a-t-on vues, et l'on éprouve pour elles de la sympathie ou de l'antipathie : à peine a-t-on fait quelques pas, et l'on sait qu'on voudra y rester ou qu'on se hâtera d'en sortir. Il y a, dit La Bruyère, des lieux que l'on admire, il y en a d'autres qui touchent et où l'on aimerait à vivre. Si l'on y reste, chaque journée écoulée procure une joie nouvelle : leur compagnie, comme celle d'un honnête homme ou d'un esprit délicat, est une source de plaisirs, et on finit par les aimer, comme un être vivant, mais, plus fidèles que les êtres vivans, elles ne déçoivent jamais. Colmar est une de ces villes-là. J'y ai vécu bien des jours de ma vie, mais chaque fois que j'y retourne, je ressens la même douce émotion. Quand je pense à l'Alsace, c'est d'abord vers le coin de terre où repose mon père que s'en va ma pensée, puis vers elle, car, heureusement encore à peu près oubliée des modernes architectes allemands, elle présente l'image presque intacte de la ville alsacienne, digne, charmante, glorieuse, toute pleine d'un noble passé, pleine aussi d'art et de poésie.

PAUL ACKER.

LES
ITALIENS EN TUNISIE

I

Depuis vingt ans, des groupes compacts d'émigrans italiens, battant en retraite devant la famine, la malaria, les tremblemens de terre, débarquent en Tunisie. Presque tous viennent de la Sicile, de la Calabre, des Pouilles, de la Basilicate, au risque de transformer en désert ces régions « éloignées du cœur et du cerveau de l'Italie, » où s'agitent les perpétuels problèmes du *Mezzogiorno*. La condition des paysans y est vraiment triste : il est naturel qu'elle pousse un grand nombre d'entre eux à abandonner le sol natal, trop pauvre pour les nourrir. L'ouvrier des champs finit par aller grossir le torrent humain qui précipite tant de forces vives vers le nouveau monde, en lançant une dérivation sur la Tunisie.

L'émigration serait pour l'Italie une soupape de sûreté très efficace, si l'on pouvait la fermer à temps, pour empêcher toute la vapeur de s'échapper au dehors. Mais, le moyen de barrer la route à cet exode spontané, de l'aiguiller même opportunément?

Malgré sa bonne volonté, le Cabinet de Rome n'exerce que peu d'influence sur ces fleuves vivans, soumis à des lois mystérieuses, qui se forment, grossissent, diminuent, s'entre-croisent, se dédoublent et changent de direction. M. Enrico Ferri estime que l'agent d'émigration le plus sûr, c'est le timbre-poste, la

lettre. Quand les émigrés écrivent à leurs amis d'Italie : « Ne venez pas ici, il n'y a pas de travail ! » le gouvernement serait impuissant à diriger un courant migrateur vers la région ainsi boycottée. L'inverse se produit également. Malgré les conseils officiels prodigués *orbi et urbi*, une bande d'émigrans est arrivée à Panama en septembre 1908, au moment où plus de 30 000 ouvriers fourmillaient sur les chantiers : la Compagnie du canal ne put utiliser ces malheureux venus de si loin pour réclamer du travail à cor et à cri.

Néanmoins, l'État italien poursuit la tâche qu'il s'est imposée : assurer aux émigrans un minimum de protection. Par le *Bolletino del lavoro per l'emigrante in Europa* (septembre 1908), il déconseillait à ses nationaux de se rendre en Algérie et en Tunisie, « ces deux colonies n'ayant plus besoin de nouveaux ouvriers. » En même temps, la statistique signalait une recrudescence des arrivées en Tunisie. Voici, pour les cinq dernières années, les fluctuations du courant migrateur :

Le 1er janvier 1904, on comptait dans la Régence, 80 609 Italiens ; le 1er janvier 1907, 81 156 Italiens ; le 1er janvier 1909 102 865.

Pendant trois ans, le niveau des immigrans italiens est donc resté stationnaire ; mais, dès 1908, la vague humaine qui, de l'Italie méridionale et de la Sicile, déferle sur la Régence, recommence à grossir. La qualité resta d'abord inférieure au nombre. Des expulsions opportunes ont, depuis, sensiblement amélioré la moyenne : elle est aujourd'hui satisfaisante. Siciliens et Calabrais sont des auxiliaires très précieux pour l'essor économique de la colonie. Tout homme de bonne foi les considère comme un élément indispensable et reconnaît qu'il faut leur attribuer, en grande partie, la fortune rapide de ce pays, exemple unique dans les annales coloniales.

Il y a, parmi eux, des pêcheurs, des mineurs, des terrassiers, des agriculteurs, des artisans. Les pêcheurs n'émigrent que temporairement. Huit cents Trapaniens desservent, pendant la *saison*, les *thonaires* (1) de Sidi-Daoud, des îles Kuriat, et de Monastir. Sidi-Daoud, exploité par le comte Raffo, produit annuellement 3 000 à 3 500 quintaux de thon.

Entre mars et août, 2 000 Siciliens pêchent la sardine et les

(1) Pêcheries de thon.

anchois sur la côte Nord, de Tabarka à Porto Farina; les éponges, dans les parages des îles Kerkennah. En 1907, l'industrie de la pêche tunisienne a produit 5 millions.

Les mineurs et les terrassiers italiens qui trouvent aussi en Tunisie un admirable champ d'activité et des salaires rémunérateurs, — en 1907, la colonie italienne a expédié en Italie, par mandats-poste, 1 800 000 francs, — contribuent beaucoup à la prospérité générale. Ils errent entre la côte et la frontière algérienne, suivant les variations de l'offre et de la demande.

Ouvriers et paysans italiens sont arrivés par bans successifs. A l'avant-garde, les terrassiers ont exécuté les voies de communication et creusé les ports. 1 600 kilomètres de routes, 600 de voies ferrées, les ports de Tunis, Sfax, Sousse, Bizerte, créés de toutes pièces, tel est le bilan de leur collaboration, que résumait, devant un groupe d'étudians siciliens, M. Mascia, directeur du lycée italien de Tunis : « En parcourant Tunis et la Tunisie, vous serez émerveillés par la somme de travail accompli en peu d'années : ports, chemins de fer, écoles, hôpitaux, marchés, théâtres, palais. Si notre patrie n'a pas pu y inscrire son nom, rappelez-vous que le travail italien n'est pas étranger à cette œuvre de progrès, et dans vos cœurs latins réjouissez-vous d'une victoire de famille qui sera désormais la grande victoire de la civilisation. »

L'exploitation du sous-sol a nécessité la construction de voies ferrées perpendiculaires à la côte, qui desservent les gisemens, et ouvrent en même temps des débouchés au trafic de l'intérieur. Quatre cents nouveaux kilomètres sont en voie d'achèvement:

La ligne de Kairouan à Henchir Souatir, 245 kilomètres; la ligne Sousse-Sfax, 110 kilomètres (sera achevée fin 1910); la ligne Bizerte-Nefzas, 72 kilomètres (sera achevée en 1911).

L'exportation des phosphatières tunisiennes a suivi, de 1902 à 1909, comme valeur des produits, une progression très rapide : 6, 8, 11, 12, 18, 27 et 32 millions de francs. En 1907, la Régence l'a emporté sur tous les pays producteurs (sauf la Floride), avec une exportation de 1 040 000 tonnes de phosphates, les deux cinquièmes de la consommation européenne.

Les Italiens exploitent eux-mêmes plusieurs gisemens. M. Magni, sénateur de Bellune, président du Conseil d'adminis-

tration de la « Société des phosphates tunisiens » de Kalaa-Djerda, fait de fréquens séjours à Tunis. Cette mine exporte annuellement 335 000 tonnes, avec 1 000 ouvriers, dont 350 Italiens et des indigènes, qui ont bâti auprès de l'exploitation le petit village de Magniville. Les produits passent de Tunis à Milan, où des usines transforment les phosphates en perphosphates et les disséminent dans toute l'Italie, pour le fumage des terres. En récompense de l'activité donnée à cette exploitation, le gouvernement a nommé M. Magni chevalier de la Légion d'honneur.

D'autre part, les mines de fer de Djebel-Slata et Hamema fournissent 300 tonnes de minerai par jour. Auprès de la station de Slata, les Italiens ont créé le village de Todrosville, du nom de l'ingénieur italien qui accéléra le développement minier dans la région.

A l'inverse des ouvriers, les agriculteurs se fixent au sol. C'est vers 1896 qu'ils ont afflué pour défricher les terres. A cette époque, la colonie était essentiellement agricole, et malgré sa transformation continue en région industrielle, l'agriculture y occupe encore un rang très honorable. En 1905, on y cultivait 500 000 hectares en blé, produisant 2 millions d'hectolitres. Les 10 millions 1/2 d'oliviers donnaient 240 000 hectolitres d'huile. En 1908, 16 450 hectares plantés en vignes ont produit 345 000 hectolitres de vin.

L'agriculture réclame des capitaux et de la main-d'œuvre. On importa des capitaux français. Quant à la main-d'œuvre, le gouvernement songea d'abord aux indigènes. Mais les Arabes, aussi méfians que peu laborieux, tapis sous leurs gourbis, derrière des haies de cactus épineux, ne bougèrent point. Ce fut avec enthousiasme que nos colons clairsemés accueillirent le flot de paysans italiens, dont le labeur opiniâtre allait redonner à ces terres, après vingt siècles d'abandon, leur ancienne fertilité.

Ces agriculteurs, arrivés en grand nombre des bois de citronniers siliciens, n'ont pas, fort heureusement, subi la fascination de l'Éden transatlantique, comme ceux qui vont demander à l'Amérique du Nord une réussite problématique, un travail incertain. La désillusion les saisit bientôt, dans cette fourmilière où une population tumultueuse parle une langue monosyllabique, sans analogie avec la leur, sous un climat

terrible, fait de chaleur suffocante et de glacial *blizzard*. Donc, conditions très dures de la lutte pour l'existence et infériorité certaine par avance du groupe italien, trop faible, trop mal armé, pour jouer des coudes dans cette organisation touffue, où, le plus souvent, il ne représente qu'une réserve d'*unskilled labour*.

Au contraire, la Régence offre au *contadino* le sol fertile de l'*isola sacra*, des produits similaires, les magistraux couchers de soleil du golfe de Palerme, une langue cousine de celle qu'il bégayait au berceau. Dur à la fatigue, intrépide, il travaille sans défaillance ni plainte, sous le ciel embrasé ou la pluie diluvienne. Avec ardeur, il arrache lentisques et jujubiers, en traduisant dans son dialecte un peu rude le proverbe toscan : *Chi si aiuta, Dio l'aiuta*. Son terrain nettoyé, il plante de la vigne, véritable culture de la petite colonisation, qui permet de remplacer, dans une certaine mesure, le capital par la main-d'œuvre, sans exiger aucune avance. Matériel nul ; ni caves, ni pressoir, pas même de tonneaux ; les négocians de Tunis achèteront la récolte sur pied. Le sol lui rendra ses efforts au centuple et, plus tard, il possédera un terrain assez étendu pour assurer l'existence de sa famille. Fort de cette certitude, il accepte un salaire de famine, opposant une sérénité inaltérable à l'adversité, sécheresse persistante, inondation subite ou nuées de sauterelles qui dévorent en deux heures tout ce qui verdit au soleil. Comme une fourmi, peu à peu, il amasse des planches, de la chaux, des briques, et bientôt une maisonnette basse pique une touche rose sur le vert sombre des vignes. Désormais, il reposera sous son propre toit.

Ses amis qui soufrent les vignobles de Marsala, rivent des tôles au chantier naval de Palerme ou nettoient les marais salans de Trapani, se demandaient : où est Lorenzo ? Car, perdu dans la solitude, talonné par la préoccupation du pain quotidien, harassé de fatigue après avoir peiné tout le jour, notre immigrant ne songe qu'à l'avenir. Peut-être a-t-il pour excuse un *analfabetismo* complet : on appelle ainsi l'état de l'individu complètement illettré. A force de relancer le Consulat, les Siciliens apprennent que Lorenzo est devenu propriétaire. Propriétaire ! Ce mot magique, inséparable de l'idée d'opulence, resplendit, dans les vastes *latifondi* trinacriens, comme l'éclair d'un phare électrique aux yeux du navigateur perdu dans la

brume. La nouvelle se répand. D'autres *isolani* partent en hâte et débarquent à Tunis avec leur avoir tout entier dans un mouchoir. La maisonnette de Lorenzo leur sert de guide et d'encouragement. Chacun rivalise de zèle et d'entrain. Bientôt, d'autres cabanes surgissent le long des traînées de vignes, et voilà un village italien de plus.

Le 1er janvier 1908, les Italiens possédaient 5 354 hectares plantés en vignes.

Ces paysans n'ont en général que deux bras solides et une bonne volonté à toute épreuve. Quelques-uns, très rares, possèdent le prix d'un terrain, quatre ou cinq billets de cent *lire*. L'un des premiers immigrans de cette catégorie plutôt fortunée acheta, 9 fr. 60 l'hectare, une terre aux environs de Tunis. Au lieu d'en entreprendre la culture, il découpa sa propriété en petits lots, qu'il revendit moyennant une rente perpétuelle de 20 francs par hectare. Cette opération fructueuse attira des capitalistes italiens qui débitèrent également au détail leurs achats en gros, et la petite propriété tomba de plus en plus aux mains de leurs compatriotes. La courbe représentative de ce mouvement est nettement ascendante, sans défaillance, au moins pour la superficie :

	Propriétés rurales italiennes.	
Années.	Nombre.	Superficie en hectares.
1881.	69	2 700
1891.	305	9 400
1901.	665	33 945
1904.	890	45 000
1906.	1 042	77 635
1907.	1 093	84 146
1908.	1 014	89 927

Ces chiffres n'ont rien d'inquiétant pour nous, si l'on songe que les colons français, poursuivant un mouvement parallèle de grande envergure, possédaient dans la Régence, en 1908, 700 000 hectares, contre 531 000 en 1900.

Ajoutons que les achats italiens, faits sans plan préconçu, en des points quelconques, réduisent à néant le plan machiavélique que l'on prêtait à nos collaborateurs : acquisition de terrains et création de villages aux points stratégiques, c'est-à-dire, prise de position à peine déguisée. N'est-ce point un roman imaginé de toutes pièces par des alarmistes ?

Voici deux exemples de ces achats en gros qui permettent de créer des centres de colonisation uniquement italiens. D'abord, la ferme de Bordj-El-Amri (3200 hectares) à 26 kilomètres au Nord-Ouest de Tunis, sur la ligne d'Algérie, créée en 1901, par M. Canino. 500 Siciliens y cultivent du blé, des oliviers, de la vigne, des amandiers, sans compter l'élevage du bétail. Les propriétaires assurent aux paysans les vêtemens, la nourriture, les habitations ; ils leur avancent les animaux domestiques, les semences, les instrumens aratoires. Maîtres et fermiers partagent les récoltes après déduction des avances, sans aucun intérêt. Bou-Ficha (ligne de Tunis à Sousse) est un autre grand centre agricole italien. Les premiers colons s'y établirent en 1886, sur des lots de 10 hectares, achetés à la Compagnie franco-africaine, au prix de 2000 francs. Le quart de cette somme était payable à la conclusion du marché; le reste (1500 francs) en 10 annuités, avec intérêt de 6 pour 100. Il fallut d'abord procéder au défrichement, si long que les colons ne firent la première récolte qu'en 1890. Peu à peu, les immigrans affluèrent à Bou-Ficha, et, tout dernièrement, 200 familles de l'île de Pantellaria y possédaient 800 hectares plantés en vignes et en céréales.

Tout immigrant qui n'acquitte pas son annuité à l'échéance, paie 10 pour 100 jusqu'à libération du terme échu. D'où, nécessité de recourir aux emprunts usuraires. Car la *Cooperativa italiana di credito*, établie à Tunis, ne peut immobiliser des capitaux en prêts agricoles, les échéances, dans ce cas, étant à termes beaucoup plus longs que lorsqu'il s'agit d'opérations commerciales. Un établissement de crédit spécial à l'agriculture rendrait ici de grands services : l'ancienne situation paraît d'ailleurs modifiée dans un sens favorable. Pendant longtemps, le manque d'argent entravait la multiplication des centres agricoles italiens. Mais, aujourd'hui, les capitaux importés de la péninsule sont plus abondans.

Au lieu d'abandonner les colons au libre cours de leurs fantaisies et à d'inévitables écoles, des techniciens leur prodiguent d'utiles conseils. C'est ainsi qu'un savant agronome syracusain est venu faire à ses compatriotes des conférences sur les désavantages de la monoculture et sur l'amélioration des procédés en usage. Comme palliatif à la mévente possible des vins, il indiquait l'élevage, les céréales et les primeurs. Il recommandait les plantations de figuiers de Barbarie sans épines, dont le fruit

sert d'aliment, et la feuille, de fourrage. Il préconisait l'introduction en Tunisie des vaches laitières de Sicile, si indifférentes aux brûlantes sécheresses de l'été.

De nombreuses associations italiennes protègent les immigrans. Ainsi, le « Patronage des émigrans, » fondé en 1904, concentre les demandes, les offres de travail et facilite les rapports entre patrons. Jadis, il arrivait trop d'Italiens; l'offre dépassant la demande produisit l'avilissement des salaires. Le « Patronage » signala cette anomalie à Rome, et le commissaire général de l'Émigration mit tout au point. Sur son rapport motivé, un décret subordonna le départ des ouvriers à l'assurance de trouver, à l'arrivée, un emploi rétribué convenablement et d'une certaine durée.

La « Société italienne de bienfaisance, » fondée en 1898, reçoit 12 000 francs du gouvernement italien et 1 000, de la Tunisie. Outre les secours qu'elle distribue, elle fait d'importantes dépenses au titre des rapatriemens (moyenne : 2 000 individus par an).

Enfin, la *Cooperativa italiana di credito*, fondée en 1900 et encouragée par l'éminent M. Luzzatti, contribue à conjurer les petites crises locales.

II

Malgré la cordialité franco-italienne, nous avons le devoir de scruter la mentalité de ces immigrans si nombreux. Politiquement, les rapports sont bons. M. Loubet, en visite officielle à Tunis, reçut le consul d'Italie et les présidens des associations italiennes; il fit répartir une somme d'argent entre la Société de bienfaisance et l'hôpital italiens. Le Résident général envoie, en temps ordinaire, un représentant aux distributions de prix des écoles italiennes. Il fut une époque, heureusement lointaine, où la froideur des relations ne comportait point ces prévenances: les deux populations juxtaposées s'ignoraient, ou presque. C'était la suite des malentendus remontant à l'époque crispinienne. Le temps a clarifié la situation. En 1905, devant les étudians touristes, M. Mascia remémora en quelques mots heureux l'ancienne confraternité d'armes des deux peuples: « En parcourant les rues de Tunis, vous rencontrerez des zouaves et de pimpans

officiers. Rappelez-vous qu'ils appartiennent à cette vaillante armée que nos pères accueillirent avec délire en 1859, et que, pour chasser les Autrichiens d'Italie, ils ont écrit, avec leur sang, dans leur histoire et dans la nôtre, les noms de Palestro, Magenta, Solférino. Rappelez-vous et saluez. »

De tels souvenirs ne peuvent que resserrer les liens de cette amitié franco-italienne, qui subit tant de vicissitudes et traversa même une redoutable crise. Après la guerre de 1859, survinrent des différends que M. Crispi envenima au point de changer en adversaires les *fratelli* qui, sur les mêmes champs de bataille, avaient versé leur sang pour fonder l'indépendance de la péninsule. Aujourd'hui, les deux sœurs latines marchent la main dans la main. La Triplice a perdu son caractère agressif et elle garantit l'Italie elle-même contre son allié autrichien. Le comte Nigra, qui s'y connaissait, n'a-t-il pas dit : « L'Italie ne peut être que l'alliée ou l'ennemie de l'Autriche? »

Quatre mots résument, en Tunisie, les sentimens franco-italiens : intérêts connexes, sympathies grandissantes. Pourtant, tout n'est pas parfait ; il reste du chemin à parcourir. En dépit des affinités latines, une confiance absolue ne règne pas encore entre les deux groupes. Jamais d'explosion grave, mais des incidens minuscules, des piqûres d'aiguille. Ainsi, depuis quelques années, on soumet, à l'arrivée, les immigrans de troisième et de quatrième classe à une visite médicale, prélude de la vaccination, quand le médecin le juge utile. Un immigrant refuse-t-il de se prêter à cette formalité? On ne l'autorise point à débarquer. Certains Italiens considèrent cet examen préalable comme une brimade visant à barricader le territoire. Que pensent-ils donc de la sélection autrement sévère et vexatoire que les Américains exercent à Ellis-Island (New-York)? Car le gouvernement des États-Unis n'ouvre les barrières qu'à bon escient, aux sujets sains, robustes, possédant quelque instruction et quelques dollars. Il englobe les autres sous l'épithète dédaigneuse d'*undesirable*, et il les repousse.

Même chez leurs alliés, au lieu d'un accueil cordial, les émigrans italiens ne récoltent que des ennuis. Sans parler de l'Autriche, où d'ailleurs ils ne vont pas volontiers, en Allemagne, ils sont constamment entre l'enclume et le marteau. Plusieurs États, la Prusse, le Gotha, la Saxe, leur imposent un permis de séjour. Ces étrangers, venus pour chercher du travail, suivent-ils un

mouvement gréviste? La police confisque les permis et expulse les titulaires. Persistent-ils à travailler? Leurs camarades grévistes les molestent jusqu'à ce qu'ils aient déserté l'atelier ou le chantier, et ils retombent dans le premier cas.

L'administration française, il faut le dire à sa louange, exige une visite médicale, avec la seule préoccupation de la santé publique, et l'événement lui a donné raison. Depuis l'adoption de cette mesure, la variole, ce fléau si redoutable des ruelles arabes et des sordides impasses de la ville haute, n'apparaît plus que sous forme sporadique.

M. Guglielmo Ferrero a émis l'opinion suivante sur les immigrans italiens de l'Amérique latine: « Sous plus d'un rapport, ils représentent un des élémens les plus solides de ces pays, et, sans aucun doute, ils y ont un grand avenir. Mais que sera cet avenir sous le rapport de leurs relations avec l'antique patrie? C'est difficile à prévoir. Ces Italiens ont toujours l'Italie au fond du cœur; mais, ce sentiment, ou au moins le sens de l'*italianisme*, s'atténue beaucoup dans les générations nouvelles. Il serait trop long d'en rechercher la raison. On peut considérer ce phénomène comme une nécessité historique du développement de ces pays. Les divers élémens constitutifs de ces populations sentent qu'ils doivent s'unir. Résister à cet esprit d'unification serait difficile, et je ne sais jusqu'à quel point ce serait utile. La tendance des pays neufs à former de nouveaux peuples est universelle et de tous les temps. »

L'éminent historien de Rome parle du nouveau monde et d'un pays neuf. En Tunisie, les faits sont moins tranchés. La classe bourgeoise immigrante, ardemment patriote, considère la Tunisie comme le prolongement de la Sicile. Est-il surprenant que ses membres souhaitent d'élever leurs enfans dans le culte de la mère patrie, puisque les plaines de la Régence, si riches en souvenirs, évoquent tant de leçons de choses? De toutes parts, des ruines de temples, d'aqueducs, de théâtres, témoignent de la puissance du peuple-roi, et, dans le silence des nuits étoilées, les Italiens perçoivent les voix d'outre-tombe qui chantent la gloire de Rome...

Ces intellectuels conservent leur nationalité avec un soin jaloux et condensent leurs aspirations dans cette formule: « Notre premier devoir est d'être, de nous sentir et de rester Italiens. » Les plus enthousiastes ajoutent ce commentaire: « Quelles que

soient les embûches légales ou extra-légales que l'on tende pour détruire notre nationalité, notre nature se révoltera toujours. »

En outre, Tunis n'est qu'à six heures de Palerme : le fil qui unit les populations des deux villes reste solide et tendu. Des sénateurs, des députés, des Commissions, viennent réchauffer le zèle des transplantés. De telle sorte qu'une théorie, juste pour la République Argentine, n'est pas complètement applicable à la Tunisie. Comme les Allemands et les Suisses, les Italiens se groupent en sociétés: musique, mutualité, bienfaisance, écoles, propagation de la langue, tout sert de prétexte. L'*italianisme* est le pivot de ces groupemens. Aussi les colons accueillent-ils avec enthousiasme les compatriotes qui débarquent à Tunis, pour les entretenir du culte de la métropole et du lien moral qui les y rattache. Toutefois, ici, des distinctions s'imposent. Dans les villes, les intellectuels italiens font vibrer à l'unisson la masse des immigrans. Mais, au dehors, tout est moins précis. Chez les ouvriers et les paysans, disséminés ici ou là, livrés à eux-mêmes, l'intérêt immédiat finit par primer toute autre préoccupation et ils rentrent plutôt dans le cas des Italiens de l'Amérique du Sud.

En Italie, le gouvernement et l'initiative privée unissent leurs efforts pour raffermir l'attachement à la patrie et maintenir l'unité morale des nationaux qui s'expatrient. L'action gouvernementale s'exerce par la direction des Affaires coloniales, le commissariat de l'Émigration et le Bureau du travail *(Ufficio del Lavoro)*; l'initiative privée, par la Société de Géographie, la Société d'explorations géographiques et commerciales, la Ligue Navale et la « Dante Alighieri. » L'Institut Colonial, de création récente, unit en faisceau les efforts isolés de ces divers organes et les dirige vers l'expansion économique de l'Italie. Pour activer ce mouvement, il a convoqué à Rome un Congrès des Italiens à l'étranger, où les délégués ont apporté non seulement des listes de revendications, mais aussi l'esquisse de la situation commerciale de leurs résidences.

Le premier Congrès (18 au 31 octobre 1908) comprenait 254 délégués, dont 110 pour l'Europe, 107 pour l'Amérique, 36 pour l'Afrique et 1 pour l'Asie (Chine). Dans ce nombre, la Tunisie, où se discutent tant de problèmes délicats, comptait 7 représentans.

Le nationalisme a tenu une large place dans ces assises où l'on discutait avec chaleur tout ce qui touche à l'émigration : mesures propres à régler les courans migrateurs et à répandre l'enseignement de la langue italienne à l'étranger, amélioration de l'instruction des émigrans, service militaire et naturalisation. Les congressistes ont visité en détail les monumens de Rome : le Forum, le Palatin, le Capitole, les arcs de triomphe, le Colisée... Puis, la troupe du théâtre Argentina joua devant eux *la Nave*, pièce irrédentiste de d'Annunzio. Les délégués soulignèrent par des applaudissemens nourris le passage relatif à l'Adriatique : « Le peuple dit au conquérant : Délivre l'Adriatique ! Chasse les voleurs de notre mer... Arme le grand bateau ! Nomme-le *Totus mundus !* Nous voulons raser les forêts pour construire mille bateaux !... »

Fidèle à sa devise : « Protection de la langue italienne partout où palpite l'âme italienne, » la société patriotique « Dante Alighieri, » avec un zèle infatigable, s'efforce, en Tunisie comme ailleurs, d'entretenir ou de raviver la pensée nationale, par ses créations et ses libéralités. Sans esprit confessionnel ni politique, elle poursuit l'expansion de la langue de Dante ; elle célèbre par des fêtes scolaires les événemens historiques ; aux enfans nécessiteux, elle distribue livres, cahiers, vêtemens, chaussures ; elle crée des filiales, des asiles, des bibliothèques populaires dans les centres agricoles et miniers ; elle fonde des cabinets de lecture comme celui de Tunis qui a 10 000 volumes ; des écoles mixtes comme celle de Bab-Zira ; des œuvres comme l'*Albero di Natale*, association de dames italiennes qui travaillent en commun pour les pauvres.

Le patriotisme est lié à la question des écoles, considérées comme l'organe qui lie le plus étroitement l'émigrant à son pays natal. Le *magister* italien, ardent patriote, en retraçant aux élèves les événemens historiques comme l'expédition des Mille et l'entrée à Rome des troupes italiennes par la brèche de la Porta Pia, répète que les forts sont le soutien de la Patrie : *La Patria riposa sui forti.*

Les écoles italiennes de Tunisie (asiles, écoles primaires et secondaires) comptent environ 6 500 élèves, partagés en vingt groupes scolaires, ainsi répartis : Tunis, 11 ; La Goulette, 3 ; Sousse, 3 ; Sfax, 2 ; Bizerte, 1. Total, 20.

La création de ces établissemens remonte à 1831. Ce fut un

émigré politique livournais, M. Pompeo Sulema qui ouvrit à Tunis la première école. Depuis 1888, le gouvernement italien entretient lui-même ces groupes scolaires, où l'on suit les programmes de la métropole avec des variantes: par exemple, des cours de français, d'anglais et d'arabe.

M. Tittoni a déposé à Montecitorio, le 18 octobre 1909, un projet de réorganisation des écoles à l'étranger (1). Ce projet maintient le principe actuel : écoles du gouvernement dans la Méditerranée et écoles subventionnées en Amérique. Mais il régularise les inspections et il améliore notablement la situation des instituteurs. En voici les dispositions principales : les écoles royales établies à l'étranger sont laïques. Elles admettent des élèves de toute religion et de toute nationalité. L'enseignement religieux, gratuit ou payant, peut y être donné, en dehors des heures de classe, à la demande des pères de famille. Ces établissemens comprennent des asiles, des écoles élémentaires et des écoles moyennes. Les instituteurs et institutrices sont nommés au concours parmi ceux du royaume qui, n'ayant pas dépassé l'âge de trente ans, possèdent des conditions physiques et morales ainsi que des aptitudes spéciales au service des écoles à l'étranger. Enfin, le projet désigne un fonctionnaire compétent pour la surveillance de ces établissemens et leur inspection annuelle.

L'importance croissante de l'immigration italienne en Tunisie impliquerait la création de nouvelles écoles de cette nationalité, mais la convention du 28 septembre 1896, entre la France et l'Italie, a consacré le *statu quo* : « En ce qui concerne les écoles italiennes actuellement ouvertes en Tunisie,... le *statu quo* sera maintenu... » Est-ce à cela qu'il faut attribuer, au moins en partie, l'attraction qu'exercent les écoles françaises? En 1907, sur 160 candidats italiens aux divers examens (y compris le baccalauréat), 133 ont été reçus. Les Italiens ont en effet tout intérêt à faire apprendre le français à leurs fils ; ils l'ont parfaitement compris. Le 1er janvier 1908, 23618 élèves fréquentaient nos établissemens scolaires. On comptait, sur ce nombre, 6215 Italiens, soit 26 pour 100 du total. Aussi, nos établissemens ne suffisent-ils plus aux besoins ; et, comme de nouveaux centres en réclament sans cesse, le protectorat a pris pour règle

(1) Voté récemment par la Chambre.

d'ouvrir un bureau de poste et une école, partout où les colons seront assez nombreux. Il faut faire plus et mieux; et, comme les crédits manquent, la Conférence consultative (5 décembre 1909) a formellement invité le gouvernement à créer, par voie d'emprunt, les écoles dont le besoin se fait chaque jour plus impérieusement sentir. En attendant, le Protectorat autorisera prochainement l'enseignement de l'italien dans plusieurs écoles françaises. Outre l'ouverture, à Tunis, d'un cours de littérature italienne, on créera des cours d'italien dans quatre de nos écoles (deux à Tunis, une à Sfax, une à Sousse). Une amélioration aussi opportune aura un grand retentissement; la population italienne l'accueillera avec joie et reconnaissance.

III

Le 1er janvier 1909, on comptait en Tunisie 102 865 Italiens contre 38 770 Français, environ 3 Italiens pour 1 Français. D'où le cri d'alarme : « Nous aurons bientôt une province italienne à administrer ! » On ne trouve guère qu'en Suisse une situation aussi paradoxale. Là, en douze ans, l'accroissement des nationaux n'a pas dépassé 9 pour 100, tandis que celui des étrangers atteignait 67 pour 100. Les autorités fédérales murmurent vaguement les mots de « péril national » et songent, pour enrayer ce mouvement, à la naturalisation obligatoire et automatique des fils d'étrangers qui naissent dans le pays. Cette direction inattendue de l'opinion helvétique est un sujet de préoccupation pour les 150 000 Italiens devenus habitans de la Confédération.

C'est en petit ce qui se passe pour la Tunisie, où l'on a cherché, où l'on cherche encore à tourner la question. Pour combattre l'anomalie signalée, on a voulu favoriser la petite colonisation nationale, établir des paysans français dans la Régence. Le gouvernement poursuit ces essais par deux procédés : 1° la caisse de colonisation (actif, 8 millions) lui fournit des capitaux pour acheter des terres aux indigènes : en 1908, il a acquis 10 862 hectares, à rétrocéder aux colons français; 2° la location des biens *habous* (fondations pieuses), à *enzel* (baux perpétuels). Grâce à cela, un Français débarquant à Tunis n'a aucun débours à effectuer pour achat de terrain; il peut immédiatement se

mettre à l'œuvre, en consacrant ses capitaux, s'il en possède, à la mise en valeur des *habous* qu'on lui attribue. En appliquant ces deux moyens, le gouvernement ne se bornait pas à attendre la clientèle; son activité se donnait libre carrière. Depuis 1896, il a organisé une propagande active, brochures, conférences, voyages répétés dans tous les coins de la Tunisie, pour révéler les immenses ressources de la colonie à des groupes sans cesse renouvelés et choisis dans des milieux sociaux très divers. Que n'a-t-on pas tenté? On a transplanté sur cette côte africaine des pêcheurs bretons, habitués à « tenir » la mer agitée du Nord, leur voilure au bas ris, ballottés par les lames vertes, fouettés par les grains du « suroît. » Faut-il avouer que cette expérience de colonisation à rebours resta sans lendemain? Aveuglés par le soleil, accablés par la chaleur, ignorant les méthodes du pêcheur indigène, ces Ponentais mouraient de faim et de nostalgie sur la mer tranquille et bleue. Force fut de rendre ces rudes natures à leurs brumes et aux tempêtes hurlantes qui déracinent les pins rachitiques de l'Armorique.

La campagne relative à la petite colonisation nationale est restée sans résultat bien appréciable: un courant migrateur important et continu n'a pu s'établir. On a même signalé, en 1908, un fléchissement prononcé des ventes; bon nombre de lots, offerts par le domaine à nos colons, n'ont pas trouvé preneurs. C'est que nos paysans, routiniers par essence, rivés au sol natal, s'expatrient peu. Madagascar, Taïti, Sénégal, Tunisie, résonnent à leurs oreilles comme les notes d'une musique barbare. Le court voyage de Marseille à Tunis leur paraît aussi aventureux que celui des Argonautes à la conquête de la Toison d'or.

Ils aiment mieux végéter en France comme simples fermiers révocables que d'entrer en possession, sans bourse délier, de terres fertiles outre-mer, moyennant un exil, même intermittent. En 1908, sur 840 immigrans français, on ne comptait que 337 agriculteurs, dont 156 venaient s'établir à leur compte, et 181 comme employés. Somme toute, la population agricole d'origine métropolitaine, dispersée aux quatre coins de la colonie, ne dépasse pas 4 000 individus, contre 12 000 Italiens. Toujours la proportion de 3 pour 1.

Cette immigration nationale, si difficile à réaliser, serait pourtant le seul moyen efficace d'équilibrer ce que parfois on nomme le « péril italien, » et ce que nous appellerons simple-

ment la disproportion entre les élémens français et italien. Évidente dans les villes, cette disproportion apparaît moins dans les campagnes. Il y a aujourd'hui cent fois plus de Français ici qu'il n'y en avait en 1881, assurent les rapports officiels, et ils ajoutent : « Nous avons le droit d'être fiers de ce résultat. » N'est-ce pas le comble de l'optimisme bureaucratique? Car, après trente ans d'occupation, avec beaucoup d'efforts, de promesses et de faveurs, nos compatriotes ne forment que 26 p. 100 de la population européenne. Nous ne contestons point pour cela l'œuvre créée dans la Régence par les vaillans colons français; nous regrettons simplement qu'ils n'y viennent qu'en trop petit nombre.

Ceux qui considèrent cet afflux d'étrangers comme un danger possible, écrivains, politiciens, économistes, ont étudié le problème sous toutes ses faces et proposé des remèdes. L'un fonde de grandes espérances sur l'assimilation. Peut-on compter sur le temps pour l'opérer? Oui, répond M. Loth. Il faut pour cela multiplier les écoles françaises; les Italiens les fréquenteront pour apprendre la langue officielle.

M. Loth conseille aussi de favoriser la naturalisation; mais cette question ardue ne paraît pas encore mûre. En 1907, 51 Italiens seulement ont demandé à acquérir la qualité de Français. En 1908, le nombre des demandes s'est élevé à 68, dont 35 venant d'Italiens nés en Tunisie. Ce mouvement infime ne dépasse pas une moyenne de 32 par an, depuis vingt ans. D'ailleurs, les Italiens le déclarent eux-mêmes : « L'intérêt bien compris de la France lui conseille de conserver les Italiens tels qu'ils sont, des amis sincères, plutôt que d'avoir en eux, après naturalisation, des fils d'une foi douteuse et d'un patriotisme incertain. »

En faisant cette déclaration, les Italiens estiment que le travail ne leur confère point la part d'autorité sociale à laquelle ils ont droit. M. Tittoni reconnaît que c'est là une règle générale contre laquelle on lutterait vainement. Dans la Plata, le capital anglais confère une influence que ne donne pas le travail italien. La naturalisation fournirait un moyen de combattre cette anomalie; et, pour la favoriser, M. Tittoni a déposé à la Chambre, le 18 novembre dernier, un projet de loi qui facilite la réacquisition de la nationalité italienne pour ceux qui, après l'avoir perdue, reviennent se fixer en Italie. L'ancien ministre

des Affaires étrangères considérait cette faculté comme une solution pratique du problème angoissant de l'émigration. Pourtant, nous ferons des réserves au point de vue tunisien : les naturalisés acquerront tous les droits civils et politiques ; mais alors, ces néo-français deviendraient les maîtres en Tunisie, par le simple jeu de la tyrannie du nombre. Ne serait-ce pas tomber de Charybde en Scylla ?

Un autre dit : Éduquez la main-d'œuvre indigène. Amenez à vous ces agriculteurs enfans. Associez étroitement au même travail le colon français et l'Arabe. L'agriculture réclamera moins de bras et le courant immigrateur se restreindra de lui-même. Cette solution, hérissée de difficultés, ne peut opérer qu'à très longue échéance. L'Arabe, en effet, a des habitudes invétérées, aussi éloignées de la culture intensive que difficiles à modifier. Il égratigne le sol avec des charrues antédiluviennes ; et, quand un nuage crève sur la terre assoiffée, vite il charge sur un âne un sac de blé et s'empresse d'aller esquisser le geste large du semeur. Mais, cultiver rationnellement, jamais.

La panacée reste encore à trouver. En attendant, le meilleur moyen de vivre en paix, c'est d'accepter loyalement la situation, avec espoir d'améliorations graduelles. Car les Italiens se plaignent, et ils n'ont pas toujours tort. Reconnaître leurs services d'une manière effective ne serait que leur rendre un peu de la justice qu'ils réclament. Nous ne saurions pourtant accueillir sans examen l'ensemble de leurs revendications. Par exemple, certains de leurs publicistes regrettent amèrement le régime des capitulations et ils expriment leurs doléances avec force. C'est vouloir rouvrir un chapitre fermé. Les Italiens ont solennellement reconnu la substitution du protectorat à leurs consuls, pour des affaires déterminées. A quoi bon revenir sur un passé lointain, pour exhaler de vaines récriminations ?

D'autres déplorent l' « infériorité italienne dans le pays. » Ils voudraient que les *professionisti*, les médecins, les avocats, les ingénieurs, les entrepreneurs trouvassent leur place au soleil de la Régence. Ne sommes-nous pas fondés à demander pourquoi? Quand un client a besoin de café et qu'il en demande à l'épicier, voyez-vous ce négociant l'obligeant à prendre aussi des chandelles? Le client se récriera : « Je vous demande du café, gardez vos chandelles. » Il nous faut en Tunisie des terrassiers, des mineurs, des paysans ; mais, les *professionisti* ne

nous sont pas indispensables. Nous en avons. Va-t-on nous obliger à accueillir tous les immigrans en marge des travailleurs vraiment utiles à la colonie? On dirait que nous innovons. Que se passe-t-il ailleurs? En Égypte, sir John Aird, manquant de main-d'œuvre pour les gigantesques travaux du barrage d'Assouan, a demandé des terrassiers et des maçons. Quand la Turquie entreprendra le plan d'irrigation de la Mésopotamie, elle réclamera des tailleurs de pierre.

L'Australie décide de mettre en valeur une partie de ses terres de l'Ouest. Ce pays, où 4 millions et demi d'habitans peuplent 8 millions de kilomètres carrés, fait appel aux travailleurs étrangers. D'emblée, il repousse les hommes de couleur, qu'ils soient rouges, noirs ou jaunes; il lui faut des travailleurs blancs et, avec raison, il jette son dévolu sur les Italiens éprouvés et appréciés partout, à Panama, en Tunisie, dans les mines d'Amérique et les plantations de San Paulo. Que demande-t-il pour défricher ses terres? Des paysans. Est-ce à dire que des artisans de toute sorte et des *professionisti* vont s'embarquer pour le Queensland? Libre à eux de tenter la fortune; mais si l'Australie les admet et qu'ils y meurent de faim, accusera-t-on les autorités du pays?

Loin pourtant de suivre les Australiens dans cette voie exclusive, le Protectorat a fait quelque chose en faveur des avocats. Le décret du 16 mai 1901 reconnaissait à tout licencié en droit de nationalité quelconque, fixé en Tunisie, la faculté de demander son inscription à l'un des barreaux de Sousse ou de Tunis. On espérait que les étrangers inscrits rempliraient, au point de vue de l'instruction classique, les mêmes conditions que les Français, c'est-à-dire, qu'ils posséderaient le diplôme de bachelier. Il n'en fut point ainsi. D'où, infériorité pour nos compatriotes, qui passent leur baccalauréat et remplissent en outre les obligations du service militaire. Un décret du 27 avril 1908 s'est proposé de rétablir l'égalité : tout avocat devra posséder désormais le baccalauréat français, que les intéressés peuvent préparer dans les lycées de la Régence. Mais, une disposition particulière édulcore ce règlement. On n'exigera pas le diplôme français des étrangers titulaires d'un certificat d'études analogue, obtenu dans leur pays. Ceci calmera-t-il l'excitation qu'a soulevée la question des dispenses, parmi les *barristers* de Tunis?

Trêve d'exagérations. Que l'on ne nous parle plus d'« odieuse distinction entre la chair de surmenage et la race privilégiée.. » Que l'on cesse d'affirmer la prévention de l'autorité française contre la langue italienne. Autant de mots sans vérité.

L'autorité ne combat point la langue italienne (elle en donnera bientôt une preuve éclatante), pas plus qu'elle ne prohibe la formation de cortèges, avec uniformes, musique et drapeaux italiens claquant au vent.

De notre côté, ne redoutons point la prépondérance numérique de ces utiles colons. Depuis l'occupation, de nombreux intérêts, italiens à l'origine, ont cessé de l'être. Le chemin de fer Tunis-Marsa (devenu tramway électrique) qui longe au Nord le lac de Tunis, autrefois italien, a été cédé à la compagnie française Bône-Guelma. L'Italie a fermé ses bureaux de poste et, peu à peu, des Français ont remplacé les Italiens dans les administrations beylicales.

Enfin le commerce de l'Italie n'a pas suivi l'ampleur de son mouvement migrateur. Dans les treize dernières années, le commerce tunisien a progressé de 100 millions; mais l'Italie ne prend à ce trafic qu'une part très modérée. Voici les chiffres pour 1908 :

Commerce général tunisien en 1908 :	Importation :	123 028 142 fr.	Ensemble : 217 143 147 fr.
	Exportation :	94 115 005 fr.	

Part de l'Italie sur ce total : 25 553 111 francs, soit 8,4 pour 100 seulement.

Mais, demande-t-on, qu'arriverait-il en cas de guerre ? Quelle serait alors l'attitude des colons italiens ? L'Italie appartient en effet à l'alliance de l'Europe centrale. En temps de paix, sa diplomatie évolue très habilement entre ses alliés et ses amis. Mais, si la guerre éclatait, s'il fallait prendre un parti, si la fatalité rangeait l'Italie parmi nos adversaires, que deviendraient les 100 000 Italo-Tunisiens ? Se lèveraient-ils comme un seul homme pour défendre la mère patrie ? Chercheraient-ils à fuir en un *rush* formidable pour Naples et Palerme, désertant le foyer créé à la longue, au prix de tant de fatigues ? C'est invraisemblable. En temps normal, dit-on, les réfractaires, assez nombreux, semblent imiter les 80 000 Espagnols de la province d'Oran, qui, en 1908, n'ont présenté au conseil de revision, pour l'armée royale de leur pays, que soixante-sept jeunes gens nés

en Algérie. Autant dire que les sujets d'Alphonse XIII, devenus colons algériens, esquivent le service militaire.

Ne cherchons point à découvrir ce que feraient en pareil cas les étrangers fixés dans la Régence. L'éventualité, en tout état de cause, d'un conflit armé entre la France et l'Italie est devenue de jour en jour plus improbable. Au surplus, il s'agit surtout ici de la Régence, et là les intérêts italiens se lient intimement aux nôtres pendant que les entreprises industrielles mélangent de plus en plus les capitaux des deux peuples. Même en temps d'hostilités, la présence des immigrans italiens en si grand nombre, sur le sol tunisien, n'est pas un gros nuage à l'horizon politique.

Il faut achever ce que nous avons si bien commencé. Déjà, l'introduction prochaine de la langue italienne dans les écoles françaises de Tunisie a produit le meilleur effet. Travaillons à la fusion plus complète des deux groupes. Multiplions les écoles. Favorisons les associations d'anciens élèves comme moyen de rapprocher les nationalités et de perpétuer les liens contractés dès l'enfance sur les bancs de l'école primaire. Enfin, point d'impatience. Laissons agir le temps, « ce grand sculpteur, » qui arrondit les angles, émousse les pointes, comble les vides, aplanit les obstacles et nivelle les hommes et les choses.

A. Davin.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'intérêt, dans cette dernière quinzaine, s'est porté tout entier sur les questions extérieures. La nouvelle, lancée par le journal *le Matin*, qu'une convention militaire venait d'être signée entre la Roumanie et la Turquie a mis tous les esprits en mouvement, et la presse s'est livrée à ce sujet à des commentaires qui sont encore fort loin d'être épuisés. Au même moment, on apprenait que le gouvernement ottoman ayant voulu faire, avec des procédés assez nouveaux, un emprunt de 150 millions sur la place de Paris, le gouvernement français avait fait savoir que, dans les conditions où cet emprunt se présentait, il se verrait obligé de ne pas lui accorder la cote à la Bourse. Grande colère à Constantinople ! Les journaux de la Jeune-Turquie ont jeté feu et flammes contre nous, et le gouvernement ottoman a essayé de faire son emprunt ailleurs, ce à quoi il n'a pas réussi jusqu'à présent. Ces événemens ou incidens, politiques, militaires, financiers, rapprochés les uns des autres, ont produit une assez vive impression. Si la situation générale de l'Europe n'en a pas été sensiblement modifiée, elle en a été précisée et clarifiée aux yeux de ceux qui ne la voyaient pas sans quelques illusions. Les intérêts divers ont été mis en évidence ; le fond des cœurs s'est découvert. Quand même la nouvelle du *Matin* n'aurait pas eu d'autre résultat, elle serait la bienvenue.

Est-elle vraie ? Ne l'est-elle pas ? Il fallait s'attendre à ce qu'elle fût démentie et elle l'a été, mais non pas d'une manière aussi catégorique ni aussi rapide que cela arrive habituellement. Il y a eu comme un peu de flottement dans l'opération, et on en a généralement conclu que, suivant l'expression populaire, il y avait quelque chose. C'est aussi notre sentiment. La nouvelle n'aurait pas produit l'effet qu'on a pu constater si elle n'avait pas été jugée très vraisemblable. Qu'il n'y ait pas expressément une convention écrite, un papier échangé

entre la Turquie et la Roumanie, nous voulons le croire puisqu'on le dit; mais qu'importe si les deux pays, après avoir reconnu la concordance de leurs intérêts dans un certain nombre d'hypothèses, se sont mis d'accord sur la conduite à suivre dans le cas où elles viendraient à se réaliser? On connaît des arrangemens de ce genre : les formes qu'ils peuvent prendre sont extrêmement nombreuses. Nous ne savons pas quelle est celle que la Roumanie et la Turquie ont adoptée mais tout porte à croire qu'un lien existe entre elles parce que leur intérêt était de le former.

Cet intérêt, à vrai dire, est encore plus manifeste à Constantinople qu'à Bucarest. Nous parlions dans notre dernière chronique, et nous aurions pu le faire depuis quelque temps dans presque toutes, du conflit devenu permanent entre la Turquie et la Bulgarie en Macédoine. Tout sert à l'entretenir et on s'y applique. Les Bulgares ne sont pas fâchés d'avoir des griefs toujours disponibles contre la Turquie. Ils ont une armée bien organisée, pourvue de tout, bien commandée, de tous points respectable, qui n'a pour eux d'autre inconvénient que de peser sur leur budget d'un poids difficile à soutenir longtemps. Quand on a fait la dépense d'une armée pareille, la tentation est grande de s'en servir, et cette tentation agit puissamment à Sofia. Les Bulgares sont flattés sans doute que leur pays ait proclamé son indépendance et se soit érigé en royaume; mais, réalistes avant tout, cette satisfaction d'amour-propre leur paraît insuffisante comme prix de leur effort, et ils reprochent au roi Ferdinand de n'avoir pas profité des circonstances, au moment de la révolution jeune-turque, pour franchir la frontière et s'établir sur un point du territoire ottoman. La Turquie était presque désarmée, elle aurait été surprise et n'aurait pas pu se défendre. L'intérêt général qu'elle excitait alors aurait peut-être amené l'Europe à intervenir en sa faveur, mais les Bulgares auraient toujours conservé quelque bénéfice du coup définitivement accompli : aussi déplorent-ils amèrement de s'en être abstenus. La Turquie s'est rendu compte du danger qu'elle avait couru; elle n'a pas voulu y rester exposée une seconde fois et, depuis deux ans, elle a pris des précautions militaires très sérieuses. Elle ne s'en est pas tenue là; elle a cherché un appui éventuel au dehors, et elle a jeté les yeux sur la Roumanie. Si, en effet, on regarde une carte, on se rendra compte que la Bulgarie, placée entre la Macédoine ottomane au Sud et la Roumanie au Nord, ne peut en quelque sorte pas bouger sans s'être assurée des dispositions de cette dernière. Il suffirait à la Roumanie de faire des concen

trations de troupes sur sa frontière méridionale pour obliger l'armée bulgare à se diviser et pour briser son élan au moment où elle s'apprêterait à le prendre contre l'armée ottomane. Il était donc tout naturel que la Turquie se tournât du côté de la Roumanie. C'était son intérêt de le faire, et nul ne peut s'étonner qu'elle s'en soit inspirée.

L'intérêt de la Roumanie, nous l'avons dit, n'apparaît pas ici avec la même clarté. La Roumanie ne saurait voir d'un œil tranquille grandir à côté d'elle un État jeune, entreprenant, ambitieux, qu'on a appelé le Piémont des Balkans, et dont la puissance, qui tient déjà la sienne en balance, peut la mettre un jour en échec. Il est peu probable qu'elle soit elle-même appelée à grandir beaucoup. Si elle devait le faire, ce serait dans une mesure restreinte et sans doute au détriment de l'Autriche qui, dans la mosaïque de nationalités diverses qu'elle régit, détient un certain nombre de Roumains. Quoi qu'il en soit, son intérêt, sa croissance normale étant limitée, est que d'autres ne croissent pas sur sa frontière dans des proportions qui deviendraient pour elle inquiétantes. Mais comme rien ne la menace immédiatement et qu'elle jouit en Europe de sympathies presque générales, n'y aurait-il pas de sa part quelque imprudence à s'engager dans des complications dont nul ne saurait, en ce moment, calculer les développemens et les aggravations possibles? Garder sa liberté est aussi une force. La Roumanie l'a compris jusqu'à ce jour. On sait que son roi, politique fort habile, est un Hohenzollern; il ne faut assurément pas l'oublier car il ne l'a jamais oublié lui-même; on peut deviner de quel côté sont ses préférences; il a été un agent très efficace du germanisme en Orient. Toutefois son activité a toujours été circonspecte. Quelles influences ont pu, en ce moment, l'emporter dans son esprit et dans celui de son gouvernement ? Il est difficile de le dire. Mais s'il est entré dans des arrangemens politiques et militaires tout à fait précis avec la Porte, il ne l'a sûrement pas fait sans une entente préalable avec l'Allemagne et l'Autriche. On en a conclu un peu vite que la Roumanie et la Porte avaient adhéré à la Triple-Alliance, conclusion probablement excessive, si on entend par là que le fait est déjà réalisé, mais probablement vraie, si on se borne à parler de tendances que des faits ultérieurs pourront accentuer et déterminer. Tout cela mérite sans doute une grande vigilance de notre part et de celle des puissances qui composent avec nous la triple entente, mais il est encore un peu tôt pour sonner la cloche d'alarme. La Turquie et la Roumanie, même approuvées, même suggestionnées par l'Allemagne et l'Autriche, ont pu préparer entre elles des

arrangemens militaires en vue d'éventualités limitées, sans que l'équilibre de l'Europe en soit ébranlé. Si nous parlons toujours de l'Allemagne et de l'Autriche, et non pas de l'Italie qui fait partie avec elles de la Triple-Alliance, ce n'est pas par oubli ; mais il est douteux que l'Italie ait participé à l'échange de vues qui a eu lieu, et plus douteux encore, si elle y a participé, qu'elle y ait apporté les mêmes dispositions que ses alliés. Nous avons cherché et finalement discerné les avantages réels, quoique inégaux, que les autres puissances mises en cause avaient pu trouver dans les arrangemens qu'on leur prête : en ce qui concerne l'Italie il est inutile de chercher, nous ne trouverions pas. Dans ce cas, comme dans quelques autres, ses intérêts propres paraissent avoir un caractère distinct de ceux de ses alliés.

On attribue volontiers les dernières résolutions de la Porte à l'influence croissante de l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople, et il est vrai que le baron Marschall de Biberstein, que tout le monde connaissait déjà pour un diplomate expérimenté, a montré, au moment de la révolution jeune-turque et depuis, une habileté consommée. La situation n'était pas facile pour lui au lendemain de l'événement. Son pays participait à l'impopularité sous laquelle Abdul-Hamid avait été écrasé. L'ancien sultan avait accepté, en effet, une sorte de tutelle morale de la part de l'Allemagne, et il en avait payé les avantages, d'ailleurs contestables, de nombreuses concessions et faveurs. Il faut cependant, si on se place au point de vue européen, rendre à Abdul-Hamid quelque justice et nous l'avons fait, quant à nous, au moment de sa chute, lorsque tout le monde l'accablait. Son gouvernement intérieur était exécrable. Jamais pays n'a été gouverné par une police plus mesquine et plus odieuse que la sienne. Les massacres qui l'ont ensanglanté ont été pour l'Europe le trait le plus apparent de ce régime ; mais pour les sujets d'Abdul-Hamid, les massacres n'ont été que des incidens rares, localisés, séparés par de larges intervalles ; ce qui était pour eux insupportable, c'était la tyrannie de tous les jours, tyrannie que l'Europe ne voyait pas, ou dont elle détournait les yeux parce qu'elle n'en souffrait pas. Avec tous ses défauts, Abdul-Hamid, homme intelligent, avait compris que l'intérêt de son Empire était de rester indépendant de toutes les combinaisons politiques européennes. Il semblait avoir fait sa règle du mot de Talleyrand qu'il faut être bien avec toutes les puissances et mieux avec quelques-unes. Il était mieux avec l'Allemagne, mais rien de plus, et à la condition de ne pas s'engager à fond avec elle et de rester bien avec les autres. Lorsqu'il lui avait accordé

quelque faveur considérable, il s'appliquait sinon à effacer, ce qui n'était pas toujours possible, du moins à atténuer les susceptibilités que d'autres en auraient pu concevoir; il leur donnait aussi des marques de sa bonne volonté. Ce n'était pas là de la grande politique sans doute, mais c'était du savoir faire et, grâce à cette adresse, Abdul-Hamid a régné longtemps sans jamais provoquer contre son Empire un sérieux danger extérieur.

Néanmoins, lorsqu'il est tombé, l'influence allemande a été atteinte. L'explosion a paru être seulement libérale : depuis, on s'est aperçu qu'elle était beaucoup plus nationaliste encore que libérale. Mais, au premier moment, les grandes puissances occidentales, la France, l'Angleterre, les pays où la liberté règne et où les parlemens sont les vrais maîtres, étaient l'objet principal et même exclusif de manifestations chaleureuses. C'est au chant de *la Marseillaise* que la révolution s'est faite. L'esprit d'affranchissement qui soufflait si puissamment sur les rives du Bosphore semblait venir tout droit de France, comme en venaient beaucoup de Jeunes-Turcs, dont quelques-uns n'étaient plus jeunes, qui y avaient trouvé un asile et, ce qui est mieux encore, de la sympathie. Cette sympathie les suivait d'ailleurs dans leur pays où ils rentraient en triomphateurs, et elle s'attachait avec un élan tout désintéressé au régime purifié qu'ils allaient fonder. On sait à quel point la Jeune-Turquie a été populaire chez nous. L'opinion française était séduite par le phénomène d'une révolution qui, n'ayant rencontré aucune résistance, avait pu se faire sans effusion de sang, en toute générosité de sentimens, en plein idéalisme. Notre politique s'est naturellement conformée à ces dispositions : ayant donné nos cœurs à la Jeune-Turquie, nous lui avons donné tout le reste, appui moral, aide financière. Que faisaient, pendant ce temps-là, l'Allemagne et son ambassadeur? Rien, ils regardaient et attendaient, également éloignés de la froideur et de l'empressement, car ils étaient au fond indifférens à la révolution turque et se demandaient seulement comment ils y feraient prévaloir leur intérêt. Malgré les services que l'ancien sultan leur avait rendus, ils n'avaient garde de se compromettre pour lui, mais ils ne faisaient aucune avance à ses successeurs, convaincus que ceux-ci leur en feraient un jour.

Cette conduite, dont les circonstances leur faisaient peut-être une obligation, leur a parfaitement réussi. Les enthousiasmes de la première heure ont eu, en Turquie, la durée des feux de joie. Quand tout cela a été tombé ou éteint, on a aperçu l'ambassade allemande qui était restée immobile, expectante, imposante : cette attitude a frappé.

L'Allemagne avait d'ailleurs des intelligences dans le nouveau gouvernement et surtout dans l'armée. Un grand nombre d'officiers turcs ont fait leurs études militaires en Allemagne, entre autres le plus important de tous, Mahmoud Schefket pacha, dont il suffit de prononcer le nom : il n'a voulu être qu'un soldat, mais tout a dépendu et tout encore dépendra de lui quand il le voudra. Peu à peu, grâce à ces concours discrets, actifs, puissans le terrain perdu par l'Allemagne a été reconquis par elle, silencieusement, laborieusement, victorieusement. Les moyens de persuasion ne manquaient pas. Il est très vraisemblable, par exemple, que le baron Marschall a fait sentir quel appui son gouvernement pouvait à l'occasion donner au gouvernement turc à Bucarest : sans doute même cet appui a-t-il été donné. Enfin un jour est venu où on a reconnu, presque subitement, que l'Allemagne avait retrouvé toute son influence à Constantinople, et que, en revanche, celle de certaines autres puissances, dont nous sommes, avait baissé. Nous ne retrouvions même plus auprès des Jeunes-Turcs, ou du moins de quelques-uns d'entre eux car il ne faut pas généraliser, les ménagemens qu'Abdul-Hamid ne manquait pas de nous témoigner lorsqu'il avait fait un peu trop pencher dans un sens opposé au nôtre la bascule de ses faveurs. Et il en est résulté pour certains d'entre nous une déconvenue subite qui ne s'est pas manifestée sans naïveté. Le cas de M. Camille Pelletan a été particulièrement typique. Après la révolution turque, M. Pelletan avait couru à Constantinople où son éloquence admirative avait coulé à pleins torrens. Il avait apporté à la Jeune-Turquie la bénédiction laïque de la vieille France libérale et révolutionnaire. Il s'aperçoit aujourd'hui que la Jeune-Turquie est en train de mal tourner, et cela le jette dans la mélancolie du philosophe qui laisse tomber sa lyre de sa main découragée dans le célèbre tableau des *Illusions perdues*.

Le gouvernement jeune-turc acquerra sûrement de l'expérience, mais il n'en a pas encore assez. Ses débuts ont été si faciles, ses succès ont été si rapides que beaucoup de ses membres sont disposés à croire que tout doit continuer de leur réussir sans préparations, sans précautions et sans efforts. Les hommes et les méthodes d'autrefois sont, à leurs yeux, démodés et périmés ; ils croient n'avoir rien à en apprendre, et apporter à leur pays des procédés nouveaux d'une valeur et d'une efficacité infiniment supérieures. Encore une fois, ce portrait n'est pas celui de tous les Jeunes-Turcs, mais il ressemble à quelques-uns d'entre eux qui sont parmi les plus actifs, les plus remuans, et même à quelques égards les plus intelligens. Malheu-

reusement, l'intelligence spéciale ne suffit pas dans les grandes affaires, il y faut encore de la mesure et du tact. Prenons un exemple pour nous faire mieux comprendre. Nous avons reconnu plus haut les motifs très avouables, très légitimes même, qui avaient pu porter la Turquie à s'entendre avec la Roumanie. Néanmoins les puissances qui ont formé la triple entente ont pu se demander jusqu'où allaient les engagemens réciproques des deux pays, et ils peuvent aller loin. Le gouvernement turc aurait dû, ce semble, s'appliquer à les rassurer. L'a-t-il fait? Il a fait tout le contraire. Les journaux ont crié bien haut que les intérêts de la Turquie étaient du côté de l'Allemagne, que l'Allemagne seule pouvait les garantir, que l'amitié de l'Allemagne valait seule la peine d'être recherchée : en un mot, c'était un brusque retour à la politique d'Abdul-Hamid, sans les compensations habiles qui l'avaient rendue acceptable pour tous. La France a été particulièrement maltraitée dans cette explosion de germanophilisme, comme si on avait voulu se venger contre elle de la sympathie débordante qu'on lui avait manifestée à l'origine. Si nous citions quelques passages des journaux jeunes-turcs, on serait surpris de leur violence injurieuse à notre égard, et on pourrait très légitimement en être indigné. Mais ce n'est pas le sentiment que nous cherchons à exciter chez nos lecteurs. Que nous importent ces effervescences passagères? La France est au-dessus de certaines attaques; elle peut les dédaigner au point de ne pas même s'en occuper. L'Allemagne a su attendre son heure, nous pouvons attendre la nôtre avec la même impassibilité et la même dignité.

Il faut parler ici de l'emprunt que le gouvernement ottoman a essayé de faire à Paris et dont nous avons dit un mot au début de notre chronique : c'est en effet à propos de cet emprunt et des conditions que nous y avons mises que les colères se sont, à Constantinople, déchaînées contre nous. On sait que la France est, sinon le plus riche pays du monde, au moins celui où il y a le plus d'argent disponible; aussi toutes les fois qu'un pays étranger en a besoin, est-ce de notre côté qu'il se tourne. Cette puissance financière incomparable est pour nous une grande force : elle nous vient de l'esprit d'économie qui est chez nous merveilleux. Qu'on nous permette de le dire sans y insister, nous craignons fort que les grandes réformes dont nous sommes menacés, en supprimant les bénéfices de l'économie, en les confisquant au profit du fisc, n'atteignent l'économie elle-même et ne nous corrigent définitivement de ce que quelques personnes considèrent comme un travers : du coup, nous aurons perdu

un des moyens d'action qui nous font le plus respecter. Nous espérons toutefois le garder longtemps encore, et, en tout cas, nous le possédons aujourd'hui dans sa plénitude. Cet avantage, toutefois, ne va pas sans quelques inconvéniens. On s'est un peu trop habitué au dehors à regarder la France comme la mère, ou plutôt comme la nourrice des emprunts du monde entier, et on s'adresse à elle, pour avoir de l'argent, comme si elle devait obligatoirement et indéfiniment en fournir. N'en a-t-elle pas assez, dit-on, pour elle et pour tous, et au surplus l'argent n'est-il pas une marchandise comme une autre, que celui qui en a doit livrer si on lui en donne le prix ? Avec ce raisonnement on arrive vite à conclure que le créancier est l'obligé du débiteur. Le premier ne touche-t-il pas l'intérêt de son argent, et cet argent n'est-il pas en sûreté dans les mains du second ?

Mais là, précisément, est la question. Il est arrivé quelquefois que le créancier a cessé de toucher l'intérêt qu'on lui avait promis, et que l'argent prêté s'est perdu entre des mains prodigues. Cela est arrivé même en Turquie. Sans doute, disent les Jeunes-Turcs, seulement c'était autrefois, au temps du despotisme qui facilitait toutes les dilapidations ; aujourd'hui, les choses ont bien changé, nous avons une constitution faite d'après les derniers modèles libéraux, nous sommes donc au niveau des nations les plus politiquement civilisées et nous offrons toutes les garanties de solvabilité désirables. C'est l'affirmation des Jeunes-Turcs, c'est leur prétention, et nous sommes convaincus qu'ils la réaliseront un jour plus ou moins prochain, mais ils ne l'ont pas encore réalisée. Il n'est pas tout à fait exact de dire qu'une constitution vaut toutes les garanties en matière financière ; une bonne administration est encore préférable, et cette bonne administration n'existe pas à Constantinople. Ce n'est pas un reproche que nous adressons à la Jeune-Turquie ; rien ne serait plus injuste que de le lui faire. Il faut peu de temps pour rédiger une constitution ; il en faut bien davantage pour créer et pour faire fonctionner une administration. Désireux d'y réussir, le gouvernement jeune-turc avait fort bien senti à l'origine qu'il avait besoin de conseils étrangers et il s'était adressé à nous pour en avoir. Aussitôt un des fonctionnaires les plus élevés et les plus distingués de notre propre administration financière, M. Laurent, a été mis à sa disposition. Ce fonctionnaire éminent a été d'abord bien écouté, puis moins bien et finalement plus du tout : on s'est appliqué à le décourager. Il en est résulté que les réformes indispensables à l'organisation financière de la Turquie sont encore dans le devenir ;

les garanties que leur exécution aurait pu nous donner n'existent même pas sur le papier. C'est une lacune qu'une constitution politique, si bonne qu'elle soit, ne saurait combler. Après la révolution jeune-turque, dans la première effusion de nos sentimens à son égard, nous avons pu consentir au nouveau gouvernement un emprunt sans condition; c'était là un fait exceptionnel, témoignage d'une confiance que rien n'avait encore altérée; mais pouvait-il se renouveler une fois, deux fois, trois fois, nous ne savons combien de fois? Certainement le nouvel emprunt que la Turquie se propose de faire ne sera pas plus le dernier qu'il n'a été le premier. Dès lors, il fallait prendre quelques précautions au profit de l'épargne nationale. Qu'on songe que le budget actuel de la Turquie est en déficit de 221 812 000 francs, et tout annonce qu'il en sera de même du prochain. Un tel déficit paraîtrait considérable partout; il l'est encore plus qu'ailleurs dans un budget dont les dépenses totales ne s'élèvent guère au-dessus de 800 millions. C'est à peu près, si on observe les proportions, comme si nous avions dans le nôtre un déficit d'un milliard.

Une situation aussi inquiétante devrait porter le gouvernement ottoman à la plus stricte économie. Au lieu de cela, que voyons-nous? Le gouvernement ottoman, très justement désireux d'augmenter sa force militaire, met un empressement fiévreux à acheter à l'Allemagne des cuirassés qui ont sans doute l'avantage d'être tout faits, mais qui assurément n'en ont pas d'autre : ils sont en effet d'un vieux modèle et l'Allemagne doit être enchantée de s'en débarrasser pour un bon prix, avec lequel elle pourra en fabriquer de nouveaux et de meilleurs. Nous n'avons nullement l'idée de contrôler les dépenses de la Turquie, surtout ses dépenses militaires : toutefois celle dont nous venons de parler ne semble pas avoir eu un vrai caractère d'urgence, et dès lors, on est amené à se demander contre quel péril particulier les bateaux qui en ont été l'objet doivent être utilisés. La Turquie a besoin aussi de canons; nous en faisons et ils ne sont assurément inférieurs à aucuns autres; les expériences comparées qui ont été faites en Turquie même en ont donné une preuve éclatante. Si on nous demande notre argent, n'avons-nous donc pas quelque droit de nous enquérir de ce qu'on en veut faire, et si on en veut acheter des armes de guerre, n'avons-nous pas quelque droit de rappeler que la France en fabrique? Nous avons usé de ce droit avec d'autres pays qui ne s'en sont nullement sentis atteints dans leur dignité : pour quoi la Turquie en serait-elle atteinte dans la sienne? On a beau dire que l'argent est une marchandise comme une autre, cela n'est qu'à moitié exact. Une

marchandise, oui; comme une autre, non. Si on m'achète du blé, ou des vêtemens, ou des chaussures, ou des chapeaux, je n'ai nul besoin de demander à l'acheteur ce qu'il en veut faire; je le sais d'avance, l'emploi est déterminé par la nature même de l'objet. Mais s'il s'agit d'argent, c'est autre chose; on peut tout faire avec lui, et dès lors, il est naturel que, quelquefois du moins, je désire savoir ce qu'on en fera. On peut en faire des vaisseaux de guerre, des canons, des fusils, c'est-à-dire des armes meurtrières qui seront peut-être tournées contre mes alliés, contre mes amis, contre moi-même. Est-ce de ma part une curiosité déplacée de chercher à savoir ce qu'il en sera et d'agir en conséquence? Est-ce une exigence exorbitante de revendiquer pour moi une part dans la fabrication de ces engins? On dit à cela que c'est mêler la politique à la finance et au commerce. Sans doute, mais ce n'est pas nous qui les mêlons, c'est la nature des choses, beaucoup plus puissante que nous : nous serions à la fois dupes et coupables si nous y fermions les yeux.

Allons au fait. Le ministre des Finances de Turquie, Djavid bey, est venu à Paris pour y faire un emprunt de 150 millions. Il s'est adressé aux groupes financiers qu'il a voulu; à cela nous n'avons rien à dire. Nous pouvons faire nos observations sur les tendances que ses choix indiquent, mais nous les gardons pour nous. Nous pouvons ne pas ignorer des intrigues qui se nouent à Constantinople et où les intérêts personnels de Djavid bey jouent leur rôle; mais dans cette question particulière de l'emprunt, nous n'avons pas à en tenir compte. Djavid bey a trouvé à Paris, auprès de notre gouvernement, un accueil très empressé, qui ne l'a d'ailleurs nullement gêné dans sa pleine indépendance; il a agi, en effet, comme si ce gouvernement n'existait pas. Celui-ci cependant a estimé qu'il devait se préoccuper de l'emploi qui serait fait de l'épargne française et des garanties qu'il convenait de lui assurer, et il a fait savoir dans quelles conditions il accorderait au nouvel emprunt la cote à la Bourse. Des conditions! Le gouvernement jeune-turc entend n'en accepter aucune. Celles du gouvernement de la République ont beau être légitimes, Djavid bey n'a voulu rien entendre et il a quitté Paris en faisant quelque peu claquer les portes. A son tour, le grand vizir Hakki pacha est venu en France, à la suite d'un voyage en Europe qui l'avait amené notamment chez le roi de Roumanie, et on a pu espérer que l'affaire, reprise avec lui, aurait un meilleur dénouement. Cela serait sans doute arrivé si Hakki pacha avait été tout à fait libre, mais il devait rester d'accord avec Constantinople où Djavid bey était revenu, et cela rendait le succès

difficile. C'est alors qu'est apparu sir Ernest Cassel, financier anglais en rapports étroits avec la haute banque allemande, créateur à Constantinople d'une banque dite Nationale destinée à faire concurrence à la Banque ottomane, vieil établissement anglo-français. Sir Ernest Cassel s'est chargé de réaliser l'emprunt turc avec ses moyens propres. Sont-ils suffisans pour cela? Certaines entreprises du même genre dont il s'était chargé autrefois et qu'il n'a pas toujours réussi à mener brillamment à bon terme, permettent d'en douter; mais il espérait sans doute passer en sous-main une partie de l'emprunt aux banquiers français qui auraient bien voulu s'y prêter et par là se tirer de la difficulté. Quoi qu'il en soit, son intervention a produit au premier abord quelque émotion parce que ceux qui ne sont pas au courant de la politique parfaitement loyale et ferme du gouvernement anglais à notre égard ont pu se demander s'il n'était pour rien dans l'affaire. Depuis quelque temps, la presse allemande répétait avec affectation qu'il y avait du refroidissement entre Londres et Paris. Si on l'a cru, l'initiative de sir Ernest Cassel aura servi à prouver le contraire, car elle a été hautement désavouée et blâmée par le *Foreign Office*, qui n'a pas voulu laisser le moindre doute planer sur son absolue correction. Au moment où nous écrivons, les choses en sont là. Tout le monde considère la tentative de sir E. Cassel, s'il y persévère, comme très compromise. Au surplus, que nous importe? Si la Jeune-Turquie trouve de l'argent hors de France, tant mieux pour elle. Nous avons déjà 75 pour 100 de la dette ottomane à notre charge : peut-être est-ce assez.

L'opinion française, à en juger par la quasi-unanimité des journaux, approuve l'attitude prise par le gouvernement de la République et l'appuie énergiquement. Il ne s'agit pas ici seulement de la Turquie. Depuis assez longtemps déjà, à propos d'autres emprunts faits par d'autres pays, l'opinion se demandait avec une sourde inquiétude s'il n'y avait pas quelque excès dans la facilité et la complaisance un peu débonnaires avec lesquelles notre épargne était mise au service de tout le monde indistinctement. Un jour ou l'autre, ce sentiment devait se manifester : l'occasion s'est présentée, elle a été saisie. Il aurait fallu, pour qu'il en fût autrement, que la Jeune-Turquie eût continué de nous témoigner les sympathies et la confiance des premiers jours; mais, par une sorte d'entraînement en sens opposé dont le secret nous échappe, c'est justement le contraire qui se produit. La Jeune-Turquie semble s'appliquer à multiplier contre elle nos sujets de plaintes. Tantôt elle s'obstine à considérer comme sujets

ottomans des Algériens ou des Tunisiens, sujets ou protégés français, inscrits comme tels dans nos consulats, mais qui, ayant maille à partir avec les autorités françaises, revendiquent une prétendue nationalité ottomane : il y a là des questions qu'il serait plus prudent de ne pas laisser se poser aujourd'hui. Tantôt, et ceci est plus grave, bien qu'une commission ait été chargée par elle et par nous de fixer définitivement la frontière tunisienne, la Turquie y fait occuper par ses troupes un point que nous considérons à bon droit comme nôtre. L'heure est-elle bien choisie pour soulever entre les deux pays des difficultés de ce genre? Quand on se propose de demander aux gens leur argent et qu'on désire l'obtenir, est-il sage, est-il habile de prendre à leur égard une attitude arrogante et même agressive?

La Jeune-Turquie s'est fait d'abord bien venir de nous, parce qu'elle représentait la liberté : aujourd'hui, après avoir éprouvé elle-même et avoir fait éprouver aux autres quelques déceptions, elle représente, sous sa forme la plus intransigeante, le nationalisme ottoman, qui cherche peut-être des alliances en Europe, qui s'arme avec une hâte désordonnée, qui inquiète, qui déjà menace. Elle aurait certainement mieux à faire, et beaucoup de Jeunes-Turcs le pensent : ils sont même les plus nombreux, seulement ils ne sont pas les maîtres. Bien que son histoire soit encore très courte, la Jeune-Turquie a montré deux faces successives bien différentes : nous regrettons que la seconde ne soit pas la plus sympathique, mais nous attendons et nous espérons.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.